

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Magister en Sciences
Economiques

Option : Economie et Géographie

Thème

**Impact de l'agriculture sur la croissance
économique en Algérie**

Présenté et soutenu publiquement par :

Mr. BOUAISSAOUI Samir

Sous la direction de :

Mr. Le Professeur KHERBACHI Hamid

Devant le jury composé de :

Dr. OUKACI Kamal

MCA Université de Bejaia

Président

Pr. KHERBACHI Hamid

Professeur Université de Bejaia

Rapporteur

Pr. TESSA Ahmed

Professeur Université de Tizi Ouzou

Examineur

Dr. BELLACHE Youghourta

MCA Université de Bejaia

Examineur

Soutenu le 09 février 2015

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

*Au créateur de l'univers, qui m'a donné la
vie,*

*A mes chers parents qui ont guidé mes
premiers pas dans la vie,*

*A ma très chère femme Samia qui m'a
toujours soutenue et encouragée*

*A mes frères et à mes sœurs pour leur soutien et
leur amour fraternel,*

A mes amis et collègues

A tous ceux qui me sont chers,

Samir

« L'agriculture est le premier métier de l'homme ; c'est le plus honnête, le plus utile et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer »

Jean-Jacques ROUSSEAU

Remerciements

Je ne saurais jamais assez remercier le professeur Hamid KHERBACHI, mon encadreur du présent mémoire, pour son aide, sa disponibilité et ses précieux conseils tout au long de la réalisation de ce travail. Il a bien voulu diriger cette recherche dont le sujet a été souvent discuté. Son professionnalisme et son expérience dans le domaine m'ont été bénéfiques

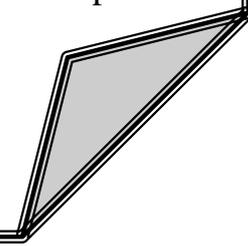
Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres de jury : Dr. OUKACI Kamal, Pr. TESSA Ahmed et Dr. BELLACHE youghourta, pour l'honneur qu'ils me font en participant à l'examen de mon mémoire.

Mes vifs remerciements sont destinés à tous mes enseignants de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia pour le savoir, les conseils et le bon sens qu'ils nous ont transmis.

Je tiens à saluer la grande famille universitaire : enseignants, administration, étudiants de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, faculté des sciences économiques, des sciences commerciales et des sciences de gestion.

A tous, j'exprime ici ma vive gratitude.

Il va sans dire que les insuffisances et les erreurs que ce travail comporte me sont entièrement dues.



Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie.....	7
Introduction.....	7
Section1 : Théorie de la croissance économique.....	7
1. Définition et mesure de la croissance économique.....	8
2. Croissance et développement.....	12
Section 2 : Les modèles de la croissance économique.....	14
1. Les modèles traditionnels de la croissance.....	14
2. La croissance endogène.....	19
Section 3 : Les sources de la croissance.....	24
1. Capital physique.....	24
2. Le capital humain.....	24
3. Politiques de stabilisation.....	26
4. Politiques structurelles et institutions.....	28
5. Innovations et nouvelles technologies de l'information.....	30
Section 4 : Rôle de l'agriculture dans l'économie.....	32
1. L'agriculture, offre de produits alimentaires et croissance de la population.....	33
2. Agriculture et réserves de changes.....	34
3. Agriculture et formation du capital.....	35
4. Agriculture et transfert de main d'œuvre vers l'industrie.....	36
Conclusion.....	39
Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production.....	41
Introduction.....	41
Section 1 : Géographique et démographie du pays.....	42
1. Localisation et climat.....	42
2. La faune et la flore.....	44
3. Caractéristiques des sols.....	45

4. Les régions agricoles.....	46
5. Population–Démographie.....	48
Section 2 : Les réformes agraires de 1962 à 2000.....	50
1. l'autogestion 1963.....	51
2. la Révolution Agraire 1971.....	54
3. La réforme agraire de la décennie 80.....	56
Section 3 : Les différentes réformes agraires à partir de 2000.....	61
1. Le programme national de développement agricole (PNDA), (PNDAR).....	61
2. le renouveau agricole et rural.....	63
Section 4 : Etat des lieux des facteurs de production.....	66
1. Ressources en sol.....	66
2. Ressources hydriques.....	68
3.L'irrigation.....	69
4. L'emploi agricole.....	71
5. Formation et recherche agronomique.....	72
6. Les fertilisants.....	73
7. Mécanisation.....	77
8. Financement et subvention de l'agriculture.....	78
Conclusion.....	82
Chapitre III : Evolution de l'économie algérienne.....	83
Introduction.....	83
Section 1 : Période économie planifiée et centralisée.....	85
1. Stratégie autocentrée de développement.....	86
2. Les caractéristiques de la stratégie.....	88
3. Les résultats.....	91
Section 2 : Restructuration des entreprises publiques et crise de l'économie algérienne de 1980 à 1989.....	95
1. Les plans quinquennaux.....	96
2. Les résultats.....	98
Section 3 : Transition de l'économie dirigée vers l'économie de marché.....	101

1. Période de la crise.....	101
2. Le rééchelonnement de la dette et le plan d'ajustement structurel (1994 -1998).....	105
3. Les principaux acquis des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel...107	
4. Les effets négatifs du PAS sur l'économie algérienne.....	113
Section 4 : Période d'ouverture sur l'économie de marché et retour à la croissance....	115
1. Les différents plans engagés.....	116
2. Impact socioéconomiques des différents plans.....	119
Conclusion.....	125
Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale.....	127
Introduction.....	127
Section 1 : Evolution des principales productions agricoles.....	128
1. Production végétale.....	129
2. La production animale.....	134
Section 2 : Industrie agroalimentaire, commerce agricole et sécurité alimentaire en Algérie.....	139
1. Le secteur agroalimentaire en Algérie.....	140
2. Les filières agroalimentaires.....	142
3. Commerce agricole et sécurité alimentaire.....	145
Section 3 : Tendances d'évolution de la croissance économique en Algérie.....	156
1. Evolution de la croissance globale en Algérie.....	157
2. Evolution de la croissance périodique.....	159
3. Evolution de la croissance sectorielle.....	162
4. Croissance économique et emplois du PIB.....	165
Section 4 : Poids de l'agriculture dans la croissance économique.....	167
1. Poids de l'agriculture dans l'emploi.....	167
2. Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée.....	171
3. Contribution de l'agriculture dans le PIB.....	175
4. Poids de l'agriculture dans les autres secteurs d'activité.....	177
5. Poids de l'agriculture dans les emplois finaux.....	179
6. Poids de l'agriculture dans la formation du capital.....	180

Conclusion.....	181
Conclusion générale.....	183
Bibliographie.....	190
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Annexes	
Table des matières	

Introduction générale

L'agriculture englobe plusieurs significations. Selon l'OCDE, elle est un secteur composé de ménages pratiquant des activités de culture, de pastoralisme, d'élevage, de pêche et d'aquaculture. Elle comprend également d'autres producteurs et individus cultivant et récoltant des ressources alimentaires en eau douce ou salée, élevant des arbres ou arbustes et récoltant des produits forestiers autres que du bois d'œuvre – ainsi que, notamment, des transformateurs, gestionnaires, vulgarisateurs, chercheurs et décideurs publics dont le travail porte sur les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et les fibres, mais aussi sur les relations entre ces divers éléments et les ressources naturelles. Cet ensemble systémique englobe également les procédés et les institutions, y compris les marchés, en rapport avec le secteur agricole [OCDE, 2007].

Dans tous les pays, l'agriculture est considérée comme un pilier de base de l'économie nationale et du développement social. Durant les trois dernières décennies, son rôle devient prépondérant dans divers secteurs économiques et dans la protection de l'environnement. Les cultures jouent un rôle important dans la survie des êtres humains depuis le début des civilisations. Elles sont requises pour la survie des humains parce qu'elles ramènent la matière brute qui servira à constituer les aliments, fabriquer les vêtements, et les aliments pour les animaux domestiques tout en ayant une grande valeur commerciale. En outre, promouvoir l'agriculture peut soutenir l'économie de divers pays en voie de développement, supportant les subsistances de larges proportions de leurs populations où l'agriculture de subsistance est un signe particulier de plusieurs de ces pays, particulièrement ceux qui ont souffert des ravages de la guerre et des caprices du climat. Selon Mellor, rares sont les pays où la croissance de l'activité économique n'a pas été précédée ou accompagnée par une croissance de l'économie agricole et rurale [Mellor, 2000].

Améliorer la productivité du secteur agricole contribue à la croissance économique. *Au cours de ces trente dernières années, la progression spectaculaire de la production alimentaire mondiale a conduit à une baisse générale des prix mondiaux des produits alimentaires, à une augmentation des apports caloriques et à une diminution du taux de sous-alimentation, ainsi qu'à une forte hausse des rendements de certains investissements clés en agriculture* [OCDE, 2007].

La littérature économique s'est récemment enrichie de contributions importantes en matière d'analyse des processus de croissance et de l'agriculture. Plusieurs auteurs ont traité la problématique de la contribution de l'agriculture dans la croissance économique en prenant des cas d'un nombre de pays. Nous pouvons citer MELLOR. J. W (1966), LAWRENCE. W (1965), KUZNETS. S (1964), KRUEGER. A. O, SCHIFF. M, VALDÉS A. (1998), MUNDLAK. Y, CAVALLO. D, DOMENECH. R (1989) avec le cas de l'Argentine, S. T. KATIRCIOGLU pour le cas du nord du Chypre, PETMEZAS S. D. (2006) pour le cas de la Grèce, YAO. S (2000) pour la Chine.... Ces auteurs ont montré l'existence d'un lien de causalité très significatif entre l'agriculture et la croissance économique et que dans un premier stade de développement économique, qui doit passer par une croissance économique, le recours à l'agriculture est impératif.

Les performances d'une économie ne peuvent se passer de l'agriculture. Cette dernière est en intime interaction avec l'économie en général et la croissance économique en particulier. Elle permet d'accumuler du capital — un des facteurs de la croissance économique — à travers la réduction des prix et des salaires permettant l'accumulation d'un surplus indispensable pour

la bonne santé des finances publiques et le niveau de l'activité économique. En outre, le commerce extérieur des produits agricoles permet de générer des devises qui seront affectées à d'autres utilisations telles que l'industrie.

Par ailleurs, l'agriculture peut contribuer à des transferts de surplus de la main d'œuvre du secteur agricole vers le secteur industriel et ainsi, fournir la main-d'œuvre nécessaire. D'un autre côté et selon la théorie du capital humain, la santé de l'individu, qui dépend entre autres de l'alimentation qui provient du secteur agricole, est un élément prépondérant dans l'augmentation de la productivité du travail.

En Algérie, la plupart des activités agricoles se situent dans le Nord du pays. Les cultures dominantes sont annuelles et surtout les grandes cultures telles que les céréales, les fourrages, les légumineuses alimentaires et la pomme de terre. Le secteur de l'agriculture a subi d'énormes restructurations et réformes à travers notamment les lois sur la restructuration du secteur agricole d'État, la transformation progressive de l'environnement technique et institutionnel, la réforme des prix et des subventions agricoles et l'encouragement des organisations professionnelles à se regrouper par filière de production et par zone de production. Mais en dépit de toutes ces réformes, la production agricole a été souvent en deçà des potentialités naturelles et humaines locales. La situation a peu évolué depuis l'indépendance et il n'y a eu qu'un léger mieux pour quelques filières agricoles dites émergentes et qui peut constituer pour l'avenir du pays des modèles de promotion de produits spécifiques, ayant une qualité, une origine et une réputation spécifiques.

Parmi ces filières, on note essentiellement les filières végétales typiquement nord-africaines et méditerranéennes comme la filière vinivicole (produisant des produits locaux de grande réputation comme les vins de cépage et les raisins de table de qualité), la filière oléicole (produisant une huile de qualité en Kabylie, ainsi que des olives de table), la filière des dattes (produisant des dattes de grande réputation comme les dattes « deglet nour »), la filière légumes primeurs (tomate, pomme de terre et ail...), la filière fruits (abricot, pomme, grenade, figue sèche...) et enfin les filières de cueillette de produits naturels comme les plantes aromatiques, condimentaires et médicinales (thym, coriandre, truffe blanche du désert, armoise blanche, jasmin, orange amère, géranium, sauge bleue, menthe...). On peut aussi compter les filières de production animale (produisant essentiellement de la viande ovine de qualité et de réputation comme la viande ovine « Ouled Djellal » de la steppe, ainsi que du miel de montagne).

L'Algérie a traversé durant les années 90 une période de tensions politico-économiques au cours de laquelle le secteur agricole ne figurait pas parmi les priorités. Cependant, à partir de 2000, différents plans de développement agricoles ont été mis en œuvre. Bénéficiant d'enveloppes financières considérables, ils ont pour objectif la création de toutes les conditions techniques, économiques, organisationnelles et sociales nécessaires pour faire jouer au secteur de l'agriculture un rôle plus dynamique dans la croissance et le développement économique et social de l'Algérie, afin d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire des populations et d'assurer la protection des ressources naturelles.

De nombreux travaux ont été menés dans ce sens à savoir : la mobilisation prioritaire des ressources hydriques, la réduction de l'enclavement par l'ouverture de pistes, le développement d'activités agroalimentaires par l'aide à la création de petites entreprises, l'appui à la création de coopératives, le développement de services sociaux de base et d'accès aux ressources.

Toutefois, la dépendance alimentaire des pays rentiers exportateurs d'énergie (pétrole et gaz naturel) est un fait frappant de l'histoire économique. Le recul du poids du secteur agricole dans l'économie laissant place au secteur en boom pourvoyeur de richesse constitue un trait commun des économies rentières. L'évolution historique de la structure économique algérienne illustre parfaitement cette situation.

En effet, l'Algérie, pays rentier tirant ses revenus essentiellement de l'exportation d'énergie était traditionnellement agro-exportateur et devient à partir des années 70, en grande partie, dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en produits alimentaires. Les deux chocs pétroliers ont eu un impact considérable sur l'économie algérienne, la présence de cette rente a fortement influencé l'évolution du secteur agricole ainsi que le comportement des pouvoirs publics vis-à-vis de ce dernier. Actuellement, le secteur agricole algérien évolue dans un environnement économique dominé par l'afflux de devise étrangère assuré par un secteur de l'énergie en pleine croissance, l'enjeu majeur pour l'agriculture est de surpasser les contraintes inhérentes au fonctionnement des économies rentières et de pouvoir tirer profit de cette situation d'excédent de capitaux pour amorcer une croissance à long terme.

1. Objectifs et Hypothèses de l'étude

L'objectif de ce travail est de proposer une analyse empirique de l'impact de l'agriculture sur la croissance économique. Étant donné cet objectif, il nous est tout d'abord apparu nécessaire d'insister sur les problèmes inhérents à la définition du concept de la croissance économique et le rôle joué par le secteur agricole dans la théorie économique en général et la théorie de la croissance en particulier.

L'importance de ce travail apparaît à travers le contexte actuel que vit l'Algérie, notamment en ce qui est de l'évolution du secteur des hydrocarbures qui constitue l'unique rente du pays faisant de l'économie algérienne une économie rentière dépendante des recettes d'exportations d'hydrocarbures dont les cours sont fluctuants. En outre, il est essentiel de définir un nouveau plan d'action en faveur d'autres secteurs hors hydrocarbures, notamment l'agriculture qui devra favoriser l'investissement dans des activités présentant une meilleure productivité et inciter à tirer parti des nouveaux débouchés qu'offrent les centres urbains, ainsi que les marchés régionaux et mondiaux. Parallèlement à l'amélioration de la productivité, le nouveau plan doit encourager le développement du secteur agroalimentaire et de l'économie rurale, afin que les bienfaits de l'agriculture puissent se concrétiser. Il doit par ailleurs aider les petits producteurs et les paysans sans terre à diversifier leurs activités extra-agricoles.

L'augmentation sans précédent de la facture alimentaire qui coûte à l'Algérie plusieurs milliards de dollars pèse très lourd sur la balance commerciale réduisant, ainsi ses ressources financières qu'elle aurait pu utiliser dans le financement d'autres projets d'investissement productifs. L'Algérie demeure dépendante des marchés internationaux. Elle est classée parmi les dix premiers pays les plus grands importateurs de céréales. Il en est de même pour d'autres produits agricoles tels que le lait en poudre, les huiles, le sucre et le café. Cette situation aurait été moins intenable si l'Algérie arrivait à exporter ce que ses terres produiraient afin d'équilibrer sa balance commerciale agricole. Mais seulement une quantité marginale de dattes, de vin et de quelques produits maraîchers a pu se frayer une petite place dans les marchés étrangers.

D'un autre côté, l'insécurité alimentaire qui est apparue durant la crise alimentaire de 2008 suite à la flambée des prix des produits alimentaires sur le marché international, a mis en

évidence la fragilité de l'agriculture algérienne. Une agriculture qui a du mal à nourrir une population par ses propres productions et qui se heurte à des problèmes d'ordre naturel et organisationnel. Plusieurs centaines de milliards de dollars ont été dépensés, notamment depuis 2000, sans pour autant atténuer la dépendance alimentaire vis-à-vis des marchés extérieurs.

Ainsi, la sécurité alimentaire relève de la souveraineté nationale. Il est impératif que l'ensemble des acteurs du secteur se mobilise de la façon la plus cohérente pour faire de l'agriculture un secteur central et stratégique de création de richesses en Algérie. Les nouvelles lois portant orientation agricole visent à asseoir les bases qui garantissent la sécurité alimentaire du pays, à renforcer la place de l'agriculture dans l'économie nationale et à assurer les conditions de développement agricole et rural permanent. Elles visent principalement le soutien, au plan de l'ancrage législatif, les objectifs de promotion et de modernisation de l'agriculture fixés dans la politique de développement agricole et d'accompagner les efforts d'adaptation nécessaires à l'exploitation durable des ressources naturelles en vue de tendre vers la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture du pays.

Par ailleurs, l'emploi sectoriel a connu d'importantes transformations suite à l'augmentation du taux de participation des femmes dans le travail, la modification de la structure par âge de la population et la structure de la demande de travail, mais aussi au phénomène de l'exode rural vers les villes. La montée en force du secteur tertiaire qui attire plus la main-d'œuvre est faite au détriment des deux secteurs agricole et industriel, vrais créateurs valeurs ajoutées.

En outre, depuis juin 1996, l'Algérie a engagé des négociations officielles pour son adhésion à l'OMC. Après plusieurs années de tergiversations et de palabres, l'Algérie reste l'un des rares pays à ne pas avoir adhéré à l'OMC. Dans la configuration politique actuelle, l'Algérie n'a vraisemblablement d'autre choix que d'adhérer à cette organisation. Cette adhésion ne se présente en réalité plus comme un choix fondamental, mais plutôt comme la dernière étape d'un long processus d'appauvrissement structurel du pays. Ainsi, l'Algérie doit renforcer sa compétitivité dans l'ensemble des secteurs d'activité afin de faire face à une concurrence accrue des firmes étrangères qui peuvent mettre en péril l'avenir des entreprises nationales en partant des fermes agricoles qui ont du mal à maîtriser les coûts de production.

Enfin, les hydrocarbures occupent depuis des décennies une place prépondérante dans le développement économique, mais aussi dans les relations géopolitiques internationales. L'Algérie, pays rentier, vit de son pétrole, mais il est établi que ce dernier est appelé à disparaître. Les réserves pétrolières économiquement récupérables sont estimées à 12,3 milliards de barils et, au rythme de la production actuelle, leur durée de vie serait de moins de 20 ans. Devant un tel constat, il est question pour l'Algérie de penser à la période d'après pétrole.

Étant données ces considérations, nous posons la question suivante : **quel est le poids qu'occupe l'agriculture dans l'économie en Algérie ?** Plus précisément il s'agit de nous interroger sur le degré de contribution de l'agriculture à la construction et à la stimulation de la croissance économique.

À la lumière de la question posée, nos hypothèses dans cette étude sont :

H1. L'agriculture joue un rôle prépondérant dans la formation du PIB ;

H2. La croissance du secteur agricole contribue à la croissance des secteurs de l'industrie et des services ;

2. Méthodologie de la recherche

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, nous avons jugé utile de recourir à des méthodes descriptive et analytique et cela dans l'objectif de cerner et définir quelques concepts relatifs à l'agriculture et à la croissance économique et montrer l'origine des transformations subies par l'Algérie dans la cadre des politiques économiques, mais aussi des politiques agricoles. Cette démarche nous conduit à une étude empirique afin d'illustrer les résultats des différentes mesures entreprises par les pouvoirs publics dans la consolidation de la croissance économique et faire de l'agriculture un secteur moteur de croissance depuis l'indépendance.

À cet effet, nous avons procédé à la collecte de données et d'informations à travers une recherche bibliographique constituée principalement d'ouvrages, d'études, rapports et publications de centres de recherche, articles, revues, thèses et mémoires ainsi que de principaux textes législatifs et réglementaires.

3. structure du mémoire

Notre travail se subdivise en quatre chapitres. On s'intéressera dans le premier chapitre, qui est divisé en quatre sections, à l'explication théorique de la croissance économique à savoir les différentes théories qui ont traité le phénomène de la croissance économique et qui ont essayé de l'expliquer et de comprendre sa nature ; passant par les modèles traditionnels de la croissance avec les diverses écoles selon Adam Smith, David Ricardo, Malthus, Karl Marx, Harrod et Domar, Solow... aux nouvelles théories de la croissance endogène présentées par Romer, Theodor Schultz, Gary Becker, Lucas, Barro, Grossman et Helpman, Aghion, Howitt... Le chapitre s'intéresse aussi aux sources de la croissance économique, mais aussi au rôle que peut jouer l'agriculture dans cette croissance.

Le deuxième chapitre, qui contient quatre sections, est consacré à la description de l'agriculture algérienne où nous allons présenter dans la première section la géographie et la démographie de l'Algérie, la deuxième section traite des réformes agraires qui s'étalent de de 1962 à 2000 où nous essaierons de présenter les différentes politiques adoptées dans le cadre de l'autogestion et des restructurations des années 1970 et 1980 tout en évoquant l'impact et les lacunes qu'ont connues. La troisième section est un complément de la deuxième. À travers cette section nous allons essayer de présenter les réformes agraires adoptées depuis les années 2000, à savoir : le programme national de développement agricole (PNDA) baptisé programme national de développement agricole et rural (PNDAR) et le renouveau agricole et rural (RAR). La quatrième section traite de l'état des lieux des facteurs de production où nous allons essayer de présenter la situation des différents moyens de production agricole tels que les ressources en sol, les ressources en eau, les intrants, la main-d'œuvre, le financement....

Le troisième chapitre qui se compose de quatre sections est consacré à la description et l'analyse de l'économie algérienne et son évolution depuis l'indépendance. La première section concerne la période allant de 1962 à 1979 qui est caractérisée par une économie planifiée et centralisée axée sur la rente pétrolière et l'investissement public. La deuxième section traite de

la période de restructuration des entreprises publiques et le début de la crise de l'économie algérienne qui s'étend de 1980 à 1989. La troisième section est consacrée à l'analyse de la période de passage à l'économie de marché dans le cadre du programme d'ajustement structurel imposé par les autorités financières internationales (FMI et Banque Mondiale). La quatrième section est consacrée à la description et l'analyse de la période d'ouverture sur l'économie de marché et le retour à la croissance et une certaine stabilisation macroéconomique.

Le quatrième chapitre qui est divisé en quatre sections est consacré à la détermination de la croissance agricole et son poids dans la croissance économique. Dans la première section, nous allons essayer de décrire l'évolution de la production des différentes cultures. Dans la deuxième section, on essaiera de présenter l'industrie agroalimentaire, le commerce agricole et la sécurité alimentaire en Algérie. La troisième section est consacrée à l'analyse de la tendance de l'évolution de la croissance économique en Algérie tandis que la quatrième section mesurera et la déterminera le poids du secteur de l'agriculture dans la croissance économique.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Introduction

De nos jours, les phénomènes économiques occupent des places prépondérantes. Le nombre, le rôle et l'importance des institutions, nationales et internationales, de nature économique, témoignent de la sensibilité et de l'étendue de ces phénomènes.

Les miracles économiques de l'après-Seconde Guerre mondiale ont stimulé les recherches des économistes à faire des études sur la croissance économique et sur les facteurs de la croissance. Cette dernière est perçue comme la voie sortie de crise par l'intensification du flux de richesses et la hausse du nombre d'emplois qu'elle génère. Elle est un phénomène qui se développe dans un contexte particulier qui fait intervenir des facteurs économiques, sociaux et politiques.

L'importance de la croissance économique en termes de création de richesses, de prospérité et d'amélioration des niveaux de vie a été et continue d'être l'une des préoccupations majeures de la science économique. Le nombre impressionnant d'études, d'articles et de livres publiés sur le sujet témoigne de cette importance. Les principales questions abordées par cette riche littérature sont liées à la vitesse de croissance et particulièrement aux déterminants de cette croissance. Différentes conceptions et plusieurs facteurs, complémentaires ou contradictoires, de la croissance ont été avancés par les économistes pour expliquer le phénomène de croissance.

Dans ce chapitre, nous allons focaliser notre attention sur l'analyse du rôle et de la place de l'agriculture dans la croissance économique d'un pays tout en évoquant les différentes théories de la croissance et les facteurs les déterminant.

Pour cela, nous organisons ce chapitre en quatre sections. La première section passe en revue sur la théorie de la croissance et sa mesure. Dans la deuxième section, nous présenterons les divers modèles de croissance, à savoir, les modèles traditionnels et les modèles de croissance endogène. Dans la troisième section, nous allons essayer de déterminer les facteurs ayant été sources de la croissance et, enfin, dans la quatrième section, nous essayerons de tisser un lien entre l'agriculture et la croissance économique pour illustrer le rôle de l'agriculture dans la croissance et dans l'économie en général.

Section I : Théorie de la croissance économique

L'étude de la théorie de la croissance permet de comprendre les mécanismes de formation et de l'évolution des richesses d'un pays à un instant donné et au cours du temps. Elle permet aussi de faire une comparaison entre deux dates éloignées, mais aussi entre deux ou plusieurs pays.

La réflexion économique sur la croissance date de la première révolution industrielle. Adam Smith dans *la Richesse des nations* pose les premières empreintes d'une théorie de la croissance. Pour lui, la croissance, qui prend sa source dans la division du travail, est illimitée.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Cette pensée a évolué avec les autres économistes classiques. La théorie de la croissance a repris avec vigueur depuis les Trente Glorieuses alors que l'entre-deux-guerres était caractérisé par une réflexion sur les cycles.

1. Définition et mesure de la croissance économique

Étymologiquement, le terme croissance vient du mot latin *crescere*, qui signifie croître ou encore grandir. Définir la croissance économique nécessite au préalable une détermination de la variable sur laquelle cette croissance est mesurée ainsi que la période sur laquelle on veut quantifier la valeur de cette variable. Trois auteurs de référence, dont les approches sont complémentaires, ont cherché à définir la notion de croissance économique.

1. Selon François Perroux, la croissance économique est « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension économique, souvent le PIB par habitant » [F. Perroux, 1969] ;
2. Pour Raymond Aron, la croissance économique est « une transformation qualitative dont les résultats sont mesurables » [R. Aron, 1963] ;
3. Enfin, pour Simon Kuznets, la croissance économique est « l'augmentation à long terme de la capacité d'offrir une diversité croissante de biens, cette capacité croissante étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle demande » [S. Kuznets, 1973].

Ainsi, la croissance économique est généralement définie comme l'augmentation soutenue, pendant une ou plusieurs périodes longues du produit global net en termes réels. L'explication de la croissance passe par l'étude des facteurs de production (K, L) et de l'efficacité de leur combinaison productive appréciée par la productivité. La combinaison productive dépend de la nature de la production (biens ou services) et de l'état de la technique. La proportion de chacun des facteurs de production est donc variable selon la production. Lorsqu'une production peut être obtenue en utilisant différentes combinaisons productives, le choix s'effectuera selon deux critères principaux : le coût relatif du capital et du travail et l'efficacité productive de la combinaison retenue appréciée par la productivité du travail qui en résulte.

Si les deux facteurs de production (K et L) sont utilisés dans des conditions normales, on obtient le PIB potentiel. La croissance potentielle est donc le niveau maximum de croissance économique sans que l'inflation ne s'accélère. Elle dépend de l'évolution de la quantité de facteurs de production disponibles dans l'économie. En principe, lorsque les quantités de travail et de capital augmentent, la croissance potentielle croît elle aussi. Cependant, il ne faut pas oublier que le progrès technique intervient dans cette croissance, mais comment l'intégrer. Mais la croissance effective peut être différente de la croissance potentielle, car elle dépend de plusieurs facteurs.

Par ailleurs, la croissance équilibrée ne doit pas être confondue avec la croissance stable. La croissance est équilibrée si l'augmentation de la production est compatible à long terme avec l'équilibre macroéconomique (épargne = investissement), et avec le plein-emploi. La croissance est stable s'il existe des mécanismes de retour à l'équilibre lorsque l'économie s'en éloigne

Pour rendre compte du changement de dimension d'une économie, on a très souvent recours à des agrégats permettant de mesurer l'évolution de l'ensemble des productions tels que le PIB (Produit Intérieur Brut) ou le PNB (Produit National Brut). Le PIB est un agrégat de la

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

comptabilité nationale qui mesure la somme des valeurs ajoutées (VA)¹ hors taxes réalisées par des agents économiques nationaux et étrangers implantés sur le territoire national pendant un an.

Quant au PNB, il peut être défini comme la valeur monétaire de l'ensemble des biens et services finaux produits par les facteurs de production nationaux pendant une période donnée. Le PNB prend seulement en considération la nationalité des détenteurs de facteurs de production contrairement au PIB qui ne considère que le lieu de leurs activités.

Les deux agrégats sont parfois utilisés, dans le langage courant, indifféremment du fait que les deux agrégats sont très proches l'un à l'autre. Mais, le cas n'est pas toujours vrai. En effet, le PIB et le PNB ne peuvent être proches que dans le cas où le pays verse autant qu'il reçoit du reste du monde (RDM). Si le pays verse au RDM plus qu'il ne reçoit (pays de forte immigration) son PIB sera inférieur à son PNB, tel est le cas des États-Unis et du Japon.

Pour calculer le PIB, différentes approches sont utilisées en fonction de l'analyse souhaitée. Kuznets est l'initiateur du PIB. Il l'a inventé en 1930 lors de la crise économique afin de permettre aux gouvernements de disposer d'instruments de mesure efficaces des économies dans l'objectif d'adopter les politiques économiques appropriées.

Ainsi, le PIB peut être calculé selon trois modes et qui aboutissent tous au même résultat. Chaque mode de calcul se base sur une optique de mesure de la richesse créée pendant une période déterminée.

La première méthode est la méthode de la valeur ajoutée (VA). Elle est une application directe de la définition susmentionnée du PIB. Le PIB dans ce cas n'est autre que la somme des valeurs ajoutées :

$$PIB = \sum VA$$

Faire la somme des valeurs ajoutées, c'est ajouter la production réellement réalisée par tous les agents économiques. Cela permet donc de connaître la production totale réalisée dans l'année. Cependant, les valeurs ajoutées sont évaluées aux prix de base, c'est-à-dire sans les impôts sur les produits dont, notamment, la TVA. Les valeurs ajoutées étant calculées hors taxes, il faut ajouter les impôts sur les produits pour avoir le PIB « au prix du marché » (prix proposé aux consommateurs). On soustrait le montant des subventions, car elles constituent une aide de l'État. Ce ne sont donc pas des richesses créées par les agents. Dans ce cas le PIB peut être formulé comme suit :

PIB = Somme des valeurs ajoutées brutes + Impôts sur les produits (TVA + droits de douane) – Subventions sur les produits

L'avantage de cette méthode réside dans l'évitement de compter plusieurs fois les produits intermédiaires.

¹ La *valeur ajoutée* d'un bien représente la richesse créée par un agent économique. Elle correspond à la différence entre la valeur du bien ou du service et la valeur des biens intermédiaires (inputs matériels) qui ont été nécessaires pour le réaliser.

La valeur ajoutée (VA) = valeurs des biens et services produits – valeurs des consommations intermédiaires

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

La deuxième méthode de calcul se base sur l'optique dépense. Le PIB mesure le revenu d'une année, mais ce revenu va aussi être dépensé. Or, au niveau du pays dans son ensemble, la dépense va être égale au revenu. On peut donc mesurer le PIB indirectement en mesurant les dépenses. Une autre façon de présenter la même idée consiste à dire qu'on va mesurer la richesse au moment où elle va être utilisée.

Dans les deux cas, on peut dire que le PIB va être égal à la somme des dépenses ou des utilisations. On dit que le PIB est égal à la somme des *demandes finales*.

$$PIB = \Sigma \text{ Demandes finales}^2$$

La troisième méthode est la méthode des revenus. Puisque la richesse produite dans un pays est censée être répartie, on peut donc calculer le PIB en sommant les revenus des facteurs de production³ (salaires, revenus du capital...), par conséquent le PIB sera égal à la somme des revenus des facteurs de production.

$$PIB = \Sigma \text{ revenus des facteurs}$$

Par ailleurs, dans l'objectif d'analyser un peu plus le PIB, il est utile de le comparer dans le temps (pendant une période de plus d'une année) afin de pouvoir mesurer la croissance économique, mais aussi dans l'espace (par rapport aux autres pays) pour avoir une idée sur les disparités entre les pays ou encore entre les régions.

L'analyse du PIB dans le temps permet de remédier au problème qui peut apparaître en utilisant le PIB nominal, tel qu'il a été défini précédemment, est qu'on ignore si l'augmentation du PIB est due à une augmentation de la production ou à une augmentation des prix. Il faut donc, au préalable, neutraliser l'effet du prix en faisant recours au calcul du PIB réel.

Le PIB en valeur, résultat d'un effet quantitatif (PIB en volume) et d'un effet prix (accroissement du niveau général des prix) pouvant aussi bien masquer une stagnation qu'un recul de la production en période d'inflation, les économistes préfèrent utiliser le terme de PIB en volume comme indicateur de la croissance. Le taux de croissance se définit alors comme la variation relative du PIB en volume d'une année sur l'autre⁴.

Pour éviter le problème dû à l'augmentation des prix, la croissance est calculée en monnaie constante (hors inflation), le P.I.B. étant corrigé de l'augmentation de l'indice des prix. Ceci permet de calculer une croissance en volume.

² Σ Demandes finales (DF) est la somme des consommations finales (CF), des investissements (I), des dépenses publiques (G), variation des stocks (ΔS), et des exportations auxquelles sont soustraites les importations.
 $\Sigma DF = CF + I + G + \Delta S + X - M$

³ Les revenus du travail est la somme des rémunérations des salariés versées par les unités résidentes et les revenus du capital sont des excédents bruts d'exploitation des unités résidentes auxquels on ajoutera les impôts liés à la production et on soustraira les subventions d'exploitation (revenus nets de l'Etat liés à la production).

⁴ Calcul du taux de croissance : $\frac{PIB_t - PIB_{t-1}}{PIB_{t-1}} \times 100$

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Le PIB réel, également appelé PIB en volume ou encore PIB à prix constant, peut être défini comme étant la production de biens et services valorisée aux prix de l'année de base.

En effet, en choisissant une année de base et on utilisant les prix de cette année pour les appliquer aux quantités produites pendant les autres années on obtient le PIB réel de chaque année au prix de l'année de base.

Toutefois, on ne parle que de croissance sans précision et sans évoquer le terme « réel », mais il faut entendre par là une croissance réelle.

Quant à l'analyse du PIB dans l'espace, elle consiste à essayer de le comparer d'un pays à un autre, du fait qu'on fait face aux problèmes des prix qui diffèrent et varient dans les différents pays ce qui rend cette comparaison plus ou moins difficile si on utilise le PIB nominal.

En effet, comparer les PIB entre les pays de l'Union Européenne (UE) est très simple du fait que tous ces pays utilisent une monnaie unique, mais cette comparaison est très difficile, voire impossible avec des pays qui utilisent une monnaie autre que l'Euro.

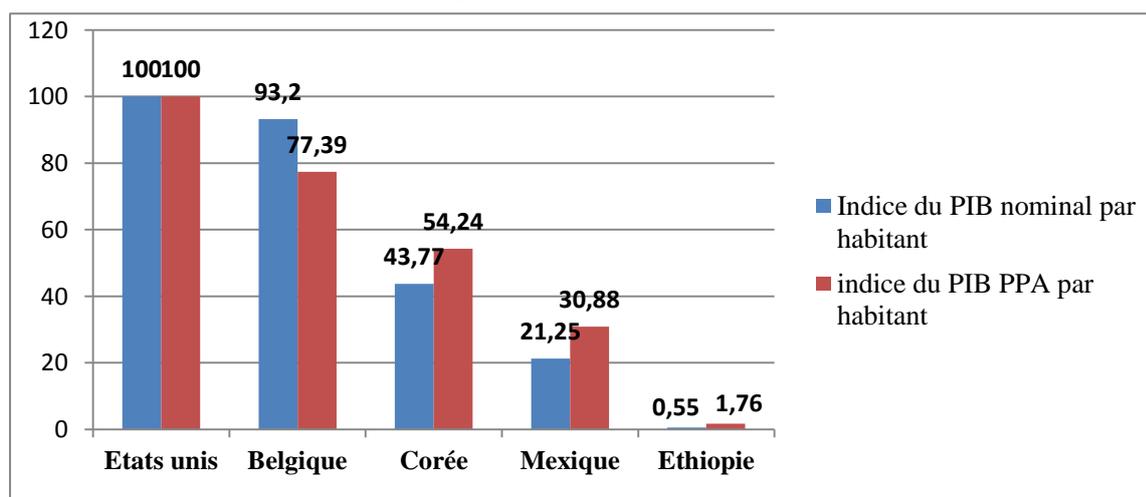
Faire recours à la conversion de la valeur des PIB dans différentes monnaies en unité commune n'est pas toujours fiable du fait que les taux de changes fluctuent, par conséquent, les comparaisons ne peuvent être que faussées.

Pour cette raison, on fait recours à une méthode qui consiste à utiliser une même série de prix dans le calcul de tous les PIB à partir de moyennes internationales de prix.

Cette méthode est basée sur un calcul du taux de change d'une monnaie fictive respectant un principe appelé *parité des pouvoirs d'achat (PPA)*. Le taux de change de cette monnaie fictive est tel qu'elle permette d'acheter la même quantité de biens dans tous les pays. On parle de dollar PPA, Euro PPA ou encore de Dinar PPA.

La figure suivante illustre parfaitement l'effet des prix sur la valeur du PIB.

Figure I.1 : PIB PPA et nominal par habitant rapportés à celui des États-Unis (2007)⁵



Source: FMI, World Economic Outlook database, 2008

⁵ Pour le Mexique et l'Ethiopie, les données reposent sur une estimation basée sur les données de 2006.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

On constate d'après la figure 1 que la Corée, le Mexique et l'Éthiopie ont un PIB PPA par habitant (rapporté au PIB PPA et nominal des États-Unis) supérieur au PIB nominal par habitant contrairement à la Belgique qui présente un PIB PPA par habitant largement inférieur à son PIB nominal. Ces différences viennent des prix des produits qui sont chers en Belgique (effet de l'inflation).

Toutefois, le PIB présente des lacunes en termes de calcul puisqu'il ne prend pas en considération dans sa comptabilité quelques éléments importants à savoir :

- Les services gratuits à l'intérieur des ménages ;
- l'économie informelle ;
- la valeur exacte de la consommation de services collectifs ;
- Le PIB ne tient pas compte de l'augmentation du temps de loisir et la diminution du temps de travail. À PIB par habitant égal, le bien-être sera pourtant supérieur dans un pays dont les habitants disposent de plus de temps libre ;
- Les méthodes utilisées par les différents pays ne sont pas les mêmes rendant délicates les comparaisons internationales ;
- le PIB ne prend pas en compte les phénomènes de pollution et de destruction du patrimoine naturel (croissance zéro) ;
- Le PIB ne tient pas compte de l'utilisation des ressources naturelles qui peuvent pourtant s'épuiser. (mines, forêts, biodiversité, etc.) ;
- Le PIB est une moyenne, et, comme toute moyenne, il présente des lacunes en termes de fiabilité de son interprétation (inégalités des revenus).

Par ailleurs, les signaux que le PIB envoie ne permettent pas de prévenir les crises et d'orienter les politiques économiques vers plus de bien-être.

2. Croissance et développement

La croissance économique n'est pas le développement. En effet, la croissance n'est qu'un des facteurs de développement. La croissance est un processus quantitatif, tandis que le développement économique est plutôt un phénomène qualitatif. D'une façon générale, le développement correspond à une évolution durable des mentalités et des structures.

Le développement exige l'accroissement de la production et une meilleure répartition des revenus. Il s'opère par la modification des structures économiques, sociales et mentales. Par conséquent, une croissance du PIB n'engendre pas systématiquement une amélioration du niveau de vie de la population, en particulier, si la croissance du PIB ne suit pas la croissance démographique. Plusieurs pays ont des PIB élevés, mais sont peu développés.

Les économistes essaient de faire la distinction entre la croissance et le développement économique, en soulignant que le développement économique est une catégorie économique plus large que la croissance économique⁶.

Certes, croissance et développement sont deux notions dépendantes et la croissance mène au développement qui favorise la croissance. Mais une croissance déséquilibrée, ou dont les gains sont mal répartis, ne conduit pas au développement. La croissance est une condition nécessaire, mais non suffisante pour le développement : toute croissance n'est pas profitable.

⁶ Cette distinction a été faite, en autres, dans l'ouvrage : F. Perroux, L'économie du XX^{ème} siècle, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1961 r. ou dans un autre : François Perroux, Œuvres complètes, 6 tomes, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993 r.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Afin de remédier aux illusions dans l'interprétation de la croissance économique et aux lacunes du PIB et ne pas réduire la mesure du développement à la seule mesure du PIB, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) calcul depuis 1990 d'autres indicateurs qui permettent de mieux apprécier le bien-être de l'individu.

L'indice du développement humain (IDH) est un indice qui dépend, autre que du PIB par habitant, de deux autres indicateurs : la longévité, mesurée par l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation, mesuré à partir du taux d'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation. Chaque indicateur a une valeur, fixée par le PNUD, comprise entre 0 et 1, la valeur de l'IDH est la moyenne géométrique⁷ pondérée des trois indicateurs.

L'IDH est un indicateur simple à interpréter. Toutefois, il présente des lacunes en particulier en ce qui concerne sa mesure, mal appréciée, du niveau de vie des populations pauvres, mais surtout des inégalités. À cet effet, et afin de corriger ces insuffisances, le PNUD a publié depuis 2010 de nouveaux indicateurs permettant de mieux apprécier le développement humain.

L'indicateur de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) est appliqué sur 134 pays. Il prend en compte les inégalités dans la distribution de la santé, de l'éducation et du revenu ; plus l'IDHI est bas (et plus sa différence avec l'IDH est grande), plus l'inégalité est forte.

L'Indice d'inégalité de genre (IIG) est utilisé pour la mesure des inégalités entre les femmes et les hommes, il prend en compte divers indicateurs comme le taux de mortalité maternelle, le taux de fertilité chez les adolescentes, la proportion de sièges parlementaires détenus par les femmes et les hommes...

L'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) est introduit depuis 1997, il tient compte des conditions de vie en mesurant le niveau de développement des plus pauvres (plus l'IPH est élevé, plus le pays est pauvre). Il reprend en compte les deux éléments de l'IDH : espérance de vie et éducation (pourcentage d'adultes analphabètes).

Au-delà de ces deux indicateurs, l'IPH intègre des indicateurs sur les conditions de vie: pourcentage de la population n'ayant pas accès à des services publics essentiels (santé et eau potable) et le niveau de malnutrition (mesuré par la part d'enfants de moins de 5 ans qui en sont victimes).

L'indice de Bien-être Economique (IBEE) est un nouvel indicateur qui est une moyenne de quatre indicateurs portant sur les flux de consommation, les stocks de richesses (économiques, humaines, environnementales), les inégalités et la pauvreté, et l'insécurité économique (risques liés au chômage, à la maladie, à la vieillesse et à ceux des familles monoparentales).

Le PIB vert ou l'Indice de progrès véritable est un indicateur qui mesure les richesses d'une économie en soustrayant les effets négatifs pour le bien être (pollution, inégalités...) et en ajoutant tout ce qui participe au bien être (travail domestique, travail bénévole). Pour cela, il faudrait attribuer une valeur monétaire à tous ces indicateurs ce qui paraît difficilement faisable.

Il convient, toutefois, de faire distinction entre croissance et expansion et entre croissance et progrès.

⁷ La moyenne géométrique est la racine énième du produit de plusieurs variables

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

En effet, la croissance se distingue essentiellement de l'expansion en termes de durée. Alors que la notion de croissance se rapporte à des phénomènes se situant sur les moyens et longs termes, tandis que l'expansion désigne également une hausse de la production, mais dans une vision à court terme et qui peut se réaliser sans changement de structures. Les phases d'expansion peuvent être entrecoupées de périodes de stagnation ou de récession. Lorsqu'on passe à une analyse de longue période, on étudie la **croissance**. C'est de la croissance dont dépendent les revenus distribués dans la société, le niveau de la consommation, de l'investissement, de l'emploi.

Quant au progrès, il se définit généralement comme étant un état jugé meilleur par rapport au passé. La notion de progrès économique se définit à la fois par l'idée de croissance (accroissement quantitatif des richesses) et par une meilleure efficacité (productivité, progrès technique, meilleure organisation de la production...).

On distingue généralement la *croissance extensive* de la *croissance intensive*. La croissance extensive correspond à une augmentation des quantités de facteurs de production (culture de nouvelles terres, ouverture de nouvelles usines), tandis que la croissance intensive, désigne l'augmentation, par des gains de productivité, de la production à volume de facteurs de production identiques, notamment sans création d'emplois supplémentaires.

Plusieurs modèles de croissance ont été proposés dans ce sens, à savoir, des modèles traditionnels et des modèles de croissance endogène. La section suivante traitera les différents modèles de croissance adaptés par les différents économistes selon des écoles divergentes.

Section 2 : Les modèles de la croissance économique

Un des principaux objectifs de la macro-économie est d'expliquer l'origine de la croissance et les différences entre pays. Plusieurs théories ont donc été proposées pour tenter de révéler les mécanismes fondamentaux de la croissance. Les théories néo-classiques ont été les premières à proposer des explications satisfaisantes. La théorie proposée par Robert Solow dans les années 1950 a ainsi connu une grande diffusion. Parmi les théories plus récentes celles de la croissance endogène occupent sans doute une place centrale.

Ces théories ont été pensées afin de corriger les imperfections de la théorie de Solow. Elles accordent notamment une importance fondamentale à la connaissance et ont de nombreuses implications en matière de politique économique, notamment de Recherche et développement (R&D). Tout au long de cette section, nous allons essayer de présenter les différentes visions de la croissance économique, mais d'une manière non exhaustive.

1. Les modèles traditionnels de la croissance

Les théories traditionnelles de la croissance postulaient un modèle exogène de la croissance (déterminants extérieurs à la sphère économique). Ces théories de la croissance étaient centrées sur la question de l'équilibre de la croissance.

Chez les classiques, la dynamique de la croissance est expliquée par l'accumulation du capital. Dans cette dynamique, le taux de profit joue un rôle de première place.

A. Smith, auteur de la *Richesse des nations* peut être considéré comme le précurseur de nombreux domaines. C'est essentiellement de l'observation d'une manufacture d'épingles qu'il

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

va bâtir sa théorie de la division du travail. Adam Smith considère que la croissance est limitée et elle provient de la division du travail. En effet, l'efficacité du travail est assurée par la division du travail et l'échange. Ce dernier assure l'équilibre de l'offre et de la demande en permanence grâce au marché qui agit comme « une main invisible ». Il suggère trois propositions :

La division du travail permet une augmentation de la productivité du travail par l'accroissement de l'habileté de chaque ouvrier, disparition des pertes de temps qui accompagnaient le passage d'une opération à une autre et l'invention de machines qui facilitent et abrègent le travail et qui permettent à un seul homme de fournir le travail de plusieurs. La division du travail est la conséquence de l'échange : tendance naturelle à l'échange pour se procurer ce qu'on n'a pas en produisant en excès ce qu'on sait bien produire, puis, la division du travail est limitée par la taille du marché.

Toutefois, la négligence de la dimension sociale qui est attachée à l'organisation particulière du travail était source d'une rude critique de la thèse de Smith.

David Ricardo considère que la répartition de revenu entre les trois grandes classes de la société conditionne le déroulement du processus de *croissance* économique. Les travailleurs perçoivent les salaires, les propriétaires fonciers, la rente, les capitalistes, les profits et l'intérêt. D'après lui le maintien du taux de profit est fondamental pour assurer la pérennité de la croissance économique⁸, autrement-dit, le réinvestissement productif du surplus est à l'origine de la croissance.

En effet, pour Ricardo, l'augmentation de la production agricole est un impératif, elle doit suivre l'augmentation de la population. Seulement, les nouvelles terres mises en culture sont soumises aux rendements décroissants, ce qui implique une augmentation des prix des produits alimentaires à cause de l'augmentation des coûts de production. Pour cela, les industriels doivent augmenter les salaires, ce qui réduit leurs profits et par la suite le volume des investissements, bloquant ainsi la croissance. Le libre-échange peut faire pression à la baisse sur les salaires, permettant de rétablir les profits. Mais c'est une solution de court terme. À long terme, l'état stationnaire est inévitable.

Malthus considère lui aussi que la croissance provient du réinvestissement productif du surplus. Mais la croissance de la terre et donc des subsistances ne suit pas la croissance démographique. La première augmente à un rythme arithmétique pendant que la deuxième augmente à un rythme géométrique. L'insuffisance de la production entraînera de graves crises telles que la famine. Malthus repose son modèle sur trois propositions :

- . La quantité de biens nécessaires à la vie du travailleur est le déterminant de la croissance de la population, mais elle n'est possible que si le salaire excède le niveau de subsistance.
- . L'augmentation de la production agricole implique des coûts croissants, elle entraîne une hausse du prix du blé et une baisse, à la fois, du salaire en blé et du taux de profit
- . Le taux d'accumulation du capital et le taux de croissance de la population diminuent parallèlement jusqu'à ce que l'économie atteigne un équilibre stationnaire.

Quant à Karl Marx, il va reprendre à son tour la vision pessimiste des premiers classiques en l'analysant de façon différente et en lui donnant une autre dimension. Il considère, tout

⁸ David Ricardo, Principes de l'économie politique et de l'impôt, CALMANN-LEVY, France 1970

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

comme les classiques, que la croissance émane de l'accumulation du capital. La recherche acharnée, par les capitalistes, des profits a une portée sur la substitution du capital au travail. Le chômage s'amplifie baissant ainsi les salaires, ce qui affaiblit la consommation des ouvriers et ouvre une crise des débouchés. Les taux de profits baisseront et réduiront progressivement l'accumulation du capital et par conséquent la croissance.

Au-delà de ce pessimisme, il y a lieu de souligner que, sur certaines questions, les classiques ont opéré des avancés tout à fait intéressantes. En effet, pour contrecarrer la fatalité de l'état stationnaire, on trouve, chez les classiques, un certain nombre d'intuitions qui représente des idées précurseurs des théories modernes de la croissance. On cite à ce titre : le rôle du progrès technique dans l'exploitation des terres de fertilité décroissante, la division du travail qui représente une source importante de gains de productivité et l'ouverture à l'échange international et l'application du principe de l'avantage comparatif.

L'apport des classiques dans ce domaine ne constitue pas en lui-même une théorie de la croissance. Il s'agit, en fait, d'un ensemble d'idées rentrant dans un cadre plus général qui touche à l'analyse de l'activité économique dans son ensemble, notamment à travers l'explication de l'évolution des grands agrégats tels que la valeur, la division du travail, le commerce extérieur...etc. Mais si intéressant soit cet apport, il ne constitue en aucun cas un guide pour l'action économique de tous les jours.

John Maynard Keynes (1883- 1946) quant à lui, il insiste sur le rôle de l'État qui, par les investissements publics, par le Budget, par le marché monétaire et les crédits, peut relancer l'économie en jouant sur la demande et favoriser la croissance [B. Bonin, 1984].

L'analyse keynésienne prend son point de départ dans les conclusions de Keynes qui, selon lui, le fonctionnement spontané de l'économie de marché débouche presque inévitablement sur le chômage. Les raisons, étant, d'un côté, la rigidité nominale qui bloque l'ajustement des prix et des salaires, et d'un autre côté, le manque de coordination entre les agents économiques empêche, par le biais de la demande effective, d'atteindre le plein emploi.

Il faut signaler, à ce titre, que les conclusions de Keynes concernant le court terme, dont le postulat principal est la fixité des capacités de production.

L'approche des keynésiens se résume essentiellement à celle de Harrod et Domar. Quoique les démarches des deux auteurs soient distinctes sur plusieurs points, leurs conclusions, par contre, se joignent à plus d'un titre.

Avec Harrod et Domar, l'analyse du fonctionnement d'une économie de marché est placée dans une perspective dynamique de long terme. Pour ces deux auteurs l'économie du marché a tendance à aller vers un déséquilibre stable de sous-emploi. Domar désigne les conditions qui permettent d'atteindre une croissance équilibrée et voit dans l'investissement (I) un double effet [Domar, 1946] :

$$\frac{dI}{1-c} = \frac{d}{s}, \text{ car } c + s = 1 \text{ d'où } 1-c = s^9$$

⁹ « c » est la propension marginale à consommer et s et la propension marginale à épargner

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

- I est un élément de la demande effective. I provoque un effet multiplicateur sur la demande (**effet revenu**).

- I est une offre, à long terme, car l'investissement permet d'augmenter la capacité de production et donc le volume de l'offre (**effet de capacité**). Les capacités de production sont accrues de façon proportionnelle au niveau de l'investissement si l'on suppose le **coefficient de capital** ($v = K/Y$)¹⁰ constant, c'est à dire que les facteurs de production ne sont pas substituables.

Il y a donc une dissymétrie : du côté de l'offre, c'est le montant absolu de **I** qui détermine la croissance, alors que du côté de la demande c'est la variation de **I**. «Ainsi, si l'on investit assez aujourd'hui pour ajuster la demande à la capacité de production, il faudra investir encore plus demain du fait de l'accroissement de capacité engendrée par l'investissement » (Domar). L'équilibre de la croissance est toujours dynamique.

Pour que la croissance soit équilibrée, il faut que l'investissement, et par conséquent le capital et la production, augmentent à un taux constant égal à s/v . C'est le taux de croissance garanti **gw** (taux de croissance qui assure l'équilibre sur le marché des biens). La croissance a pour origine le rapport entre le taux d'épargne et le coefficient de capital, s/v .

Harrod quant à lui évoque la possibilité du maintien du plein emploi et la croissance qui est par nature instable. La croissance effective **g** a peu de chance de correspondre au taux de croissance équilibré, car les variables **s**, **v** et **I** sont indépendantes : en effet, seuls les entrepreneurs peuvent prendre les décisions d'investissement, puis, le taux d'épargne est déterminé par le revenu de l'argent, et enfin, le coefficient de capital est fixe. Par conséquent, il y a de fortes chances pour que la croissance de l'offre ne soit pas égale à la croissance de la demande, d'autant plus que le déséquilibre est cumulatif. Il n'existe pas de mécanisme qui permette d'aller vers la croissance équilibrée.

Harrod affirme que si la croissance est équilibrée, elle ne peut être qu'un fait du hasard. La croissance se fait sur le **fil du rasoir**. Le taux de croissance naturel¹¹ (**gn**), qui représente le taux de croissance de la population active, doit être égal au taux de croissance garanti¹² afin que la croissance soit équilibrée et sans chômage. Autrement dit :

$$gn = gw = \frac{s}{v}$$

Puisque **s**, **v** et **gn** sont des variables indépendantes, il n'y a pas de raison pour que l'égalité soit vérifiée, donc, au fond des choses, la croissance est instable et peut s'accompagner d'un chômage de masse. L'équilibre n'est qu'une exception.

¹⁰ **v** est le coefficient du capital, **K** désigne le capital et **Y** désigne la production.

¹¹ Taux de croissance naturel est le taux de croissance assurant le plein emploi. Il dépend de deux facteurs exogènes: le taux de croissance de la population active (résulte de forces démographiques) et la croissance de la productivité (dépend du progrès technique). Ces deux facteurs étant exogènes : aucun mécanisme n'influe sur la croissance pour qu'elle assure le plein emploi.

¹² Taux de croissance garanti est le taux assurant l'équilibre entre épargne et investissement. Le niveau d'investissement, qui résulte des anticipations en termes de débouchés des entrepreneurs, n'a qu'une faible probabilité de correspondre au niveau d'épargne qui dépend lui des revenus. Il y a peu de chances que le taux de croissance garanti soit égal au taux de croissance effectif.

Héritier des classiques, Robert Merton Solow, prix Nobel en 1987, va être le théoricien néoclassique de la croissance. En 1956, il publie un article: *Contribution to the theory of Economic Growth*. Il va définir les déterminants de la croissance et leur poids relatifs. Il s'appuie pour cela sur deux équations, une équation de production et une équation de dynamique du capital par tête. La production ne dépend que de deux facteurs, le travail et le capital. La dynamique du capital par tête est fonction des investissements (considérés comme égaux à l'épargne), de la croissance de la population et de la dépréciation du capital. La combinaison de ces deux équations mène à l'état d'équilibre du capital par tête, le modèle de Solow va à l'encontre de la thèse de Domar. Il montre que l'accumulation du capital seul ne peut être le moteur de la croissance. Il fait apparaître le progrès technique comme le vrai moteur. La force qui est derrière ce résultat est les rendements décroissants.

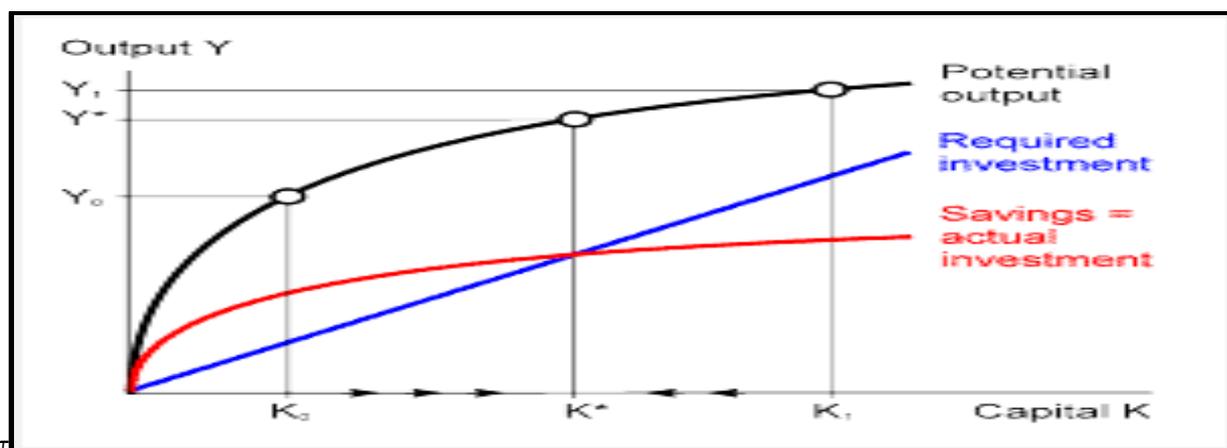
En effet, pour lui, le fait d'augmenter le nombre de machine par ouvrier (k chez Solow) ne peut continuellement augmenter la production par ouvrier (y), car les machines ajoutées contribuent de plus en plus faiblement à la production.

$$Y = F(K, L)$$
$$y = f(k)$$
$$\dot{k} = sy - (n + \delta)k$$

Avec Y la production, K le capital, L le travail, k le capital par tête, y la production par tête, f une fonction croissante concave, s le taux d'épargne, n la croissance de la population, δ la dépréciation du capital, ces trois derniers facteurs étant supposés exogènes. L'état d'équilibre est donné pour $\dot{k} = 0$.

On aboutit finalement à un taux de croissance du capital par tête nul à long terme. La croissance n'est positive que lors de la période transitoire d'accumulation du capital. Hors empiriquement on observe une croissance à long terme du capital par tête. Qui plus est on devrait observer une convergence des différents pays, ce qui ne semble pas être le cas puisque les écarts de richesse ont eu tendance à rester stable, voire à se creuser.

Figure I.2 : Dynamique du modèle de Solow



Source: Solow Robert [1956], « A contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*.

Par la suite, Solow propose un deuxième modèle qui prend en compte le progrès technique. Afin de surmonter ces contradictions, Robert Solow affine son modèle en introduisant

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

le progrès technique au moyen d'un facteur d'efficacité du travail A . La fonction de production devient alors $Y = F(K, AL)$. On suppose de plus que A croît avec un taux g constant et exogène.

Les nouvelles variables intensives à considérer est cette fois $\tilde{k} = \frac{K}{AL}$ $\tilde{y} = \frac{Y}{AL}$. Les équations deviennent alors :

$$\begin{aligned} Y &= F(K, AL) \\ \tilde{y} &= f(\tilde{k}) \\ \dot{\tilde{k}} &= s\tilde{y} - (n + \delta + g)\tilde{k} \end{aligned}$$

La procédure à suivre est de même que la précédente, avec \tilde{k} au lieu de k . La différence fondamentale que désormais \tilde{k} tend vers une valeur d'équilibre, mais comme cette variable intensive incorpore à son dénominateur A qui est croissant, le capital par tête est croissant à long terme. Solow peut donc ainsi expliquer l'origine de la croissance à long terme observée. Le modèle de Solow s'appuie sur les propriétés suivantes :

- Le taux de croissance de l'économie est égal à la somme du taux de croissance de la population active et de la productivité du travail ;
- L'intensité capitaliste et la productivité du travail croissent au taux μ ;
- L'équilibre est stable et le retour à l'équilibre est spontané en cas de déviation initiale ou transitoire.

Ce qu'il faut comprendre dans la théorie de Solow c'est que peu importe les comportements d'épargne des agents, à très long terme la croissance est seulement déterminée par le progrès technique exogène et la démographie, car ce sont ces deux facteurs qui permettent à très long terme de passer d'un niveau d'équilibre à un autre sans stagner. Le taux d'épargne et le taux d'investissement n'ont qu'un rôle minime dans la croissance, car ils conditionnent juste la vitesse à laquelle on va atteindre le point de saturation de capital. Le sentier de la croissance est fixé par la démographie et le progrès techniques qui sont eux-mêmes définis hors de l'économie.

Néanmoins, ce modèle s'avère encore une fois imparfait. D'une part le progrès technique, « manne tombée du ciel », y est donné comme exogène, ce qui est peu satisfaisant, d'autre part il n'explique pas les différences technologiques entre pays.

2. La croissance endogène

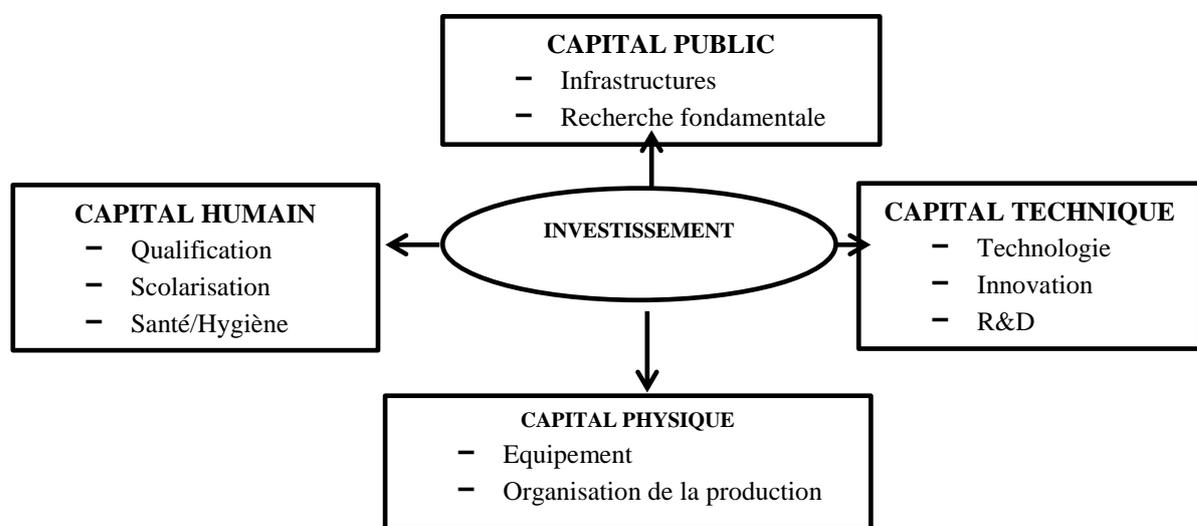
Au cœur de la crise économique des années 1980, les études sur la croissance reprennent à cause de la crise d'abord et parce que les économistes se heurtent à deux problèmes. Le premier est que le progrès technique ne peut être un simple résidu et son érogénéité n'est pas un fait évident. Le deuxième est que, avec des rendements décroissants, le maintien d'un taux de croissance positif à long terme n'est pas possible du fait qu'au fur et à mesure que les facteurs de production s'accroissent, leurs efficacités diminuent.

Une nouvelle analyse est née et s'opposa aux analyses précédentes qui supposent que le rendement du capital est décroissant. En effet, cette nouvelle théorie proclame que le rendement du facteur capital est constant du fait que le capital génère des externalités positives sur les autres

agents économiques sans aucune transaction sur le marché¹³. Ces études ont donné naissance à un ensemble de théories appelées *nouvelles théories de la croissance* ou théorie de la *croissance endogène*, donnant, ainsi, un nouvel éclairage sur l'origine et le rôle du progrès technique dans la croissance, différent du modèle de Solow. Le modèle de croissance endogène permet d'échapper à la loi des rendements décroissants grâce aux externalités positives du progrès techniques.

Pour les partisans de la théorie de la croissance endogène, la croissance est assimilée à un phénomène autoentretenu grâce à l'accumulation de quatre facteurs principaux, à savoir : le capital physique, le capital humain, le capital public et la technologie. Le choix économique détermine le rythme d'accumulation de ces variables.

Figure I.3 : facteur de la croissance endogène



Source : Guellec D. et P.Ralle : Les nouvelles théories de la croissance, Repères, La Découverte, Paris, 1995

2.1 Le capital physique

Le capital physique représente l'équipement investi par l'entreprise à fin de production de biens et de services. En investissant dans de nouveaux équipements, une firme se donne les moyens d'accroître non seulement sa propre production, mais aussi celle des autres firmes par effet d'externalité. [Romer, 1986]

En effet, l'apprentissage par la pratique (l'amélioration des équipements en place, les travaux d'ingénierie, l'augmentation de la compétence des travailleurs...etc) découle de l'investissement dans de nouvelles technologies. Or, ce savoir ne peut être approprié par la firme qui le produit. Il se diffuse inévitablement aux autres firmes. L'investissement a un double effet : il agit directement sur la croissance et indirectement sur le progrès technique.

¹³ C'est notamment le cas lorsqu'une entreprise procède à des investissements en recherche et développement. Ceux-ci ont un double effet : d'une part, ils sont à l'origine de biens et de procédés nouveaux ; d'autre part, ils sont pourvoyeurs d'idées qui servent à d'autres innovations.

2.2 La technologie

Cette théorie repose sur l'analyse des conditions économiques qui favorisent le changement technique. Chaque changement technique provient d'une idée mise en forme et testée. Cependant, entre l'émergence d'une idée nouvelle et sa mise en œuvre concrète, il peut y avoir un très long chemin (test, essais-erreurs...) qui nécessite le concours de plusieurs personnes.

Le propre des idées qui provoquent des changements techniques donnent naissance à des rendements croissants (les exemplaires suivants coûtent beaucoup moins chers), voire fortement croissants (duplication d'un logiciel). Si bien que pour celui qui s'est efforcé de transformer l'idée en produit, le risque existe que des concurrents en profitent et que lui ne récupère jamais son investissement initial, alors que ces concurrents s'enrichissent. Des droits de propriété intellectuelle limiteront ce risque : brevets ou copyright protègent l'inventeur qui dispose d'un monopole d'exploitation (limité dans le temps) sur l'œuvre ou le produit tiré de son travail.

D'un point de vue économique, cette théorie porte atteinte au cadre concurrentiel et permet l'incorporation d'éléments de concurrence imparfaite qui rendent possibles l'apparition de produits nouveaux et de nouvelles idées. À défaut les idées nouvelles ne tomberont pas forcément dans les mains de l'inventeur, mais ceux de l'humanité (exemple de l'écriture, de la mécanique, de la relativité...).

Ainsi le financement de la recherche fondamentale est public, afin que chacun puisse librement accéder à ses résultats, c'est un bien collectif.

Pour Romer, le changement technique sera d'autant plus intense que les innovateurs espèreront en tirer un profit important. *Le progrès technique n'est pas exogène, il est produit.* Son niveau de production dépendra de la rémunération attendue, c'est-à-dire des droits de propriété et des rentes monopolistiques (on se situe bien dans le cadre de la concurrence imparfaite).

Si au travail et au capital utilisé, on ajoute des idées nouvelles génératrices de changement technique, tout sera modifié. Car contrairement au capital dont les rendements sont décroissants et au travail dont les rendements sont constants (si on effectue sans cesse un investissement humain supplémentaire), les idées ont un rendement croissant : plus on s'appuie sur un stock d'idées importantes, plus on aura de nouvelles idées.

Le progrès existe, et est d'autant plus intense que le nombre de chercheurs est élevé et le stock de connaissances important. Le nombre de chercheurs dépend de la capacité du système économique à leur offrir des rentes de monopole en cas de réussite.

Ainsi pour Romer, le rythme de croissance ne va pas en déclinant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'état régulier, comme le prétendait Solow. Il dépend du nombre, de la proportion et de la productivité des chercheurs. La diffusion de la connaissance parmi les producteurs et les effets externes du capital humain évitent la tendance à la baisse du rendement de l'investissement (décroissance des rendements du capital), et la croissance peut se poursuivre indéfiniment.

Romer reconnaît cependant que le marché ne suffit pas à assurer une croissance maximale à long terme. L'Etat a un rôle important à jouer, non par le biais de la dépense publique envers la recherche, mais en venant en aide aux innovateurs par le biais d'une fiscalité

compensatrice, de mesures juridiques incitant la recherche-développement et les externalités de connaissances, de mesures anticoncurrentielles non dissuasives.

2.3 Le capital humain

Le facteur capital humain a été mis en évidence par deux économistes de l'Ecole de Chicago, Theodor Schultz et Gary Becker, et est au centre des études menées par R.E Lucas (Prix Nobel en 1995) qui considère que le stock de connaissances (le capital humain) est un facteur de croissance endogène. Le capital humain désigne l'ensemble des capacités apprises par les individus et qui accroissent leur efficacité productive. Chaque individu est en effet, propriétaire d'un certain nombre de compétences, qu'il valorise en les vendant sur le marché du travail. Cette vision n'épuise pas l'analyse des processus de détermination du salaire individuel sur le marché du travail, mais elle est très puissante lorsqu'il s'agit d'analyser des processus plus globaux et de long terme.

Lucas considère qu'il faut traiter le travail comme du capital humain accumulable au même titre que le capital fixe. Le capital humain est produit par l'éducation à un taux endogène puisque le salarié « investit » en fonction de son salaire (actuel/futur). L'élévation de la qualification a un effet externe positif.

Par ailleurs le capital humain n'a pas des rendements décroissants parce que le niveau de connaissance d'un individu est d'autant plus efficace que celui des autres (avec lesquels il communique) est plus élevé. La productivité individuelle est fonction de l'efficacité de l'équipe dans laquelle il travaille. La connaissance est partagée et chaque connaissance nouvelle entraîne l'apparition de connaissances supplémentaires... Le rythme de croissance d'une économie dépend donc forcément de la part des ressources qu'elle consacre au système de formation et aux dépenses d'éducation.

Dans cette vision des choses, l'éducation est un investissement dont l'individu attend un certain retour. Il est alors naturel de souligner que la tendance plus que séculaire dans les pays occidentaux à un allongement de la durée moyenne de la scolarité est une cause non négligeable de la croissance.

2.4 Le capital public

Il correspond aux infrastructures de communication et de transport. Elles sont au cœur du modèle élaboré par R.J Barro. En théorie, le capital public n'est qu'une forme de capital physique. Il résulte des investissements opérés par l'État et les collectivités locales. Le capital public comprend également les investissements dans les secteurs de l'éducation et la recherche. En mettant en avant le capital public, cette nouvelle théorie de la croissance souligne les imperfections du marché.

Outre l'existence de situations de monopole, ces imperfections tiennent aux problèmes de l'appropriation de l'innovation. Du fait de l'existence d'externalités entre les firmes, une innovation, se diffuse d'une façon ou d'une autre dans la société. La moindre rentabilité de l'innovation qui en résulte, dissuade l'agent économique d'investir dans la recherche-développement. Dans ce contexte, il pourra incomber à l'État de créer des structures institutionnelles qui soutiennent la rentabilité des investissements privés et de subventionner les activités insuffisamment rentables pour les agents économiques et pourtant indispensables à la société.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Dans cette optique, L'État achète des produits et offre des services publics gratuits (financés par des impôts ou des emprunts) qui améliorent la productivité du capital et du travail dans chaque entreprise. Les dépenses publiques d'infrastructure ont un effet externe positif.

La production de chaque entreprise dépend des dépenses publiques, au même titre qu'elle dépend du capital installé et du travail utilisé. Le capital public est un facteur de production. Cela n'a de sens que si le financement des investissements publics n'entraîne pas un effet contraire sur l'investissement privé (effet d'éviction).

Tous ces travaux ont été poursuivis par Grossman et Helpman (1991), Aghion et Howitt (1992), Barro et Sala-i-Martin (1995). Le progrès technique résulte ainsi d'un objectif fixé en recherche-développement, activité récompensée selon Schumpeter (1934) par la détention d'une forme de pouvoir monopolistique ex-post. S'il n'y a pas de tendance à l'épuisement de ces découvertes, les taux de croissance peuvent rester positifs à long terme. Dans ce cas, le taux de croissance à long terme dépend des actions des gouvernements (politique fiscale, respect des lois, fourniture de biens collectifs, marchés financiers...).

Le gouvernement a un pouvoir d'infléchissement du taux de croissance à long terme. Les théories de la croissance endogène reposeraient donc sur l'idée que la concurrence parfaite est mortifère, et que l'activité économique a besoin de concurrence imparfaite et d'intervention publique.

Les théories de la croissance sont nombreuses et divergent selon les différentes écoles. On a observé que le modèle de Solow permet de décrire une situation, souvent observée historiquement, dans laquelle un pays est pauvre du fait d'un « déficit » de capital (physique, mais également « humain ») dans son économie. Ce pays peut alors accroître son niveau de vie, simplement en accumulant du capital, en augmentant le stock de capital dans l'économie.

Ce faisant, le pays convergera vers un niveau de capital par tête optimal, au-delà duquel l'accumulation devient non rentable du fait de la productivité (marginale) décroissante des facteurs de production. Durant cette période de convergence vers l'équilibre du modèle, le taux de croissance du PIB (en volume) par tête sera positif (mais décroissant au fur et à mesure que l'économie se rapproche de l'équilibre). La théorie de la croissance endogène vient pour remédier aux lacunes des théories des néoclassiques, principalement celle de Solow, mais cette théorie n'est pas sans critiques.

En effet, une des principales faiblesses de ces modèles réside justement dans leur diversité. Les résultats obtenus dépendent ainsi fortement de la spécialisation retenue. Chambley a montré le premier, en 1986, que taxer un facteur de production dont l'offre est donnée ne présente aucun risque, mais qu'il n'en va pas de même pour les facteurs accumulables dont l'offre, endogène, risque de se contracter sous l'effet d'une pression fiscale accrue. Il faut donc faire preuve d'une extrême prudence en écrivant et en utilisant des modèles de croissance endogène.

La disparité des prédictions sur l'impact du commerce international souligne encore plus fortement certaines ambiguïtés de ces nouvelles théories de la croissance et les faiblesses inhérentes à la formation de tels modèles. Lucas (1988) a, par exemple, montré que s'il existe d'importantes externalités d'apprentissage, un pays peut ne pas avoir intérêt à s'ouvrir au commerce international. Cependant, si certaines théories peuvent valider des politiques protectionnistes, d'autres, au contraire, soutiennent sans équivoque le libre-échange [Lucas, 1988].

Ainsi, pour Grossman et Helpman (1990), le commerce international a un effet positif sur la croissance mondiale, car il permet aux pays développés de consacrer plus de ressources à l'innovation ; cette capacité de financement supplémentaire étant libérée par la délocalisation des industries « mures » dans les pays en voie de développement. Ce mécanisme permet donc la création de nouveaux biens qui sont produits dans les pays riches jusqu'à ce qu'ils soient imités par les autres pays.

Section 3 : Les sources de la croissance

Dans cette section nous nous basons sur une revue des analyses et recherches empiriques sur la croissance économique pour faire une synthèse quasi exhaustive des déterminants de la croissance économique ayant été mis en exergue. Malgré des différences en termes d'hierarchisation et d'impact sur la croissance, ces facteurs constituent le noyau dur des sources de croissance ayant été identifiées et sur lesquelles se dégage un consensus parmi les économistes.

1. Capital physique

L'investissement (l'accumulation du capital physique), qu'il soit privé ou public, correspond à l'acquisition de capital physique. En comptabilité nationale, il s'appelle la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF). Il est l'un des principaux facteurs déterminant le niveau de production réel par habitant.

En effet, la hausse du capital par tête peut augmenter la production par le fait que l'investissement permet d'augmenter la productivité d'un travailleur (quantité produite par travailleur) en facilitant son travail, cela améliore l'efficacité des travailleurs, donc améliorer le niveau de la production.

L'investissement privé par une firme bénéficie aux autres firmes par effet d'imitation et d'apprentissage (effet d'externalités). Ainsi, l'investissement a un double effet sur l'économie. En premier lieu, il accroît d'une manière directe la productivité de la firme et, en deuxième lieu, accroît indirectement la productivité de toutes les autres firmes ;

Par ailleurs, l'ensemble des infrastructures publiques (transports, télécommunication, éducation, sécurité, etc.) qui constituent l'investissement public donne lieu à des externalités positives (développement) au secteur privé.

2. Le capital humain

Le capital humain correspond à l'ensemble des savoirs et des savoirs faire acquis par un être humain, grâce à son expérience et/ou sa qualification et qui déterminent en partie sa capacité à travailler efficacement. Il est un ingrédient important de la croissance à long terme et un facteur essentiel de production, par l'emploi d'une main-d'œuvre bien formée et en bonne santé.

En effet, une population en bonne santé est une population qui peut déployer des efforts et travailler pour le développement économique, et, puis, l'amélioration des variables liées à l'éducation et à la connaissance permet d'augmenter la capacité de création, d'absorption des nouvelles technologies et leur utilisation. Ceci est synonyme d'une augmentation de la productivité.

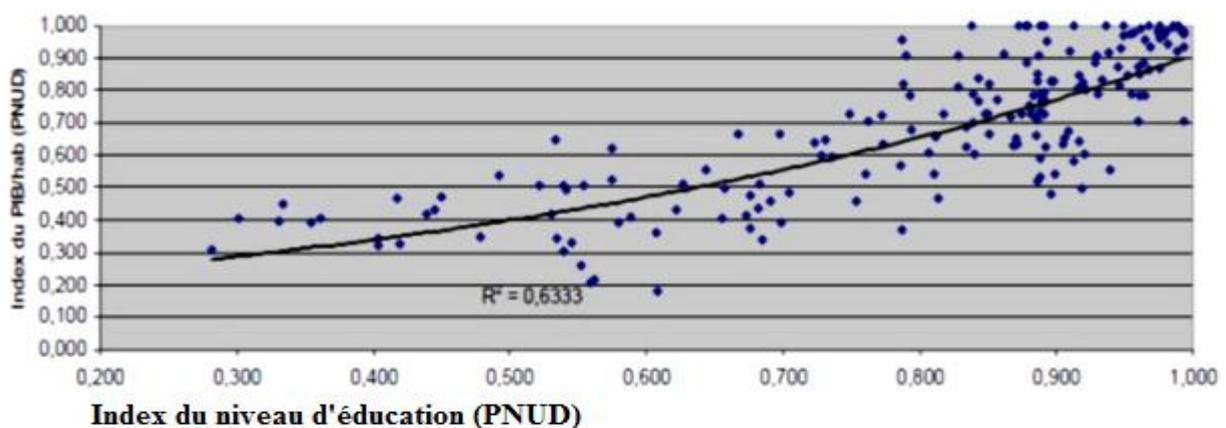
Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

L'éducation et la formation du capital humain en général peut contrecarrer les rendements d'échelle décroissants des autres facteurs accumulables de production - tel que le capital physique - et pérenniser la croissance à long terme. En dehors de son rôle direct comme facteur de production, le capital humain peut servir d'un complément aux autres facteurs et ressources tels que le capital physique et les ressources naturelles.

S'il y'a une variable qui est unanimement reconnue comme déterminant de la croissance économique, l'éducation est la plus citée. En effet, le capital humain ou la formation à un moment présent va aider à être plus productif à un moment futur. Ainsi, il y a un arbitrage entre le capital humain offert à la production d'aujourd'hui et le capital se formant pour une meilleure productivité à l'avenir. La croissance de long terme est assujettie à la quantité de capital en formation pour un meilleur rendement dans le futur. Le niveau de la variable éducation est souvent mesuré par le taux brut de scolarisation au primaire ou au secondaire ou par les dépenses publiques consacrées à l'éducation.

Les pays qui ont les plus meilleurs scores en éducation selon le PNUD, par conséquent, le plus de capital humain à leur disposition, obtiennent un PIB/hab plus élevé (voir figure ...). Donc, les dépenses d'éducation sont des coûts, des dépenses pour l'individu ou pour la collectivité qui les finance en tout ou partie, mais qui permettent de produire davantage de richesse : c'est un investissement (et pas une dépense).

Figure I.4 : Corrélation entre le capital humain et la richesse économique (170 pays)



Source : PNUD, rapport sur le développement humain, 2009

Parmi les études empiriques consacrées à la relation éducation/croissance, l'une des plus importantes est celle de Barro et Sala-i-Martin (1995) sur les déterminants de la croissance. Dans cette étude, les auteurs ont recueilli des données portant sur la période 1965-85 couvrant un large échantillon de pays, et démontré l'existence d'une relation positive entre le niveau d'éducation, mesuré par le nombre moyen d'années d'études, et le taux moyen de croissance. Les résultats montrent qu'une augmentation de 1,5% du ratio des dépenses publiques d'éducation au PIB durant la période de 1965-1985 aurait augmenté le taux de croissance moyen de cette période de 0,3% par an.

LA santé d'un individu peut être considérée comme un élément du capital humain. Elle est la deuxième variable déterminante de la croissance économique du fait que la qualité et la quantité des services de santé dont bénéficie la population conduisent à de meilleures

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

performances économiques de la société. En effet, une population en bonne santé représente une force de travail capable de produire plus et se caractérise généralement par une espérance de vie plus élevée et un taux de mortalité infantile réduit.

Dans toutes les études empiriques sur la croissance on retrouve l'espérance de vie comme variable influençant positivement la croissance parce qu'elle est la résultante de plusieurs variables liées aux conditions sociales et économiques, elle est le baromètre de la politique sociale et économique de l'État.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement, indique que le développement des infrastructures hospitalières et le niveau de l'éducation de la population ont fait reculer la mortalité infantile, entraînant une augmentation de l'espérance de vie des populations dans le monde [PNUD, 1994].

D'autre part, il y a d'importantes études qui tendent à montrer que l'état de santé des individus est un facteur déterminant de la productivité. L'un des obstacles au développement de la productivité des adultes en Afrique reste leur état de santé défectueux dû généralement au manque de soins de santé. Selon Fogel cité par Schultz (1998), au moins un tiers des gains de productivité réalisés en Europe occidentale au cours des derniers siècles est imputable à l'amélioration de la santé et de la nutrition qui passe par les services rendus aux individus.

3. Politiques de stabilisation

Les politiques de stabilisation constituent un déterminant de la croissance économique parce qu'elles n'affectent pas seulement les variations cycliques, mais également la croissance économique à long terme. En effet, l'action sur les variables liées à la stabilisation et aux crises économiques a un impact sur la performance économique à la fois à court et à long terme. Les politiques budgétaires, monétaires et financières qui contribuent à un environnement macroéconomique stable et réduisent l'incertitude sont ainsi importantes pour la croissance de long terme, en encourageant l'investissement.

Une forte inflation, des déficits budgétaires importants, une surévaluation du taux de change réel et un taux d'endettement excessif sont souvent considérés comme des symptômes clefs de l'instabilité macroéconomique.

Cette instabilité reflète, souvent des faiblesses dans la gestion macroéconomique. En augmentant l'incertitude générale et en déformant l'information sur les fondamentaux économiques sous-jacents, l'instabilité macroéconomique affecte les décisions d'investissement et d'épargne, conduisant ainsi à une allocation inefficace des ressources. L'instabilité macroéconomique a aussi un effet adverse sur la confiance, qui peut décourager l'investissement intérieur et conduire à une fuite des capitaux, aux effets potentiellement hostiles sur la croissance à long terme.

Parmi les arguments habituels en faveur d'une modération et d'une stabilité des prix, on retiendra la moindre incertitude au sein de l'économie et l'amélioration de l'efficacité du mécanisme des prix. En effet, la stabilité des prix préserve, voire renforce, le pouvoir d'achat des citoyens. Elle est, en outre, un facteur déterminant de la compétitivité des entreprises et un élément nécessaire pour inspirer confiance aux opérateurs économiques, qu'ils soient épargnants ou investisseurs, nationaux ou étrangers. Tels sont les fondements qui font de la maîtrise de l'inflation l'objectif fondamental de toute politique monétaire ou la condition nécessaire pour stimuler l'investissement.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Les études empiriques indiquent invariablement que l'inflation a une corrélation négative avec la croissance économique, et que le coût de l'inflation en croissance perdue est significatif. Un certain nombre d'estimations indiquent une réduction de la croissance économique allant de 0,02 à 0,08 point de pourcentage pour une augmentation de 1 point de pourcentage de l'inflation [FMI, octobre 1996].

La politique budgétaire affecte la production et la croissance à moyen terme. Plus précisément, une réduction des emprunts publics servant à financer les dépenses par un déficit systématique pousse généralement les taux d'intérêt à la baisse, ce qui encourage l'investissement. Une baisse des taux d'intérêt accroît aussi la valeur des actifs, et cet effet de patrimoine encourage la consommation et l'investissement privés. Par ailleurs, une baisse des déficits pousse le secteur privé à réduire les estimations de ses obligations fiscales actuelles et futures, ce qui stimule encore l'investissement et la consommation.

Il reste à savoir dans quelle mesure ces considérations s'appliquent aux pays en développement. Dans ce sens, une étude a été réalisée par le FMI (2003) sur 39 pays à faible revenu ayant appliqué un programme d'ajustement pendant les années 90 pour répondre à la question de relation de causalité entre l'ajustement budgétaire et la croissance. Une des principales conclusions tirées de cette étude est que les pays qui ont réduit les déficits budgétaires de moins d'un demi-point du PIB pendant la période considérée, en particulier des dépenses courantes, ont enregistré une croissance additionnelle du revenu par habitant de 0,5 % par an pendant les années 90.

Le taux de change est un déterminant important de l'allocation des ressources entre les secteurs d'exportation et les secteurs domestiques. Une mauvaise allocation mène à de grands déséquilibres externes, dont la correction est fréquemment accompagnée par des crises de paiements et suivi par des récessions aiguës. Il est généralement admis qu'un taux maintenu au mauvais niveau entraîne d'importants coûts en matière de bien-être. Il donne des fausses indications aux agents économiques et accentue l'instabilité économique.

La sous-évaluation ou la surévaluation de la monnaie d'un pays peut dynamiser ou endommager la position de la concurrence internationale de l'économie. Quand une monnaie est sous-évaluée, la demande d'augmentation des exportations, et la substitution par des importations sont encouragées, stimulant la croissance économique et le surplus de la balance commerciale, mais créant des pressions inflationnistes. Une monnaie surévaluée entraîne une baisse du coût des importations, mais rend les exportations plus difficiles, réduisant l'inflation, mais provoquant un éventuel déficit de la balance commerciale et une chute du taux de croissance économique.

La théorie économique suggère que l'emprunt, contenu dans des limites raisonnables, peut aider les pays en développement à renforcer leur croissance. Pour les économies qui utilisent les capitaux empruntés pour financer des investissements productifs, leur croissance devrait s'accélérer et leur permettre de rembourser à l'échéance les dettes contractées. Au contraire si la dette future dépasse les capacités de remboursement des pays débiteurs, le coût de son service découragera les investissements intérieurs et extérieurs, pénalisant ainsi la croissance.

Une étude empirique a été réalisée par le FMI [juin 2002] pour explorer les liens entre dette et croissance. Les principales conclusions que l'on peut tirer de cette étude sont les suivantes :

1. L'endettement semble avoir un impact global négatif sur la croissance lorsque la dette représente de 160 à 170 % des exportations, et de 35 à 40 % du PIB (en valeur actuelle nette) ;
2. Il apparaît aussi que l'écart de croissance entre les pays peu endettés (moins de 100 % des exportations ou de 25 % du PIB) et les pays très endettés (plus de 367 % des exportations ou de 95 % du PIB) est, en moyenne, supérieur à 2 % par an ;
3. La diminution de la dette de moitié (de 200% à 100% des exportations) permettrait d'enregistrer un gain de croissance par habitant de l'ordre de ½ à 1point.

4. Politiques structurelles et institutions

L'une des conséquences de la théorie de croissance endogène est que le taux de croissance économique peut être affecté par les politiques structurelles et la qualité des institutions. Bien qu'il puisse y avoir un désaccord sur le choix des politiques les plus favorables à la croissance ou sur la séquence dans laquelle les changements de politiques devraient être entrepris, il ne fait aucun doute que les gouvernements peuvent influencer la croissance à long terme dans leurs pays en créant un climat propice pour l'investissement et en adoptant des politiques incitatives qui favorisent l'allocation des ressources.

4.1. L'Approfondissement financier

Des systèmes financiers qui fonctionnent bien contribuent à promouvoir la croissance à long terme. Ils influencent l'efficacité et la croissance économique à travers des canaux différents. Les marchés financiers facilitent la minimisation du risque en diversifiant et en échangeant les instruments financiers. Ils peuvent aider à identifier les projets d'investissements profitables et à mobiliser l'épargne nécessaire. De plus, les systèmes financiers peuvent aider à contrôler les entreprises, réduisant de cette façon les problèmes de distorsion qui mènent à l'investissement inefficace. En général, il existe au moins trois moyens par lesquels le secteur financier contribue à la croissance :

1. Il améliore la sélection des demandeurs de fonds et la surveillance des destinataires des fonds, conduisant ainsi à une meilleure allocation de ressources ;
2. L'industrie financière encourage la mobilisation des épargnes par une offre attractive d'instruments et d'outils de placement ; cela entraîne une hausse du taux d'épargne ;
3. Les intermédiaires financiers offrent des opportunités pour la gestion du risque et de la liquidité. Ils favorisent le développement des marchés et des instruments attractifs qui permettent le partage du risque.

Le rôle des variables financières dans la croissance a été mis en évidence par King et Levine (1993). Dans une étude détaillée, ces auteurs ont trouvé une corrélation positive robuste entre le degré de développement financier et la croissance, l'investissement et l'efficacité du capital. Les indicateurs financiers qu'ils ont utilisés incluaient la taille du secteur financier formel (mesurée par les engagements liquides du système financier) par rapport à la production, le ratio du crédit alloué au secteur privé par rapport à la production.

4.2. L'ouverture commerciale

Le commerce international favorise la communication des informations techniques. Il s'ensuit une accumulation plus rapide des connaissances, une réduction des coûts de développement des produits, et finalement un taux de croissance de long terme plus élevé. Elle peut aussi supprimer la redondance des dépenses de R&D sur les mêmes sujets.

Les études empiriques indiquent que la relation entre la croissance économique et l'ouverture commerciale est positive, elle reflète un cycle vertueux par lequel une plus forte ouverture mène à l'amélioration de la croissance, qui, en retour, produit plus de commerce. Les canaux par lesquels l'ouverture affecte la croissance économique sont :

1. Le commerce mène à une plus forte spécialisation et, ainsi aux gains dans la productivité globale des facteurs (PGF), en permettant aux pays d'exploiter leurs champs d'avantages comparatifs.
2. L'ouverture élargit les marchés potentiels, ce qui permet aux entreprises domestiques de profiter des économies d'échelle.
3. Le commerce diffuse à la fois les innovations technologiques et les bonnes pratiques de management à travers les fortes interactions avec les entreprises et les marchés étrangers.
4. Le commerce libre a tendance à diminuer les pratiques anticoncurrentielles des entreprises domestiques.
5. La libéralisation du commerce réduit les incitations des entreprises à chercher des activités de rente peu productive en général.

Le degré d'ouverture commerciale peut être mesuré par plusieurs indicateurs, mais le plus largement utilisé est le ratio des exportations et des importations au PIB.

4.3. Qualité des Institutions

Différents économistes ont affirmé au cours des dernières années qu'une des raisons principales pour laquelle les taux de croissance sont différents entre les pays est que la qualité de l'environnement économique dans lequel les agents opèrent est différente. Cet environnement comprend les lois, les institutions, les règles, les politiques et régulations gouvernementales du pays.

De bonnes institutions sont donc des structures et des lois incitatives qui réduisent l'incertitude et promeuvent l'efficacité et donc contribuent à une plus forte performance économique. En effet, un environnement qui fournit une protection adéquate pour les droits de propriété et donne aux agents l'incitation à produire, à investir et à accumuler des compétences est un environnement favorable à la croissance.

Parmi les études empiriques consacrées à la relation institutions/croissance, celle de la Banque Mondiale relative aux pays MENA. L'étude a montré que depuis les années quatre-vingt, la moyenne annuelle de la croissance économique par habitant dans la région MENA a été de 0,9%, un niveau inférieur à celui de l'Afrique Subsaharienne. L'origine de ce retard dans la croissance dans la région MENA est le fossé en matière de gouvernance.

En effet, les simulations montrent que si MENA avait pu atteindre une qualité moyenne d'administration du secteur public comparable à celle d'un groupe de pays performants de l'Asie du Sud-Est, ses taux de croissance auraient été plus élevés, de près d'un point de pourcentage par an. [Banque Mondiale, 2003]

La mesure de la qualité de la gouvernance n'est pas une tâche facile. Des indicateurs ont été élaborés par la Banque Mondiale afin de pouvoir juger de la qualité de plusieurs aspects de la gouvernance. Ces indicateurs sont :

1. *Être à l'écoute et rendre compte (Voice and Accountability)* : Mesure la possibilité des citoyens d'un pays à participer et à choisir le gouvernement. Il est basé sur un certain

nombre d'indicateurs mesurant différents aspects du processus politique, des libertés civiles et des droits humains et politiques ;

2. *Instabilité politique et violence (Political Stability)* : Mesure la vraisemblance que le gouvernement en place soit déstabilisé ou renversé par des moyens anticonstitutionnels et/ou violents ;
3. *Efficacité des pouvoirs publics (Government Effectiveness)* : mesure les aspects liés à la qualité et la disponibilité du service public, la bureaucratie, la compétence des fonctionnaires de l'État, l'indépendance de l'administration de la pression politique ainsi que la crédibilité du gouvernement dans ses engagements et ses politiques ;
4. *Fardeau réglementaire (Regulatory Quality)* : Focalise sur les politiques elles-mêmes incluant des mesures de l'incidence des politiques anti marché comme le contrôle des prix ou une supervision bancaire inadéquate ainsi que la perception du blocage imposé par une régulation excessive dans des domaines tels que le commerce extérieur et le monde des affaires ;
5. *État de droit (Rule of Law)* : Inclut plusieurs indicateurs qui mesurent la confiance et le respect des lois et règles de la société. Ceci inclut les perceptions de l'incidence des crimes, l'efficacité et la prévisibilité du système judiciaire, et l'applicabilité des contrats ;
6. *Maîtrise de la corruption* : Mesure l'étendue de la corruption, définie comme usage de pouvoir public pour des gains privés. Il est basé sur des données provenant d'enquêtes d'opinion et d'avis d'experts.

4.4. Structure de la production

Une croissance durable ne peut être assurée uniquement par l'accumulation de facteurs de production, car les rendements de l'investissement comme de l'éducation finiraient par diminuer si la structure de production de l'économie reste inchangée. Ces changements structurels se réalisent de manière naturelle, en conséquence de l'accumulation des facteurs, mais pas de manière mécanique : le cadre institutionnel et la structure des incitations jouent également un rôle important.

La formation de la main-d'œuvre peut, si les bonnes incitations à la modernisation de l'agriculture sont présentes, permettre des progrès de productivité agricole, qui libéreront du travail utilisé initialement dans ce secteur. Ce travail pourrait alors trouver à s'employer dans des secteurs où il est plus productif, ce qui créerait un effet positif sur la croissance.

5. Innovations et nouvelles technologies de l'information

Le progrès technique est conçu comme le nombre d'innovations que l'économie est capable de mettre en œuvre par an. La rentabilité de la R&D est donc ici le principal déterminant du taux de croissance à long terme.

Les connaissances économiques étant des biens publics, le système de marché ne peut assurer une production de tels biens sans une intervention de l'État (**système de brevets**) afin d'assurer la rentabilité de la recherche. Le monde de la recherche est conçu comme un monde de concurrence continue pour la constitution de monopoles temporaires. C'est le monde « parfait » de la destruction créatrice, où une innovation, au lieu de s'ajouter au stock existant, rend non rentable les innovations plus anciennes.

L'évolution technologique et l'innovation sont devenues des déterminants importants de la performance économique. Certaines des caractéristiques récentes de cette transformation sont

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

l'impact croissant des technologies de l'information et de la communication sur l'économie et la société, les interactions de plus en plus nombreuses entre la science et l'industrie qui entraînent le développement plus rapide de nouveaux produits et méthodes et la réorientation vers des secteurs et des services à forte intensité de savoir, une diffusion plus rapide de la technologie et, enfin, les besoins croissants en compétences.

La capacité d'exploitation des potentiels des nouveaux savoirs scientifiques et techniques et de leurs larges diffusions est devenue une source primordiale d'avantages compétitifs, de création de richesses et d'amélioration de la qualité de vie. Pour tirer profit des avantages induits par ces évolutions, les pouvoirs publics devront mettre en place des politiques appropriées [OCDE, 2001].

L'innovation, définie comme le développement, la diffusion et l'exploitation économique de nouveaux produits, procédés et services, est un des principaux moteurs de la croissance. L'influence se fait par l'amélioration des techniques de gestion et des méthodes de production de biens et de services et par le changement organisationnel. Cependant, et grâce à l'innovation, de nouveaux produits ont été créés et qui font alors partie du capital que les entreprises utilisent pour leur propre production économique.

Dans les travaux empiriques sur l'innovation, on utilise le plus souvent une ou plusieurs mesures quantitatives de l'activité innovatrice. Parmi ces mesures, on trouve les dépenses en recherche et développement, le nombre de chercheurs, le nombre d'articles scientifiques publiés...etc. Le choix de ces indicateurs est dicté par la forte corrélation qui existe entre recherche et développement et innovation.

Une étude a été menée par l'Organisation de Coopération pour le Développement Economique (OCDE), mettant en valeur le rapprochement de deux données sur la période allant de 2000 à 2010 afin d'essayer de savoir s'il y a une corrélation entre la part du PIB consacré à la Dépense Intérieure en Recherche et Développement (DIRD) et le taux de croissance annuel moyen par habitant de différents pays comme le Royaume-Uni, la France, la Suède ou encore les États-Unis. Les résultats de cette étude ont montré que les pays qui ont le plus investi dans la DIRD affichent un taux de croissance annuel moyen (TCAM) le plus élevé. Par exemple, la Finlande ou la Suède consacrent entre 3,5 et 4% de leur PIB à la R&D et ont un PIB qui augmente chaque année en moyenne entre 1,5% entre 2000 et 2010. Les pouvoirs publics en investissant dans la R&D et/ou les infrastructures et/ou le capital humain créent des externalités positives bénéfiques à la croissance économique. (Théorie de la croissance endogène avec les auteurs Romer, Lucas, Barro) [OCDE, 2011].

Par ailleurs, les innovations induites par les dépenses en R&D montrent, selon deux mécanismes, qu'elles sont bénéfiques à la croissance. Premièrement, une innovation de procédé va dégager des gains de productivité, qui redistribués va générer du pouvoir d'achat et donc des nouveaux débouchés, et deuxièmement les innovations de biens vont créer de nouveaux marchés et favoriser ainsi la croissance [OCDE, 2011].

L'impact potentiel des TIC sur la performance et la croissance des entreprises est désormais très apparent. En effet, et selon des analyses qui portent sur la croissance économique, les investissements dans les TIC contribuent à l'accroissement global du capital et donc à l'augmentation de la productivité du travail, les rapides progrès technologiques que connaît la production de biens et services des TIC peuvent contribuer à une croissance plus rapide de la PGF du secteur producteur de TIC. Il y'a lieu de signaler, en outre, que les entreprises qui utilisent davantage les TIC peuvent jouir d'une hausse de leur efficience globale,

et faire ainsi progresser la PGF.

Par ailleurs, une plus grande utilisation des TIC peut renforcer des effets réticulaires tels que la baisse des coûts transactionnels et l'accélération de l'innovation, ce qui se traduit par un accroissement de l'efficacité globale de l'économie, c'est-à-dire la Productivité Globale des Facteurs (PGF)¹⁴.

Pour mesurer quantitativement le niveau d'utilisation et de pénétration des TIC, on a recours souvent à de différents indicateurs tels que le nombre de lignes téléphoniques, le nombre d'ordinateurs par personne et les dépenses sur les TIC en pourcentage du PIB.

Cependant, les recherches sur l'impact des TIC sur la croissance économique sont relativement récentes et il n'y a pas une unanimité sur les canaux de transmission de cet impact.

Section 4 : Rôle de l'agriculture dans l'économie

L'adoption d'une politique agricole efficace dans l'étude de l'agriculture est requise afin de permettre une accumulation et une croissance économique. Ce sujet oppose les partisans de la démarche de prix alimentaires très bas, permettant ainsi de faibles salaires, par conséquent, une accumulation rapide de capital, aux tenants des prix alimentaires rémunérateurs permettant la modernisation de la production et donc l'augmentation de la productivité dont une partie sera transférée, par le système des prix, aux consommateurs pour une alimentation « bon marché » [CNES, novembre 1999].

L'élément central des modèles de développement expliquant le rôle de l'agriculture sur la croissance est la notion de surplus, généré dans le secteur agricole. À cet effet, les physiocrates reconnaissaient que l'importance d'un surplus agricole était essentielle pour la bonne santé des finances publiques et le niveau de l'activité économique.

Trois préoccupations majeures ressortent de la littérature sur le rôle de l'agriculture dans la croissance et le développement économique [J. Brasseul, 1989] :

- Les déterminants de la génération d'un surplus dans le secteur agricole à travers des gains de productivité dus à l'investissement et aux innovations ;
- Les différents mécanismes de transfert de ce surplus ;
- L'utilisation de ce surplus pour réaliser le développement industriel via les investissements publics, lorsque ce surplus est transféré par les taxes.

La banque mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde indique que : « *La croissance agricole a prélué aux révolutions industrielles qu'a connues le monde tempéré, depuis l'Angleterre au milieu du XVIIIe siècle jusqu'au Japon à la fin du XIXe siècle. Plus récemment, en Chine, en Inde et au Viêt Nam, une croissance agricole rapide a précédé le développement de l'industrie. L'accroissement de la productivité agricole qui a entraîné un surplus agricole (en partie taxé pour financer le développement industriel) et permis une baisse des prix de l'alimentation a été à la base des succès de la transformation structurelle* » [Banque

¹⁴ Les recherches sur l'impact des TIC sur la croissance économique sont relativement récentes et il n'y a pas une unanimité sur les canaux de transmission de cet impact.

Mondiale, 2008].

Avant 1950, de nombreux auteurs affirmaient que la croissance du secteur agricole a précédé ou peut avoir causé la révolution industrielle. En 1767, à l'aube de la révolution industrielle, Mill. J. S. affirmait que la productivité de l'agriculteur limite la taille du secteur industriel.

Les historiens de la révolution industrielle ont noté la récurrence d'une certaine logique par laquelle la révolution agricole a précédé la révolution industrielle par un décalage de cinquante à soixante années.

Mais à partir de 1950, les économistes considéraient de plus en plus le secteur agricole comme un secteur retardé dans l'économie, générateur d'un surplus de main d'œuvre tel que l'a formalisé Lewis (1955). L'intérêt était porté sur la croissance résultante dans le secteur non agricole. Le secteur agricole devait fournir à ce dernier les éléments nécessaires à son expansion.

En s'inscrivant dans cette logique, l'économiste Kuznets (1964) distingue quatre voies par lesquelles l'agriculture concourt au développement économique à savoir, les produits, le marché, les devises et, enfin, les facteurs de production [H. Chenery et M. Syrquin, 1975].

1. L'agriculture, offre de produits alimentaires et croissance de la population

L'alimentation est un besoin vital pour l'homme. Ce dernier, bien que tous les produits alimentaires ne soient pas agricoles, se procure son alimentation de l'agriculture, d'où, il existe une relation très étroite entre l'alimentation et l'agriculture et entre produit alimentaire et produit agricole.

Selon la théorie du capital humain développée par Schultz et Becker, la santé de l'individu, qui dépend entre autres de la qualité des aliments consommés par ce dernier, est un élément qui permet d'augmenter sa productivité du travail.

D'un autre côté, la ration alimentaire d'un individu indique directement son bien-être, et elle peut expliquer de façon indirecte ses aptitudes et capacités au travail. Une situation de malnutrition¹⁵ a des effets néfastes sur la productivité du travailleur note l'effet que peut avoir une situation de malnutrition sur la productivité des travailleurs [Mellor, 1970].

Les travailleurs auront à être plus productifs s'ils jouissent d'une bonne santé. Cette dernière exige une offre de produits alimentaires en qualité et en quantité en provenance du secteur agricole, associées à de bonnes politiques de redistribution.

Dans les premières phases de développement, les économies manquent de ressources financières suffisantes pour assurer les disponibilités alimentaires à travers les importations. Par conséquent, le développement d'une agriculture nationale est très recommandé. Le secteur agricole doit ainsi produire abondamment pour permettre l'économie de devises qui pourraient être affectées à d'autres investissements.

¹⁵ La malnutrition doit être distinguée de la faim qui entraîne des déficiences, ce qui élève le taux de morbidité et diminue la résistance aux parasites.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

De plus, la notion d'autosuffisance alimentaire pour une économie est d'une importance capitale et la dépendance des importations alimentaire met en péril la santé économique [M. Gillis et al, 1964].

L'alimentation tend de plus en plus à devenir un bien stratégique, quasiment du même ordre que l'armement. Ainsi, un pays dépendant des autres pour sa nourriture pourrait subir des pressions de différents ordres par ces derniers. De plus, la croissance démographique faisant fondre les excédents alimentaires mondiaux, les pays fortement importateurs des produits alimentaires feraient par conséquent face à des prix élevés pour satisfaire leur demande. Et plus récemment, avec le développement des biocarburants, de vastes superficies cultivables sont utilisées à cet effet, au détriment des produits agricoles destinés à la consommation alimentaire.

Dans le même ordre d'idées, l'explosion des classes moyennes dans les économies chinoises et indiennes s'est faite avec une augmentation de la demande alimentaire en terme qualitatif. Le besoin de consommer de la viande et des produits dérivés est allé croissant. Pour des pays d'Asie de l'Est à l'exemple de la Thaïlande, grand producteur de riz, il devenait plus rentable de cultiver pour nourrir le bétail. La hausse des prix du riz dans les pays d'Afrique subsaharienne, importateurs nets de ce produit, et plus généralement la crise alimentaire sont des conséquences de ce changement de conjoncture mondiale.

Il est admet que la croissance démographique figure parmi les préoccupations majeures des économistes. À cet effet, augmenter l'offre de produits alimentaires est inévitable et ceci ne peut s'effectuer qu'avec l'augmentation de la production agricole. L'accroissement de la population en terme quantitatif, un accroissement des besoins de la population est souvent observé au fur et à mesure que s'installe le développement économique.

Les besoins alimentaires vont croissants. La production se doit d'évoluer à un rythme au moins égal. À défaut, des risques de survenance d'une crise alimentaire se font plus grands. L'offre de produits alimentaires émanant du secteur agricole a ainsi un rôle pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire.

2. Agriculture et réserves de changes

Tout comme Kuznets ou encore Mellor, de nombreux économistes du développement s'accordent sur l'effet positif que peut avoir le secteur agricole sur la détention de devises étrangères. Si l'on considère les cinq étapes du développement présentées par ROSTOW à savoir [M. Gillis et all 1998] : la société traditionnelle ; la mise en place des conditions préalables au décollage ; le décollage ; la marche vers la maturité et ère de la consommation de masse.

Lorsque les premières étapes du développement sont franchies, il devient opportun de disposer des biens de capital nécessaires à une industrialisation en rapide expansion. De même, la demande en biens de consommation importés, de meilleure qualité se fait plus importante. Comme le souligne Mellor (1970) [B. Guerrien, 2002], l'effet conjoint de ces types de besoins exerce une pression sur la demande de devises étrangères.

L'agriculture peut contribuer de façon importante aux recettes nettes en devises étrangères. D'une part en se substituant aux importations présentes et potentielles, et d'autre part en produisant plus pour l'exportation. Mellor (1970) en offre un exposé plus détaillé de cette contribution. D'après lui, la réduction des importations peut prendre deux formes [A. O.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Hirschman, 1958]:

1. Substitution des produits agricoles importés par des produits nationaux. Cela nécessite tout de même que cette production agricole soit plus rentable que les importations ;
2. Réduction des importations non agricoles, ceci consécutivement à une modification des structures de consommation au profit des produits alimentaires nationaux.

Concernant les exportations agricoles, sauf dans le cas des pays riches en ressources naturelles (pétrole, minerais, etc.), elles constituent l'essentiel des exportations lors des premières phases de développement. Il est donc bénéfique de se spécialiser dans la production de produits spécifiques destinés à l'exportation. Les ressources doivent être affectées au produit qui assurera aux investissements les rendements les plus élevés comparativement à d'autres utilisations possibles des ressources.

Cette spécialisation en un produit agricole peut avoir des avantages tels que présentés par Mellor (1970). Notamment l'évolution de la maîtrise technique qui accompagne généralement toute spécialisation.

Toutefois, une telle spécialisation peut avoir des conséquences à long terme particulièrement la détérioration des termes de l'échange. Malgré cet inconvénient, l'histoire présente des exemples de pays qui ont su bénéficier des mouvements à la hausse de certains produits de base pour réaliser des investissements dans l'industrie.

3. Agriculture et formation du capital

Dans les premières phases du développement économique, les besoins en capital sont immenses pour le pays. Il y a nécessité de capitaux pour la création directe d'emplois non agricoles par la construction d'usines et par l'acquisition de machines.

Le capital nécessaire au développement économique provient généralement de trois sources : l'aide étrangère, les investissements étrangers et l'épargne nationale. Les deux premières sources ont l'avantage d'apporter des capitaux importants sans peser sur la consommation intérieure. Mais dans le cas particulier de l'aide, elle peut être assortie de restrictions politiques et économiques désavantageuses mettant en mal l'indépendance du pays. L'investissement étranger quant à lui nécessite, pour une grande efficacité, le développement au préalable des infrastructures (routes, communication, énergie) [S. Johansen, 1991].

Un pays à faible revenu décidant de ne pas recevoir ou de moins solliciter l'aide étrangère devra ainsi faire appel à ses ressources propres notamment son secteur agricole qui est prépondérant. Chenery et Syrquin (1975) ont souligné que l'agriculture devrait être source de transferts de capital et de main-d'œuvre vers les zones urbaines pour encourager le développement général de l'économie.

De nombreux mécanismes existent pour faire passer les ressources créées dans le secteur agricole vers le secteur industriel. Mellor (1970) distingue quatre formes par lesquelles l'agriculture peut contribuer à la formation du capital : taxation des bénéficiaires agricoles, modification des termes de l'échange, compression des investissements dans l'agriculture, marché rural des biens industriels.

La taxation du secteur agricole est par exemple un moyen de transférer le surplus financier du secteur agricole vers l'industrie. L'exemple du Japon est souvent présenté à cet

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

effet. Pays à revenu faible et à population très dense au 19^e siècle, le Japon a su axer son développement sur le secteur agricole. Le gouvernement a joué un rôle actif dans l'investissement consacré à l'infrastructure et aux industries. À la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, c'est le gouvernement qui a fourni le tiers ou la moitié environ des investissements totaux dans le pays [S. Johansen, K. Juselius, 1990].

Pendant ce temps, les recettes fiscales provenaient de 50 à 80 % du secteur agricole. La part de l'agriculture dans les revenus fiscaux de l'État entre 1888-1892 était de 80% et elle était encore de 40% en 1918-1922. Ces ressources ont été très importantes pour financer les investissements publics et les services de base comme l'éducation et la recherche. La mise en place de cette structure fiscale a été centrale. Elle a permis d'extraire une part du surplus de l'agriculture pour financer l'industrialisation.

Une augmentation de la production agricole peut entraîner une baisse des prix. Cette baisse des prix a pour effet une amélioration du salaire réel dans le secteur non agricole de telle sorte que le salaire nominal peut y diminuer sans pour autant affecter le niveau de vie.

Les termes de l'échange s'en trouvent modifiés au détriment de l'agriculture et en faveur des autres secteurs. L'industrie percevra des profits plus élevés. Ces profits pourraient être utilisés pour la formation du capital ou pour la consommation dans les secteurs public ou privé. Dans les années 1920 en URSS, Preobrajenski était pour un transfert forcé du surplus agricole par des termes de l'échange défavorables à l'agriculture [J. Johnston, J. Dinero, 1999].

Il est question d'effectuer un contrôle de prix pour arriver à une augmentation rapide du prix relatif des produits industriels par rapport aux produits agricoles. Un transfert de valeur de l'agriculture vers le secteur industriel peut ainsi être observé. En outre, même si l'agriculture utilise parfois les produits issus des autres secteurs, elle a une contribution nette à la formation du capital dans ces secteurs à travers la compression des investissements dans l'agriculture.

L'agriculture permet aussi de développer le marché rural des biens industriels. La véritable croissance et le développement économique dépendent plus de l'expansion du secteur non agricole. Mais les obstacles à l'expansion de ce secteur proviennent aussi de la faiblesse des bénéfices sur investissement due à l'étroitesse des marchés. Un accroissement des revenus des agriculteurs offre ainsi des débouchés supplémentaires au secteur industriel.

4. Agriculture et transfert de main d'œuvre vers l'industrie

La notion de surplus de main d'œuvre a été au centre des développements sur l'impact de l'agriculture sur le reste de l'économie. En se basant sur l'observation empirique, les économistes du développement de la première génération ont essayé de formaliser les différents mécanismes à travers lesquels l'excédent de main-d'œuvre du secteur agricole est transféré vers le reste de l'économie. Le cadre de l'analyse se fait généralement à travers un modèle bi-sectoriel. Ils mettent en évidence deux secteurs dans l'économie : un secteur traditionnel, de subsistance ou encore agricole et un secteur moderne ou non agricole.

Les premiers éléments de ces analyses se retrouvaient déjà au 18^e siècle. Ricardo (1817) dans *The principles of political economy and taxation*, a présenté le plus connu des premiers modèles [Kanwar S, 2000]. Il part de deux hypothèses : présence d'un secteur agricole à rendements décroissants et existence d'une main d'œuvre sous-employée dans ce secteur.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Ricardo affirme que le secteur industriel peut recruter dans le secteur agricole sans qu'il y ait une hausse de salaire dans le secteur urbain ou le secteur rural.

La version moderne des modèles bi-sectoriels a été initiée par l'économiste Lewis (1955). Il considère ainsi deux secteurs dans l'économie. D'une part le secteur moderne, développé, capitaliste dans lequel il existe un marché bien structuré. Et d'autre part le secteur traditionnel qui comprend principalement l'agriculture. Dans son modèle classique d'économie duale, Lewis établit, à travers le marché du travail un lien entre la main-d'œuvre sous-employée et bon marché du secteur agricole et le niveau de salaire dans le secteur industriel.

Le secteur industriel ou encore secteur avancé utilise du capital qui peut être accumulé tandis que le secteur agricole utilise un facteur de production qui ne peut être accumulé, la Terre. Les travailleurs du secteur agricole ont une productivité faible, voire nulle; plusieurs employés exercent une activité qui aurait pu l'être par un seul.

L'économie dispose ainsi d'un excédent de main d'œuvre. L'expression « offre illimitée de main-d'œuvre » employée par Lewis se justifie ainsi par cette abondance de main-d'œuvre non qualifiée. Pour Lewis (1955), le développement consiste dans la réduction progressive du secteur archaïque et le renforcement du secteur moderne.

Bien que le surplus de main d'œuvre soit observé aussi bien dans le secteur traditionnel que dans le secteur moderne, dans le secteur traditionnel, il est déguisé. En ce sens qu'une partie de la main d'œuvre peut y être extraite sans que la production agricole n'en pâtisse, les travailleurs restant n'auront qu'à augmenter leur volume de travail.

Le secteur moderne va embaucher dans le secteur de subsistance grâce à un salaire un peu plus élevé, mais qui reste tout de même faible. Il continuera à embaucher tant que la productivité marginale des travailleurs est supérieure au salaire. Un profit sera ainsi dégagé. Ce profit sera réinvesti par les capitalistes, ce qui accroîtra la productivité marginale et permettra d'entamer une nouvelle embauche. Ce cycle se poursuivra jusqu'à l'égalisation du salaire et de la productivité marginale des travailleurs.

Il en résultera en fin de compte que tout le surplus de main-d'œuvre du secteur de subsistance sera absorbé par le secteur moderne. Cette baisse conséquente de la main d'œuvre dans le secteur de subsistance y entraînera une hausse des salaires. De même, dans le secteur moderne, les salaires vont s'élever.

Ce modèle de Lewis met l'accent sur la part croissante des profits dans le revenu national, liée à la progression du secteur capitaliste. L'élévation du taux d'investissement permet une croissance rapide.

À la suite de Lewis, Fei et Ranis (1964) vont montrer qu'en transférant le surplus de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie, l'économie peut complètement se développer. Ils vont modifier ou améliorer certaines hypothèses du modèle de Lewis. L'absorption du surplus de main d'œuvre est due à la modification de la répartition des facteurs de production et ils n'admettent pas que les travailleurs du secteur agricole aient une productivité marginale quasi nulle.

Pour Fei et Ranis, le transfert de main d'œuvre doit être précédé d'une augmentation de la production agricole. Le taux auquel cette main d'œuvre est transférée dépend du taux de

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

croissance de la population, de la qualité des progrès techniques dans le secteur agricole et la croissance du stock de capital dans le secteur industriel.

Ces différentes approches du rôle de l'agriculture limitent cette dernière au rôle d'un secteur uniquement au service des autres pour l'atteinte du développement. Le secteur agricole doit fournir aux autres secteurs les ressources nécessaires à leur développement.

Ainsi, le secteur agricole n'est pas en soi un moteur de croissance et de développement économique, mais il permet de réaliser ce développement via les autres secteurs de l'économie. Avec ces conceptions, la croissance et le développement renvoient à une « modernisation » de l'économie, le secteur agricole s'y intègre donc difficilement. Son rôle est d'amorcer le développement global de l'économie et ensuite de « s'éclipser ».

Mais de plus en plus, des arguments plus récents plaident en faveur d'un développement du secteur agricole en tant que secteur d'activité propre. L'agriculture pourrait ainsi contribuer directement à la croissance et au développement.

Il est certes admis que dans une économie en pleine croissance, la part du secteur agricole dans l'économie est vouée à la décroissance. La Banque Mondiale dans son Rapport sur le Développement dans le Monde (RDM) distingue trois catégories de pays : les pays à vocation agricole, les pays en transition et les pays urbanisés. Dans ces groupes de pays, la contribution de l'agriculture au PIB est, en moyenne, respectivement de plus de 40 %, 20 % et 8 %. Tandis que la part moyenne d'actifs occupés dans le secteur agricole est respectivement de 34 à 64 %, 43 % et 22 % [S.T. Katircioglu, 2006].

La raison vient des caractéristiques propres de l'agriculture qui est une activité dotée d'une productivité relativement faible. La BM résume mieux cela lorsqu'elle énonce une des hypothèses formulées par les économistes : « la croissance de la productivité agricole est intrinsèquement lente » [Katircioglu S. T]. Il pourrait ainsi paraître difficile de se baser sur l'agriculture pour réaliser des objectifs de croissance et de développement soutenus.

Mais dans un contexte de décollage économique, l'agriculture peut s'avérer un secteur en tête de l'économie. Il existe des exemples où l'agriculture a crû plus rapidement que l'industrie. « Au Chili et au Brésil, l'agriculture s'est développée plus rapidement que l'industrie pendant la décennie 1990 » [Krueger A. O, 1995]. Le RDM fait état d'une forte population rurale vivant en dessous du minimum acceptable. L'activité majeure de ces ruraux demeure l'agriculture. Ainsi, « du simple fait de sa taille, le secteur agricole est capital pour le développement, au moins à moyen terme » [A.O. Krueger, M. Schiff, A. Valdés, 1998].

La BM note également que dans les pays où la croissance non agricole s'est accélérée, l'écart entre revenus urbains et revenus ruraux s'est accentué. En effet, les mécanismes de redistribution du fruit de cette croissance ne sont pas toujours favorables au monde rural. Le développement du secteur agricole pour lui-même permettrait ainsi d'élever le niveau de vie des personnes vivant en milieu rural.

En plus, les politiques qui consisteraient à taxer le secteur agricole ont eu un effet positif pour la croissance de nombreux pays industrialisés d'aujourd'hui. Mais ces politiques peuvent être désastreuses si elles sont mises en application immédiatement après la réalisation des investissements.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Le risque est élevé que la poule soit tuée avant d'avoir pondu les œufs d'or. D'ailleurs, comme le montre une étude menée par Krueger, Schiff, Valdès (1998) et d'autres, il existe une relation négative entre les politiques de taxation et la croissance globale de l'économie. Une croissance plurisectorielle s'impose ainsi pour assurer un développement harmonieux de l'économie. Le secteur agricole doit ainsi être développé pour son plein épanouissement.

Généralement, au cours du processus de croissance économique, la part de l'agriculture dans la production totale d'un pays baisse du fait que la demande de consommation de produits alimentaires n'augmente que légèrement à mesure qu'augmentent les revenus. Toutefois, une petite économie ouverte peut surmonter cette contrainte à l'expansion de la production agricole en accroissant ses exportations nettes.

Ainsi, on a essayé de montrer dans cette section les voies par lesquelles le secteur agricole peut générer une croissance pour un pays. En effet, le secteur agricole fournit la nourriture permettant d'alimenter les travailleurs des autres secteurs. Il fournit également à l'industrie les matières premières. Un secteur agricole productif fournira des produits bon marché, d'où une amélioration du niveau de rémunération réel et donc une possibilité d'accumulation pour les autres secteurs. De plus, l'augmentation de la production agricole a un effet sur la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB).

D'un autre côté, le secteur agricole peut constituer une demande de biens industriels et de services. Une amélioration de la productivité dans ce secteur devrait permettre l'amélioration des revenus du monde paysan et par conséquent l'accroissement de leur consommation. Le secteur agricole peut ainsi faciliter l'émergence de nouvelles débouchées pour les industries.

De plus, l'exportation de produits agricoles est une source de devises pour l'économie. Dans un contexte où l'activité agricole est importante, ces devises peuvent servir à l'importation des machines et matières premières dont a besoin l'industrie pour se développer. D'un autre côté, l'agriculture peut permettre l'économie de devises en produisant des denrées qui étaient autrefois importées.

En outre, l'agriculture fournit aux autres secteurs le surplus de main d'œuvre dont elle dispose. Ces analyses de Kuznets se retrouvent dans différents travaux des économistes du développement d'alors. L'accent était mis sur le développement industriel, car lui seul était à même de fournir des conditions d'un véritable développement économique. Cette fascination pour la modernisation leur a fait avoir une doctrine de primauté de l'industrialisation sur le développement agricole, qui a sapé du même coup les possibilités de contribution de l'agriculture au développement global.

Conclusion

Les limites de la connaissance, aussi en économie, sont décrites par les types des langages utilisés dans l'économie et les sciences sociales. La théorie de la croissance économique reste au centre de la recherche en macroéconomie.

La croissance économique reflète les capacités économiques d'un pays. Elle fournit une vision générale sur le reste des variables économiques qui lui sont liées, même partiellement. Ainsi, elle témoigne de la situation économique que vit une nation. Elle est le résultant d'un ensemble de facteurs, essentiellement de production, tels que le travail, le capital et la technologie, mais aussi, d'autres facteurs qui déterminent le niveau de la production et par conséquent, la croissance économique. L'explication de la croissance passe l'étude des facteurs

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

de production (K, L) et de l'efficacité de leur combinaison productive appréciée par la productivité. La combinaison productive dépend de la nature de la production (biens ou services) et de l'état de la technique. La proportion de chacun des facteurs de production est donc variable selon la production. Lorsqu'une production peut être obtenue en utilisant différentes combinaisons productives, le choix s'effectuera selon les critères du coût relatif du capital et du travail et l'efficacité productive de la combinaison retenue appréciée par la productivité du travail qui en résulte.

Grâce à l'analyse de la croissance sur une longue période, on peut espérer comprendre pourquoi certains pays sont plus riches que d'autres, ou pourquoi certains pays croissent plus rapidement que d'autres. Les questions sur la nature et les causes des richesses, posées tout d'abord par A. Smith, restent parmi les plus importantes auxquelles les économistes doivent chercher les réponses.

Les théories de la croissance cherchent à déterminer les causes des écarts de niveaux de vie entre les pays. Cependant, les nouvelles théories sur la croissance (croissance endogène) considèrent la croissance comme un phénomène économique. Elles viennent ainsi contredire la thèse de Solow selon laquelle la croissance économique est un phénomène naturel et indépendant de la sphère économique.

La croissance économique est un phénomène multiforme. L'innovation et le capital humain semblent toutefois être la clé de la croissance dans les pays riches, alors que les pays pauvres misent sur l'augmentation de l'efficacité et l'accumulation du capital pour combler une partie de leur retard. Tous les États sont fascinés par la croissance, c'est pourquoi ils n'épargnent aucun effort afin de réaliser les taux les plus élevés possibles. Mais croissance n'est pas développement et accroître toujours le PIB n'a pas toujours un sens.

Cependant, croître les richesses, dans l'objectif d'améliorer le sort de tous, est un fait éblouissant, mais cette croissance a souvent des effets négatifs, en particulier sur l'environnement qui ne cesse de se dégrader, mais aussi sur les ressources naturelles vouées à l'épuisement.

Le but principal pour l'économie reste la recherche de la vérité et la formulation des lois scientifiques en coopération avec les mathématiques, la physique et l'informatique, mais aussi avec la sociologie, la psychologie et le droit.

L'agriculture peut être une source très importante de la croissance économique, en particulier, pour les pays en voie de développement durant les premières phases de développement. Mais, cette agriculture doit être combinée à des politiques efficaces et adéquates.

L'agriculture contribue à la croissance globale en adaptant l'offre de la production agricole à la croissance quantitative et qualitative de la demande alimentaire, en transférant les ressources sous forme de travailleurs et de capital, en élevant la productivité du travail agricole, en devenant cliente des autres branches d'activité au fur et à mesure que son revenu s'élève.

Le rôle de l'agriculture ne se limite pas à la création de richesses, mais il s'étend à la souveraineté d'une nation en assurant sa sécurité alimentaire, ainsi se prémunir des pressions d'autres nations qui utilisent l'alimentation comme « arme verte » contraignant la nation à se plier devant elles, par conséquent, la soumettre à des politiques (économiques) qui les conviennent.

Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie

Enfin, le secteur de l'agriculture est au cœur de l'économie des pays, en particulier les moins avancés, puisqu'il représente une large part du PIB, emploie une grande partie de la population active et elle est une importante source de devises et produit la grande partie des denrées alimentaires de base. Les liens étroits en amont et en aval qui existent à l'intérieur du secteur rural ainsi qu'avec les autres secteurs de l'économie produisent en outre un effet de stimulation de la croissance et de la génération de revenus.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

L'agriculture renvoie à la production de la nourriture et des articles non alimentaires. Elle englobe à la fois l'élevage du bétail et la culture des récoltes, aussi bien que la production animale agricole et les services horticoles. L'agriculture exclut la chasse, la sylviculture et la pêche [CNUCED, 2009]. Les agriculteurs, les premiers écologistes, ont compris l'interaction entre le sol, l'eau, l'herbe et les arbres, et la nécessité de travailler avec la nature pour obtenir une production suffisante ou abondante et pour essayer d'éviter la pénurie quand sévit la sécheresse ou un autre fléau. L'agriculture a conditionné la survie et le développement des sociétés, et la sécurité alimentaire a permis la croissance des États industriels modernes.

L'Algérie, grâce à sa situation géographique et à sa diversité pédoclimatique, mais aussi à la disponibilité en main-d'œuvre à la fois jeune et plus ou moins qualifiée, dispose d'importantes richesses qui lui permettent d'être un pays à vocation agricole.

À la veille de l'indépendance de l'Algérie, la surface agricole utile (SAU) est estimée à environ 6 500 000 ha soit 64,51% de la superficie occupée par l'agriculture. Les différentes exploitations agricoles étaient caractérisées par un dualisme et une coexistence de deux secteurs (secteur dit moderne et secteur traditionnel).

La politique agricole algérienne est passée par plusieurs périodes distinctes, chacune avec ses propres caractéristiques et chacune de ces réformes s'inscrivait dans un contexte politique, social et économique donné.

Le passage de la ferme coloniale au domaine autogéré n'a porté guère de réponse aux ambitions du monde agricole et rural. Avant la mise en place du Programme National du Développement Agricole (PNDA), baptisé (PNDAR), deux périodes peuvent être distinguées. L'une s'étale de l'indépendance en 1962 jusqu'à 1987, avec un caractère typiquement socialiste qui a commencé par l'autogestion et s'est achevée par le démantèlement des Domaines Agricoles Socialistes (DAS) et l'autre de 1987 à 1999 dans un climat d'ouverture économique libérale et a donné lieu à la naissance d'exploitations collectives et individuelles (EAI/EAC).

En dépit des « efforts » consentis par les pouvoirs publics pour promouvoir l'agriculture, la situation agricole et alimentaire de l'Algérie n'a pas connu un essor favorable. Le PNDA, qui puise ses fondements des expériences d'échec accumulées depuis l'Indépendance en matière de stratégie et de politique agricole, peut être considéré comme une manifestation forte de la volonté politique d'apporter des remèdes aux entraves de développement du secteur de l'agriculture [Bedrani et al, 2001].

La modernisation des structures et des modes de production sont deux conditions indispensables et irréfutables pour une agriculture développée. Cette dernière passe systématiquement par une concentration du foncier agricole, mais surtout, par la promotion des grandes exploitations seules permettant des rendements considérables grâce au progrès technique qui se manifeste à travers la mécanisation et la fertilisation.

Dans cette optique, ce chapitre est scindé en quatre sections. La première section, intitulée géographie et démographie du pays, traite l'aspect géographique des terres agricoles et la localisation des différentes cultures, mais aussi l'aspect démographique qui est étroitement lié

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

à l'aspect géographique. Dans l'objectif de tirer un fil historique des différentes étapes qu'a traversée l'agriculture algérienne et pour plus de compréhension sur le sujet, il est utile de rappeler le contenu des différentes réformes agraires qu'a connues le pays depuis son indépendance en 1962 avec cette précision, nous allons consacrer, respectivement, deux sections complémentaires, à savoir, les réformes agraires de 1962 à 2000, puis, les réformes agraires depuis 2000. En fin, nous allons consacrer la quatrième section intitulée *état des lieux des facteurs de production* pour illustrer les disponibilités des éléments les plus déterminants d'une agriculture prospère.

Section 1 : Géographique et démographie du pays

Durant les 30 années qui suivent la 2^e guerre mondiale, l'accent est mis en géographie agraire sur la précision des concepts, sur la généralisation des acquis (cartographie à petite échelle) et sur la recherche de facteurs explicatifs plus globalisants (typologies des structures agraires du monde en fonction de l'histoire, de l'environnement et de l'organisation socio-économiques). Cependant, les méthodes de la géographie agraire ne changent pas fondamentalement. L'apport de cette période tient davantage à une géographie agricole qui élargit les perspectives à deux niveaux : social et économique. Le social porte son attention à l'organisation des sociétés pour comprendre le fonctionnement de l'agriculture, et économique en s'attachant à modéliser la répartition des activités économiques et agricoles. Cette perspective donne donc à la géographie agraire une teinte plus économique.

Dès les années 1960, s'affirme le souci d'une étude systématique et statistique du fait agricole. Ce glissement de méthode engendre un débat épistémologique (tendance économiste ou description littéraire ; méthode inductive ou déductive ?) qui perdure aujourd'hui avec l'élargissement du champ de la géographie rurale.

1. Localisation et climat

L'Algérie, dont la capitale est Alger, est située au nord-ouest de l'Afrique entre le 18° et le 38° parallèle de latitude Nord et entre la 9° longitude Ouest et 12° longitude Est. Avec une superficie de 2 381 741 km², elle est le plus grand pays d'Afrique et le neuvième au monde. Elle est limitée au Nord par la mer Méditerranée, au sud par le Mali et le Niger, à l'ouest par le Maroc, le Sahara Occidental et la Mauritanie et à l'Est par la Tunisie et la Libye. L'Algérie est subdivisée en 48 Wilayas (départements) et 1 541 communes (unité administrative de base locale gérée par un président élu et un conseil municipal).

Deux chaînes montagneuses importantes, l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas Saharien au Sud, séparent le pays en trois types de milieux qui se distinguent par leur relief et leur morphologie, donnant lieu à une importante diversité biologique. On distingue du Nord au Sud, le Système Tellien, les Hautes Plaines steppiques et le Sahara. Le Système Tellien est un ensemble constitué par une succession de massifs montagneux, côtiers et sublittoraux, et de plaines.

Les Hautes Plaines steppiques sont localisées entre l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas Saharien au Sud, à des altitudes plus ou moins importantes de 900 à 1 200 m, elles sont parsemées de bassins salés, chotts ou sebkhas qui sont des lacs continentaux formés au Pléistocène sous l'effet des pluies torrentielles et du ruissellement important qui en découle.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Le Sahara forme une large barrière qui sépare le domaine méditerranéen au nord du domaine tropical au Sud. Il est constitué de plateaux (hamadas et tassili) où le massif volcanique du Hoggar culmine à 3 000 m d'altitude, de plaines (regs et ergs) et de dépressions (sebkhas et gueltas).

Figure II.1 : carte géographique de l'Algérie



Source : FAO

La biodiversité agricole en Algérie est très précieuse par la présence de nombreuses espèces agricoles et des espèces ou variétés sauvages apparentées représentant des systèmes agricoles traditionnels uniques reflétant une forte proportion de l'héritage biologique national, tant végétal qu'animal. Les systèmes d'utilisation des terres qui ne respectent pas la biodiversité et les techniques de production agricole modernes sont devenus l'une des causes de la dégradation agricole et de la pollution, en plus de l'utilisation de variétés ou races agricoles hautement productives au lieu des variétés ou races traditionnelles qui sont adaptées localement.

En matière de climat, l'Algérie est soumise à l'influence conjuguée de la mer, du relief et de l'altitude, présente un climat de type méditerranéen extra tropical tempéré. Un climat caractérisé par une longue période de sécheresse estivale variant de 3 à 4 mois sur le littoral, de 5 à 6 mois au niveau des Hautes Plaines et supérieure à 6 mois au niveau de l'Atlas Saharien. Les pluies sont généralement insuffisantes, irrégulières et inégalement réparties à la fois dans le temps et dans l'espace. Étant donné son extension en latitude, le territoire algérien touche plusieurs zones climatiques. Au Nord il atteint la frange méridionale de la zone tempérée où le climat de type méditerranéen est caractérisé par la rareté des précipitations estivales. Au sud, le massif de l'Ahaggar reçoit des pluies d'été de type tropical. L'influence de la méditerranée, l'ampleur de la masse continentale et le compartimentage du relief ajoutent encore des nuances aux rythmes des précipitations et aux variations des températures des différentes régions de l'Algérie.

Les températures, présentent une moyenne des minimales du mois le plus froid comprise entre 0 et 9°C dans les régions littorales et entre - 2 et + 4° C dans les régions semi-arides et arides. Une moyenne des températures maximales du mois le plus chaud varie avec la continentalité, de 28°C à 31°C sur le littoral, de 33°C à 38°C dans les Hautes Plaines steppiques et supérieure à 40°C dans les régions sahariennes. En Algérie, sont représentés tous les

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

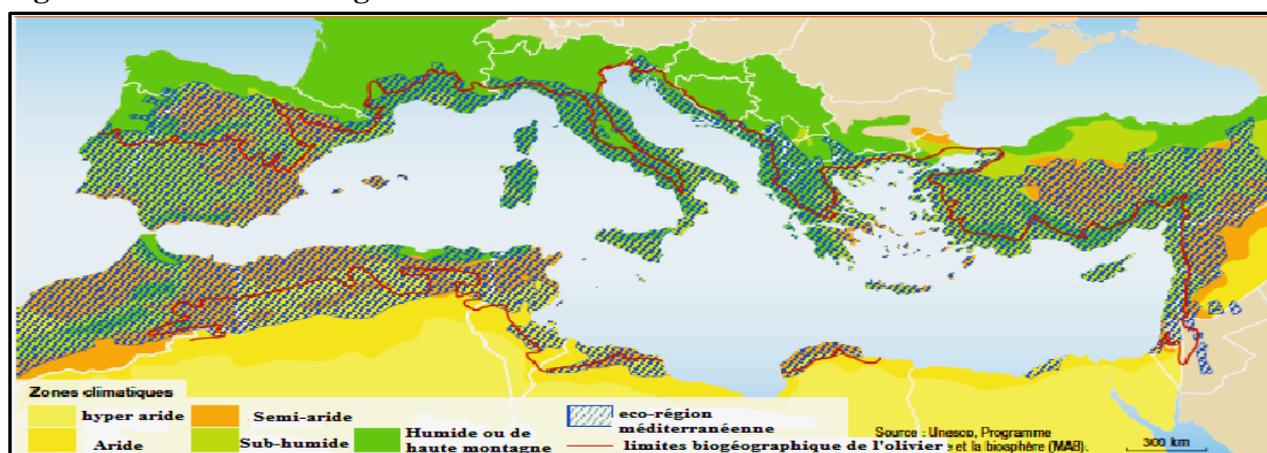
bioclimats méditerranéens depuis le per humide au Nord jusqu'au per aride au Sud pour les étages bioclimatiques, et depuis le froid jusqu'au chaud pour les variantes thermiques.

Tableau II.1 : Les étages bioclimatiques en Algérie

Totale Étages bioclimatiques	Pluviosité annuelle / mm	Superficie en ha	% de la superficie
Per humide	1200 – 1800	185 275	0.08
Humide	900 – 1200	773 433	0.32
Subhumide	800 – 900	3 401 128	1.42
Semi-aride	600 – 300	9 81 985	4.12
Aride	300 – 100	11 232 270	4,78
Saharien	< 100	212 766 944	89.5

Source : INRA/ juin 2006

Figure II.2 : Bioclimatologie méditerranéenne



Source : UNISCO, programme sur l'homme et la biosphère

2. La faune et la flore

Il existe différentes variétés de faune et de flore, mais le développement socio-économique a causé la fragilisation de l'environnement et de l'habitat naturel. Pour protéger les différentes espèces, des parcs nationaux ont été créés dans de nombreuses régions.

On compte l'existence de certaines espèces rares de mammifères comme le phoque moine, le mouflon à manchette, le guépard le cerf de Barbarie dans la région de Guelma et de Tipaza, les singes dans les gorges de Chiffa et, en Kabylie, sangliers et lièvres, hyènes, genettes et chacals. Dans le Sahara vivent gazelles, dromadaires et fennecs.

Concernant la race avifaune, elle est composée principalement de perdrix rouges dans la région de Mascara, ou de flamants roses, canards et échassiers dans la région d'El Kala.

Quant à la flore et en allant du nord de l'Algérie vers le Sud on traverse différents paysages en passant des forêts, maquis et matorrals vers les steppes semi-arides et arides puis vers les écosystèmes désertiques. On peut distinguer :

- 1200 - 1800 mm, correspondant à l'étage per humide représenté par des zones restreintes, leurs superficies ne dépassant pas 300 ha, entre 800 et 2000m d'altitude,

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

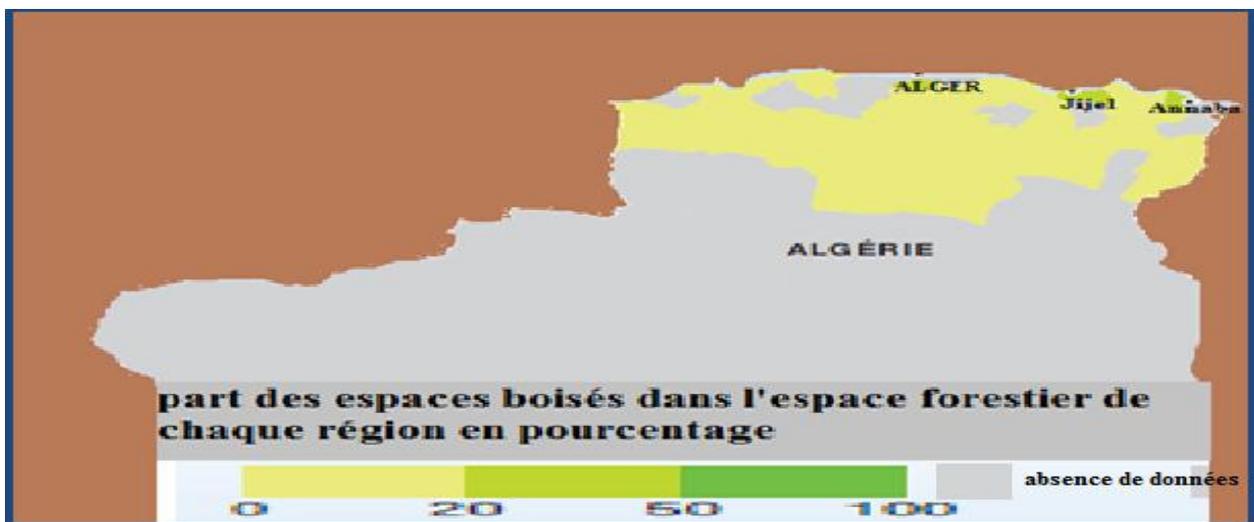
situées au niveau de l'Atlas tellien où se développent des espèces endémiques très rares comme *Abies numidica* (le sapin de Numidie) et *Populus tremula* (le tremble) et des forêts à cèdre (*Cedrus atlantica*) et chêne-liège (*Quercus suber*).

- 900 - 1 200 mm, c'est l'étage humide que l'on retrouve dans les régions Nord-Est, dominé en altitude par les forêts à *Cedrus atlantica* et différentes chênaies, *Quercus faginea*, *Quercus suber* et *Quercus afares*.

- 600 - 900 mm, correspond à l'étage subhumide qui couvre la partie septentrionale d'ouest en est de l'Atlas tellien sur lesquelles se développent les forêts à *Quercus rotundifolia* et *Pinus halepensis*

- 400 - 600 mm, cette zone est semi-aride supérieure correspondant aux forêts, maquis et matorrals plus ou moins dégradés des sommets et versants nord de l'Atlas saharien. *Quercus rotundifolia*, *Callitris articulata* (le thuya) et l'olivier lentisque sont les plus représentés au Nord-Ouest, *Pinus halepensis* en altitude.

Figure II.3 : Taux de boisement en Algérie



Source : FAO et Plan Bleu, 2001

3. Caractéristiques des sols

Selon les données de l'agence nationale des ressources hydriques (ANRH), les caractéristiques des sols (inventaire fait sur une superficie de 6 488 896 hectares) se présentent comme suit [Mesli, 2007]:

- 370 888 ha ont des sols profonds de texture moyenne et fine, bien drainés et bien structurés et qui sont utiles à toutes les cultures ;

- 394 393 ha ont des sols peu ou moyennement profonds, de texture moyenne à fine et bien structurés. Elles sont aussi aptes à toutes les cultures ;

- 582 388 ha ont des sols profonds ou moyennement profonds, de textures moyenne ou fine présentant des caractères de salure ou d'hydromorphe. Ils sont utiles pour les cultures en assolement ;

- 356 726 ha s'étendent sur des sols de profondeurs variables, de texture grossière à très fine et parfois salés ou hydromorphes. Ils sont utiles aux cultures de céréalières, fourragères et maraîchères ;

- 4 784 501 ha ont des sols peu ou insuffisamment profonds avec des croûtes à faibles profondeurs. Seulement les céréales peuvent y être cultivées.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

4. Les régions agricoles

Les régions agricoles de l'Algérie peuvent être classées en trois régions distinctes selon la situation géographique, à savoir, les régions agricoles de l'Est, les régions agricoles du centre et les régions agricoles de l'Ouest.

Les régions agricoles de l'Est sont quasiment telliennes caractérisées par leur vaste massif. Ses hautes plaines sont répandues de montagnes. Ses sols sont plus ou moins lessivés et décapés. Les cultures adoptées dans ses régions sont diversifiées, on trouve :

- L'est de la Soummam et au sud du Babors : l'arboriculture composée de figuiers et d'oliviers et un peu de céréales
- La région de Jijel : l'élevage de bovins et de chèvres, les ovins sont rares. Dans cette région de montagne, la petite plaine de Djidjeli et la vallée de l'Oued Safsaf en amont de Skikda sont deux zones agricoles prospères grâce aux vergers d'agrumes et aux cultures maraîchères.
- La plaine de Annaba : l'élevage (bovin de race locale à El Kala), les cultures industrielles (tabac, tomate, coton) et les orangers.
- L'Atlas tellien annabi : l'élevage bovin (race locale dite race de Guelma), les céréales en particulier le blé qui donne un bon rendement ;
- La région de Constantine : le blé, grâce aux pluies abondantes, les plantes sarclées et les fourrages artificiels qui permettent l'introduction de l'élevage ;
- Les hautes plaines de l'Est : elles englobent bordj Bou Arreridj, la Medjana, au Nord-ouest, Meskiana et Tébessa à l'Est. Elles sont réputées par la culture des céréales (le blé dans les régions du Nord et l'orge dans la région du Sud) et l'élevage du bovin ;
- L'Atlas saharien oriental : les palmiers-dattiers.

Les régions agricoles du centre sont considérées comme les plus peuplées, les plus urbanisées, mais aussi les plus riches du point de vue agricole en particulier dans le Sahel et la Mitidja. Le Sahel se caractérise par une agriculture intensive en particulier les cultures primeurs (tomates, pomme de terre, artichauts, fenouils,...). Presque toutes les cultures sont possibles dans cette région grâce à l'humidité marine et l'irrigation par pompage. La Mitidja est caractérisée, autrefois, par la culture de vigne à vin qui a laissé sa place à l'arboriculture fruitière, l'agrumiculture, le maraîchage et le fourrage. L'Atlas central est réputé par les vergers, les cerisiers, les vignobles, l'élevage et la céréaliculture (aléatoires).

La grande Kabylie est connue par ses cultures maraîchères (le melon des Issers), l'arboriculture fruitière, le raisin de table. La grande dépression de l'Oued Sahel Soummam est par l'arboriculture et, enfin, Le mont des Babors qui dominant le golf de Bejaia est dominé par les cultures céréalières.

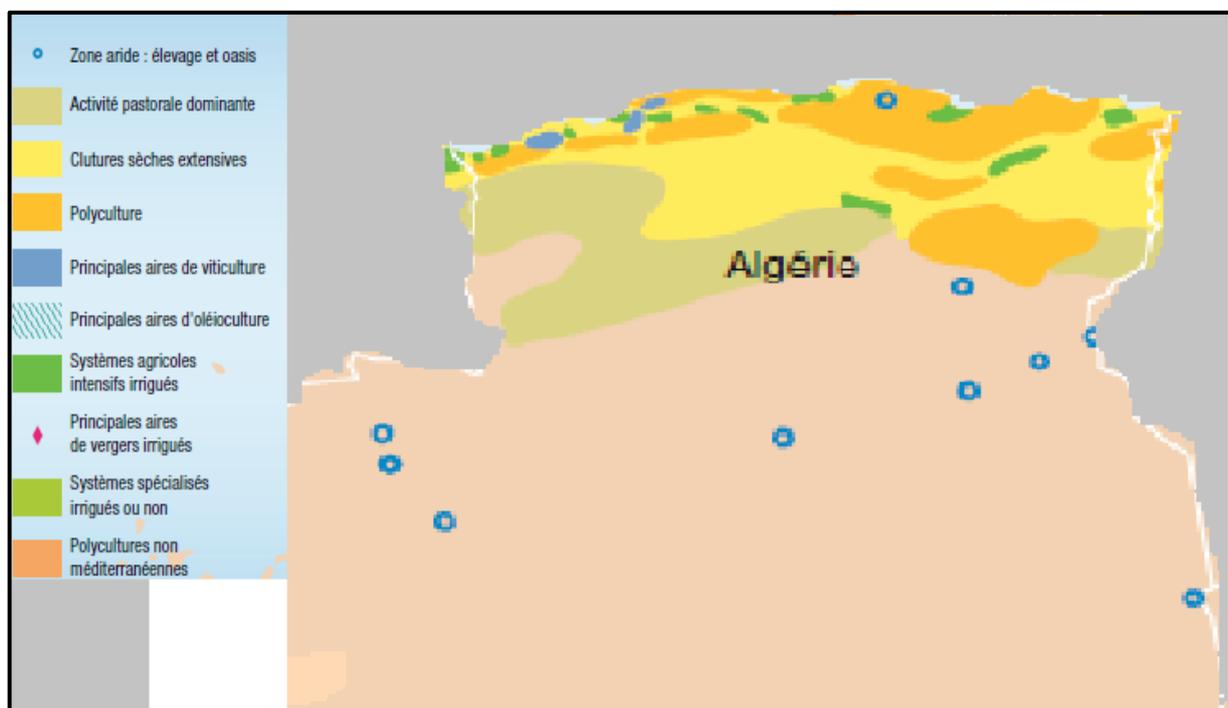
Les régions agricoles de l'Ouest sont regroupées en trois catégories selon les caractéristiques des sols et du climat, on distingue :

- Les plaines : deux ensembles se distinguent :
 - *Les plaines et collines de la région d'Oran* : elle est connue dans un passé récent par la culture de la vigne, aujourd'hui presque abandonnée à des céréales aléatoires et un maraîchage tributaire d'une eau très convoitée. Cette région est connue aussi pour la forte présence des maraîchages de primeurs, des agrumes, d'artichaut, de pastèques, de melons et, parfois, d'oliveraies ;

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

- Les plaines du Chélif : les céréales, la pomme de terre (région d'Ain Defla) qui a substitué à la betterave sucrière et l'élevage.
- Les bassins intérieurs : elles abritent :
 - Les plaines de Maghnia : connues autrefois par les cultures industrielles, fourragères et l'élevage bovin, aujourd'hui réorientées vers les cultures maraîchères et l'arboriculture fruitière ;
 - Les collines de Tlemcen : culture des cerisiers ;
 - Les bassins de Remchi : orangerais et cultures maraîchères ;
 - La plaine de Sidi Bel Abbès : élevage de bovin qui a remplacé la culture vinicole et céréalière faute d'eau ;
 - La plaine de Ghriss (Mascara) : la culture de l'oignon qui a remplacé la culture de la pomme de terre.
- Les montagnes et les plateaux
 - Le mont de Sebâa Chioukh, les monts de Tessala, de Ouled Ali et de Beni Chougrane : arboricultures fruitières et cultures maraîchères ;
 - Verset Nord de l'Ouarsenis : céréales aléatoires à part la région ouest et la bordure de Serdou qui sont d'assez bonnes régions céréalières ;
 - Le Dahra : l'olivier et le figuier à l'Ouest, cerisier sur le flanc sud du Zaccar et Miliana ;
 - Les hautes steppes : défavorables presque à toutes cultures, même à l'élevage extensif et transhumant à cause de la neige, du vent et du froid de l'hiver et la longue sécheresse de l'été.

Figure II.4 : Principaux système de production



Source : FAO, 2009, pris de M. Joannon et L. Tirone, « la Méditerranée dans ses états », Méditerranée, 70 (1-2), 1990.

5. Population–Démographie

L'Algérie, en particulier à la période socialiste, a connu depuis l'indépendance un taux de croissance démographique de plus de 3%, passant de près de six millions d'habitants, à l'indépendance, à vingt-trois millions à la fin des années 80 [Lise Garon, 1994].

La population algérienne s'élève, au mois de Janvier 2012, à 37 100 000 (projection de 45 millions à l'horizon 2020). Le taux d'accroissement naturel (TAN) est de 1,88 durant les années 2000-2011. L'espérance de vie de la population est de 75 ans (56 ans durant les années 70) [ONS, janvier 2012].

Tableau II.2 : Évolution de la population résidente totale et de l'accroissement naturel

Années	1990	2000	2007	2008	2009	2010	2011	Jan 2012
Population au milieu de l'année (en milliers)	25 022	30 416	34 096	34 591	35 268	35 978	37 760	38 480
accroissement naturel (en milliers)	624	449	634	663	690	731	748	-
taux d'accroissement naturel (en %)	2,49	1,48	1,86	1,92	1,96	2,03	2,04	-

Source : ONS, 2012

Le taux de mortalité infantile qui dépassait les 15 % en 1970 a baissé de 2/3¹⁶. L'indice de fécondité a connu une sensible réduction, passant de 8,3 enfants par femme en 1970 à 2,87 enfants par femme en 2011, sous l'effet conjugué du recul de la nuptialité et de la pratique de la contraception.

Par zones géographiques, près de 40% de la population se concentre sur le littoral, soit plus de 14 millions d'habitants, avec une densité moyenne de 260 habitants au km² (la densité moyenne dans les régions du grand Sud n'est que de 14 habitants au km²). Dans la bande côtière, la population se concentre essentiellement autour des grandes villes.

La population urbaine représente plus de 67,1% de la population totale en 2011 (12% seulement en 1960). Cette population a été multipliée par onze en l'espace de quatre décennies. La population algérienne tend à être de plus en plus urbanisée.

5.1. Répartition géographique de la population

L'Algérie se caractérise par un important déséquilibre dans la répartition de la population avec un nombre d'habitants et une densité fortement décroissante du Nord au Sud. Près de 65% de la population se concentre sur seulement 4% au Nord, dont 43% sur la bande littorale, composée de 14 wilayas dont Alger avec plus de 2 600 000 habitants (capitale du pays), Tizi-Ouzou avec (1 120 000 habitants) et Oran avec 1 300 000 habitants . Cette frange ne présente que 1,9% du territoire avec une densité de population de 265 habitants/Km².

26% de la population se concentre sur la zone des hauts plateaux représentant une superficie de 13% du territoire, soit avec une densité de 17 habitants/Km². Parmi les grandes villes des hauts plateaux, on retrouve Sétif (1 300 000 habitants) et Constantine (1 000 000 habitants).

Enfin, seulement 9% de la population occupe le reste de territoire du Sud avec une densité de 0,20 habitants/Km². Les grandes villes du sud, sont Ghardaïa (30 000 habitants),

¹⁶ Données de 2011

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Ouargla (60 000 Habitants), Adrar (65 000 Habitants) et Tamanrasset (50 000 habitants). [SNAT, 2007]. Une constatation rapide de l'implantation des populations montre que presque une personne sur dix (1/10) vit à Alger, d'autres pôles (Sétif, Batna, Tizi ouzou et Oran) ont une population de 1 à 1,5 million. Au total, la majorité des Algériens vivent dans des départements dont la population ne dépasse pas un million d'habitants.

Tableau II.3 : Population totale par région (2008) Unité : Milliers

Orientation géographique	Total	%
CENTRE	11 056	32%
EST	11 253	33%
OUEST	7 543	22%
SUD	4 317	13%
Total	34 170	100%

Source: ONS, 2008

5.2. La population par classe d'âge

Par classe d'âge, l'Algérie reste un pays jeune où plus de 70% de sa population est âgée de moins de 30 ans et 27,8% ont moins de 15 ans. La population de plus de 64 ans représente à peine 5% [ONS, 2012]. Les origines de cette structure juvénile remonte aux années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Trois importants déterminants ont contribué à cet accroissement en l'occurrence :

- 1- Le boom économique qu'a connu le pays durant cette période suite à l'accroissement spectaculaire des prix de pétrole (40 USD en 1974) ;
- 2- La tradition locale qui identifiée le poids social d'un ménage suivant le nombre d'enfants ;
- 3- Les pertes enregistrées durant la guerre de libération.

Cette résultante de facteurs a contribué à l'accroissement de la population ; un ménage algérien compte en moyenne 7 individus. Cette structure de la population fait apparaître l'importance de la jeunesse dans la population totale et aussi l'importance des infrastructures d'accueil et d'assistance qu'il faut mettre en place pour garantir un cadre de vie agréable ou du moins acceptable. Selon des prévisions, la population algérienne passera à environ 48 millions d'habitants à l'horizon 2025 dont 80% sera urbanisée.

Tableau II.4 : Tendence d'évolution de la population urbaine, rurale et agricole

Population (millions d'habitants)	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2011*	2012*
Totale	8,7	10,8	13,7	18,7	24,8	32,6	35,6	37,76	38,48
Rurale	6,8	7,5	8,3	10,6	12,1	12,8	13,3	10,246	10,118
% rural/totale	78	70	60	56	49	39,2	37	27,135	26,294
% urbaine/total	22	30	40	44	51	59,9	63	72,865	73,706

Source : Abdelhamid Abdelaziz, quelle agriculture pour l'Algérie, OPU, 2009

*Base de donnée Banque Mondiale

Le tableau II.4 illustre le phénomène de l'urbanisation de la population algérienne, en particulier après l'indépendance et le départ des colons, qui a passé en l'espace de 50 ans presque au triple, renversant ainsi la relation urbaine-rurale. Ce phénomène peut être attribué, après l'indépendance, aux inégalités des revenus entre les sociétés rurales et urbaines, l'emploi, les

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

conditions de vie, faible croissance économique et insuffisance du secteur agricole et l'insécurité qu'a connue le pays durant les années 90.

Le planificateur algérien considère que la concentration urbaine comme une des marques de la modernisation et non pas comme un effet pervers du développement [Gérard de Bernis, 1970 in Lise Garon, 1994]. « *Sur le plan historique, il faut rappeler que les mouvements de population et d'exode rural ont traduit dans un passé récent des progrès réels enregistrés dans la société algérienne. En effet, l'indépendance algérienne a été accompagnée d'un très fort mouvement d'occupation des villes, l'occupation des villes exprimant symboliquement la reconquête d'un espace de souveraineté politique et la possibilité d'accès à des biens et services publics et privés qui étaient généralement le monopole des populations européennes* » [O. Bessaoud, 2006].

Toutefois, le phénomène de l'urbanisation excessive pose des problèmes majeurs pour la population rurale pratiquant en grande majorité des activités agricoles en la privant d'une main d'œuvre suffisante afin de mener à bien tous les travaux agricoles, mais aussi il présente des problèmes pour la population urbaine si l'urbanisation n'est pas gérée d'une manière rationnelle. Les bidonvilles est un exemple type.

L'Algérie dispose de potentialités agricoles à ne pas sous-estimer. Que ce soit en termes de climats, qui est très diversifié et qui ouvre le champ à une polyculture, ou en termes de moyens humains (main-d'œuvre non qualifiée ou qualifiée) et financiers, l'Algérie semble être capable d'adopter une agriculture développée et d'assurer une sécurité alimentaire solide. La question qui reste à poser est celle qui permet d'élucider l'état des lieux de l'agriculture et sa réalité actuelle tout en faisant référence à son historique à travers les différentes politiques agricoles menées jusqu'ici. La section suivante essaiera d'illustrer le parcours de l'agriculture algérienne depuis l'indépendance.

Section 2 : les réformes agraires de 1962 à 2000

L'objectif fondamental d'une politique agricole n'est pas seulement d'accroître la production, mais aussi le développement humain, en aidant à résoudre les besoins humains essentiels. L'augmentation du revenu des ménages ruraux est la clé qui favorise la réalisation de cet objectif, et ceci, à son tour, requiert qu'une importance particulière soit donnée à l'augmentation de la productivité et à des prix convenables aux producteurs.

Durant la période de colonisation française, il existait deux importants types de propriété foncière, conséquence d'une combinaison du droit coutumier et du droit musulman:

- la propriété individuelle ou "Melk" ;
- différentes formes de propriétés collectives (Arch) et publiques (Beylik et Makhzen) bien plus répandues.

Ce régime posait une entrave à la pénétration de l'élément européen sur les terres agricoles et par conséquent, un obstacle à l'œuvre de colonisation de peuplement projetée. [Mesly, 1998].

Suite à l'atroce résistance des paysans contre l'invasion française, le régime foncier a été francisé. la francisation qui est inaugurée en 1830 par des expropriations, s'est étalée sur plus d'un siècle pour ruiner totalement la paysannerie algérienne. Le pouvoir colonial a mis en œuvre

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

une politique foncière qui visait la substitution du régime de cette époque par un autre habile d'organiser, de légaliser et de codifier le pillage organisé des richesses naturelles, y compris les forêts qui servaient de refuge des paysans, et leur transfert au profit des colons. [Mesli, 1998].

1. l'autogestion 1963

L'Algérie a hérité au cours de la première année d'indépendance d'une agriculture qui représentait plus de 20% du produit intérieur brut, occupait 55% de la population active et des exportations agricoles de plus de 1,1 milliard de DA annuellement, soit 33% des exportations totales du pays. Ces exportations couvraient largement les importations alimentaires qui étaient de 0,7 milliard de DA par an. D'importants excédents agricoles apparurent suite aux plusieurs facteurs tels que la contraction de la demande locale suite au départ de la population européenne qui représentait 25,3% de la population urbaine et concentrait près de 80% des revenus monétaires et la fermeture des débouchés extérieurs.

Ainsi, l'agriculture assurait au cours de ces premières années, le financement d'une partie des importations. Le secteur autogéré, représentait environ 3 millions d'hectares d'anciennes terres coloniales reprises par l'État, fournissait à cette époque 75% de la production agricole brute. Le secteur privé agricole, formé de plus de 600 000 exploitations agricoles, fournissait le reste [Omar Bessaoud, 1994].

1.1. La naissance et l'officialisation de l'autogestion

La naissance de l'autogestion tient ses racines du programme de Tripoli (juin 1962). En 1962, les ouvriers agricoles ont réapproprié des fermes coloniales en un temps record, Ce mouvement de réappropriation a touché environ 800 000 fermes sur une superficie de 2,7 millions d'hectares mettant ainsi en application le principe de «La terre à ceux qui la travaillent».

L'État a procédé à la première réforme agraire dans le contexte de la réappropriation par l'État de toutes les propriétés possédées par le colon. La loi du 1 Octobre 1963 déclare que : les exploitations agricoles appartenant aux personnes physiques ou morales qui ne jouissaient pas de la nationalité algérienne à cette date sont désormais considérées comme bien de l'État. Cette loi est suivie d'une autre loi du 26 juillet 1963 et qui stipule : «*Sont déclarés bien de l'État, les biens meubles et immeubles spoliés, séquestrés ou confisqués au profit des caïds, aghas et bachagas*». [Hamid Ait Amara, CIHEAM, vol 36]. Ces deux lois ont permis à l'Etat de récupérer au total 2 450 000 ha. 11,1 % des exploitations s'accaparent de 33,3% du total de la superficie agricole et 94,7% des exploitations ont une superficie plus de 100h tels qu'illustré dans le tableau suivant.

Tableau II.5 : Répartition des exploitations du secteur autogéré

Superficie par tranche (ha)	Exploitation		Superficie (1000ha)	
	Nombre	% du total	Superficie	% du total
Moins de 100	106	5,3	5	0,02
100 à 500	479	24	159	6,9
500 à 1000	634	31,8	520	22,6
10000 à 2000	554	27,8	856	37,2
+ 2000	221	11,1	752	33,3
Total	1994	100	2302	100

Source : Lazhar Baci, les réformes agraires en Algérie, in cahier Option méditerranéennes, vol 36

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

1.2. Les organes de gestion de l'autogestion

L'autogestion est gérée par les décrets du 22 mars 1963¹⁷, afin d'assurer une bonne gestion, il précise les modalités de son fonctionnement ainsi que les organes internes qui interviennent dans sa gestion et qui sont :

- . Le président ;
- . L'assemblée des travailleurs ;
- . Le conseil des travailleurs ;
- . Le comité de gestion.

Avant 1967, l'office national de la réforme agraire (ONRA) était le seul organe représentant de l'Etat dans la gestion de la propriété financière ainsi que du financement, l'approvisionnement et l'écoulement de la production. Mais, à partir de 1967, plusieurs offices ont été créés afin d'appuyer l'encadrement agricole, il s'agit notamment de ONAMA, ONAB, ONCV, CAPAM, OFLA, ONAFLA, OAIC et ONALAIT.

Le rôle assigné à ces organes est l'approvisionnement des domaines agricoles et la commercialisation de leurs productions. Leur intervention est en aval et en amont. On note, par ailleurs, la lenteur et le caractère bureaucratique de ces organes qui n'ont pas pu atteindre leurs objectifs.

1.3. Le fonctionnement de l'autogestion

Les autogestionnaires ont un droit collectif, qui ne peut être exercé que s'ils sont membres de la collectivité de travail et pour être membre ils doivent se justifier d'au minimum de 200 jours de travail par an. Le collectif de travail est indépendant de l'entreprise, il est également soumis à la révision chaque année. Le collectif de travail est sous contrôle de l'État, ce dernier peut dissoudre le collectif de travail et suspendre ses droits sans que l'entreprise économique cesse de fonctionner.

La législation exerce une dichotomie entre le collectif de travail et l'entreprise. Ainsi, l'Etat peut modifier le régime de travail, voir même, fusionner ou démembrer l'entreprise.

Au sein de l'entreprise autogérée, le président peut assister techniquement le comité de gestion dans l'accomplissement de ses actes et l'élaboration des documents de gestion et du plan de développement et d'organisation. Pour l'assemblée générale, organe suprême et élu, exécute les décisions de l'assemblée générale, accomplit les actes de gestion courante et lui rend compte.

1.4. Le financement de l'autogestion

Après la récupération des terres des colons, le mode de financement du secteur autogéré s'avérait critique. En effet, les banques françaises qui n'étaient que des agences implantées en Algérie (société générale, crédit lyonnais,...) refusent de financer le secteur agricole autogéré, voir même, elles ont fait fuir des capitaux profitant de la convertibilité de la monnaie.

Pour faire face à ce problème de financement, un comité des crédits et avances est institué par le décret du 25 avril 1963, portant organisation du financement du secteur socialiste. La Caisse Centrale des Sociétés Agricoles de Prévoyances (CCSAP) est dispensée des crédits aux comités de gestion au moyen des avances directes de la banque centrale et du trésor public. La Banque Centrale débloque au profit de l'O.N.R.A. les crédits que ce dernier lui sollicite. Ces

¹⁷ Décret N° 63-95 du 22 mars 1963 portant organisation de la gestion des entreprises vacantes

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

crédits font l'objet d'une répartition entre les Centres Coopératifs de la Réforme Agraires (C.C.R.A.).

Le remboursement des crédits s'opère entièrement à l'échelon le plus long. L'O.N.R.A. s'engage à déposer à la Banque Centrale le produit des récoltes commercialisées par elle et qui vient ainsi réduire le débit de son compte. En 1966, la Banque Nationale d'Algérie est créée et chargée de financer des activités agricoles ainsi, alléger la charge des deux institutions citées précédemment.

1.5. Bilan et résultat de l'autogestion

Aux premières années de l'indépendance, l'agriculture représente plus de 20% du PIB, soit 33% du total des exportations de l'Algérie (1,1 milliards de DA). Elle (l'agriculture) a permis de couvrir la totalité des importations alimentaires (0,7 milliards de DA) et occupe 55% de la population active. 75% de la production agricole brute est fournie par le secteur autogéré.

En matière de l'emploi de la main-d'œuvre dans ce secteur il est de 218 898 travailleurs parmi eux, 51 % sont des saisonniers [Lazhar Baci, 1991].

Autre que le secteur étatique, il demeurait le secteur privé agricole qui est distingué en «secteur privé traditionnel» et «secteur privé moderne», en fonction des facteurs de production utilisés et de l'importance des superficies des exploitations. Il est à noter que 72,12 % des exploitations n'occupent que 22,59 % des superficies de ce secteur et seulement 0,79 % d'exploitations ont une taille supérieure à 100 ha et qui occupent 13,47 % de la superficie totale [Lazhar Baci, 1991].

Le secteur traditionnel opère dans des conditions qui diffèrent. En effet, le secteur privé traditionnel (pré-capitalistique), caractérisé par des pratiques vivrières ou d'autoconsommation, n'utilise pas ou mal les techniques d'exploitation modernes.

Le secteur privé moderne, quant à lui, est composé de grandes exploitations atteignant ou dépassant 100 hectares et se situe fréquemment sur des terres fertiles.

D'une manière générale, Le secteur privé n'a profité d'aucune aide vive de la part de l'État et a été marginalisé du fait qu'il a été perçu comme secteur retardataire du processus de développement économique.

1.6. Conséquences de l'autogestion

L'intervention importante et progressive de l'État dans le secteur autogéré a abouti à des résultats néfastes. En effet, si les textes de mars 1963 stipulent que les terres saisies au colon sont censées être gérées selon le principe de l'autogestion, ils (textes) effacent le pouvoir du Conseil des Travailleurs au profit de celui du Président du Comité de Gestion, nommé par l'État. La pratique des élections disparut dans certains secteurs autogérés, faisant du représentant de l'État la seule autorité du domaine tant en matière d'organisation technique de production qu'en matière du choix des travaux à effectuer et des dépenses à engager.

Le secteur moderne de l'agriculture algérienne, et les mesures accélérées de nationalisation se sont traduits par une hémorragie très grave des techniciens agricoles aussi bien que des cadres de gestion. D'anciens commis ou d'anciens contremaîtres se sont vus brusquement promus à des postes de direction et ont dû faire face à la fois aux problèmes techniques et aux problèmes de gestion.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

2. La Révolution Agraire 1971

La première réforme agraire est faite sous la contrainte des événements qui ont succédé l'indépendance. En effet, le départ du colon a libéré quelques 2 500 000 ha sur lesquelles une nouvelle forme d'organisation fut instituée qu'est l'autogestion. Mais il a fallu attendre jusqu'en 1971 et avec la publication de la Charte de la Révolution Agraire pour que le foncier en Algérie puisse être harmonisé.

Dès 1971 l'Algérie est dotée d'une aisance financière due principalement à l'évolution des marchés pétroliers, ce qui a fait passer les problèmes de l'autogestion au second plan, au profit de la question de « la modernisation des exploitations agricoles ». C'était l'époque de la Révolution Agraire. Cette dernière se voulait un moyen d'intégrer le secteur agricole dans la stratégie globale de développement.

2.1. La politique de la révolution agraire et la stratégie de développement

Le principe de la révolution agraire est inspiré du modèle théorique du développement économique dans les pays en voie de développement qu'est les industries industrialisantes qui nécessite un développement équilibré.

L'existence d'importantes ressources en hydrocarbures a permis de rendre possible l'application du modèle de développement. Mais, la dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur et l'insuffisance des capacités de maîtrise des technologies de pointe importées a rendu l'économie dépendante et plus fragile.

D'autre part, la tendance capitaliste du modèle adopté ignore le problème de l'emploi et de la production, que, l'agriculture est censée régler.

La répartition des exploitations est faite selon l'article 24 de l'ordonnance du 8 novembre 1971 qui classe les exploitations agricoles, dans l'objectif de les simplifier, en trois catégories :

- Les exploitations autogérées ou gérées sous la forme de coopératives d'anciens moudjahidines ;
- Les terres attribuées au titre de la révolution agraire ;
- Les exploitations privées.

Cette nouvelle restructuration vise également l'harmonisation des modes d'occupation des sols permanents et de réduire la complexité du régime foncier en Algérie. L'introduction d'une clarification dans le statut de la terre et dans celui des travailleurs s'avère très nécessaire.

Le processus de nationalisation et de la récupération des terres agricoles, avant qu'elles ne soient versées au Fond National de la Révolution Agraire (FNRA), est planifié par trois étapes (phases) distinctes [Abderrahmane Hersi, 1982].

La première phase (1^{er} Janvier 1972 au 16 Juin 1973) est consacrée à faire l'inventaire de l'ensemble des terres puis à les récupérer des collectivités (Etat, Wilaya, commune, habous public ou privé,...). Cette phase a touché principalement les terres communales, du domaine de l'État, de la terre arch, dont disposent, à titre collectif, les tribus (excepté les forêts) par suite, ont servi à l'installation des premières coopératives de la RA. L'attribution des terres visées par cette phase doit concourir à l'extension de la SAU, soit environ 650 000 ha, terre (arch non

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

comprises). La superficie moyenne des lots attribués s'élèvent à 14,11 ha et la superficie moyenne des coopératives est de 180 ha. Les demandes d'attribution satisfaites représentent seulement 37%.

La deuxième phase consiste en des opérations de nationalisation intégrale des propriétés privées en cas d'absentéisme et les terres en mode de faire valoir indirectes. En outre, elle a limité les grosses propriétés foncières pour constituer des exploitations « moyennes » propices à la culture intensive. Cette phase est confrontée à de multiples problèmes, en particulier, à la résistance des grands propriétaires fonciers. En effet, uniquement 26 254 propriétés, parmi 50 051, ont été nationalisées, soit 479 904 ha.

Quant à la troisième phase, elle a pour objectif d'étendre l'action de la Révolution agraire à l'ensemble des zones pastorales par l'application des règles, de l'ordonnance, relatives aux régions pré sahariennes (steppes) Elle s'attache également à réduire la concentration des troupeaux à 400 têtes -5 % des 150 000/170 000 éleveurs possèdent la moitié des 12 millions d'ovins-sans pour autant nationaliser le cheptel excédentaire.

2.2. La limitation des exploitations agraires

L'État, et afin de mettre un terme au développement des forces productives de la bourgeoisie nationale qui exerçaient le mode de faire valoir indirect qui génère une importante rente foncière, a procédé à une nouvelle répartition des terres agricoles tout en les limitant. Les paysans sans terres, salariés permanents et petits exploitants qui représentent 71% des exploitants (423 270 exploitants) détiennent 22% seulement de la superficie cultivable (tableau II.6). Parallèlement, 2,7% des grands exploitants, avec 16 540 exploitations de plus de 50 ha, s'accaparent de 22% de la superficie cultivable. Pour cela, l'intervention de l'État est plus que nécessaire pour remédier à ces disparités et améliorer la situation socioéconomique de la paysannerie pauvre.

Tableau II.6 : La répartition des terres dans le secteur privé en 1971

Exploitation	Nombre	%	Superficie (ha)	%
Moins de 1 ha	134 780	23	59 180	01
De 1 à 5 ha	174 215	29	457 580	08
De 05 à 10 ha	114 275	19	802 865	13
De 10 à 20 ha	87 540	15	1 218 215	21
De 20 à 50 ha	69 505	10	1 748 330	30
De 50 à 100 ha	11 875	02	765 585	13
Plus de 100 ha	4 665	0,7	786 905	14
Total	586 845	98,7	5 838 660	100

SOURCE : Rapport du MARA, 1971

Mis à part la réorganisation et la répartition des terres agricoles, l'État vise à permettre aux exploitants d'obtenir un revenu mensuel égale à celui d'un travailleur d'une exploitation autogérée effectuant 250 jours de travail par an, soit 3000 DA (le salaire minimum agricole garanti en 1972 était de 12 DA par jour).

Les attributaires sont astreints à se regrouper soit en coopératives de production (CAPRA) ou d'exploitation en commun (CAEC), soit en groupements pré coopératifs (GMV, GAI, GEP.,.). Les Coopératives et les groupements relèvent de l'État, en amont et en aval : les fournitures d'inputs relèvent des coopératives polyvalentes de services (CAPCS). La Banque nationale d'Algérie assure le financement. Les produits sont commercialisés par les divers

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

offices spécialisés créés pour compléter les organismes suivants : ONALAIT, ONAB, OAIC, ONCV, OFLA.

2.3. Réalités de la révolution agraire

En générale, la révolution agraire n'a pas porté des résultats considérables, du moins ceux projetés. Ceci peut être constaté dans différents ongles. Les fruits d'une décennie de « réformes » témoignent des distorsions entre « ambitions » de l'État et réalisation effectives.

L'opération conduit à priver de pâturage les troupeaux abusivement installés par les éleveurs. Dès la première année (1973), le Fonds national de la RA (FNRA) enregistre 200 000 candidats à l'attribution, seulement 50 000 d'entre eux obtiendront satisfaction.

Les terres de la 1ère phase sont souvent incultes, peu fertiles ou mal localisées (excepté les biens habous) : une mise en valeur s'imposait avant de les exploiter. Les progrès de répartition des terres paraissaient assez lents. Sur les 800 000 ha attribués en décembre 1979, la SAU n'est que de 650 000 ha.

Le redimensionnement des exploitations est léger et peu efficient; ceci explique en partie l'écart constaté entre la superficie récupérée par le FNRA et celle qui est effectivement attribuée [Philippe Adair, 1983].

En matière de productivité, les rendements sont pratiquement très faibles comparativement au secteur privé, en particulier en ce qui concerne les céréales. Pour les légumineuses, le maraîchage, les agrumes; ils sont sensiblement équivalents- de l'ordre de 5 q/ha- Les rendements ne sont véritablement supérieurs qu'en ce qui concerne les fourrages artificiels et les cultures industrielles, lesquelles n'occupent qu'une part infime de la SAU.

Sur le plan de l'emploi, la Révolution Agraire est censée atténuer le problème du sous-emploi en particulier en milieu rural et dans les activités agricoles, mais en réalité, le problème de l'emploi n'a pas été une priorité pour l'État.

En effet, deux tiers des travailleurs temporaires sont occupés moins d'un mois par an, près du quart des exploitants dispose d'une superficie inférieure à 1 ha; ce qui a contraint les paysans à recourir, outre au métayage, à des activités non agricoles afin d'assurer l'essentiel de leur revenu. Ainsi, la faiblesse du revenu constitue le motif essentiel du désistement des travailleurs.

3. La réforme agraire de la décennie 80

Les deux politiques adoptées par l'État algérien durant deux décennies n'ont pas abouti aux objectifs attendus. Voir même, elles ont aggravé la situation de l'agriculture et ont plongé le pays dans une dépendance alimentaire chroniques comparativement à la période coloniale, où l'Algérie réalisait une autosuffisance dans plusieurs produits alimentaires, ou du moins la facture des exportations alimentaires était très allégées.

En effet, La rente pétrolière ne suffit plus pour atténuer les différentes anomalies du socialisme algérien. L'endettement passa de 6 milliards de dollars en 1974 à 26 milliards en 1979, le pire c'est qu'il est utilisé pour financer et réaliser des projets peu, voir, non rentables, de faible productivité, et pour importer des biens de consommation de plus en plus coûteux. La balance commerciale agricole positive jusqu'à la fin des années 60, devient négative à partir de

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

1973. La production agricole qui assurait 93% des besoins nationaux en 1969 ne couvre à peine 30% au début des années 80.

La dépendance alimentaire devient démesurée. La population a doublé en 25 ans, alors que la production agricole s'est maintenue au même niveau. Les besoins sont ainsi couverts à 90% en 1969, à 30% en 1979. L'Algérie doit alors importer 41% de ses besoins en céréales, 50% pour les produits laitiers, 70% en matières grasses et 95% en sucre [Paul Balta "Etudes et réflexions"].

La décennie 1990 met en œuvre le programme d'ajustement structurel agricole (PASA) dans un climat politique particulièrement difficile. Les zones rurales subissent, en particulier, les effets d'un terrorisme dévastateur sur le plan humain et matériel. L'État est donc dans l'incapacité de promouvoir des actions publiques dans des régions rurales en partie contrôlées par les forces islamistes armées. Il faut attendre 1997 pour qu'un programme d'emploi rural dédié aux zones de montagnes soit initié

3.1. La restructuration du secteur agricole

La restructuration du secteur agricole en Algérie au début de la décennie 80 a connu plusieurs axes visant plusieurs objectifs. L'objectif ultime de la restructuration agricole se focalise particulièrement sur l'élargissement du potentiel de production et l'utilisation plus rationnelle de la SAU et l'encadrement technique des domaines agricoles socialistes (DAS).

L'élargissement du potentiel productif touche principalement trois éléments à savoir : l'extension de la SAU, l'intensification de la production et la mobilisation des ressources hydriques.

L'extension de la SAU s'est réalisée par la mise en valeur de nouvelles terres, la résorption de la jachère, l'aménagement des parcours steppiques, le déploiement d'activités intégrées en zones de montagnes et sahariennes.

Pour l'intensification de la production, un programme d'intensification de la production agricole est adopté en 1984 afin de répondre essentiellement à deux objectifs, à savoir : l'intensification de l'exploitation du sol et la réduction de la jachère pour la production végétale, et l'augmentation des rendements de la production, à la fois animales et végétales.

Afin de développer l'agriculture, l'eau d'irrigation est certainement l'élément le plus important qui peut l'influencer et la mobilisation des ressources hydriques est impérative. À partir de 1980, plusieurs actions ont été conçues, par l'État, pour intensifier la production agricole notamment par la réalisation des travaux d'équipement, l'implantation des stations de traitement, le transfert des volumes d'eaux importants sur de longues distances et l'intensification de la mobilisation des eaux superficielles et souterraines.

La structuration de la SAU est prévue à travers un deuxième plan quinquennal (1987-1989) qui vise une meilleure utilisation des facteurs de production, en particulier l'eau et le sol. Ce plan vise également à spécialiser les régions agricoles en fonction des spécificités naturelles et les priorités socio-économiques.

Pour l'encadrement technique des domaines agricoles socialistes (DAS) et afin de renforcer l'encadrement des DAS et dans le but d'appuyer l'appareil de formation agricole, un programme est adopté en Avril 1985. Ce programme comporte des formations aux jeunes

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

agriculteurs et encourage l'apprentissage et le perfectionnement des cadres et techniciens qui devaient être placés plus près des terrains pour un meilleur encadrement des DAS.

Par ailleurs, les DAS se reposent principalement sur trois axes de restructuration, à savoir : le redimensionnement des systèmes d'exploitation, la réorganisation des offices de l'agriculture et la restructuration du système de commercialisation.

La structure de redimensionnement effectuée durant la période 1980 à 1984 a permis la réduction de la taille des domaines autogérés et l'uniformisation des propriétés publiques. 3398 DAS d'une superficie moyenne de 900 ha ont été créés par la fusion des domaines autogérés et des coopératives agricoles. La superficie totale des DAS est estimée à 2 684 167 ha, leur gestion est plutôt individualisée.

Des modifications ont été introduites, distinguant les activités principales des autres activités des offices de l'agriculture, dans l'objectif d'appuyer les structures des DAS en matière de spécialisation et de décentralisation. Plusieurs offices se sont vu limiter leur tâche à la principale, comme c'était le cas de L'ONAB, l'ONAPSA et l'ONAMA

Le système de commercialisation des DAS est officiellement libéré par le décret ministériel du 06 Juillet 1980 qui stipule que : « l'unité de production du secteur socialiste cède librement sa production de fruits et légumes aux CPACS, aux COFEL, à l'OFLA, aux grands magasins, aux détaillants, aux collectivités, aux industries de transformation et d'une façon générale aux tiers ». Ainsi, la commercialisation de la production n'est plus limitée aux circuits économiques étatiques, mais, elle intervient au niveau de différents circuits commerciaux.

3.2. La réorganisation du secteur agricole public et instruments de mise en œuvre de la réforme

La taille des DAS qui n'est pas réduite que légèrement (de 1000 ha à 900 ha) posait un véritable problème de gestion et d'organisation des domaines, notamment dans la supervision des travailleurs et l'incapacité à cultiver la totalité de la surface.

Pour cela, la loi 87/19 a essayé de porter remède à cette problématique. Elle porte essentiellement sur les structures foncières, la politique des prix et des subventions, le financement et le crédit agricole, le marché et la politique de commercialisation.

Toutefois, cette loi rejette l'implication directe de l'État dans la restructuration du secteur agricole public et accorde aux travailleurs de la terre le droit de remembrer les DAS et regroupement par coopérations directes, mais « *cette opération, contrairement aux précédentes, va se caractériser par l'absence d'un modèle technique de réorganisation préalablement défini et c'est pourquoi aussi les producteurs directs de l'ancien secteur agricole public vont être poussés à copier le schéma foncier en vigueur dans le secteur privé* » [A.M. Djenane, 4e trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999]

Pour l'État, les mauvais résultats et les déséquilibres financiers que connaissent les DAS, peuvent être remédiés. Les modes de gestion peuvent être perfectionnés en fonction de l'expérience et des objectifs visés. Donc, il suffit d'un approfondissement des formes organisationnelles par le recours aux techniques modernes d'exploitation et la recherche de l'efficacité pour renvoyer l'activité agricole. Pour se faire, différents instruments ont été ressortis notamment la réforme des structures foncières et la réorganisation du foncier.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

En effet, pour réduire la superficie des exploitations, par conséquent, permettre la responsabilité directe et collectives des exploitants et une meilleure gestion, la loi 87/19 réorganise la propriété foncière agricole et fixe les droits et devoirs de chaque propriétaire. Ces derniers sont constitués d'entreprises agricoles collectives (EAC) ou d'entreprises agricoles individuelles (EAI). Cette ladite loi dote les propriétaires d'un droit de jouissance perpétuel (sous réserve de la collectivité du travail et l'indivisibilité des exploitations), non seulement sur les terres attribuées, mais aussi sur tous les biens constituant le patrimoine de l'exploitation.

Par cette loi, l'État vise plusieurs objectifs économiques et sociaux, particulièrement, la rentabilisation des infrastructures et des équipements, assurer une exploitation optimale des terres agricoles, rattacher exclusivement la formation du revenu des exploitants au résultat de la production ;

La réorganisation du foncier agricole a permis la formation de 22 356 EAC et 5 677 EAI totalisant une superficie de 2 288 577 ha (tableau II.7). Le nombre d'EAI est relativement très faible et leur superficie moyenne ne dépasse pas les 10 ha, ce qui est tout à fait normal, vu que leur existence n'est qu'exceptionnelle. Elles ne pouvaient pas être mises en œuvre que dans le cas où une parcelle n'avait pas consistance suffisante pour satisfaire à la capacité de travail collectif le plus réduit et qu'elles ne pouvaient être intégrées dans une exploitation en raison de leur enclavement ou de leur éloignement.

Tableau II.7 : Bilan de la réorganisation des DAS en 1992

	Nombre	Superficie	Attributaires	Superficie moyenne (ha)
EAC	22 356	2 232 588	156 348	99,86
EAI	5 677	55 969	5 877	9,85
Total	28 033	2 288 557	162 225	81,63

Source : MADR

Toutefois, cette situation n'a pas duré longtemps. En effet, l'extension des EAI, a pris de l'ampleur au détriment des EAC. En 2001, on recense, 1 187 724 ha appartenant aux EAI contre seulement 929 514 ha pour les EAC [H. Ait Amara, 1991].

Cette conjoncture est due principalement aux multiples problèmes financiers, organisationnels et de transfert de patrimoine auxquels sont confrontées les EAC, mais aussi, à la promulgation de la loi N° 90-25 du 18/11/1990 qui porte orientation foncière et qui abroge l'ordonnance portant révolution agraire causant une instabilité du collectif des travailleurs qui doutaient de l'État qui peut à tout moment procéder à l'annulation de la loi N° 87/19 et engager de nouvelles réformes qui peuvent les priver de leurs terres.

3.3. La politique des prix et des subventions

À l'exception, tous les prix à la production obéissent au régime de la liberté des prix excepté les céréales et les légumes secs. Cette politique vise à inciter le développement de certaines cultures considérées stratégiques pour la couverture alimentaire du pays et même pour l'exportation. Les prix de certains produits (pomme de terre, oignons, agrumes, dattes) sont garantis par l'État. « Pour les céréales, à l'exception des blés qui ont enregistré des augmentations substantielles des prix à la production (8% pour le blé dur entre 1990 et 1991 et 12% pour le blé tendre), les autres céréales (orge et avoine) enregistrent une stabilisation de leurs prix. La pomme de terre enregistre une augmentation de prix qui varie entre 7,14% (année 1989 par rapport à 1988) et 23% (1989-90) ; le prix de l'oignon stagne entre 1987 et 1989. L'on note une hausse de 33% en 1990 pour ce produit » [Omar Bessaoud, 1994].

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

L'augmentation des prix est pratiquement générale, elle a touché la quasi-totalité des produits agricoles, ce qui a traduit une baisse de la consommation des ménages. Mais, le problème majeur réside dans l'augmentation des prix des intrants et des équipements de production, devenus rares et chers. Cette hausse des prix a causé un blocage de la production et à une détérioration de la base matérielle de l'agriculture.

3.4. Le financement

À partir de 1987, des modifications radicales ont été introduites sur le mode de financement du secteur agricole. En effet, la banque d'agriculture et de développement rural (BADR), qui était l'intermédiaire financier des exploitants et le trésor public, change de mode de fonctionnement en essayant de générer des bénéfices sur les financements et les crédits accordés aux exploitants, elle devint une entreprise lucrative en s'appuyant sur la loi 90-10 relative à la monnaie et le crédit. Ainsi, l'État se désengage complètement dans le financement des exploitants, chose qui a porté préjudices à ces derniers.

L'exigence de garanties et la hausse des taux d'intérêts par la BADR ont contribué à une chute brutale du nombre et du montant des crédits octroyés. Les tableaux 8 et 9 retracent respectivement l'évolution des crédits de campagne et des crédits à moyen et long terme entre 1987 et 1991. Durant les quatre campagnes agricoles une chute de 25% en moyenne annuelle du nombre d'exploitants financés par la banque agricole (tableau II.8). Le total des crédits réalisés passe de 5,3 milliards de DA en 1987-88 à 1,8 milliards de DA en 1990-1991.

Tableau II.8 : Financement de la production – Crédits à court terme (millions DA)

Crédits de campagne	1987- 1988	1988 –1989	1989–1990	1990–1991 (juin)
Dossiers de bénéficiaires	56 082	61 076	46 199	31 950
Prévisions	7 025	9 400	5 683	3 005
Réalisations	5 330	7 500	4 012	1 842
Remboursements	4 128	5 600	2 746	435

Source : Omar Bessaoud, Options Méditerranéennes, Série. B / n°8, 1994

La situation dégradante du financement à moyen et long termes. En effet, durant la période considérée (1987-88 à 1990-91), le nombre de candidats au crédit à moyen et long termes (MLT) est passé de 19 484 à 2216 et le montant des crédits a chuté de 1,4 milliards de DA en 1988 à 191 millions de DA en 1991 (tableau II.9). Cela peut être expliqué par les nouveaux critères d'accès instaurés par la BADR (solvabilité, garantie, remboursements...) qui tendent à réduire les risques de non remboursement des dettes.

Tableau II.9 : Financement à moyen et long termes (MLT) (millions DA)

Crédits à MLT	1987–1988	1988–1989	1989–1990	1990–1991(juin)
Dossiers	19 484	15 784	4 976	2 216
Prévisions	1 400	1 128	404	191
Réalisations	1 100	850	203	182

Sources : Banque Agricole de Développement de l'Agriculture ; Conseil National de la Planification

3.5. La commercialisation

Les EAC et les EAI se réfèrent aux critères du marché, aux prix qui s'y fixent pour décider des plans d'investissement et de mise en valeur, des plans de culture et d'équipement.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Le marché est censé être le seul régulateur des systèmes de production. L'Etat a voulu instaurer une liberté de transaction et de commercialisation de la production à travers l'introduction de la circulaire interministérielle du 6 Juillet 1980, mais, les choses ont tourné mal. En effet, le circuit de distribution qui est très allongé a fait apparaître plusieurs intermédiaires entre le producteur et le consommateur causant ainsi le renchérissement des prix.

Outre cela, le manque ou l'inexistence des opérations de pré-commercialisation (le conditionnement, la normalisation...), des contrats de vente, l'adaptation des moyens de transport aux denrées alimentaires a vulnérabilisé la fonction du commerce local.

En ce qui concerne le commerce extérieur, on note plusieurs incitations aux exportations (annulation du régime de licence à l'exportation, exonération des taxes,...) de la part de l'État notamment à partir des années 90. Mais toutes ces mesures n'ont pas apporté grand-chose au commerce extérieur en raison, entre autres, des faiblesses techniques et humaines des institutions financières et douanières en ce qui concerne les relations commerciales et financières internationale, aussi, le monopole de l'État sur le commerce extérieur et la quasi-inexistence d'exportateurs privés.

Section 3 : les différentes réformes agraires à partir de 2000

Depuis l'indépendance l'Algérie a mené plusieurs politiques agricoles partant de l'autogestion à la restructuration du secteur public, mais sans donner une avancée au développement agricole¹⁸ en dépit des moyens considérables mis en œuvre.

Les faibles productions et rendements des produits de premières nécessités sur des périodes étendues, et l'augmentation de la facture alimentaire causant le problème du model agro-importateur dans l'ensemble de l'économie ont amené l'État algérien à adopter de nouveaux programmes pour revivifier le secteur agricole en mettant en œuvre le programme national de développement agricole (PNDA) puis le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) et enfin le renouveau agricole et rural. La mise en œuvre du PNDAR à l'horizon 2014 permettra d'accroître l'investissement dans les zones rurales et les exploitations agricoles pour près de 150 milliards DA par an nécessitant une incitation financière publique de 73 milliards de DA. Les investissements seront orientés à hauteur de 54 % vers la modernisation des exploitations agricoles et les entreprises de services, le reste soit 46 % sera consacré au développement socio-économique des ménages ruraux, la protection des ressources naturelles et au développement durable des territoires ruraux.

1. Le programme national de développement agricole (PNDA), (PNDAR)

Le Plan national de développement agricole est un plan qui tend à retirer l'agriculture algérienne de la dépendance et de stimuler le secteur en proposant des programmes d'aide aux agriculteurs. Ces aides sont accordées aux propriétaires qui ayant droit, satisfassent les exigences d'éligibilités déterminées par l'État.

S'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la relance économique (PSRE), le PNDA est initié en juillet 2000 et agit dans une conjoncture économique très délicate

¹⁸ Notons que les objectifs attendus étaient principalement de mettre l'agriculture en situation de nourrir correctement une population en constante progression, la faire participer à la modernisation de l'économie et à la sauvegarde des espaces ruraux, assurer aux agriculteurs des revenus décents et relever le défi de la compétitivité internationale dans le cadre de la mondialisation.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

caractérisée par un développement agricole qui se confronte à différentes contraintes d'ordre historique, auxquelles il faut ajouter des contraintes structurelles et organisationnelles tels que la faiblesse des terres cultivables et dégradation des sols, les conditions climatiques arides, le problème du foncier, stagnation de la production agricole, le financement ... etc

Depuis 2002, une nouvelle vision du développement agricole et rural est venue appliquer un nouveau modèle de financement de l'économie agricole et rurale. Cette vision est axée sur le programme national de développement agricole et rural (PNDAR), un système d'aide publique orienté vers les exploitations agricoles et les ménages ruraux.

PNDA- PNDAR sont conçus pour franchir les contraintes qu'éprouve le secteur agricole afin de générer un développement durable. Ils se concentrent principalement sur la question de la sécurité alimentaire du pays tout en visant la préservation des ressources naturelles (sols et eaux) pour un développement durable.

Le programme de relance économique s'inscrit dans la consolidation de la dynamique suscitée par le PNDA et de la confiance retrouvée entre les populations rurales et les pouvoirs publics. Il vise notamment :

- L'amélioration de la sécurité alimentaire du pays et de la balance commerciale agricole et la préparation de l'intégration de l'agriculture algérienne au contexte mondial (OMC, union Européenne, UMA,...).
- La réoccupation de l'espace agricole et rural et la stabilisation des populations.
- La recomposition de l'espace agricole par la réhabilitation des vocations des espaces naturels.
- L'augmentation de la production et de la productivité agricoles.
- L'amélioration des taux d'intégration agro-alimentaire et agro-industriels.
- L'extension de la surface agricole utile et irriguée.
- La préservation et la promotion de l'emploi agricole.
- La lutte contre la désertification.

1.1. Les différents programmes du PNDA-PNDAR

Pour concrétiser ces objectifs, la stratégie est de mettre en place, sur tout le territoire national, des programmes touchant à toutes les activités liées à l'agriculture, parmi lesquels on peut citer :

- a- Les programmes de mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles et d'élevage :** Il touche principalement le programme d'intensification de la production ; le programme de mobilisation des ressources en eau et le programme de reconversion des systèmes de production.
- b- Les programmes de préservation et de développement des espaces naturels à l'instar de la création de l'emploi. Cette démarche passe par :** le programme de développement de l'agriculture saharienne ; le programme de mise en valeur de nouvelles terres ; Le programme de développement des zones de parcours et de protection de la steppe et le programme national de reboisement.

1.2. Bilan du PNDA-PNDAR

Les dépenses accordées par les l'État durant la période 2000-2005 ont permis de relever l'effort de ce dernier en ce domaine puisque sur un investissement total de près de 4 milliards d'euros, le FNRDA a contribué pour 58 % au financement des activités agricoles pour un montant de près de 2,3 milliards euros.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Tableau II.10 : Bilan des opérations financées dans le cadre du PNDA (2000-2005)

Valeur	Investissement global	Soutiens	Crédits CNMA	Autofinancement
Montants (en milliards)	3,98	2,29	1,27	0,41
Structure (%)	100	58	32	10

Source : d'après la base de données du Gredaal, 2005

En matière d'irrigation est une extension significative de la superficie irriguée et ce, malgré les contraintes vécues ces dernières années par l'agriculture en matière de déficit pluviométrique, les superficies irriguées n'étant que de 350 000 ha en l'an 2000, et elles sont de 835 000 ha à la fin 2006, soit un gain de 485 000 ha en surfaces irriguées (Kessira, 2007)

2. Le renouveau agricole et rural

La politique du renouveau agricole et rural est mise en place à partir de 2009, elle suit les pas des politiques des années 2000 (PNDA, PNDAR). Elle vise à assurer une autosuffisance ou du moins réduire la facture alimentaire qui ne cesse d'augmenter. En outre, elle vise à inciter les différents acteurs à participer à la production locale à travers une démarche participative et une adaptation de l'appareil productif.

Les objectifs visés par le renouveau agricole et rural sont partagés avec les acteurs du programme quinquennal 2010-2014 :

- Une augmentation du taux de croissance de la production agricole moyenne : passant d'un niveau moyen de 6% par an (période 2000-2008) à 8,33% sur la période 2010-2014.
- L'accroissement de la production nationale et l'amélioration de son intégration et de sa collecte ;
- Le renforcement du développement durable et équilibré des territoires et l'amélioration des conditions de vies des populations rurales: à travers 10.200 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) dans 2.174 localités rurales. Ils permettront d'améliorer les conditions de vie de 727 000 ménages ruraux soit près de 4 471 000 habitants et d'avoir un impact sur la préservation et la valorisation de 8,2 millions d'hectares situés dans les zones de montagnes, les espaces steppiques et les zones sahariennes, sur les 43 millions d'ha comme espace d'intervention.
- La relance durable de l'appareil industriel national et l'amélioration de l'intégration agro-industrielle.
- La création d'emploi : La création de près de 750.000 équivalents emplois permanents, notamment dans des zones pauvres en opportunités de création d'emplois et de création de revenus hors agriculture.

Pour concrétiser les objectifs du renouveau agricole et rural, trois volets complémentaires sont instaurés, à savoir : le renouveau agricole, le renouveau rural et le renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs (PRCHAT). Le schéma suivant illustre cette structuration.

2.1. Le renouveau agricole

Des accords ont été passés entre le ministère de l'agriculture et les directions des services agricoles (DSA) des wilayas sur le programme 2009-2013. Les DSA s'engagent à développer leurs productions agricoles en fonction des moyens qui leurs sont alloués à travers un soutien à la fois technique et économique. Pour mener à bien le renouveau agricole, différents programmes

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

ont été mis en œuvre à savoir : le programme d'intensification céréalière, le programme de développement de la production nationale de lait cru, le programme de pomme de terre, le programme viande rouge et blanche, le programme de développement de la tomate industrielle et le programme de résorption de la jachère,

Le programme d'intensification céréalière vise essentiellement l'augmentation en termes de production et de productivité pour atteindre un rendement moyen de 40 q/ha et une production annuelle de 50,2 millions de quintaux dont 33,4 millions de quintaux pour les blés et l'intégration de la filière céréaliculture.

Le programme de développement de la production nationale de lait cru a principalement pour objectifs l'augmentation de la production et des capacités de collection du lait cru et augmenter le volume du lait cru collecté à travers les programmes Le programme de mise à niveau des élevages laitiers (amélioration des conditions d'élevage, développement et l'aménagement des superficies de fourrage et les pratiques de stockage), le programme d'accroissement des effectifs laitiers et de collecte de lait¹⁹ cru (développement de la production de génisses à haut potentiel et par l'importation) et L'accompagnement technique et l'encadrement financier de la filière lait²⁰

Le programme de pomme de terre charge la SGP-GDA d'identifier de nouvelles surfaces dans le Sud du pays dans le but de produire de la pomme de terre d'arrière-saison et couvrir la période de soudure de mars-avril.

Pour les viandes rouges et blanches, le programme ambitionne une production de 400.000 tonnes de viandes rouges. Des mesures d'accompagnement et d'appui sont utilisés à savoir l'insémination artificielle, la couverture sanitaire,... La production nationale en viande blanche permet pratiquement une autosuffisance. Le problème rencontré à ce stade est la dépendance en aliments (maïs et tourteau de soja) qui sont quasiment importés. Pour pallier à ce manque, le programme envisage la modernisation des infrastructures d'élevage, la rénovation des infrastructures avicoles et l'amélioration et la maîtrise de la génétique.

Pour la tomate et afin de relancer la production et tisser des relations entre les transformateurs et les producteurs, un dispositif est mis en place permettant de protéger les deux parties à travers la fixation d'un prix de vente rémunérateur pour les producteurs et l'attribution d'un différentiel pour les transformateurs

La jachère occupe annuellement près de 40% de la SAU, soit 3,4 millions d'hectares. Pour valoriser les capacités de production ce programme vise la localisation des terres à récupérer, la formation et l'encadrement technique des agriculteurs.

2.2. Le renouveau rural

Il a pour but la réintroduction des zones marginalisées et celles dont leur exploitation s'avère difficile (montagnes, steppe, Sahara) dans l'économie nationale en mettant en valeur leurs ressources locales. La politique de renouveau rural s'inscrit dans une démarche multi sectorielle, en mettant en avant les principes suivants:

¹⁹ En ce qui concerne la collecte de lait, un réseau constitué de centre de collecte primaires, de collecteurs et de laiteries est mis en place.

²⁰ Cette tâche est confiée à l'ITELV pour appuyer techniquement aux éleveurs, le CNIAD pour les opérations d'insémination artificielle et de transfert embryonnaire et l'ITGC pour se charger de l'appui technique au développement des cultures fourragères.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

- Se réaliser au plus près des populations rurales à travers l'approche participative;
- Repose sur la dynamique des territoires au niveau de la commune et met en mouvement l'ensemble des acteurs (les ménages, les élus, les services publics, le mouvement associatif et les acteurs économiques).

Les contrats de performance du renouveau rural prévoient 10 200 projets pour la période 2010-2014 qui se caractérisent par plusieurs indicateurs d'impacts (tableau II.11). En effets ces contrats de performance permettront l'extension de la SAU de 250 000 ha et le traitement de plus de 8 millions d'ha. Ils toucheront 1169 communes et 2174 localités pour 726 820 ménages d'une population totale de 4 470 900 habitants. En outre, une création de un million d'emplois est ambitionnée.

Tableau II.11 : Indicateurs d'impacts de performance des projets de renouveau rural

Communes	Localités	Ménages	Population touchée	emploi	Espace traité (ha)	Extension SAU (ha)
1169	2174	726 820	4 470 900	1 000 000	8 192 000	250 000

Source : MADR, 2010

Le renouveau rural se décline en trois programmes principaux.

a. La protection des bassins versants

Il porte sur environ 3,5 millions d'hectares et se base sur des études faites au préalable et actualisées. Il touche 34 bassins versants situés au niveau de 25 wilayas et concernent plus de 350 communes dont la population recensée est de 7 millions d'habitants.

b. Le programme de lutte contre la désertification

Il se concentre sur la préservation et la valorisation des ressources naturelles et des patrimoines. Il est prévu sur 30 wilayas et 338 communes pour une superficie totale de 2,5 millions d'ha.

- la réhabilitation et l'extension du patrimoine forestier ;
- Le programme de conservation des Ecosystèmes naturels ;
- L'extension de la SAU pour la mise en valeur des terres agricoles.

c. Les programmes communs d'appui

Il concerne principalement le programme de l'eau par la réorientation des ressources en eau d'une manière raisonnable, le programme des semences et plants à travers la régénération des stocks de semences et la sélection des variétés adaptées aux conditions agro-pédo-climatiques et ce, grâce à un programme de multiplication, de préservation et de valorisation et, enfin, le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance technique (PRCHAT) qui est mis au centre des dispositifs d'accompagnement du renouveau agricole et rural par le MADR. Il vise principalement les bénéficiaires et les intervenants de ledit programme à travers différentes actions, outre l'assistance technique, une formation adaptée et perfectionnée des agriculteurs et des cadres du secteur.

Section 4 : État des lieux des facteurs de production

Le développement d'une agriculture saine et productive exige des moyens à mettre en œuvre et des actions élémentaires. Outre les ressources en sol, une amélioration de la productivité de l'agriculture ne peut se réaliser que par des progrès dans différents secteurs comme, la chimie (engrais, pesticides), l'irrigation, la sélection (amélioration des plantes et des animaux) et le machinisme agricole. La quantité utilisée des engrais dans le monde a plus que doublée durant les trente dernières années, expliquant une partie de l'accroissement des rendements à l'hectare, en particulier s'elle est associée à une irrigation. Cette dernière est à l'origine de plus de 40 % de la production agricole mondiale [Science & Décision, 2005].

En Algérie, vue la déperdition de la main d'œuvre et les coûts de production jugés élevés, l'intégration du machinisme agricole est devenue inéluctable. La transition vers l'économie de marché au début des années 90 pénalisa sensiblement l'agriculture algérienne. En effet, les prix des intrants agricoles importés ont sensiblement augmenté suite à la suppression des subventions y afférentes et la libéralisation du commerce extérieur [A.M. Djenane, 4e Trimestre 1998] et l'ensemble de ces éléments eurent pour principale conséquence une tendance au désinvestissement dans le secteur agricole.

Dans cette section nous allons essayer d'illustrer les quelques facteurs de production indispensables à l'agriculture ainsi que leurs états des lieux en Algérie.

1. Ressources en sol

L'élément qui influence le plus directement le potentiel de production agricole d'un pays est la disponibilité de terres arables. La terre constitue en effet la ressource sans laquelle il ne peut y avoir de récoltes ou d'élevage.

La Surface Agricole Totale (S.A.T) en Algérie est de 40,6 millions d'hectares, représentant 17% de la surface totale du pays (STP). La Surface Agricole Utile (S.A.U) est de quelques 8,458 millions d'hectares, représentant 20,8% de la S.A.T et à peine 3,54% de STP. L'utilisation de la SAU, se présente comme suit [MADR, 2011]:

- Grandes cultures : 50,45% de la SAU ;
- Jachère : 39% ;
- Arboriculture : 6,39% ;
- Cultures maraîchères et industrielles : 3,24% ;
- Prairies naturelles : 0,31%.

Le recensement agricole opéré en 2008, dénombre un total de **1.023.799** exploitations agricoles, dont **55.935** orientées vers des activités hors sol et **967.864** réparties sur les 8 458 680 hectares de la SAU.

- Les petites exploitations (0,1 à 10 ha) représentent 70% du total des exploitations et couvrent 25,4% de la SAU ;
- La superficie des exploitations de taille moyenne (10 à 50 ha) correspond à 51,84% de la S.A.U, soit 4.381.437 ha, et on en dénombre pas moins de 230.000 exploitations réparties sur l'ensemble de la S.A.U.
- Par contre pour les grandes exploitations (+50ha) elles représentent moins de 2% réparties sur les 2 millions d'hectares de la S.A.U la superficie des exploitations de taille

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

moyenne (10 à 50 ha) correspond à 51,84% de la S.A.U autrement dit 4.381.437 ha et on en dénombre pas moins de 230.000 exploitations réparties sur l'ensemble de la S.A.U.

- En ce qui concerne la nature juridique des exploitations, il est à noter que l'exploitation individuelle prédomine (83,1% du total des exploitations) et occupe 79% de la SAU.

Le morcellement excessif des terres agricoles est une cause de la réduction du rendement des cultures, vu que ces dernières nécessitent de larges surfaces pour les cultiver, les céréales sont l'exemple type.

Par type de culture, le recensement fait ressortir que près de 50% des exploitations pratiquent l'arboriculture et seulement moins de 20% pratiquent le maraîchage.

Toutefois, le problème des titres de propriété touche en grande partie les terres Melk que ce soit dans l'indivision ou personnel. En effet, sur un total de 777 323 exploitations Melk, 513 336 (3 472 344 ha) ne possèdent pas de titre de propriété. Les régions de Biskra, Adrar, Tébessa sont les plus touchées par cette non titrisation. Ces chiffres peuvent être plus déplorables si l'on compte aussi les propriétés agricoles des terres publiques sans titres de propriété qui augmentent les chiffres à 6 041 220 ha, soit 71% de la SAU. Les exploitants des propriétés non titrées se voient confrontés aux problèmes de garantie réelle opposable aux tiers dans les transactions ce qui entrave la libre gestion de leurs propriétés.

Pour l'extension de la superficie agricole, des programmes de mise en valeur²¹ des terres par concession ont été adoptés en particulier à partir de 2000 dans le cadre du PNDA. Le nombre de projets de concession est relativement élevé entre 2000 et 2003 touchant une superficie allant de 65 000 à 137 000 ha avec une moyenne de 5400 concession par année (tableau II.12). À partir de 2004, le nombre de projets a fortement baissé (seulement 9 en 2005) engendrant ainsi une baisse de la superficie mise en valeur (sauf pour 2004). La superficie moyenne par concession ne dépasse pas les 3,5 ha pour les années 2005 et 2006.

Tableau II.12: Mise en valeur des terres par la concession

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de projets	173	180	123	93	42	9	17
Superficie (ha)	75 475	106 530	137 916	65 804	149 068	1 710	7 512
Concessions	11 531	7 620	4 680	4 271	1 326	480	3 316

Source : MADR/DSA, 2006

L'espace de l'Algérie a subi ces dernières années des transformations et des mutations sans précédent. La surface agricole ne cesse de s'étrécir du fait de l'extension des villes sur ses espaces. L'appartenance de la majorité des terres périurbaines à l'État a facilité les transferts de propriétés à la faveur des entreprises ou des individus et à des prix très bas ou même symboliques. « *Alors que l'on assiste à une explosion des valeurs immobilières urbaines, les prix des terres agricoles périurbaines augmentent à une cadence beaucoup plus lente. Le prix du mètre carré à Hydra vaut 2 000 m² à Mitidja. Ce cours du marché est 25 fois supérieur à celui pratiqué par l'Etat, propriétaire quasi exclusif des terres urbaines et périurbaines vu l'histoire du pays* » [Mesli, 2007]. En l'absence d'organes et de dispositifs de contrôle, la situation à

²¹ La mise en valeur des terres consiste en l'occupation logique, scientifique et économiquement bénéfique des terres afin de répondre aux besoins de plus en plus croissants en produits agricoles, sylvicoles et pastoraux. En d'autre terme c'est l'utilisation rationnelle des terres pour maintenir l'équilibre des facteurs humains, socioéconomiques et environnementaux.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

tendance à s'aggraver et le potentiel agricole ne cessera de diminuer par conséquence, l'agriculture disparaîtrait aux alentours des villes.

2. Ressources hydriques

L'Algérie se situe parmi les pays les plus pauvres en matière de potentialités hydriques, soit en dessous du seuil théorique de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³ par habitant et par an. Les disponibilités en eau en Algérie ne cessent de diminuer. En effet, la disponibilité en eau théorique par habitant et par an en 1962 était de 1 500 m³, elle n'était plus que de 720 m³ en 1990, 680 m³ en 1995, 630 m³ en 1998, elle ne sera que de 430 m³ en 2020 [CNES, 2000].

Cette situation est liée à la faiblesse de la ressource, aggravée par la sécheresse ce qui impliquera des conflits sérieux entre les différents utilisateurs.

Les différentes ressources hydrographiques dont dispose l'Algérie proviennent des eaux conventionnelles ou non conventionnelles (dessalement de l'eau de mer ou des eaux usées).

a. Eaux conventionnelles

Elles sont constituées de Cinq (5) bassins hydrographiques qui englobent 17 bassins versants. Les estimations des ressources en eaux superficielles renouvelables sont d'environ 10 milliards de m³/an, Sahara compris. Les ressources en eau souterraine renouvelables contenues dans les nappes du nord du pays sont estimées à près de 2 milliards de m³/an, ce qui donne un total de 12 milliards de m³/an de ressources renouvelables internes. 52% eaux utilisées proviennent des nappes souterraines [AFDB, 2011].

Selon des études, 5 milliards de m³ d'un potentiel de 40 000 milliards peuvent être utilisées annuellement, sans impact négatif sur la durabilité de ces nappes. La capacité totale des barrages, au nombre de 67, à travers les cinq bassins hydrographiques est évaluée à près de 6,98 milliards de m³ répartis sur 29 wilayas [MRE, 2010].

b. Eaux non conventionnelles

Pour faire face à la demande galopante en eau, de nouvelles sources ont été exploitées qui proviennent de dessalement de l'eau de mer ou des eaux usées rejetées. Le dessalement de l'eau de mer est pratiqué dans 23 stations pour une capacité de 347 000 m³/jour dont figurent deux grandes stations (Hamma : 200 000 m³/jour et Arzew : 90 000 m³/jour), soit 127 millions de m³/an. 11 autres stations d'une capacité allant de 100 000 m³/jour à 500 000 m³/jour pour une production à terme de 1,97 millions de m³/jour seront réalisées dans l'avenir [MRE]. L'expérience algérienne en matière de dessalement des eaux est étroitement liée au développement de l'industrie et tout particulièrement de l'industrie pétrolière et la production d'électricité [KEHAL. S, 2001].

Quant aux eaux usées rejetées (épurées), leur volume est estimé à 730 millions m³. La capacité installée d'épuration des eaux usées est de 600 millions de m³/an, soit une capacité d'épuration de l'ordre de 82%.

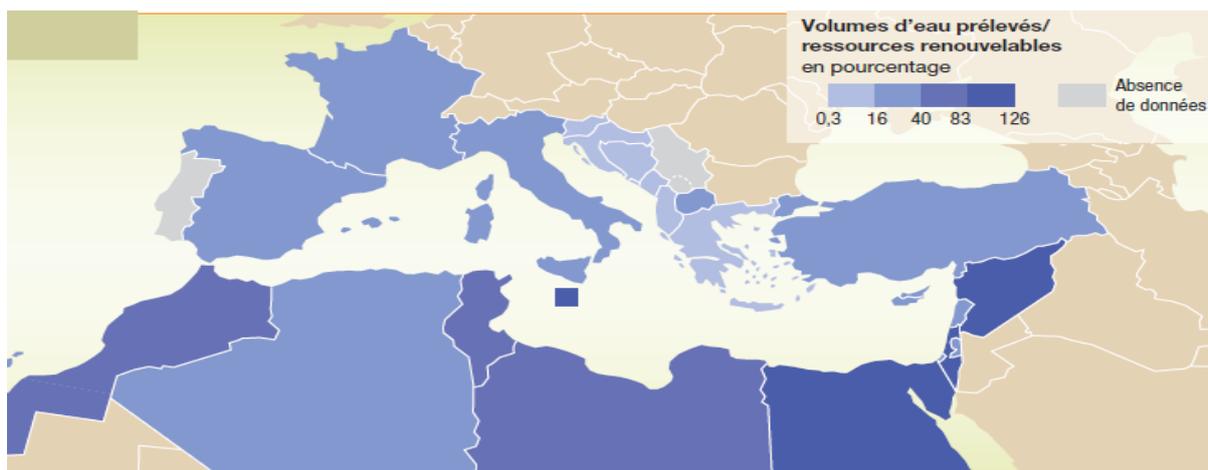
L'Algérie n'exploite que très peu ses ressources en eau renouvelable (entre 16 et 40 %) comparativement aux autres pays de la méditerranée et en particulier ses pays voisins à savoir, le Maroc, la Tunisie et la Libye dont l'indice est compris entre 40 et 83% (figure II.5).

Actuellement, les eaux usées traitées, et les eaux de dessalement en second lieu, constituent pour les agriculteurs une source d'eau disponible, mais qui d'une part ne permet pas

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

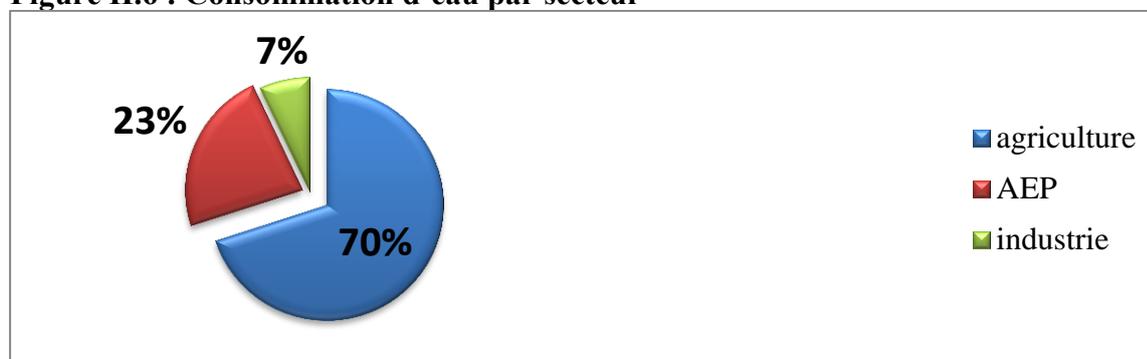
de développer les cultures à haute rentabilité économique et présente d'autre part des risques sanitaires. La part de consommation de l'eau par l'agriculture ne cesse de diminuer depuis l'indépendance qui était de 80 % [METAP, 2001 Cité par Imach, 2004]. Cette baisse s'explique par l'importante croissance démographique et la priorité que l'État algérien a donné au secteur de l'AEP. Plusieurs barrages destinés initialement à l'irrigation, alimentent les grandes villes durant des années sèches. La figure II.6 montre la part de chaque secteur en % de consommation d'eau annuelle des volumes mobilisés.

Figure II.5 : Indice d'exploitation des ressources en eau renouvelable en Méditerranée en 2005



Source : Plan Bleu, 2008

Figure II.6 : Consommation d'eau par secteur



Source: MADR ,2007

3. L'irrigation

La surface agricole irriguée ne dépasse pas les 985 200 ha, soit seulement 11% de la SAU [MADR, 2011]. Pourtant, au moins 40% de la production agricole nécessite une irrigation plus ou moins intense. Le schéma national d'aménagement hydraulique fait relever une capacité d'irrigation des terres d'une superficie comprise entre 0,8 et 1,2 millions d'hectares.

La superficie irriguée n'a pratiquement pas évolué de 1962 à 1998. L'évolution n'est que de 246 000 ha, soit 6 830 ha en moyenne par année. Depuis 2001, ces superficies ont connu une amélioration remarquable passant de 617 427 ha à 985 200 ha en 2011 avec une augmentation de 367 773 ha, soit 36 777 ha par année. Le tableau II.13 retrace cette évolution.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Tableau II.13 : Évolution des superficies irriguées

Année	1962*	1995*	1989*	1998*	2001	2002
Superficies irriguées (ha)	165000	378000	454000	411000	617 427	644 978
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2011
Superficies irriguées (ha)	722 320	793 337	825 206	835 197	950 293	985 200

Source : MADR, 2011

* fetheddine, Messaoudi, 2006

Certes, la superficie agricole irriguée est en progression d'une année à une autre, mais elle reste toujours insuffisante vu l'immense besoin en eau pour l'agriculture en particulier, les maraîchères et l'arboriculture. La faiblesse de l'irrigation est due aux modestes volumes d'eau vendus, associée à la limitation du tarif de l'eau d'irrigation et aux faibles taux de recouvrement des factures d'eau, ce qui a des retombés négatives sur la situation financière des agriculteurs qui ne pouvaient plus assurer normalement l'exploitation et l'entretien des réseaux d'irrigation. Cette situation a entraîné la dégradation des équipements.

Les périmètres irrigués en Algérie sont de deux types : grands périmètres irrigués (GPI), environ 250 000 ha, et petite et moyenne hydraulique (PMH²²). Sur ces 215 000 ha, seule une superficie de 150 000 ha est estimée irrigable. Le reste, soit les 65 000 ha, sont délaissées suite à la sécheresse qui a frappé ces régions obligeant les exploitants à les abandonner.

Par type de culture, l'irrigation des superficies allouées à l'arboriculture représente à peine 3%, pour les cultures maraîchères: 2,4%, et 1,9% pour les grandes cultures. Pour les exploitations utilisant l'irrigation, les exploitations arboricoles représentent 6,5% des exploitations existantes, 12,71% pour les exploitations maraîchères, et 21% pour les exploitations à vocation grandes cultures.

En termes structurels, les superficies irriguées se concentrent essentiellement (70%) dans le nord. L'irrigation s'opère pour 73% à partir des eaux souterraines [F. Messaoudi, 2006]. Toutefois, les méthodes d'irrigation utilisées par les agriculteurs s'avèrent inefficaces et accusent des pertes et des gaspillages. *« Des gaspillages énormes sont entraînés par les méthodes d'irrigation traditionnelles et par manque de formation à l'utilisation de l'eau de très nombreux néo-irriguant. Quand on sait la rareté de cette ressource et le coût élevé de sa mobilisation, il apparaît évident que toute intervention de l'État qui permet de l'économiser de façon conséquente est socialement hautement rentable. De ce point de vue, il est pour le moins étonnant qu'aucune politique de subvention dans l'utilisation des techniques du goutte à goutte²³ et de l'aspersion n'ait été mise en œuvre dans le pays jusqu'à la mise en œuvre du PNDA »* [Bedrani, 2002].

Les difficultés que connaît l'irrigation découlent, certes, de la rareté des ressources hydrique en Algérie, mais elles trouvent aussi explication dans l'absence d'une gestion rationnelle de cette ressource rare. Qu'il s'agisse des politiques générales de l'eau, de législation, des instruments de régulation ou des institutions, la question de l'eau a été appréhendée, depuis

²² La PMH peut se définir comme une multitude de petits ouvrages de mobilisation et de distribution de l'eau d'irrigation. Elle concerne essentiellement les petits barrages et retenues collinaires, les petits forages, les puits sur les nappes perchées, les sources captives ou naturelles et les réseaux de distribution d'eau d'irrigation (entrées ou de surface).

²³ L'irrigation au goutte à goutte est principalement une technique au moyen de laquelle eau et fertilisants peuvent être mis directement à la disposition de répartition maximale du système racinaire de la culture agricole grâce à des arroseurs conçus pour distribuer les faibles débits appropriés c'est-à-dire arroser peu et souvent à proximité des racines des plantes.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

le début des années soixante-dix, en terme d'offre et de réalisation d'infrastructures ou plus exactement de construction de barrages. Cette approche, centrée sur des initiatives et des ressources strictement étatiques, s'est avérée insuffisantes dans la mesure où elle n'a pas permis une bonne satisfaction des besoins des populations et des infrastructures économiques, malgré le poids relatif des investissements réalisés.

4. L'emploi agricole

Les résultats de l'enquête de main-d'œuvre agricole pour la campagne agricole 2005-2006, font état d'une main d'œuvre évaluée à 2.212.619 travailleurs exerçants au niveau de 1.110.788 exploitations agricoles dont 96 925 exploitations hors sol et sur une Superficie Agricole Utile de 8.516.546 ha [MADR/DSA, 2006].

En 2010, selon le MADR, la population agricole active occupée est estimée à 2.442.642 employés (3 169 400 selon la FAO) dont 1.921.033 permanents et 1.970.701 saisonniers dont 521.245 recalculés en équivalent emplois permanents. La main d'œuvre privée occupe la grande tranche (63,48%) suivie des EAC (10,98%), chose qui est normale du fait que le privé détient près de 67% des exploitations agricoles. La population agricole occupe une grande place dans l'ensemble de la population active, l'agriculture reste un grand pourvoyeur d'emploi en Algérie, quoiqu'avec une moindre proportion par rapport à la moyenne mondiale qui est de 40% (voir tableau II.15).

Tableau II.14: Répartition de la main-d'œuvre agricole selon le type d'exploitation en 2006

	Exploitations		Main d'œuvre	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
EAC	29 916	2,69	243 003	10,98
EAI	52 269	4,77	89 613	4,05
Arch, Communales	77 608	6,99	132 665	6
Privé	744 021	66,98	1 404 632	63,48
Concession	25 389	2,29	38 544	1,74
APFA	71 521	6,44	121 032	5,47
Forêts	6 062	0,55	9 122	0,41
Fermes Pilotes	168	0,01	7 023	0,32
Stations	54	0,005	1 509	0,07
Eleveurs Sans Terre	96 925	8,73	150 249	6,79
Autres Exploitations	6 155	0,55	15 227	0,7
TOTAL	1 110 788	100	2 212 619	100

Source : MADR/DSA, 2006

Tableau II.15 : Population active et agricole occupées dans quelques pays de la méditerranée

Pays	Population totale active (en milliers)	Population agricole en (en % du total)
Algérie	14 950	21,2
Égypte	27 492	25,1
Libye	2 425	3
Maroc	11 963	25,5
Tunisie	3 886	20,5
France	28 232	46,9
Monde	3 282 308	40,5

Source : FAO, La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Par ailleurs, alors que les salaires de tous les professionnels de l'administration publique ont augmenté considérablement, parfois de 70%, selon les syndicalistes, les salaires des fonctionnaires de l'agriculture sont restés inchangés depuis des années. Cette situation explique la vision des pouvoirs publics de ce secteur et son désintéressement.

Ces troubles encouragent les fonctionnaires du secteur agricole, en particulier les ingénieurs et les cadres qui jouent un rôle majeur et primordial au sein des organismes affiliés au secteur agricole dans l'aboutissement des politiques agricoles, à chercher d'autre travail qui peut leur assurer un salaire et une vie décentes. Ce phénomène ne touche pas uniquement les cadres et les ingénieurs, mais aussi les simples employés où il devient très difficile de trouver de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles en particulier en ce qui concerne la céréaliculture, la pomme de terre et la tomate industrielle.

En ce qui concerne l'âge des agriculteurs et, si on se réfère à la pyramide de structure de la population algérienne, elle se caractérise par sa grande frange de jeunes entre 15 et 30 ans. En revanche, la population agricole algérienne se caractérise par un vieillissement accentué. En effet, 43% de cette population ont un âge compris entre 40 et 60 ans et 37% ont plus de 60 ans. Seulement 5% ont un âge moins de 30 ans. Cette situation freine le rendement de la production agricole.

Outre cela, le niveau d'instruction des agriculteurs est très médiocre. En effet, 67% des chefs d'exploitations (32,6% ont moins de 40 ans) n'ont jamais fréquenté l'école. Environ 193 000 exploitants (19%) seulement ont un niveau d'instruction primaire. La frange des exploitants ayant un niveau d'instruction moyen ou universitaire ne représente que 1,4%. Celle-ci est due seulement à la loi 87/19 qui a doté les exploitations agricoles de techniciens et d'ingénieurs au titre d'agriculteurs [MADR/RGA, 2001]. Ce problème ne devait en aucun cas exister si l'on compte le nombre d'ingénieurs ou de cadres, en générale, sortis d'écoles d'agriculture qui se trouve au chômage.

5. Formation et recherche agronomique

Durant la période coloniale, l'État français, dans l'objectif d'assurer une conquête scientifique de l'Algérie, a installé des écoles²⁴, des centres de formation en agronomie et l'académie de l'agriculture. Mais, ces infrastructures, spécifiquement l'institut d'agronomie, n'accueillaient que les stagiaires d'origines française ou métropolitaine et ce n'est qu'en 1957 que cet institut ouvre deux sections²⁵ contenant des stagiaires indigènes totalisant 19 stagiaires pour une formation d'agronomes.

Juste après l'indépendance, l'Algérie souffrait d'un déficit cruel en termes d'encadrement technique. Elle ne disposait que d'une poignée de cadres, toutes nationalités confondues, constituée de 30 ingénieurs de services agricoles, 36 ingénieurs de travaux agricoles, 116 agents techniques, 20 vétérinaires et 68 comptables.

À cet effet, l'Algérie s'est retrouvée contrainte de former de nouveaux cadres et techniciens pour combler ce déficit. Le nombre de cadres formés depuis 1962 jusqu'à 1997 peut être résumé dans le tableau II.16.

²⁴ L'Institut National Agronomique d'El-Harrach (Alger), assure le niveau universitaire, était créé en 1905 dans le but de former des cadres capables de diriger les exploitations coloniales que ce soit en Algérie ou dans les autres colonies françaises.

²⁵ 6 pour l'année 1959-1960 et 11 pour l'année universitaire 1960-1961

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Tableau II.16 : Formation d'ingénieurs agronomes et cadres techniques (1962 - 1997)

Niveau de formation	62-69	70-79	80-89	90-97
Ingénieur	136	3809	4639	3682
Technicien	228	5540	8573	

Source : MARA, pour la période (62-69), BNEDER, pour la période (70-97), cités par Ouda BENSLIMANE dans cahiers du CREAD n°66-67, 4e trimestre 2003 et 1^{er} trimestre 2004, pages 151, 171

La recherche agricole en Algérie est sous la tutelle du ministère de l'agriculture et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle compte plusieurs institutions, dont:

- l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA);
- l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV);
- l'Institut National de la Santé Animale (INSA);
- l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC);
- l'Institut Technique du Maraîchage. et des Cultures Industrielles (ITCMCI);
- l'Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Viticulture (ITAFV);
- l'Institut Technique de l'Elevage Bovin et Ovin (ITEBO);
- Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ;
- Ecole Nationale Supérieure Agronomique ;
- CFPA : 96 centres dispensant des formations diplômantes (CAP) dans les branches de l'agriculture (horticulture, arboriculture, apiculture, cultures maraîchères, pépiniériste et élevage).

Au courant de l'année 2006, les institutions et organismes publics d'encadrement et d'accompagnement de la production agricole emploient un effectif de 65 989 permanents réparti comme suit [RGA, 2006]:

- Encadrement administratif 20 484 ;
- Encadrement économique 9 692 ;
- Encadrement technique 7 679 ;
- Sociétés de Gestion des Participations 28 134.

La recherche et la vulgarisation agronomique se base sur l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), les instituts de développement de la production (ITGC), de la protection des végétaux (INPV), de la santé animale (INSA) et de la vulgarisation (INVA). Les objectifs assignés à ces infrastructures s'articulent autour de la protection des végétaux, du cheptel, du patrimoine génétique en matière de semences et de la promotion de nouvelles cultures en harmonie avec le climat et les sols. Chaque institut fonctionne avec des stations régionales de recherche et de développement qui à leur tour travaillent directement avec les fermes pilotes dans le cadre de démonstration et des unités de multiplication du matériel génétique de base.

6. Les fertilisants

La fertilisation par les engrais était peu répandue à l'indépendance. Les exploitants agricoles ont toujours recherché l'accroissement des rendements à travers l'apport de fumier ce qui empêche l'appauvrissement et la dégradation de la structure des sols. Les exploitants agricoles pratiquent également « le brûlis » des chaumes pour augmenter les éléments minéraux dans le sol. Les objectifs d'augmentation de la production ont entraîné un accroissement rapide de l'utilisation des fertilisants. En Algérie, les fertilisants utilisés par l'agriculture sont de deux types :

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

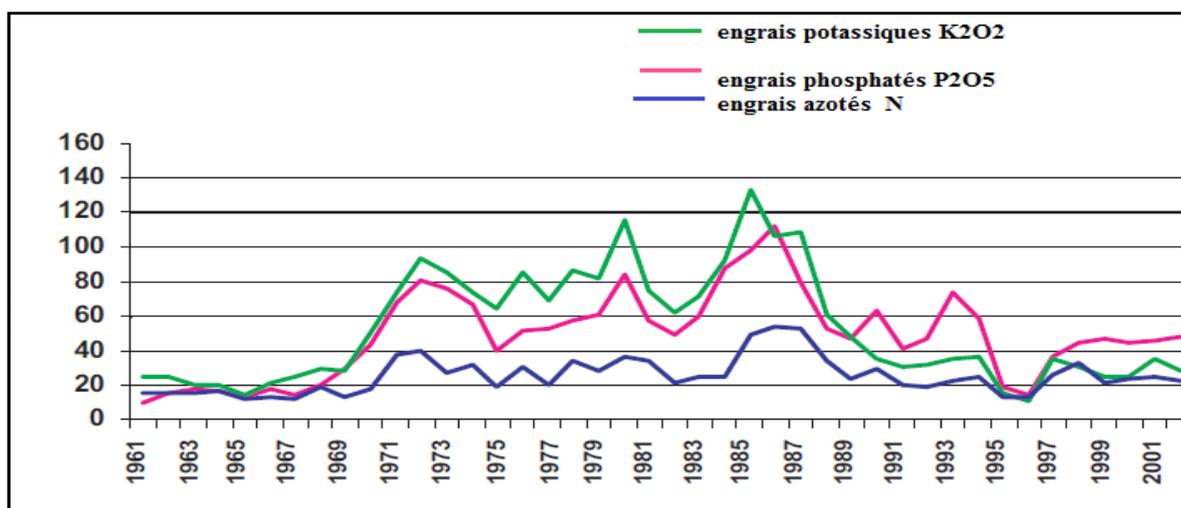
a. Les engrais chimiques

L'utilisation des engrais chimiques en Algérie est très insuffisante comparativement à d'autres pays et en particulier ceux du Maghreb à savoir la Maroc. Les engrais sont utilisés autour de 45 unités d'éléments nutritifs/ha, mais reste en deçà des normes d'intensification des cultures et d'amélioration de la productivité.

L'agriculture algérienne ne consomme qu'approximativement 100 000 tonnes d'éléments fertilisants par an alors que, selon la moyenne mondiale, la consommation devrait se situer à 850 000 tonnes par an [ASMIDAL, 2004b]. L'utilisation des fertilisants est très mince que ce soit par rapport aux pays voisins ou par rapport aux normes. En effet, et à titre d'exemple, les besoins des 2,5 millions d'hectares de cultures céréalières, à raison de 72 kg d'engrais azotés (N), 27 kg d'engrais phosphatés (P_2O_5) et 65 kg d'engrais potassés (K_2O_2) par hectare, seraient de 410 500 tonnes d'éléments nutritifs (2,5 millions de tonnes d'engrais) dont N 180 000 tonnes, P_2O_5 68 000 tonnes et K_2O 162 500 tonnes.

L'utilisation des engrais toutes natures confondues peut être analysée selon trois phases. La première phase s'étend de l'indépendance jusqu'à 1970 où l'utilisation était très faible du fait de la méconnaissance des engrais de la part des agriculteurs, mais aussi à cause de la pratique d'une agriculture de subsistance. La deuxième période, coïncide avec les réformes agraires et la nationalisation des terres, l'utilisation des engrais est relativement bonne, à la faveur du développement de l'industrie chimique. La dernière période s'étend depuis 1988 (figure II.7) qui coïncident avec la dévaluation de la monnaie nationale, enchérissant, ainsi, les prix des engrais qui s'ajoute à l'effet de la disparition des subventions de l'État causant ainsi la hausse des charges supportées par l'exploitant, par conséquent, une chute brutale de l'utilisation des engrais [Bedrani et Chehat, 2001].

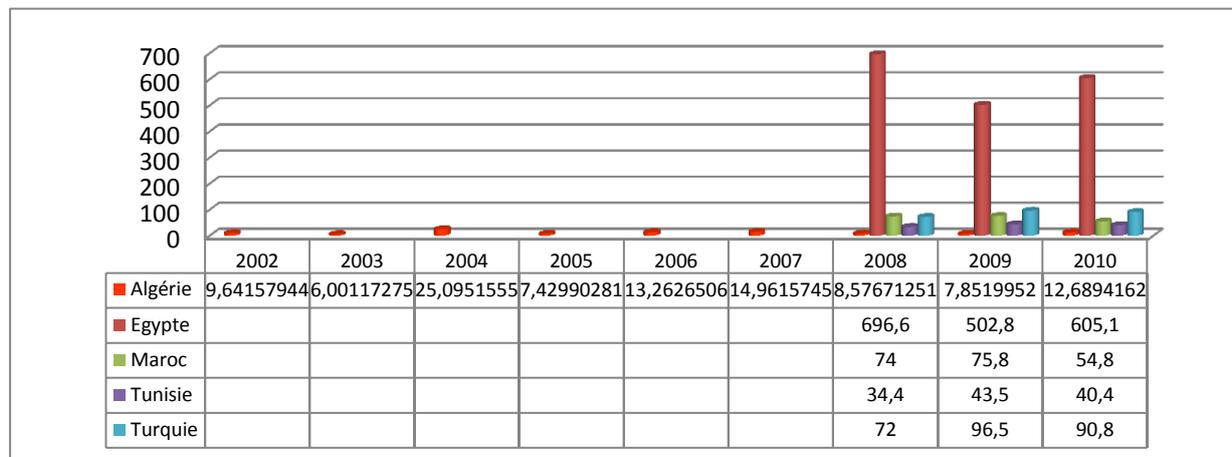
Figure II.7 : Évolution de la consommation d'engrais en 10^3 tonnes



Source : ASMIDAL, 2004

De 2002 à 2010, même si une certaine amélioration dans l'utilisation des engrais est concrétisée durant les années 2006, 2007 et 2010, elle reste extrêmement insuffisantes comparativement aux autres pays voisins (figure II.8). En 2010 et en dépit des l'aisance financière dont dispose l'Algérie, la Tunisie utilise 3 fois cette quantité, 4 fois au Maroc, 7 fois en Turquie et 48 fois en Égypte. La contrainte financière prétendue durant les années passées est réfutable.

Figure II.8 : Consommation d'engrais dans quelques pays méditerranéens pour (en kilos par hectare de terre arable)



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale

b. Fertilisation organique

L'Algérie renferme différentes sources en matières organiques provenant des productions animales, des résidus de cultures, du traitement des boues résiduaires, des résidus issus de l'industrie, etc...

. **Les engrais verts** : Ils sont constitués de plantes à végétation rapide cultivée pour améliorer les propriétés physiques du sol et faire de l'humus.

Tableau II.17 : Répartition spatiale (200.000 ha) des différentes espèces fourragères dans 29 wilayas²⁶

Production de fourrages en vert										
En irrigué					En condition pluviales					
Mais	Sorgho	Betterave	Bersim	Luzerne	Bersim	Luzerne	Ray-Grass	Fétuque	Orge	Triticale
7 100	2 700	14 850	5 350	20 750	10 750	2 050	1 950	15 200	12 500	47 000

Source : Institut National des Sols de l'Irrigation et du Drainage (INSID), 2012 d'après les données de (ITGC, 2001).

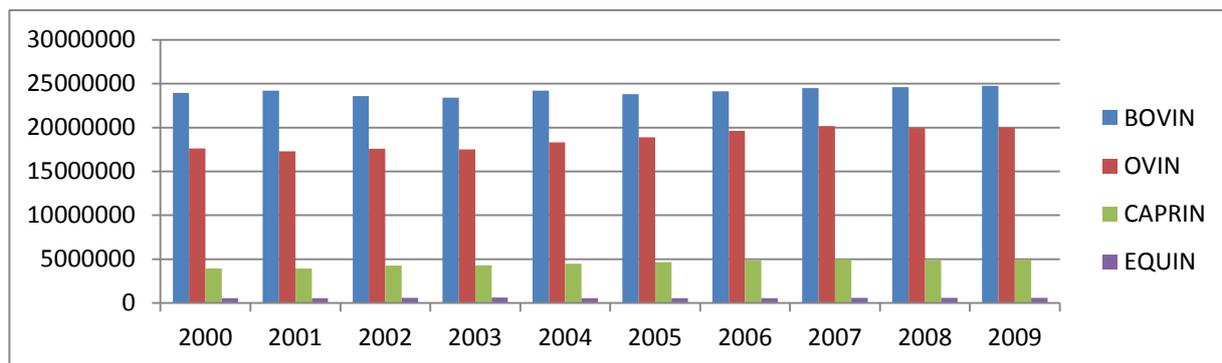
Les producteurs de fourrage en vert s'abstiennent d'utiliser ce dernier dans la fertilisation et l'ensemencement de la terre en raison de sa faible production et qui n'assurent même pas les besoins du cheptel.

. Les produits d'élevages

L'élevage en Algérie a connu un essor depuis l'indépendance contribuant, à cet effet, à l'augmentation des produits de l'élevage, en particulier le fumier, issu des animaux ou des volailles. Le fumier : est un élément très rare en Algérie en raison des techniques d'élevage qui ne permettent pas une production importante. Son utilisation est très faible. Seulement les exploitants des terres d'agriculture de subsistance ont en un peu accès.

²⁶ Les 29 wilayas enquêtées sont : Alger, Boumerdes, Tipaza, Annaba, El-Tarf, Skikda, Bejaia, Mostaganem, Ain Defla, Chlef, S.B. Abbes, Mascara, Blida, Guelma, Bouira, Tizi Ouzou, Mila, constantine, Médéa, B.B arréridj, Oum Elboughi, Souk Ahraes, Batna, Khenchela, Sétif, Tiaret

Figure II.9 : production de fumier selon l'effectif des espèces suivantes Bovin, Ovin, Caprin, et Equin de la décennie 2000-2009. (En tonnes)

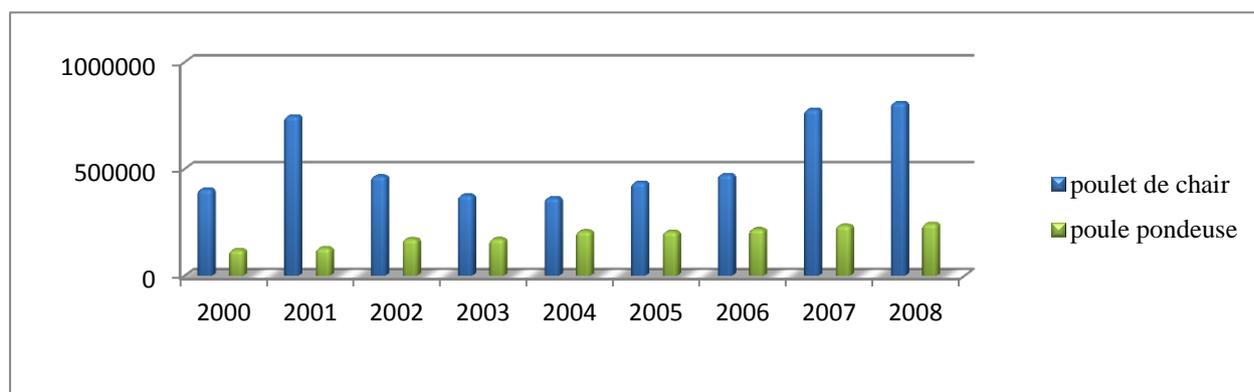


Source : INSID, 2012

La production du fumier bovin est plus importante par rapport aux autres produits évalués, elle atteint 23 928 900 T en 2000 et 24 750 000 T en 2009. La production du fumier des ovins est évaluée à 17 615 900T en 1999 et 20 000 000 T en 2009. Ce type de fumier est considéré comme étant le plus riche en potasse par rapport aux autres fumiers, ce qui suggère son utilisation comme amendement pour l'ensemble des cultures exigeantes en potasse.

Quant à la production de fumier caprin et équin, elle est relativement faible vue que le nombre d'équins est très faible (seulement 45 000 têtes en 2009) et la collecte de fumier de caprin est une tâche délicate puisque le cheptel caprin se déplace dans les régions montagneuses ce qui rend sa collecte quasi impossible. L'utilisation du fumier de volaille dans les travaux de fertilisation est primordiale et recommandée, en particulier durant les intenses besoins des cultures en azote, du fait qu'il est considéré comme l'engrais le plus riche en nitrates. Par conséquent il peut remplacer des quantités importantes en engrais azotés. Les estimations de la production nationale en fumier de volaille pour la période 2000-2008 sont résumées dans figure suivante ;

Figure II.10 : la production de fumier avicole entre 2000 et 2008 (en 10³ Kg)



Source : INSID, 2012

Les résultats de la figure II.10 montrent que le fumier de volailles est disponible en Algérie. En effet, la quantité de fumier de poulet de chair a doublée en 2001 par rapport à 2000 avant de connaître une chute de 2002 à 2006, puis elle remonte durant les années 2007 et 2008.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

On remarque, d'un autre côté, que la quantité de fumier produite par les poulets de chair dépasse largement celle produite par les poules pondeuses, en raison de l'effectif de chaque type (180 000 000 pour le poulet de chair contre 17 000 000 pour les poules pondeuse pour l'année 2008), pourtant, la production de fumier de poulet de chair par tête est trois fois inférieure à celle des poules pondeuses 4.5 Kg/an/tête pour le poulet de chair contre 14.3Kg/an/tête poule pondeuse.

c. Produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires sont indispensables pour l'augmentation de la production agricole du fait qu'ils lui permettent de traiter les plants contre les différentes maladies, qui peuvent venir baisser ou altérer leurs productions.

Toutefois, la production des phytosanitaires ne cesse de décliner en particulier depuis 1995, comme le montre le tableau II.18, en dépit des « efforts » consentis par l'Etat afin d'assurer une production suffisante pour les agriculteurs.

Tableau II.18: Évolution de la production des produits phytosanitaires en 10³ tonnes

Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	2000	2003
Produits phytosanitaires	16	8	11	5	8	10	3	1	2

Source : MADR, 2003

7. Mécanisation²⁷

La mécanisation est un élément fondamental à l'accroissement de la productivité du travail et elle contribue à l'amélioration des rendements, donc il convient de l'appliquer dans l'agriculture montagnaise pour mieux exploiter les terres agricoles. Le but de la mécanisation est de faciliter la tâche pour les agriculteurs que ce soit dans le travail du sol, le semis, la récolte, ou l'élevage. Car pour développer l'agriculture il faut un développement du machinisme agricole, d'où l'augmentation et l'amélioration de la production, en quantités qu'en qualités.

Durant la période de colonialisme français, l'économie de l'Algérie reposait essentiellement sur l'agriculture. La mécanisation agricole durant cette période était primitive ou seul l'effort humain comptait.

Entre 1962-1970, la mécanisation a connu une relative stagnation et les premières années de l'indépendance étaient caractérisées par une absence totale de politique de mécanisation. La situation n'allait commencer à s'améliorer qu'à partir de 1967. La mécanisation va se confirmer davantage dans le secteur étatique au détriment du secteur privé. Ce n'est que pendant la période 1970-1980 qu'une relative généralisation de l'utilisation des machines qui a touché même le secteur privé.

De nos jours, les agriculteurs algériens plaignent du manque flagrant de matériel agricole, indispensable à l'amélioration de la productivité, au niveau des différentes exploitations. Le désengagement de l'État de la sphère agricole en application de la nouvelle doctrine libérale au début des années 1980 et la suppression du soutien de l'État imposé par le programme d'ajustement structurel (PAS). Les résultats du RGA de 2008 montre que :

²⁷ « La mécanisation englobe tout objet que l'homme conçoit et façonne en tant qu'instrument de travail dans le but précis de l'utiliser ou de le mettre en œuvre à plusieurs reprises lors de ses activités » [Remi Carillon, 1970].

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

• Le nombre de tracteurs en service au niveau national (toute puissance confondue) est de 97 176, le parc reste dominé par les tracteurs de marque Cirta fabriqués par CMT de Constantine. La surface agricole utile par tracteur est de 87 ha alors qu'elle était de 75ha en 1993. Il faut noter enfin que la puissance moyenne n'a pas évolué; les premiers tracteurs à quatre roues CX100 d'une puissance de 100 CV ont été mis sur le marché en 2001, cette gamme est complétée par la production du tracteur 80 CV en deux versions (2RM et 4RM) et du tracteur de 140 CV de puissance. La demande exprimée pour les tracteurs de grandes puissances est négligeable.

• Le nombre d'outils aratoires répertorié est de 140 647 unités, ce qui correspond à un indice de 1,4 unité pour 1 tracteur. Les charrues à socs et les outils à disques sont prédominants par rapport aux instruments à dents mieux indiqués dans le sol aride.

• Le nombre de semoirs ne dépasse pas 9106 unités et ne satisfait que 68% des besoins. Celui des épandeurs d'engrais est de 8191 avec un taux de couverture de l'ordre de 61%.

• Le parc moissonneuse batteuse est, quant à lui constitué de 8 222 machines. Chaque machine permet de prendre en charge une superficie de 494ha (ce chiffre était de 336ha en 1993).

Il apparaît que le rythme des ventes est resté très faible. Cette régression spectaculaire des ventes qui touche pratiquement l'ensemble des équipements pourrait s'expliquer par les prix réels pratiqués, par le rétrécissement des possibilités d'accès aux prêts bancaires, mais aussi et surtout par le fait que le FNRDA ne prend plus en charge le matériel agricole. On pouvait constater clairement la forte régression de l'utilisation du matériel agricole entre 1990 et 1999. En effet, en l'espace de dix ans les ventes de traceurs ont passé de 4342 tracteurs à 1008 seulement, soit une baisse de plus de 78%. Pour les moissonneuses batteuses, elles sont passées de 493 en 1990 à 47 en 2000, soit une baisse de plus de 90%. Cette situation peut être expliquée, à part la raison déjà citée auparavant, par le faible revenu des agriculteurs qui ne leur permet pas de se procurer ce matériel qui devient de plus en plus cher.

Entre 2000 et 2008, grâce aux crédits octroyés aux agriculteurs (à la faveur de l'adoption des différents programmes de développement agricole), le nombre de machineries agricoles a sensiblement augmenté (tableau II.19). Le nombre de machineries et tracteurs par hectare est passé de 123 en 1999 à 140 en 2008. Cette amélioration ne peut être expliquée seulement par l'augmentation du nombre de machineries et tracteurs, mais aussi par le rétrécissement de la surface des terres arables passant de 7 673 000 ha à 7 489 000 ha, soit une perte de 2,4%.

Tableau II.19 : Machinerie agricole, tracteurs par 100 km² de terres arables

année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de machineries	94259	95717	97176	97700	97800	97809	100128	102363	103558	104529
terres arables (10 ³ ha)	7673	7662	7583	7547	7504	7493	7511	7470	7469	7489
Machinerie agricole, tracteurs/ha	123	125	128	129	130	131	133	137	139	140

Source : construit par nos soins d'après la base de données de la Banque Mondiale

8. Financement et subvention de l'agriculture

Le financement de l'agriculture peut émaner soit de ressources internes (crédits bancaires, autofinancement,...), soit externes, à travers une mobilisation de la part de l'État ou des aides extérieures. Le financement, par l'Etat, de l'agriculture algérienne jusqu' en 1966

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

intervenait par les SAP créées en 1952 par le colon. En 1986, à la suite de l'effondrement des prix des hydrocarbures, l'État était contraint de modifier son intervention dans le domaine agricole et alimentaire en optant à des mesures qui relèvent de la politique d'ajustement structurel [S. Bedrani, 1995].

Jusqu'aux années 1990, la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) était le financier de l'agriculture. Les réformes foncières, la privatisation progressive des exploitations collectives et la reprise par les anciens propriétaires des terres nationalisées ont fait apparaître un secteur d'exploitations agricoles privées diversifiés. Pour cela, différents modes de financement ont été développés.

Pour mieux encadrer et financer les différents programmes, notamment le PNDA-PNDAR et le renouveau rural, des volets spécifiques sont appliqués. Ils s'appuient sur d'importants transferts publics destinés à soutenir l'achat d'intrants et des équipements agricoles, à subventionner les produits stratégiques dont les prix sont garantis (céréales et légumes secs, lait cru), à réaliser des infrastructures agricoles, à accorder des bonifications aux prêts agricoles et de financer le système de régulation des productions de base de large consommation (SYRPALAC)²⁸. Ces volets reposent sur différents organes et institutions complémentaires.

a. La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

Créée en 1982 et devenue autonome à partir de 1990. L'État ne garantit plus les emprunts bancaires faits par le secteur agricole. La Banque a une obligation de rentabilité. Aussi, elle se transforme en banque classique en appliquant à l'agriculture « les règles strictes du crédit bancaire ». De ce fait, l'essentiel des exploitants agricoles individuels n'ont plus accès au système bancaire.

b. Le Fonds National de Développement Agricole

Créé en 1988, il octroie des subventions sur budget de l'État, en exigeant une participation financière du bénéficiaire. Il ne porte que sur quelques filières et secteurs d'activités (notamment les céréales et la production laitière).

c. Les caisses Nationale de Mutualité Agricole (CNMA)

Créées pendant la colonisation, elles ont été construites suivant un modèle mutualiste. Elles devaient assurer le financement du « risque agricole ». Initialement limitée à l'assurance des biens agricoles, ce réseau mutuel a vu ses prérogatives élargies par décret en 1995. Il a été chargé de promouvoir et développer les activités agricoles, rurales et du secteur de la pêche. La CNMA s'est transformée en Banque de Dépôt qui effectue toutes les opérations des banques classiques et elle gère aussi les Fonds de Développement octroyés par l'État.

À partir de 1996, elle crée des « Caisses Mutuelles Agricoles ». Toutefois, l'adhésion volontaire des agriculteurs est quasi inexistante malgré les campagnes de sensibilisation et le taux d'adhésion dans les années 90 tourne autour de 1 % en moyenne.

d. Le secteur informel : il prend le relais du financement de l'agriculture à travers :

- l'autofinancement : qui représente l'essentiel du financement de l'agriculture ;
- l'emprunt familial ou aux membres de réseaux amicaux constitue la seconde source ;

²⁸Ce fonds de gestion concerne les pommes de terre et le viandes importées. Il convient de le distinguer du fonds de compensation qui concerne les céréales, le lait, les huiles, le sucre et les légumes secs.

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

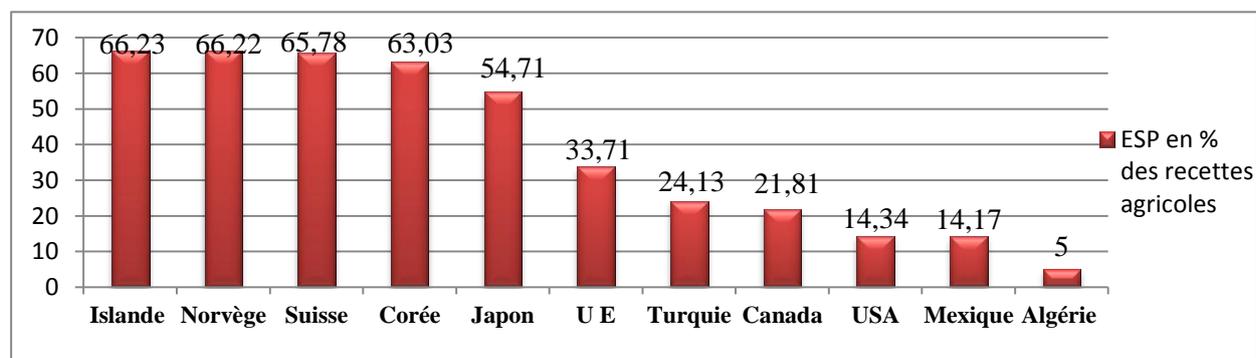
- le crédit fournisseur : ce sont essentiellement les commerçants d'aliments de bétail, les vétérinaires et les fournisseurs d'intrants qui offrent des facilités de paiement à leurs clients ;
- la vente sur pied : certaines productions (essentiellement la production fruitière) sont achetées par des commerçants pour assurer leur approvisionnement. Ceci permet aux agriculteurs d'effectuer les investissements nécessaires (forage, équipement agricole) ou de financer la récolte à la charge de l'acheteur ;
- l'association avec partage de production : elle concerne surtout les productions annuelles ou l'élevage. Le propriétaire de la terre travaille, avec un autre agriculteur, sans terre ou n'ayant qu'une petite superficie, l'ensemble de l'exploitation et la récolte est partagée suivant des règles prédéfinies.

En ce qui est des politiques de prix des produits agricoles et de subventions agricole, elles ont connu trois périodes bien distinctes. La première, jusqu'en 1988, est caractérisée par le soutien des prix des équipements et intrants de l'agriculture et par l'absence de subventions aux produits agricoles. La deuxième, depuis 1988, voit disparaître les subventions aux intrants et apparaître les subventions aux produits agricoles. Cette nouvelle politique s'explique par la baisse des ressources de l'État, ressources qui ont connu, en effet, une forte chute en 1986 (baisse des prix du pétrole) et ne progressent que faiblement au cours de la décennie 90. La troisième, depuis 1995-1996, voit la suppression quasi générale des subventions, qu'elles soient allouées pour les équipements et les intrants ou pour les produits agricoles. Cette dernière période est caractérisée par des subventions spécifiques à certains investissements et certains produits.

C'est à partir de la mise en œuvre du PNDA que le soutien à l'agriculture a pris de l'importance. Le bilan de 2006 fait ressortir que le budget global alloué au secteur de l'agriculture (fonctionnement, équipement et tous les soutiens) durant toute la période du PNDA est évalué à 399.7 milliards de dinars soit 49 euros par ha et par an. En revanche, le soutien moyen direct aux agriculteurs de l'union européenne est de 288 euro par hectare et par an soit 5.8 fois plus sans compter toutes les autres formes d'intervention.

Pourtant, en Algérie le secteur agricole contribue pour 10 % dans le PIB et occupe 25 % de la population active contre respectivement 1.6 % et 5.2 % pour l'Union Européenne. La figure II.11 illustre cette contribution par les subventions de quelques Etats à l'agriculture dont l'Algérie. Les subventions accordées aux agriculteurs algériens restent très faibles en volume et relativement au produit intérieur brut agricole en comparaison de ce qui se pratique dans les pays de l'OCDE, l'écart est énormément grand.

Figure II.11: Estimation de soutien à la production (ESP) agricole par pays entre 2004 et 2006



Source : Site FILAHA, 2008

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Il est à noter que, dans le cadre de la loi de finance 2009, des mesures d'aide ont été allouées aux agriculteurs telles que l'allégement fiscal²⁹ et des mesures de soutien à la production. Ces dernières concernent des régimes dérogatoires pour les projets d'investissement dans les semences, les engrais et les plants. Il est aussi décrété un soutien de 30%, entre autres, les infrastructures de stockage de semences de céréales, du matériel d'usinage de ces semences et, aussi, les infrastructures et les équipements pour la production de plants hors sol. Un soutien de 20% est également accordé pour l'utilisation des engrais.

Les budgets dédiés au cours de la dernière décennie à l'agriculture ont été de l'ordre de 40 à 60 milliards de DA courants par an entre 2000 et 2004, en moyenne 100 milliards de DA sur le quinquennal 2005-2009 et des prévisions de 200 milliards de DA/an sur le plan quinquennal 2010-2014. Comparativement à d'autres pays, notamment voisins, les dépenses agricoles sont considérables, pourtant l'Algérie est parmi les pays les moins productifs et les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Ainsi, le problème de l'agriculture algérienne ne se pose plus en termes de financement, mais en termes de gestion rationnelles des dépenses du secteur.

Tableau II.20 : Estimation des dépenses publiques dans l'agriculture des PSEM³⁰ en 2009 (en millions de USD)

	Agriculture	Dépens totales	part de l'agriculture %
Turquie	22284	226503	9,8
Tunisie	723	12671	5,7
Algérie	1595	38358	4,2
Maroc	782	38455	2
Jordanie	76	8670	0,9
Palestine	21	2428	0,9
Liban	29	8731	0,3
Israël	162	80507	0,2
Total	26121	438313	6

Source : Rastoin. J. et al, Pour une politique agricole et agroalimentaire euro-méditerranéenne, IPEMED, 2012

L'agriculture algérienne souffre énormément en termes de moyens que ce soit les terres qui ne cessent de se rétrécir par la désertification ou de son détournement à d'autres fins (habitat, industrie,...) ou en termes d'intrants qui deviennent très rares ou chers empêchant, par conséquent, les agriculteurs à y avoir accès. Mais le grand défi à lequel l'agriculture doit faire face est l'eau.

En effet, pour garantir une sécurité alimentaire satisfaisant, un volume de 15 à 20 milliards de m³ d'eau par an est nécessaire tout en réservant au moins 70% pour l'agriculture. Un défi énorme lorsqu'on sait qu'on mobilise à peine au plus 5 milliards de m³ d'eau par an [PNUD, 2009]. Les problèmes de maîtrise de l'utilisation des facteurs de production auxquels s'ajoutent aux manques de l'information et de la vulgarisation aux agriculteurs contribue à aggraver la situation de l'agriculture.

²⁹ Il est constitué d'une exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), jusqu'au 31 décembre 2018, sur les loyers versés dans le cadre des contrats de crédit-bail (leasing) portant sur divers matériels utilisés, notamment dans la réalisation des silos, chambres froides et autres laiteries. Les agriculteurs et investisseurs opérant dans le secteur bénéficieront également de l'exemption de la TVA au titre de l'acquisition des moissonneuses-batteuses produites en Algérie, et d'une taxation réduite de TVA (7% au lieu de 17%) pour le film plastique agricole.

³⁰ Pays du sud-est de la méditerranée

Chapitre II : L'agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de reconstituer essentiellement la continuité des réformes apportées à l'agriculture algérienne dans leurs grandes lignes, principalement les paramètres de la question agraire. Les axes centraux de cette question sont les problèmes de la propriété de la terre et de la demande des capitaux qui auraient pu soutenir le développement agricole.

L'agriculture en Algérie revêt des atouts et des faiblesses que nul ne peut ignorer. La SAU, quoi qu'elle soit réduite ces dernières années, son extension n'est pas un mythe grâce à une mise en valeur dans les zones montagneuses, des hauts plateaux et de la steppe actuellement sous exploitées. Son climat doux favorise la culture des primeurs qui seront exportés vers les pays tempérés.

Par ailleurs, l'abondance de l'énergie, les réseaux de communications et d'infrastructures relativement denses et la main-d'œuvre disponible et qualifiée sont autant d'atouts qui permettront de relancer la production et d'assurer une disponibilité alimentaire pour une population qui est en pleine croissance. Mais tous ces facteurs doivent être associés à une bonne politique agricole.

Toutefois, la désertification et la rareté de l'eau, dont leur correction n'est pas un fait évident, sont particulièrement les deux phénomènes qui peuvent freiner la production agricole par conséquent le développement de l'agriculture.

L'objectif d'une politique agricole est d'améliorer continuellement le rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats escomptés en améliorant la productivité, mais aussi, d'assurer une égalité dans la distribution des revenus des agriculteurs avec ceux des autres secteurs d'activité ce qui implique fortement l'intervention de l'État, auteur de la politique de développement agricole, sur différents stades (social, politique, stratégique, géographique,...).

Certes, l'agriculture algérienne dépend fortement des aléas climatiques plus au moins corrigibles. Mais le grand problème réside au niveau organisationnel où on constate un désintéressement quasi-total (volontaire ou involontaire) des pouvoirs publics qui ne réagissent pas ou peu pour faire face aux problèmes qui submergent l'agriculture.

La collaboration des différents acteurs s'avère indispensable. En effet, la question de l'agriculture est une affaire d'État étant donné que la souveraineté nationale est étroitement liée à la sécurité alimentaire d'où l'agriculture. Par conséquent, la question concerne plusieurs cabinets, à savoir, celui du ministère de l'agriculture, du ministère des ressources en eau, de l'industrie, Une collaboration des différents acteurs est plus que nécessaire pour accompagner et lancer le secteur agricole.

L'Algérie s'efforçait et continue toujours à fournir des efforts afin de promouvoir l'agriculture et cela se constate à travers les différentes réformes qu'elle a adoptées depuis l'indépendance. Mais, de nombreux experts et auteurs d'ouvrages sur l'agriculture algérienne s'accordent à dire que les réformes engagées dans le secteur ont, certes, apporté des changements, mais qui sont restés superficiels, car, pour ces derniers, à l'efficacité stratégique de relance attendue par le biais de ces réformes, il en est résulté des incohérences sur le terrain.

Chapitre III : Évolution de l'économie algérienne

Introduction

L'évaluation d'une politique économique d'un pays ou d'un groupe de pays n'a de sens que dans la mesure où elle permet de mesurer l'impact des programmes économiques et sociaux sur le bien-être économique et social des populations et sur le progrès économique. Seul le progrès économique peut assurer la pérennité de l'effort de développement grâce à la génération d'un surplus économique au niveau macroéconomique et à son réinvestissement dans les secteurs directement ou indirectement productifs. Mais la croissance économique à elle seule ne peut ni garantir le développement ni assurer une répartition équitable des revenus et des richesses. En effet, une politique économique n'est acceptable dans une perspective moderne que dans la mesure où elle permet à la fois d'alimenter la croissance économique d'une part et d'assurer la justice sociale dans une perspective à long terme d'autre part [Balta, 1990].

Les programmes de développement élaborés par les pays du tiers monde en général et africains en particulier, après leur accession à l'indépendance, avaient pour la plupart un caractère national et autocentré. Les principaux objectifs poursuivis étaient la décolonisation et la diversification de l'économie, et le développement. Ainsi, de nombreux pays, ont adopté et mis en œuvre des modèles de développement basé sur l'économie planifiée, à travers notamment les plans quinquennaux et triennaux, tandis que certains ont adhéré aux principes de l'économie de marché. Tout au long de ces processus de planification nationale du développement, l'Etat avait un rôle central, car étant à la fois l'initiateur des programmes, l'acteur principal de leur mise en œuvre, le pourvoyeur des ressources et l'employeur principal.

Au moment des indépendances, la plupart des gouvernements ont exprimé leur souveraineté en privilégiant une industrialisation rapide basée sur la transformation locale des matières premières jusqu'alors exportées à l'état brut et la création d'entreprises industrielles pouvant substituer leur propre fabrication aux produits importés.

Le parcours historique de l'Algérie indépendante peut être considéré en trois grandes périodes plus ou moins distinctes : la période du développement socialiste (1962 – 1987) ; la période de la remise en question du modèle (1988 – 1998); la période de la mise en œuvre des réformes requises par la voie libérale du développement depuis 1999 avec l'ensemble des réformes politiques, économiques et sociales.

Le 3 juillet 1962, l'Algérie devient indépendante et beaucoup reste à faire afin de bâtir un État et en finir avec l'État colonial et l'économie extravertie conçue uniquement par rapport à la métropole et en fonction du million d'Européens qui y vivent. Mais, l'Algérie manquait de tout et a connu de grands déficits en matière de ressources financières, d'accès à l'éducation et à la santé. Vue les dures conditions de vie des Algériens à cette époque et afin de garantir l'équité aux Algériens, le pays s'est vu contraint de s'engager dans des politiques économiques étatisées, centralisées, fondées sur un système socialiste concentré sur l'industrie et l'agriculture.

A compter de 1967 et surtout au cours de la décennie 70, l'Algérie entre dans une période de réalisation rapide où, au départ, des industries de substitution ont été mises en place et se succédaient³¹, donnant ainsi, au pays l'image d'un grand chantier d'usines qui orne les villes algériennes. L'usine fait partie du paysage des villes algériennes. À la fin de la décennie le pays compte plus de 75 zones industrielles et plus de 200 communes abritent au moins une implantation industrielle. Les compagnes ont eu, aussi, leurs parts.

En 1989, l'Algérie était au bord de l'asphyxie financière. La désindustrialisation des années 1980 et 1990 a entamé une chute de la croissance et gonflé la dette publique. « *Les déséquilibres économiques étaient très profonds et toutes les thérapies imaginées au cours de la période qui a suivi le renvoi du gouvernement des réformateurs en juin 1991, jusqu'à la fin de l'année 1993, se sont avérées inefficaces, d'autant plus que la situation politique du pays entrainait dans une nouvelle phase marquée par une très forte violence* » [A. Bouyacoub, 1997].

Au début de 1994, sous l'effet d'une nouvelle baisse du prix du pétrole, de l'impossibilité de mobiliser des financements extérieurs pour ses importations et d'un niveau de service de la dette devenu insupportable, la situation de la balance des paiements a pris un tour dramatique. Face à cette crise, les autorités algériennes ont été contraintes d'arrêter un Programme d'Ajustement Structurel (PAS), qui a reçu l'appui du FMI. La stratégie s'appuie sur le répit que va provoquer le desserrement de la contrainte extérieure obtenue au moyen d'un rééchelonnement massif de la dette externe qui a porté sur plus de 17 milliards de dollars en quatre ans.

Jusqu'à l'an 2000, la situation n'a guère changé et l'économie est plongée dans un marasme profond. Le pays assiste à une crise sans précédent : terrorisme sanglant et meurtrier, isolement diplomatique lourd à l'échelle internationale, dysfonctionnement profond au niveau des institutions ainsi que des ressources financières très limitées, voire quasi nulles.

Il fallait attendre les années 2000, grâce à la hausse des revenus du pétrole et du gaz, suite à l'augmentation des volumes produits et des cours des hydrocarbures, mais aussi au rétablissement graduel de la sécurité, pour voir les équilibres macroéconomiques de l'Algérie se rétablissent et la constitution de considérables réserves de change.

À cette faveur, le gouvernement algérien a lancé trois plans de relance économique depuis le début des années 2000 le programme de soutien de la relance économique (PSRE) de 2001 à 2004 de 7 milliards de dollars. Ce programme est consacré pour l'essentiel à la mise à niveau des infrastructures de base. Un deuxième programme baptisé Programme Complémentaire de Soutien de la Croissance (PCSC) ainsi que les programmes « Sud » et « Hauts Plateaux » de 2005 à 2010 de plus de 200 milliards de dollars, consacré principalement au développement et à la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires et à la construction de logements. Le troisième plan est adopté par le Conseil des ministres en mai 2010 et qui s'étale de 2010 à 2014 avec une enveloppe de près de 286 milliards de dollars pour le développement des infrastructures dont 130 milliards de dollars consacrés à l'achèvement des projets lancés durant le PCSC.

³¹ Ces industries concernent particulièrement l'industrie du textile, les pôles de développement littoraux (Arzew-Bethioua et Skikda fondés sur les hydrocarbures, Annaba le pôle sidérurgique) sont équipés et les zones industrielles de Rouiba et Rehaia s'achèvent.

Les trois plans lancés visent plusieurs objectifs économiques et sociaux notamment à travers le secteur des travaux publics qui doit contribuer à la croissance, à l'emploi et à la redistribution du revenu national. Dans ce sens, le gouvernement veut appliquer une politique keynésienne qui consiste à la relance de la demande en investissant dans les travaux publics suivant l'adage « quand le BTP va, tout va ». La presse quant à elle utilise des expressions telles que « plan Marshall » ou encore « travaux d'Hercule » [Le Monde, 24 juin 2005].

L'objectif de ce présent chapitre est d'exposer la situation économique de l'Algérie. À cet effet, nous allons passer en revue les différentes étapes que l'économie algérienne a traversées depuis l'indépendance dans l'objectif d'essayer de saisir les raisons qui laissent un pays si riche, doté de tous les moyens financiers, humains dans une situation déplorable.

À cet effet, nous allons consacrer la première section intitulée « *Période économie planifiée et centralisée axée sur la rente pétrolière et l'investissement public : les premiers tâtonnements 1962 à 1979* » à la présentation de l'état dans lequel est constituée l'économie algérienne dès l'indépendance dans le cadre de l'autogestion. La deuxième section intitulée « *Restructuration des entreprises publiques et crise de l'économie algérienne de 1980 à 1989* » sera consacrée à présenter le retournement de la stratégie économique déjà adoptée vers un nouvel tournant et le début du marasme économique de l'Algérie. La troisième section intitulée « *Sortie de l'économie dirigée et passage à l'économie de marché* » a pour objectif d'illustrer les différents moyens adoptés pour remédier à l'effondrement de l'économie algérienne et leurs impacts sur les différents plans. Quant à la quatrième section intitulée « *période d'ouverture sur l'économie de marché et retour à la croissance* », elle vise à présenter beaucoup plus l'état actuel de l'économie dans un climat d'ouverture paradoxale »

Section 1 : Période économie planifiée et centralisée

Après huit années de guerre meurtrière, l'Algérie était dans un état de dévastation et de désorganisation avancé. Elle était considérée par le colonialisme français comme un complément de la métropole. Son économie est basée essentiellement sur l'exportation des produits agricoles. L'industrie n'a été mise en œuvre que durant la période 1958-1960³² dans le cadre du « plan de Constantine » lancé par De Gaulle (à l'exemple de l'usine Berliet à Rouiba dans la banlieue d'Alger).

Sur le plan social, en 1963, la misère reste grande. En effet, 2 millions d'Algériens sont au chômage et 2,6 millions sans ressources à cause, principalement, du manque de la main-d'œuvre qualifiée, la vétusté des installations et le resserrement du marché. Ajouter à tout ceci, le problème de l'école qui avait besoin de 12.000 maîtres d'école, ce qui a contraint l'Algérie, lors de la rentrée scolaire de 1963 à solliciter l'aide de la France, qui détacha 4000 instituteurs et professeurs.

L'agriculture d'exportation, est en crise et le secteur agricole ne parvient pas à fournir les quantités suffisantes pour les besoins du pays. Profondément désorganisés, les ouvriers agricoles algériens, la plupart sans formation, assurent avec de nombreuses difficultés les récoltes de l'été et de l'automne 1962 en autogérant les domaines ex-coloniaux.

³² L'objectif de cette industrialisation ne visait que la sympathie de la population algérienne envers la France qui voyait le recours à l'autodétermination des Algériens pour l'indépendance chose fatale.

La situation n'est guère meilleure dans l'industrie et l'artisanat. En effet, 1 400 entreprises de travaux publics sur 2 000 disparaissent, de nombreux chantiers sont abandonnés et, en 1963, l'activité n'est que le cinquième de ce qu'elle était en 1961. Les services publics et l'armée, en revanche, enflent considérablement : 180 000 personnes pour les premiers en 1963, 120 000 soldats pour la seconde. L'émigration continue : on dépasse le seuil de 450 000 Algériens en France en 1965³³. L'urbanisation s'accélère également en raison du départ des Européens : 800 000 ruraux partent pour la ville entre 1960 et 1963 dont près de la moitié pour Alger. Sur 10 millions d'habitants que comptait l'Algérie, 4 millions sont urbains.

Le 25 septembre 1962, l'Assemblée annonce la naissance de la République d'Algérie Démocratique et Populaire, en choisissant l'autogestion³⁴ comme la voie socialiste de développement, et afin de remédier aux maux issus du colonialisme français. Les espoirs suscités par le socialisme spécifique à l'algérienne, l'autogestion des domaines des colons qui devait élever la production, restituer les paysans dans leur dignité, lutter contre l'injustice sociale, mais aussi les luttes de pouvoir entre l'Intérieur et l'Extérieur des différents clans.

1. Stratégie autocentrée de développement

À l'instar des pays du tiers monde, l'Algérie engage un vaste programme de naturalisation de l'investissement étranger (logements, entreprises, commerces, terres, cinémas...) afin de les arracher à l'appropriation, jugée sauvage. Cette nationalisation dure jusqu'à la moitié des années soixante-dix et touche les biens vacants laissés par le colon [F. Talahite, 2006]. Ainsi, dès lors, les biens vacants dans les secteurs agricole, industriel et commercial sont organisés en autogestion : en se donnant la base matérielle d'un premier pouvoir économique, elle prend position pour une gestion socialiste à la yougoslave. Néanmoins, le départ des Européens après l'indépendance prive le pays de ses cadres économiques³⁵ [A. Henni, 1991].

Le Conseil National de la Révolution Algérienne qui s'est réuni à Tripoli en mai-juin 1962, dénonce les pratiques de régionalisme et de clientélisme qui se mettent en place. Il plaide pour une démocratie marxiste, incorporant les valeurs de l'islam et acceptant la présence des Européens. Sur le plan économique, une révolution agraire et une industrialisation ont été prévues. Socialement, le congrès veut lutter en priorité contre l'analphabétisme ; le non-alignement est la règle en politique étrangère.

En juin 1965, un éveil révolutionnaire s'installe d'autant que l'Algérie serait au bord de la faillite. Un clan de redresseur puissant s'impose, de fait de trois caps, à savoir : la révolution industrielle, la révolution agraire, et la révolution culturelle³⁶, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'État, comme fer de relance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales [A. Mebtoul, 11 février 2012].

³³ Les émigrés de retour d'Europe à l'été 1962 y retournent très rapidement et l'émigration vers la France, organisée par plusieurs accords inter-gouvernementaux successifs, reprend jusqu'en 1973 où, du fait des créations d'emplois en Algérie et d'attentats racistes en France, le gouvernement algérien décide de la stopper.

³⁴ La création des biens vacants a constitué un excellent moyen de récupérer dès le départ une partie importante du capital (aussi bien du capital immobilier que du capital directement productif).

³⁵ Près de 50 000 cadres supérieurs, 35 000 cadres moyens et 100 000 ouvriers et employés ont quitté l'Algérie.

³⁶ La révolution culturelle entend principalement faire prendre conscience aux algériens de l'importance des défis et de la justesse des actions entreprises en vue d'obtenir leur adhésion pour la réussite du processus.

Le système d'autogestion³⁷ repose normalement sur la démocratie directe, mais en fait, l'État impose sa tutelle au nom du développement économique, laissant de côté la transformation des rapports de production. Les fellahs, eux, aspiraient plutôt à un partage pur et simple des terres ou à une amélioration de leur condition de salariés au sein de fermes d'État.

Après quelques années d'hésitation qui s'étale de 1962 à 1966, période d'attente, l'Algérie prend enfin une décision de politique d'industrialisation, rejetant ainsi la voie néolibérale. La trilogie « industrialisation, intégration et introversion » sont les fondements théoriques de la politique adoptée et vise principalement l'introversion de l'économie, la résorption du chômage, l'atténuation de l'inflation et la restructuration du commerce extérieur [Hamel Benaouda, 1983].

Ainsi, la période 1967 -1979 de l'économie algérienne est caractérisée essentiellement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprises publiques ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisée. Ce mouvement de nationalisation a touché principalement les secteurs minier et bancaire (1966), le secteur de distribution des produits pétroliers (1967) et à partir de 1971, le secteur des hydrocarbures afin d'asseoir un développement basé sur la rente pétrolière. Le 24 février 1971, la décision de nationalisation est annoncée, chose qui a poussé la France à boycotter le pétrole algérien.

Sur les plans financier et monétaire, l'Algérie a procédé à la création de la banque centrale d'Algérie (BCA) le 13 décembre 1962, la création du dinar algérien le 10 avril 1964, la nationalisation des différentes banques entre 1966 et 1967, le contrôle des changes avec les pays de la zone franc dès le 19 janvier 1963. Toutes ces procédures sont engagées dans un objectif d'une prise en main des structures financières, mais aussi pour contrôler les circuits financiers.

Par ailleurs, inspirée des modèles théoriques des économistes français tels que François Perroux et Gérard Destanne de Bernis³⁸, l'Algérie opte pour l'industrialisation de l'Algérie à travers la fameuse « industrie industrialisante ». Cette industrialisation, synonyme de développement dans le cas algérien, est prévue par une série de textes doctrinaux³⁹ promulgués pendant la guerre de libération puis sous le règne de l'indépendance, tous ces textes évoquent le développement économique.

³⁷ Le secteur agricole autogéré couvre plus de 2 millions d'ha. Le secteur industriel et commercial, le commerce extérieur deviennent également autogérés.

³⁸ Gérard Destanne de Bernis (un des principaux conseillers économiques de Président Houari Boumediene), qui s'est inspiré des idées de la théorie des pôles de croissance, des industries motrices et des effets d'entraînement de François Perroux, définit les industries industrialisantes comme suit : « Ce groupe d'industries dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans son environnement localisé et daté un noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle et des transformations des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles de nouvelles machines qui accroissent la productivité de l'un des facteurs ou la productivité globale et, en tout cas, un accroissement de la maîtrise de l'homme sur sa production et son produit. Ces transformations induisent, à leur tour, une restructuration économique et sociale et une transformation des fonctions de comportement dans l'ensemble considéré, la rénovation des structures sociales constituant à la fois et tour à tour une condition et une conséquence du processus d'industrialisation. » (Destanne de Bernis G., Les industries industrialisantes et les options algériennes, in TiersMonde, 1971, tome 12 n°47, p. 547).

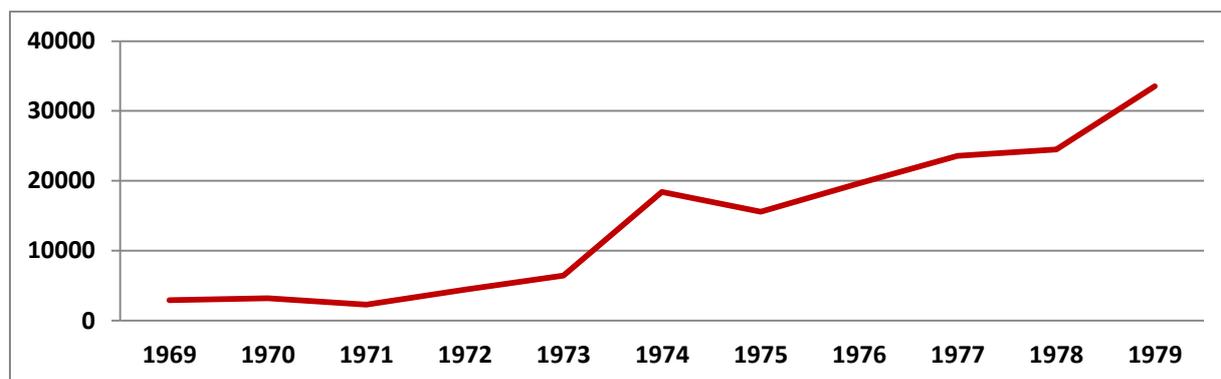
³⁹ Promulgués pendant la guerre de libération, la proclamation du F L N et la plate-forme du Congrès de la Soummam (1956) ont un caractère politique ayant pour but la mobilisation de la population autour du FLN (Front de Libération National). Puis, le programme de Tripoli (1962), la charte d'Alger (1964) et les deux chartes nationales (de 1976 et 1986) ont été promulgués sous le règne de l'indépendance.

La première décennie de l'indépendance « est celle de la prise en main par l'État, des principaux leviers de commande de l'économie (nationalisation des intérêts étrangers, multiplication des sociétés nationales dans l'industrie et les services, étatisation de l'autogestion dans l'agriculture » [H. Temmar, 1974]. L'Algérie espère mettre en place une structure industrielle solide de développer certaines industries⁴⁰ avec effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale dont l'agriculture. Par conséquent, entraîner l'économie sur la voie du développement, mais aussi, comme un moyen d'affirmation de l'État, dans une perspective quasi nationaliste.

2. Les caractéristiques de la stratégie

À l'instar des pays pétroliers modernistes tels que l'Iran et l'Irak, l'Algérie a envisagé des programmes ambitieux à la faveur du choc pétrolier de 1973. Grâce au recyclage des pétrodollars, l'Algérie avait facilement accès aux crédits, quoique chers, mais contenus [Gustave Massiah, 1994]. Le choc pétrolier de 1973 triple les revenus issus du pétrole comme illustré dans la figure III.1. Si l'État augmente ainsi ses ressources, une grande partie des rentrées est consacrée à améliorer le secteur industriel pétrolier.

Figure III.1: Évolution de la production des hydrocarbures entre 1963 et 1979



Source : établi par nos soins d'après les données de l'ONS,

Cependant les recettes d'exploitations des hydrocarbures tout au long de la période considérée s'avèrent insuffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'équipement dans le secteur industriel, par conséquent, insuffisantes pour le financement des programmes de développement tracé. Seulement 25% des investissements industriels hors hydrocarbures sont financés par les recettes d'exportation, le reste du financement provient des crédits extérieurs [A. Chignier, 2007].

Les investissements consentis durant la période 1967-1977 ont connu des niveaux très élevés et ne cessaient d'augmenter. L'Algérie n'a pas connue de problèmes de financement⁴¹ ce qui lui a permis les lancements du plan triennal 1967-1969, du premier quadriennal 1970-1973 et du second quadriennal 1974-1977 dans l'objectif « mythique » de faire de l'Algérie le

⁴⁰ Il s'agit, précisément, de développer en priorité les industries lourdes (les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques).

⁴¹ Il est à rappeler qu'en 1963, l'Algérie est forcée de contracter auprès de la France un prêt de 1.300 millions de francs qui est complété par 500 millions de francs empruntés auprès de l'U.R.S.S. et 250 millions de francs auprès de la Chine populaire. Il est à noter aussi que pour pouvoir assurer le financement des autres activités et faire face aux besoins croissants de consommation, les autorités algériennes ont eu recours aux emprunts extérieurs de 1972 à 1979, largement facilités par la manne pétrolière. Ceci a entraîné un effet cumulatif sur la dette contractée, aggravant par là même l'endettement du pays.

Japon de l'Afrique [Mutin Georges, 1997] et de rattraper le retard accumulé pendant cent trente ans de domination coloniale. Le lancement et la mise en œuvre des plans successifs de développement ont obéi à trois principes fondamentaux de politique économique [A.Benachenchou, 4e trimestre 1980.] à savoir : la valorisation des ressources naturelles, l'industrialisation en profondeur et la transformation des structures agraires.

Tableau III.1 : les différents plans d'investissement 1967- 1977

Plan	Période	Montant
1° Plan triennal	1967/68	12 milliards de dinars
1° Plan quadriennal	1970/73	34 milliards de dinars
2° Plan quadriennal	1974/77	110 milliards de dinars

Source : Mutin Georges, La crise algérienne : enjeux et évolution, 1997

Le plan triennal, entendait apporter une amorce de solution s'attachant plus particulièrement à activer la réalisation des investissements, à reconstituer le capital de production existant aussi bien dans l'agriculture⁴² que dans l'industrie et à mettre en place les maillons principaux de la nouvelle organisation de l'économie. La priorité a été donnée au secteur d'industries lourdes pour permettre la production des biens d'équipement. En effet, sur un montant d'investissement total qui est de 9,17 milliards de DA, le secteur industrie hydrocarbures s'est accaparé de 53,4% du total du montant de l'investissement, tandis que le secteur agricole (y compris Hydraulique, Pêche et Forêts) n'a bénéficié que de 20,7% [M. Ecrement, 1986].

C'est avec le premier plan quadriennal (1970-1973) que le schéma de développement se précise dans ses méthodes et son contenu immédiat et futur. Il traduit les volontés et les espoirs d'un peuple qui entend poursuivre le combat et faire succéder à la bataille durement menée de la libération politique celle, tout aussi dure, mais plus longue, du développement organisé suivant les principes du socialisme. Autre que le montant des investissements de l'ordre 30 milliards de DA prévus (57,7% pour les industries et les hydrocarbures et 12% pour l'agriculture), ce plan porte des mesures organisationnelles liées aux activités économiques et sociales. Quoique ce plan soit ambitieux, des entraves telles que l'inertie des différentes structures, due à la bureaucratie de l'appareil administratif, l'insuffisance des matériaux de construction et les biens de consommation ne tardent pas à surgir [H. Bali, 1993].

Le second plan quadriennal (1974-1977) prévoit un montant d'investissements de 121,1 milliards de dinars algériens, dont 60,1% sont consacrés aux Industries et aux Hydrocarbures. En 1978, ce montant est de 51 milliards de DA dont 60,2% est affecté à l'ensemble Industrie et Hydrocarbures ; il s'élève à 54,8 milliards de DA dont 62,2% pour uniquement les industries et les hydrocarbures l'année d'après. Ce plan vise essentiellement la consolidation des structures nouvelles issues de la réforme agraire, la relance du secteur autogéré et la mobilisation systématique du potentiel hydraulique pour l'irrigation, l'industrie et les besoins domestiques, par la réalisation des barrages nouveaux et la multiplication des forages [M. Ecrement, 1986].

Néanmoins, cette répartition déséquilibrée entre les différents secteurs au profit du seul secteur industrie et hydrocarbures, qui s'accaparent souvent de plus de la moitié des

⁴² Les objectifs assignés à l'agriculture depuis l'indépendance sont l'autosuffisance alimentaire, la création d'emplois, la contribution à la formation d'excédents agricoles, l'augmentation des revenus des agriculteurs et l'amélioration de leurs conditions de vie pour lutter contre l'exode rural.

montants des investissements, entraînent un manque de ressources pour les autres secteurs et freine leur développement. D'un autre côté, les investissements prévus dans les trois plans et pour l'ensemble de l'économie ne sont pas réalisés en totalité. Le tableau suivant montre les écarts flagrants entre les prévisions et les réalisations.

Tableau III.2 : Pourcentage de réalisation des investissements

	Plan triennal 1967-1969	Plan quinquennal 1970-1973	Plan quinquennal 1974-1977
Total économie	47	53	38
Agriculture	100	52	35
Industrie	35	57	44

Source : Slimane Bedrani et Naceur Bourenane, L'expérience algérienne de planification : le cas de l'agriculture, Cahiers du CREAD n°5, 1^{er} trimestre 1986.

On constate la faible réalisation des investissements dans l'économie en général, mais particulièrement dans le secteur agricole, due principalement aux faibles investissements dans les branches industrielles permettant d'accroître ces capacités de réalisation. Puis, la très faible réalisation durant le deuxième plan quinquennal témoigne parfaitement de la négligence qu'a subie l'agriculture par rapport à l'industrie dans le cadre de la politique d'industrialisation.

Un autre problème vient s'ajouter aux entraves rencontrées pour la réalisation des différents plans, notamment dans l'industrie à technologie de pointe qui nécessite plus ou moins de hautes qualifications, il s'agit de la main-d'œuvre qualifiée, témoignant des insuffisants rendements du système d'éducation et de formation mis en place, pourtant doté d'importants budgets. Le tableau suivant montre le sous-encadrement de l'économie algérienne.

Tableau III.3: Déficit en main-d'œuvre qualifiée

Niveau de qualification	1 ^{er} plan quadriennal (1970-1973)		2e plan quadriennal (1974-1977)	
Cadres supérieurs	7 590	10,37%	5 870	8,78%
Techniciens et agents de maîtrise	12 570	17,18%	38 012	56,17%
Ouvriers qualifiés et hautement qualifiés	53 000	72,44%	22 950	34,34%
Total déficit	73 160	100%	66 832	100%

Source : A. Bouzidi, Emploi et chômage en Algérie (1967-1983), Cahiers du CREAD n°2, 2e trimestre 1984

Comme on peut le constater à partir du tableau III.3, le déficit est présent dans toutes les catégories. En ce qui concerne le premier plan quadriennal le grand déficit est chez les ouvriers qualifiés et hautement qualifiés avec plus de 70%, par contre durant le deuxième plan quadriennal le déficit est plutôt dans la catégorie des techniciens et agents de maîtrise, ce qui suggère que l'Algérie a dû faire appel à la main-d'œuvre étrangère pour réaliser ces différents plans. Il est important de notifier qu'à côté du problème de qualifications, le problème de productivité est très apparent au sein des entreprises publiques à cause de la gestion centralisée et l'importante bureaucratie, le personnel non-productif a atteint 52% des effectifs en 1978 [A, Brahim, 1992].

L'effort d'organisation de l'économie se manifeste en Algérie dans de nombreux secteurs. Mais le phénomène essentiel qui inspire toute la politique économique algérienne de l'époque est la grande volonté de consolider l'économie dans un cadre d'indépendance très affirmé tant dans les domaines politique qu'économique. À cet effet l'Algérie tente de se dégager de l'emprise française dans les relations économiques pour des raisons historiques, et se penche vers le bloc socialiste de l'URSS⁴³, mais cette dernière commerce peu avec le pays ; les échanges se font avec la Communauté Economique Européenne (CEE), et la France à hauteur de la moitié de ce total.

Les exportations algériennes à destination de la France sont dominées par le pétrole et dérivés à hauteur de 76 %, de produits agricoles 22 % et de 2 % pour les produits non agricoles autres que pétroliers. Quoi qu'il y a une tendance à la baisse de la part des exportations et des importations vers et de la France dans les exportations et les importations algériennes de biens et services, la France reste toujours le premier partenaire commercial de l'Algérie [H. Isnard, 1969].

Pour mener à bien l'industrialisation de l'économie, l'industrie est dotée d'un plan appelé le plan de Valorisation des Hydrocarbures (ValHyd), lancé en 1978. Il est destiné à favoriser les industries liées au pétrole et au gaz pour permettre une première transformation sur place de ces ressources, avec des investissements massifs, de l'État [Aïssaoui, 2001].

Les premières années de la mise en place de ce plan, le niveau de vie des Algériens commence à se détériorer et l'échec de l'économie administrée s'avère évident et inévitable, car elle est devenue totalement dépendante de la rente pétrolière. De plus, exporter les hydrocarbures pour enfin accroître ses ressources et exporter davantage semble déraisonnable, car il enferme le pays dans une équation dangereuse. À cet effet le projet est abandonné au profit d'une logique « d'après pétrole » [A. Henni, 1991].

3. Les résultats

La conclusion à tirer, concernant la période 1967-1978, tourne autour d'un axe central: une industrialisation basée sur les industries lourdes et une gestion administrative de l'économie à travers la planification centralisée.

Dans le secteur industriel, la stratégie érigée au cours de la décennie 1967-1978, a permis, certes, l'installation d'un secteur public industriel imposant, mais contrasté parce que le cœur de la reproduction (les biens d'équipements) n'a canalisé qu'une faible part des investissements. La production industrielle ne cesse de baisser faute de faible intégration interbranche et intra-produits aggravé par l'expansion de la demande des ménages nécessitant, par conséquent, le recours aux importations massives pour satisfaire cette demande. Le tableau suivant retrace l'évolution du ratio de couverture des de la demande par la production nationale.

En 1967, la production nationale couvrait 93% de la demande nationale alors qu'elle ne la couvrait qu'à hauteur de 24% en 1977 (tableau III.4). Le fait témoigne que la stratégie sur laquelle le planificateur s'est basé pour permettre une intégration des différentes industries en amont et en aval a échoué.

⁴³ Il est à rappeler que l'URSS, vue que la France a décidé en 1967 de limiter ses importations de vin algérien, a tiré profit de cette situation en acceptant d'acheter 5 million d'hectolitres de vin d'Algérie mais avec un prix très bas en 1970 et 1971.

Tableau III.4: Couverture de la demande nationale de produits industriels par la production nationale, en milliards de USD et (en %) 1967-1977

	1967	1973	1974	1977
Production industrielle	4,12	5,31	5,58	8,7
Demande nationale	4,41	13,67	21,08	36,2
Taux de couverture de la demande nationale par la production industrielle (%)	93	39	26	24

Source : Ministère de la Planification et d'Aménagement du Territoire (MPAT), 1980

Le second volet de ce constat est que la négligence du secteur agricole par le décideur algérien a fait qu'elle manque des plus précieux facteurs de production à savoir : le sol, l'eau et beaucoup plus la main d'œuvre (tableau III.5). Quant au secteur privé, il a été marginalisé, ce qui l'a contraint à concentrer ses investissements dans des activités directement liées à la consommation finale.

Tableau III.5 : Évolution de la population agricole et de la part de l'emploi agricole dans la population totale employée

Année	1969	1973	1978
Population agricole employées (10 ³)	934	873	861
Emploi agricole en % de la population employée	49,3	40,0	33,9

Source : Source : CNP (2001), Activité, Emploi et chômage de 1966 à 1999.

Le tableau illustre parfaitement la chute brutale de la main-d'œuvre agricole qui s'est vue perdre 73 000 employés en l'espace de moins de 10 ans.

La révolution agraire engagée en novembre 1971 est vouée à l'échec. La production agricole a connu une stagnation relative, elle croît à un rythme annuel de 2,4% entre 1967 et 1978, soit à un rythme largement inférieur à celui de la population à cause, principalement, de la mauvaise articulation de l'agriculture avec l'industrie prévue par la stratégie algérienne de développement. Il convient de noter que la production industrielle nationale destinée à l'agriculture s'est avérée insuffisante et incomplète [S. Bedrani, 1992].

Le niveau d'autosuffisance alimentaire, qui se situait à plus de 70 % en 1969, n'est plus que de 30 % en 1980. « L'Algérie ne produisait pas la moitié de ces besoins en produits agricoles et utilisait une bonne partie de ces recettes d'hydrocarbures au moment du premier choc pétrolier (1973) pour sa facture alimentaire qui ne faisait qu'augmenter année après année » [F. Abbas, 1984]. Le tableau suivant expose les degrés de couverture des importations alimentaires par les exportations alimentaires durant la période 1963-1980.

Tableau III.6 : Ratios exportations/ importations produits alimentaires, 1963-1980

Année	1963	1967	1971	1975	1977	1978	1980
Ratios	1,5	0,78	0,57	0,17	0,17	0,07	0,06

Source : Benissad M.E, 1979

D'après le tableau III.6, on remarque la chute libre du taux de couverture des exportations aux importations depuis le lancement des différents plans témoignant ainsi de l'échec des politiques agricoles menées tout au long de la période. Les causes sont

essentiellement : le statut des travailleurs, les découverts bancaires, la sous- utilisation des terres, le manque d'eau, l'émergence de l'administration dans la gestion, l'insuffisance d'inputs (pièces détachées, engrais, etc) [H. Benissad, 1979].

Globalement, les deux objectifs principaux (la construction d'un appareil industriel cohérent et la réduction de la dépendance de l'économie nationale vis à vis de l'économie mondiale) que l'État algérien espérait atteindre à travers la politique suivie, principalement entre 1966 et 1979, n'ont pas abouti. En effet, l'agriculture est sacrifiée⁴⁴ à cause de la déraisonnable priorité accordée à l'industrie, qui, elle-même sa productivité demeurerait très faible et les résultats ne sont pas dignes des investissements consentis. De 1967 à 1980, accroître la valeur ajoutée de 1 dinar, nécessite un investissement de 6 dinars, avec d'importantes différences selon les secteurs concernés: 8,75 pour les hydrocarbures, 11,2 pour le secteur industriel, 3,6 dans le secteur des BTP [Mutin Georges, 1997].

Sur le plan social, les résultats ne sont peu satisfaisants et bien moins de objectifs visés dans la stratégie algérienne de développement.

Sur le plan création d'emploi, le chômage a peu diminué, il était de 33% en 1966, 23,5% fin du premier triennal, il baisse à 22,5% à la fin du premier quinquennal pour se fixer à 20,5% fin du deuxième quinquennal. La création de l'emploi, quoi qu'elle ait évoluée entre 1967 et 1980, reste incapable de résorber le chômage suite à la forte croissance démographique⁴⁵. Par secteur d'activité, il est constaté un accroissement des postes d'emploi dans le bâtiment, l'industrie, les transports, et services au détriment de l'emploi agricole (tableau III.7).

Le changement radical de la structure de l'emploi. L'agriculture qui était largement le plus grand pourvoyeur d'emploi en 1963 avec un taux de 62% ne fournit que 25% en 1985, mais qu'elle est toujours au premier rang. C'est le secteur BTP qui s'est vu sa part de création plus que quadruplée. Le secteur de l'administration à son tour vient juste derrière l'agriculture. Toutefois, il ne faut pas se fier parfaitement aux chiffres présentés, en raison de l'existence d'un chômage déguisé dû à un sureffectif au sein des différentes entreprises, notamment publiques.

Tableau III.7 : Pourcentage de l'emploi par secteur d'activité entre (1963-1986)

	Agriculture	Industrie	BTP	Administration	Services
1963	62	6	4	17	12
1985	25	13	17	23	16

Source: Abdelkader Sid Ahmed, *Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives*, Revue Tiers Monde, Tome XXXII, n°125, Janvier-mars, 1991

En ce qui concerne l'habitat, la situation s'est aggravée. En effet, selon le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Planification (MPAT), le parc logement, quoi qu'il a connu un accroissement de 18%, (il est passé d'environ 1,8 millions de logements en 1966 à près de 2,2 millions en 1977), n'a pas suivi l'accroissement de la population qui a été plus

⁴⁴ L'agriculture, qui bénéficie de 20,7% du montant global des investissements pendant le premier plan triennal (1967-69), a vu cette part chuter à 12% pendant le premier plan quadriennal (1970-1973). Par la suite, on attribue au secteur agricole durant le second plan quadriennal (1974-77) une part fort modeste de 7,3%.

⁴⁵ Durant la période 1965-1985, le volume de la population en âge de travailler est passé d'environ 13 millions en 1965 à 21,7 millions en 1985, soit un accroissement de près de 9 millions environ [ONS, 1989]

grand, environ 40%. Le taux d'occupation par logement passe de 6,1 à 7,1 personnes par logement, 2,6 à 3,2 personnes par pièces. 17,6% des logements sont dans un état précaire contre 14% en 1966 [MPAT, 1980]. Par conséquent, vivre dans des conditions aussi difficiles et précaires en matière de logement implique des effets néfastes sur la santé de la population ce qui accroît la demande de soins.

La charte de Tripoli consacre une médecine et des installations sanitaires étatisées afin de répondre aux aspirations sociales des masses populaires dans les plus brefs délais en développant un système national de santé avec des médecins à plein temps⁴⁶ dans les hôpitaux [Fatima-Zohra Oufriha, 3e et 4e trimestres 1993]. La gratuité de la médecine ayant levé la principale contrainte de l'accessibilité aux soins, la situation sanitaire de la population subit des améliorations notables.

À partir de 1970, le secteur de la santé a bénéficié d'investissements planifiés importants. En effet, le budget qui était de 11 milliards de DA en 1973 passe à près de 24 milliards de DA en 1974, 25 milliards en 1975. Rapporté au PIB, il représente 1,6% du PIB en 1973, 3,5% en 1979 et 3,6% en 1980 [Oufriha f. Zohra, 1993]. Excepté dans la partie sud de l'Algérie qui souffre d'un manque dans le personnel de la santé, la quasi-totalité des infrastructures sanitaires sont occupées par le personnel médical et paramédical. Toutefois, tous les efforts fournis et les sommes dépensées paraissent très modestes comparativement aux autres pays arabes.

D'autre part la qualité du service de santé rendu est très modeste et qui apparaît à travers le nombre de malades que les Centres Hospitalo-Universitaires (CHU), dans l'incapacité de prendre en charge des malades « lourds », envoient à l'étranger, pourtant ils sont dotés d'équipements meilleurs et de budgets plus grands par rapport à ceux des destinations des malades. Les raisons sont peut-être comme Abdelhamid Brahimi les a décelé à ce sujet : « *La situation sanitaire s'est dégradée. L'accès difficile aux soins, le mauvais état des équipements souvent en panne, la pénurie de médicaments, le sous-encadrement et la mauvaise qualité du service et des soins ont non seulement terni l'image de la médecine, mais illustrent bien l'écart entre le discours politique fondé sur l'octroi généreux des réformes (démocratisation de la santé, socialisation de la médecine, gratuité des soins, etc...) et la réalité quotidienne vécue de plus en plus pénible... répartition géographique inégale des hôpitaux, des unités sanitaires, du personnel médical, l'insuffisance de l'action sanitaire publique et notamment la mauvaise organisation du système de santé et la gestion déficiente de l'appareil sanitaire dont la productivité est très faible* » [A. Brahimi, 1991].

Sur le plan de l'enseignement, durant les années 1950, 90% des Algériens étaient des analphabètes. Mais à partir de 1962, l'Algérie a enregistré des progrès⁴⁷ et taux d'analphabétisme tend vers la baisse grâce aux mesures, notamment réglementaires, prises dans ce sens telle que la scolarisation obligatoire durant un certain âge. Le nombre d'enfants

⁴⁶ En 1966 avec l'ordonnance du 04 Avril 1966, une réglementation est mise en place pour obliger les médecins, pharmaciens et autres praticiens à exercer à mi-temps dans les structures de santé publique. Parallèlement, les unités de soins de l'A.M.G (Assistance Médicale Gratuite) sont rattachées au secteur public.

⁴⁷ Traditionnellement, c'est par l'intermédiaire des statistiques que la mesure des progrès enregistrés dans l'éducation se fait. Mais, pour les spécialistes ces chiffres ne saisissent que partiellement "la réalité des évolutions des systèmes éducatifs, leurs qualités et leurs déficiences". Par conséquent, les données visant à mesurer l'aspect qualitatif ont été introduites pour compléter le bilan chiffré. Bien que limitée [A. Benachenhou, 1980].

scolarisés dans tous les paliers a plus que double de 1967- 1978 en passant de 1670.400 à 3.930.000 élevés en 1978-79. Le taux de scolarisation s'est amélioré puisqu'il a atteint 77,2 % en 1977 contre 49,9 % en 1967. La population âgée de plus de 10 ans est la plus touchée par ce fléau.

Pour conclure, on peut dire que tous les efforts et espoirs mis sur les différents plans de développement durant la période 1962-1978 n'ont pas apporté de résultats satisfaisants que ce soit sur le plan social ou sur le plan économique, bien que le plan social soit directement lié au plan économique. L'échec est dû principalement au manque d'une bonne planification qui nécessite au préalable de préparer un terrain favorable pour un décollage sans écueil, mais aussi, la mauvaise gestion des entreprises publiques notamment industrielles. Ces dernières ont dû faire face à de multiples entraves telles que [A. Bouyacoub, 1988]:

- . Le faible taux de réalisation des investissements ;
- . Le déséquilibre financier et endettement excessifs des entreprises ;
- . La faible utilisation des capacités de production et dépendance technologique ;
- . Les conflits sociaux au sein de l'entreprise ;
- . Les malversations économiques.

Entre 1978 et 1979 aucun plan n'a été adopté. Cette période appelée période hors plan ou encore, période des restes à réaliser (R.A.R) est consacrée à faire le bilan des deux plans quadriennaux, contrôler leur niveau de réalisation et enfin libérer autant que possible les entreprises des programmes [Z. Belogbi, 2004]

Ainsi, et comme l'ont expliqué Slimane Bedrani et Naceur Bourenane : « *Les années 1978 et 1979 ont été des années hors plan. Les retards accumulés au cours des deux plans quadriennaux précédents ont été tels qu'il a fallu consentir à marquer une pause et à mener une réflexion approfondie sur les techniques et procédures de planification. Des résolutions sont prises pour améliorer l'ensemble des mécanismes du processus de planification (en particulier une définition claire du rôle de tous les niveaux et agents de planification, une plus grande exigence en matière de maturation des projets, enfin une plus grande rigueur en matière de respect des procédures de planification et des objectifs planifiés* [Slimane Bedrani et Naceur Bourenane, 1^{er} trimestre 1986].

Section 2 : Restructuration des entreprises publiques et crise de l'économie algérienne de 1980 à 1989

Cette période coïncide avec plusieurs événements qui ont bouleversé la stratégie économique que l'Algérie a mis en œuvre depuis l'indépendance. La mort du président Boumediene a mis fin aux objectifs escomptés par ce dernier, notamment l'industrialisation qui s'est tournée en une désindustrialisation. Les usines connaissent des retards de mise en service, une sous-utilisation chronique, des coûts de production gonflés par des amortissements élevés.

Par ailleurs, cette période coïncide aussi avec le retournement de la politique américaine en 1979 où le taux d'intérêt de base grimpe de 12 à 20% et le dollar est instantanément réévalué [Alain Cotta, 1985], affluant l'épargne mondiale ce qui a permis de financer plus de 50% du déficit budgétaire et l'industrie militaire américaine. L'impact de

cette réévaluation se présente sous deux aspects sur l'économie algérienne. En premier lieu, l'augmentation du service de la dette et en deuxième lieu le renchérissement du dollar américain renchérit la dette algérienne qui est libellée en monnaie américaine.

Le mouvement islamiste, naissant dans les années 1970, quoi qu'il fonctionne de manière clandestine, il évoque le langage du refus de la soumission de l'islam à l'État. Il considère qu'instaurer une constitution laïque à la place de la loi islamique (charéa) est une impie et une anti-religion envers l'Islam. Cette pensée a pris une ampleur durant toute la décennie quatre-vingt à la faveur de la misère sociale, voir identitaire (Etat-nation, arabo-musulman, berbérité...). Cette doctrine intégriste a fini par trouver une niche officielle sous les couleurs du pari du FIS (Front Islamique du Salut) légalisé à l'ouverture politique de fin des années 1980. Le nouveau pouvoir se heurte au «printemps berbère», véritable explosion culturelle qui met en lumière la pluralité linguistique en Algérie (l'arabe, le berbère, le français). Les émeutes de Tizi Ouzou, en Kabylie, sont sévèrement réprimées en avril 1980.

Pour faire face à la violence et soulèvements populaires qui allument les rues en Algérie au début des années 1980, dus le plus souvent à des raisons beaucoup plus socioéconomiques (chômage, pauvreté,...), mais aussi, aux défaillances des entreprises publiques qui causent une très faible productivité tout en absorbant la grande part des investissements, le pouvoir en place décide d'entamer des réformes dans plusieurs secteurs, grâce au deux plans quinquennaux.

1. Les plans quinquennaux

Durant la période allant de 1980 à 1989 deux plans ont été mis en œuvre afin de poursuivre les réformes engagées depuis le premier plan triennal.

1.1. Le premier plan quinquennal (1980-1984)

Il met au-devant les secteurs de l'agriculture, la santé, l'habitat, la formation professionnelle et technique. L'accent est mis sur la satisfaction des besoins sociaux en vue d'assurer une meilleure vie aux citoyens. En mettant l'accent sur l'autosuffisance alimentaire, cette nouvelle orientation marque cependant la fin des investissements industriels.

Sur le plan organisationnel, une profonde réorganisation de l'économie est engagée à partir de 1982 et ayant pour principal objectif une restructuration organique des entreprises et une restructuration financière [Bali, 1993], mais aussi, le rétablissement des équilibres intersectoriels entre l'agriculture-hydraulique et l'industrie, ainsi que le rétablissement des équilibres extérieurs et l'élévation du niveau de qualification de l'emploi [A. Brahimi, 1991].

La centaine de sociétés nationales que comptait l'Algérie à cette époque a été restructurée en plus de cinq cents entreprises publiques⁴⁸, et le mode d'intégration vertical de chaque société nationale était cassé, voir transformé en concentration horizontale ou plutôt en séparation des fonctions de l'amont et de l'aval. Elles ont été fractionnées en unités autonomes plus petites et, en théorie, mieux gérables. L'État entend ainsi exercer un meilleur contrôle du secteur public industriel, tout en lui accordant une plus grande indépendance en plaidant plus à l'autonomie des entreprises et la priorité aux investissements productifs.

⁴⁸ SONATRACH a été scindée en 13 sociétés, 71 entreprises nationales ont été restructurées en plus de 450 entreprises nouvelles soit nationales, mais plus spécialisées, soit régionales

Le plan quinquennal 1980-1984 a été présenté comme porteur des corrections indispensables à l'expérience antérieure du développement. Le planificateur « *opte implicitement pour un modèle de croissance « balancée » du type de celui conçu dans les années 1950 par A. Lewis, R.N. Rosenstein-Rodan, etc., à l'intention de pays à marché domestique étroit* » [H. Benissad, 1994].

Selon toujours le même auteur, ce modèle suggère des investissements faiblement capitalistiques dans le secteur des industries légères et des infrastructures économiques et sociales, afin de susciter des économies externes au capital productif. Cette démarche est viciée dès le départ, car les conditions de mise en place du modèle n'étaient pas réunies en Algérie.

1.2. Le second plan quinquennal (1985-1989)

Il est considéré comme étant une suite du plan précédent, mais en prenant en compte l'évolution du contexte international et une persistante en plus de la prise en charge des besoins sociaux.

Ce plan prévoit un montant de 550 milliards de dinars d'investissements. Il consacre à l'agriculture 8659 millions de DA entre 1986 et 1988 [A. Djenane, 1998]. En ce qui concerne l'industrie, ce plan envisage la poursuite de la réorganisation des entreprises par la mise en œuvre d'une réforme économique, il s'agit de l'autonomie des entreprises publiques. Une loi est votée dans ce sens en 1987 ; les entreprises doivent se gérer de façon autonome (décisions d'investissement, d'exploitation, de commercialisation...) sans recours à leur tutelle. La régulation économique se dote ainsi de nouveaux instruments, plus souples et décentralisés. Dans l'ensemble, le Plan devait se réaliser selon cinq étapes consécutives :

1. Evaluations des évolutions possibles du cadre macro-économique et identification des priorités stratégiques du développement national au travers des travaux de prospective à long terme.
2. Elaboration d'une loi d'orientation du développement économique et social à moyen terme. Cette loi exprime les axes stratégiques du développement, détermine le cadre de la politique financière de l'État, identifie les secteurs stratégiques et prioritaires et fixe les objectifs fondamentaux pour la période tels que la croissance économique, l'emploi, l'endettement, etc.
3. Par la loi Programme⁴⁹, lorsqu'un secteur est considéré comme stratégique et prioritaire, et est mentionné dans la loi d'orientation du développement économique et social, l'État s'engage à lui réserver les ressources financières nécessaires.
4. Le Contrat programme⁵⁰ charge les institutions de l'État d'effectuer des actions de développement financées par le gouvernement. Les objectifs essentiels sur le moyen terme sont compris dans ces programmes.
5. Etablissement par chaque ordonnateur d'une décision d'investir pour chaque projet, dans le cadre de l'apport global alloué par l'Etat et dans le respect des lois programmes et des contrats programmes [A. Bouzidi, 1999].

⁴⁹ La loi programme est un instrument d'exécution de la loi d'orientation du développement économique et social.

⁵⁰ Le Contrat programme est une convention entre l'Etat et ses institutions (wilaya - ou département -, agence d'exécution de programmes particuliers).

La réforme de 1988 avait octroyé l'autonomie de gestion aux EPE. Ces dernières n'étaient plus gérées par l'État, mais par les Fonds de participation qui le faisaient pour son compte. L'État se déchargeait ainsi de la gestion directe des EPE. Les premières EPE qui devaient passer à l'autonomie étaient les banques et les assurances. L'objectif ultime était la séparation de la sphère politique de la sphère économique.

Toutefois, ces investissements productifs ont connu un ralentissement au profit de la consommation dont les prix à la production de plusieurs biens et services ont été fixés par la loi et continue d'être subventionné par le trésor public.

Par ailleurs, le monopole établi sur le commerce extérieur, dont son exercice est confié à de grandes entreprises commerciales, ainsi que l'expansion monétaire ont entraîné une forte demande impossible à satisfaire. Cette rigidité de la planification centrale et la politique laxiste en termes d'aides et de subvention à la consommation sont apparus pleinement au contre choc pétrolier de 1986 (voir tableau III.8) qui a causé une baisse de 50% des recettes budgétaires provenant des hydrocarbures suite à la chute brutale des prix.

Tableau III.8: Évolution des cours du baril de pétrole entre 1980 et 1989

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Prix en dollars	35	39	36	31	30	29	15	19	16	18

Source : estimations de la Banque Mondiale

Contrairement à ce que l'État pensait en poursuivant sa politique de subvention, cette situation s'est avérée qu'elle n'est pas conjoncturelle, mais plutôt structurelle, chose qui a amplifié le déficit budgétaire. Le recours à l'endettement extérieur à court termes pour financer les inputs de l'industrie et des grands chantiers a aggravé la dette de l'État en particulier dans cette situation défavorable à tout recours à l'emprunt.

2. Les résultats

Pour l'agriculture, quoique la révolution agraire ait débouché sur plusieurs aspects positifs notamment sociaux tels que la construction de villages agricoles et la fixation de la population rurale comme solution à l'exode rural, elle s'est vue abandonnée en tant que philosophie de relance de l'agriculture au profit des Domaines Autogérés avec les DAS (Domaines Autogérés Socialistes). En 1987, des manifestations des agriculteurs expropriés qui demandaient leurs terres s'éclatent, ce qui a contraint le ministère de l'agriculture de l'époque à la mise en place des Exploitations Agricoles Collectives (EAC), un autre projet collectiviste voué à l'échec. C'est en fait le troisième grand choc de l'agriculture algérienne.

Dès lors, le secteur souffre de problèmes fonciers qu'auparavant. Si les propriétaires terriens expropriés dans le cadre de la révolution agraire ont repris leurs terres et leurs plantations fruitières, d'autres intervenants sont intervenus dans le secteur en créant un vaste marché de foncier agricole que l'Etat ne contrôle pas.

Au niveau de l'industrie, le processus d'éclatement des grandes entreprises a posé plus de problèmes qu'il n'en a résolu. En effet, lorsqu'il s'agit d'intervenir sur les marchés extérieurs, l'effet de taille et l'expérience capitalisée accroissent le pouvoir de négociation de l'entreprise. Or les sociétés nationales, effectivement importantes, dans le contexte algérien, restaient modestes par rapport à la taille des groupes industriels modernes. Même l'entreprise

Sonatrach était bien plus réduite que les plus grandes sociétés pétrolières internationales [S. Ichennas, 1994].

Au plan interne, l'accroissement du nombre d'entreprises a plutôt entraîné un alourdissement de la bureaucratie (une multiplication des procédures...) et une perte d'économie d'échelle.

Par ailleurs, l'objectif visé par le planificateur (simplifier le domaine des compétences, et partant, aboutir à une meilleure définition de la responsabilité des opérateurs) n'a pas été pleinement atteint dans la mesure où les champs d'intervention ne sont pas toujours clairs et les rapports entre les entreprises issues de la restructuration peuvent être conflictuels.

D'un autre côté, le secteur industriel est peu créateur d'emploi (moins de 500 en moyenne annuellement) durant la période allant de 1980 à 1989, et relativement, la part de l'emploi dans l'industrie par rapport aux autres secteurs est légèrement en baisse. Le tableau suivant illustre la situation de l'emploi dans le secteur de l'industrie.

Tableau III.9 : Création d'emploi dans le secteur industriel (1980-1989)

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Emploi industriel*	431	458	468	475	498	510	518	528	532	538
En % de la population employée	13,6	13,9	13,6	13,2	13,3	13,2	13,2	13,2	13,1	13,1

*Y compris les hydrocarbures

Source : Bilan Sectoriel, MPAT, 1979, CNP (1994 et 1995) : Évolution des indicateurs économiques. CNP (2001) : Activité, Emploi et Chômage 1966-1999

D'un autre côté, parmi les objectifs visés dans les deux programmes quinquennaux est la réalisation d'une certaine autosuffisance alimentaires dans certains produits (légumes secs, fruits frais et secs, légumes frais, viandes blanches, œufs de consommation et huile d'olive) ou réduire la dépendance alimentaire dans d'autres, mais la dépendance alimentaire ne cesse de grimper. « En 1970 les achats de biens alimentaires représentaient 6% des importations totales, mais 41% en 1980. Les importations de céréales passent au cours de la même période de 0,6 million de tonnes à 2,5. » [G. Mutin, 1997]

En effet, la part des dépenses d'importations alimentaires qui étaient aux alentours de 18,8 % en 1980 ont atteint 22,2 % en 1985 et 25 % en 1986. Ces importations représentent 12,75 % des recettes d'exportation en 1980 et près de 30 % en 1986. Comparées aux biens d'équipement, en 1964, les importations alimentaires représentent 43,5 % des importations de biens d'équipements et plus de 70 % en 1980 [Mouloud Slougui, 1988].

La dette à court terme est en hausse sensible pour la période 1986-1989 par rapport à 1985 qui a plus que doublée (tableau III.10). Mais, les emprunts ne proviennent pas uniquement des importations alimentaires. Les entreprises algériennes en sont, également, les principales causes de cette endettement à court terme du fait qu'ils sollicitent massivement des crédits commerciaux qui sont plus accessibles, mais chers comparativement aux marchés financiers dont l'accessibilité se durcit. Pour les entreprises publiques ce mécanisme d'endettement n'a qu'un sens comptable puisque aucune d'elles ne rembourse ses dettes à l'échéance contrairement aux entreprises privées qui, dans un cas pareil, tombent en faillite [A. Bouyacoub, 1988].

Tableau III.10 : Structure et évolution de la dette algérienne entre 1985 et 1989 (milliards de USD)

Dettes extérieures	1985	1986	1987	1988	1989
Moyen et long terme	13,4	16,1	19,1	18,6	20,2
Court terme	1,8	3,1	3,7	3,6	3,8
Total	15,2	19,2	22,8	22,2	24
Principal	3,25	3,53	3,63	4,55	41,8*
Intérêt	1,54	1,60	1,64	1,91	14,9*
Service de la dette	4,79	5,13	5,27	6,46	56,7*

*Milliards de dinars algériens

Source : Banque Mondiale, F.M.I, 1990

Selon la Banque d'Algérie, les recettes des exportations avaient encore chuté en 1988 de 12% par rapport à 1987 après avoir déjà reculé de 35% entre 1985 et 1986 passant de 13,08 Mrds USD à 8,06 Mrds USD. Les importations qui étaient pour une grande partie incompressibles ont été ramenées de 8,8 Mrds USD en 1985 à hauteur de 7,88 Mrds USD en 1986.

Au moment où les exportations et les importations ont baissé, le montant de la dette arrivée à échéance passe de 4,93 Mrds USD en 1985 à 4,95 Mrds USD en 1986, portant ainsi le ratio de service de la dette par rapport aux exportations de 35% à 54,3%, contre 27,6% en 1979 ; 29,63% en 1982 et environ 33 à 35% entre 1982 et 1984. En fin de l'année 1988 ce ratio a fait une montée dramatique à 78,2% des recettes des exportations. Dans une telle situation, il n'était pas surprenant d'arriver à un niveau de déficit de la balance des comptes courants de plus de 2,09 Mrds USD soit l'équivalent de 30% des importations.

Le pays est alors entraîné dans une logique infernale et se trouve dans une situation de quasi-faillite. Pour rembourser la dette extérieure, l'État suspend le plan de Valorisation des Hydrocarbures, ce qui entraîne la réduction des capacités de production ainsi que les disponibilités financières pour rembourser la dette. Il faut alors emprunter à nouveau pour arriver à payer le service de la dette et la situation devient insoutenable avec le contre-choc pétrolier de 1986. La chute brutale des cours du pétrole et du dollar met le pouvoir public dans un dilemme.

En effet, il a fallu faire un choix entre réduire les investissements, ce qui signifie la fin du développement, ou réduire les importations de biens de consommation. Le choix final revient à couper des importations [Genia Boutaleb, octobre 1987]. Mais réduire les importations n'est pas sans conséquences néfastes surtout sur le plan social. En effet, pendant toute cette période, les Algériens ont subi une dégradation progressive de leurs conditions de vie, particulièrement grave pour les classes vulnérables, eux qui ont, jusque-là, accepté les promesses d'un avenir meilleur dans un futur indéterminé.

La situation de l'emploi constitue le second critère d'appréciation de la portée de la politique de restructuration des années 1980. En outre l'évolution de l'emploi se mesure par la création nette d'emploi, le taux de chômage et le nombre absolu de chômeurs et par la charge démographique par actif occupé. L'évolution de la création d'emploi entre 1986 et 1990 est illustrée par le tableau ci-dessous.

La dette à court terme est en hausse sensible pour la période 1986-1989 par rapport à

1985 qui a plus que doublée (tableau). Mais, les emprunts ne proviennent pas uniquement des importations alimentaires. Les entreprises algériennes en sont, également, les principales causes de cette endettement à court terme du fait qu'ils sollicitent massivement des crédits commerciaux qui sont plus accessibles, mais chers comparativement aux marchés financiers dont l'accessibilité se durcit. Pour les entreprises publiques ce mécanisme d'endettement n'a qu'un sens comptable puisque aucune d'elles ne rembourse ses dettes à l'échéance contrairement aux entreprises privées qui, dans un cas pareil, tombent en faillite [A. Bouyacoub, 1988].

La création annuelle d'emploi était de 137.450 entre 1980 et 1985, et baisse à 62.800 entre 1986 et 1990. Ce chiffre doit être comparé avec le nombre moyen de création d'emploi durant la période de 1967-1984. Pendant cette période la création annuelle moyenne s'élève environ à 120.000 emplois. L'administration a été le secteur qui enregistré le pourcentage le plus élevé d'emploi, qui s'explique par la satisfaction des besoins d'encadrement dans le secteur socio-éducatif (éducation, formation professionnelle et santé). En revanche, les secteurs industriels, les BTP et le secteur agricole ont été fortement touchés dans leur rôle important de pourvoyeur d'emplois productifs.

Section 3 : Transition de l'économie dirigée vers l'économie de marché

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, pendant que l'ensemble des indicateurs économiques et sociaux en Algérie se dégradent, la scène économique de pays est marquée par un grand et long débat sur la nécessité d'une nouvelle orientation de l'économie nationale. Une réorientation qui va d'une économie planifiée vers une économie de marché plus ouverte.

Des réformateurs (sous M. Hamrouche) tenteront de trouver des solutions à une situation qui peut mener le pays vers une faillite financière certaines, d'autant plus qu'entre 1985 et 1988, la dette totale double en volume pour atteindre 26 milliards de dollars et le service de la dette s'accapare de l'essentiel des recettes en dollar, mais, au départ, les réformateurs divergent dans les stratégies à entreprendre. En effet, pour certains, la crise est conjoncturelle, ce n'est qu'une question de temps et la situation se rétablira dès que les prix du pétrole reprennent leurs cours. Mais pour d'autres, la crise est structurelle⁵¹ est les transformations radicales et profondes de l'économie rentière sont impératives.

En fin du compte, en 1989, un gouvernement de réformateurs se donne pour objectif de « réaliser des changements institutionnels et économiques irréversibles » [G. Hidouci, 1995] avec le soutien du FMI, en optant pour des réformes d'autoajustement afin d'assurer une stabilisation sur le plan macro-économique tout en libéralisant l'économie et en réorganisant le commerce extérieur. À la fin des années 1980, l'Algérie a essayé d'user d'autres moyens de financement tels que le reprofilage⁵² de la dette [Ahmed Dahmani, 1999] afin d'éviter le rééchelonnement les conditionnalités totale du FMI.

1. Période de la crise

La situation sociale et économique au début des années 1990 n'était pas aussi sombre pour l'Algérie, chose qui lui a laissé une certaine marge de manœuvre pour appliquer d'une

⁵¹ Il considère que la crise est interne, par conséquent mieux faire sauter les goulets d'étranglements qui entravent le bon fonctionnement de l'économie du pays.

⁵² La technique du reprofilage consiste à rembourser la dette échue en contractant de nouvelles dettes dont la durée minimum est de 7 à 8 ans.

façon souple, sans provoquer de soulèvement de la population, les recommandations du FMI. Ces recommandations consistent principalement en l'application des prix réels, la contraction de la demande par une politique monétaire rigoureuse, l'élimination du déficit budgétaire et le glissement des cours du dinar [H.Benissad, 1999, cité par R .Boudjemaa, mai 2006].

La contribution du FMI à ce stade se résume en trois opérations de financement. La première consistait à procéder au tirage de la tranche de réserve. La seconde opération était une " facilité compensatoire ". Cet emprunt consistait à combler le déficit de la balance de paiement lié à l'augmentation des prix des céréales et la chute des recettes pétrolières. Un troisième emprunt dit " d'encaissement rapide " a été négocié avec la Banque Mondiale. Au total, l'Algérie a obtenu en 1989, du FMI et de la BM, un financement de 900 millions de dollars [Abdelkrim Naas, 2003].

Les autorités algériennes ont poursuivi un ensemble de procédures telles que l'autonomie⁵³ des entreprises publiques (loi 88/01) qui leur confère toutes les libertés quant à la prise de décision et l'évaluation de leurs investissements sans consulter les autorités centrales. « Les entreprises publiques, demeurent propriétés de l'État, mais en créant des conditions appropriées. Ces entreprises sont mises en situation d'agir comme si elles faisaient partie du marché » [Kornal ,1990]. Ces réformes visent la séparation entre la gestion des EPE à travers des conseils d'administration, qui représentent l'administration et les actionnaires, et la propriété administrative qui va demeurer sous l'autorité de l'État à travers les fonds de participation [Nacer-Eddine Sadi, 2005].

En réalité, il ne s'agit pas d'une privatisation proprement-dite, mais seulement d'une privatisation de la forme de gestion, puisque le capital social est toujours détenu entièrement par l'État et les huit fonds de participation se chargeront de la gestion selon la branche d'activité de chaque fonds. Ces EPE, sont considérées comme des personnes morales (loi 03/88) qui sont soumises au droit commercial, source d'accumulation du capital et productrices de biens et services. Mais ces réformes sont vouées, encore une fois, à l'échec qui est dû essentiellement au mode de gestion bureaucratique et la persistance de la centralisation hiérarchique des décisions, étouffant toute initiative des responsables directs de l'entreprise [Bellumer, 1995].

À partir de 1992, un programme de stabilisation de l'économie a été élaboré, en une nouvelle restructuration des entreprises publiques, à travers un assainissement financier des entreprises déficitaires et une réorganisation du système de gestion au moyen des holdings publics⁵⁴ et un Conseil National des Participations de l'État⁵⁵. Le 25 septembre 1995, la loi n° 95-25 relative à la gestion des capitaux marchands de l'État a dissout les fonds de

⁵³ Avant la mise en place de l'autonomie, il existait des établissements publics à caractère administratifs (E.P.A) et des établissements publics à caractère industriel et commercial (E.P.I.C.). Les décrets promulgués le 27 avril et le 15 mai 1988 donnent naissance à une troisième catégorie d'opérateurs l'Entreprise Publique Economique autonome (E.P.E.). « Elles sont des sociétés par action (S.A) ou des sociétés à responsabilité limitée (S.A.R.L.) dont l'Etat détient les actions ou parts sociales [J.O, Article 05 de la loi 88 – 01].

⁵⁴ Le holding public est une société financière qui possède une part importante du capital de plusieurs entreprises appartenant à des secteurs voisins ou complémentaires. Le capital social est détenu exclusivement ou conjointement par l'Etat et les autres personnes morales de droit public. Lorsque la société holding se contente de contrôler d'autres sociétés, on parle de holding pur (cas d'une compagnie bancaire), lorsque le holding a une activité industrielle, il s'agit d'un holding mixte.

⁵⁵ Le Conseil National des participations de l'Etat (C.N.P.E.) constituent la sphère institutionnelle. Il est chargé de la coordination et de l'orientation de l'activité des holdings. Ce conseil est placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui assure la présidence [Journal officiel, Articles 17-18,1995].

participation et confié aux holdings publics les missions de gestion et d'administration des capitaux des entreprises publiques.

Pour permettre une efficacité dans leurs missions, une souplesse dans l'exercice de leurs tâches, dans un cadre dépourvu de contraintes, l'État a investi les holdings publics de tous les attributs de droits de propriétés (prononcer sur un projet de partenariat ou de privatisation), mettant ainsi fin à son rôle en tant que gestionnaire direct de l'économie. Les holdings ont ainsi hérité de la totalité des actions des anciens fonds, mais il a indiqué que l'administration centrale par le biais du Conseil National aux Participations de l'État peut intervenir directement sur les décisions prises par les holdings (conservé la possibilité de s'opposer à leurs décisions) puisque les conseils d'administration sont composés exclusivement de membres de l'exécutif [M. Ouchichi, mai 2011].

S'agissant de la privatisation des terres agricoles, la loi 87/190 du 3 décembre 1987, un droit de jouissance perpétuel est accordé aux producteurs agricoles sur les terres constituant l'exploitation et un droit de propriété sur tous les biens de l'exploitation qui sont de ce fait transmissibles, cessibles et saisissables. La suppression des fermes d'État et les coopératives administrées est un préalable à la redistribution des exploitations. Dès 1987, les travailleurs agricoles sont mobilisés pour délimiter des parcelles devant leur être attribuées (circulaire du 3 août 1987). Par la suite, l'État procède, par voie de la justice, à l'élimination, après contrôle, des attributions illégales des terres faites aux bénéficiaires des personnes sans liens avec l'agriculture (fonctionnaires, médecins, commerçants, hommes politiques...) et leurs remises à leurs anciens propriétaires⁵⁶.

En ce qui est du commerce international, excepté quelques produits dits « produits stratégiques » dont la liste est élargie à partir de 1992, le monopole du commerce extérieur est aboli⁵⁷ par le gouvernement réformateur en février 1991 à cause de la spéculation exercée par des importateurs qui ont su profiter de l'autorisation d'importation de 1986 dite « sans paiement ». « Les revenus parallèles dépassent les 110 milliards de DA en 1988. La spéculation s'aggrave considérablement avec l'autorisation en 1986 des importations dites « sans paiement », c'est à dire payées avec des devises acquises « hors Banque centrale ». Cette procédure dope les importations de 1 milliard de dollars directement issus du marché parallèle. Un contrôle effectué à l'échelle d'une wilaya en 1990 a ainsi permis d'identifier 30 « producteurs de matériaux de construction » qui ne disposaient d'aucune structure de production et se contentaient donc de revendre sur le marché parallèle les marchandises importées sans la moindre transformation » [Antoine Chignier, 2009].

La gestion de la dette va se fonder sur un ensemble de lois, allant de la libéralisation du commerce extérieur à l'autonomie de la banque centrale, mais aussi par des mesures concrètes, de convaincre les partenaires extérieurs de la cohérence d'une démarche

⁵⁶ Entre 1990 et 91, 13.000 attributions illégales ont été annulées et les terres rendues à leurs anciens propriétaires, mettant fin aux contentieux dont les origines datent de la nationalisation des terres en 1964 et de la révolution agraire de 1970.

⁵⁷ Le fait nouveau dans l'histoire du commerce extérieur en Algérie contemporaine est l'adoption de la loi de finance de 1990, comme étant le premier pas vers l'abolition des mesures de l'ancien régime dit le programme générale de l'importation et la balance des devises par un plan de financement extérieur sous la responsabilité directe des banques. Dès la parution du décret n°37- 91 publié le 13 février 1991, les symptômes de la libéralisation étaient plus clairs, durant cette période les autorités ont pris de bras armé la libéralisation sur ce qui rapporte aux importations, ce qui a diminué fortement les réserves de change.

d'amélioration du risque-pays. L'approche globale est accompagnée de mesures visant à réduire puis à interrompre les crédits à court terme.

Contrairement au premier semestre de l'année 1990, qui a coïncidé avec le déclenchement de la guerre du Golfe, les prix du pétrole ont connu une certaine amélioration (24 dollars), chose qui a permis d'accumuler plus d'un milliard de dollars de recettes non prévues. Dans l'objectif de redonner confiance à ses créanciers, le gouvernement a décidé de régler près de 600 millions de dollars d'arriérés de paiement et de mettre 300 millions de dollars en réserves. Tous ces dispositifs ont redonné confiance aux créanciers notamment du FMI, qui, au mois de mai 1990 a autorisé la libération d'un crédit volontaire, hors Clubs de Paris et Londres, de 4 milliards de dollars de dette à échéance 1991 et 1992. La Banque Mondiale octroie un crédit de restructuration du système financier de 350 millions de dollars et le FMI un crédit de 400 millions de dollars, mais les conditions socio-politiques limitent singulièrement les marges de manœuvre.

Toutefois, la crise du logement, les insuffisances du système éducatif, la détérioration rapide des structures urbaines, les pénuries dues le plus souvent à l'inefficacité d'un système de distribution et à la spéculation, tous ces facteurs sont aggravés par la sclérose du pouvoir politique, une bureaucratie aussi envahissante qu'inefficace et une nomenklatura à l'instar des anciens systèmes communistes de l'Est, entretenant la corruption.

En effet, l'irruption soudaine d'un puissant mouvement islamiste en Algérie est très clairement liée aux difficultés aggravées que connaît ce pays depuis quelques années. Dans un pays où 70% de la population a moins de 25 ans, le chômage frappe plus d'un cinquième de la population active et parmi ceux-là ce sont les jeunes qui sont pour la moitié sans emploi.

À la faveur de ce désespoir principalement celui de la jeunesse qui ont trouvés refuges dans les mosquées (lieux d'endoctrinement, voire, d'enrôlement) et par la suite devenus des sympathisants du Front Islamique du Salut, les élections municipales du 12 juin 1990 sont gagnées par ce parti avec 70% des voix ce qui lui a permis de prendre le contrôle de la plupart des municipalités des grandes villes. En 1992, le gouvernement réplique à la progression du FIS par sa dissolution le pays plonge dans « la guerre civile ». Cette instabilité politique a entravé le processus d'autoajustement que les réformateurs ont envisagé et le pays replonge encore dans des complications, mais plus ardues.

En juin 1991, un autre gouvernement succède aux réformateurs et opte pour des solutions plus difficiles et antagoniques à celles de son prédécesseur en s'attaquant aux politiques libérales mettant une rupture avec les négociations déjà engagées (avant son installation) avec le FMI et les principaux créanciers affichant ainsi un retour au dirigisme. Le gouvernement de Belaid Abdeslam qui a succédé au gouvernement de Ghazali n'a fait qu'accentué le repli vers l'économie dirigée chose qui a retenu les banques américaines, japonaises et arabes de toute nouvelle initiative de financement quoique durant toute cette période l'Algérie continuent d'honorer régulièrement les échéances.

De la fin de 1991 et au milieu de 1994, période de tâtonnement, la situation de la balance des paiements demeure précaire. Le fait que le tiers de la dette soit libellée en francs et en yens, les importations en monnaies européennes et les exportations en Dollar des États-Unis rend l'Algérie négativement sensible aux fluctuations de taux de change. Entre 1992 et 1993, le déficit de la balance commerciale baisse sensiblement, de 500 millions de dollars sur les deux années, à la suite de la compression des importations et de la baisse plus que proportionnelle des exportations en valeur en raison de la baisse des prix du pétrole. La balance courante accuse de ce fait un besoin de financement cumulé de 2,1 milliards de

dollars de 75% inférieur à celui des années précédentes. Globalement, les indicateurs de l'économie sont détériorés. Le tableau suivant donne une image de cette détérioration.

Tableau III.11 : Évolution de quelques indicateurs de l'économie algérienne (1991-1993)

Indicateurs	1991	1992	1993
PIB (en millions de USD)	42 690	42 480	49 370
Exportations (millions de USD)	12 879	12 130	11 010
Encours de la dette (millions de USD)	27 875	26 678	25 724
Service de la dette (millions de USD)	9 508	9 278	9 050
Intérêts (millions de USD)	2 286	2 274	1 900
Dette/PIB (%)	65,3	62,8	52,1
Dette/exportations (%)	216,6	219,9	233,6
Service de la dette/exportations (%)	73,8	76,5	82,2
Service de la dette/PIB (%)	22,2	21,8	18,33
Intérêts/exportations (%)	17,8	18,7	18,3

Source : Banque d'Algérie

De la lecture de ce tableau, on peut avancer que la situation économique de l'Algérie ne cesse de s'écrouler. Quoique le service de la dette et les intérêts dus ait sensiblement baissés entre 1991 et 1993, le service de la dette rapporté aux exportations a augmenté de plus de 11% à cause de la baisse des revenus des exportations. Dans un cas pareil, le pays ne dispose réellement que de moins de 18% des recettes des exportations pour l'ensemble des besoins nationaux.

D'un autre côté, la croissance du PIB a été négative en termes réels (-2,1% en 1993), l'inflation a augmenté de 23% en moyenne annuelle entre 1987-1994, le revenu des ménages a baissé de 20% en termes réels en raison d'une forte contraction des revenus salariaux (entre 1987 et 1994) plongeant la population dans une misère atroce, les subventions budgétaires aux entreprises publiques ont baissé d'une manière drastique et le taux de chômage progresse à partir de 1987, atteignant 28% en 1994, « *le ratio de service de la dette aux recettes d'exportation passe de 66,4% en 1990 à 82,2% en 1993. Les prévisions pour 1994 font état un d'un taux de 93,5% rendant la cessation de paiement inévitable* [O. Benderra, septembre 2002].

2. Le rééchelonnement de la dette et le plan d'ajustement structurel (1994 -1998)

Après l'échec de l'autoajustement initié par le gouvernement des réformateurs et avec la dégradation persistante des indicateurs de l'économie particulièrement la dette qui pèse lourd, mais aussi à la montée des contestations et soulèvement de la population. La fragilisation continue des conditions de l'emploi, l'amplification des phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociales et la montée de la pauvreté qui touche une frange de plus en plus importante de la population menacent la cohésion sociale.

La menace islamiste intégriste s'est manifestée par des actes de violences et de destruction de l'appareil économique, en particulier l'industrie, qui s'est soldée par une destruction des entreprises et établissements publics aggravant encore la situation de l'emploi et de la production déjà insuffisante. Le problème de l'endettement du pays qui avoisinait les 30 milliards de dollars et surtout sa structure (le poids la dette à court terme est énorme)

se pose désormais en termes pressants.

Avec l'accumulation de la dette et au-delà d'un certain seuil, l'Algérie commence à perdre sa crédibilité financière. Par conséquent, aucun organisme ne peut plus lui accorder d'autres prêts, encore moins, le Club de Paris et le Club de Londres. Mais le pays, jusqu'à ici a opté pour une économie de guerre et le passage à l'ajustement structurel pour rééchelonner sa dette.

En février 1994, le gouvernement algérien transmet un avis d'insolvabilité malgré les efforts imposés aux Algériens dans le cadre de la politique d'économie de guerre. L'inflation atteint les 30% annuellement, le prix du pétrole descend à 16 dollars le baril. L'Algérie de son côté espère l'annulation de 6 milliards de dollars de dette publique avec la CEE. La solution imposée par le FMI le 10 avril 94 est la dévaluation de 40% du dinar, la réduction des postes de travail soit 200.000 licenciements. Un rééchelonnement qui est, enfin, accepté par les bailleurs de fonds, mais avec l'application d'un ajustement structurel⁵⁸

Le passage à un programme d'ajustement structurel (PAS) est soumis à des conditions fermes et des engagements que l'Algérie doit respecter. Ces engagements peuvent être résumés dans ce qui suit [CNES, 1999]:

- . Ajustement du taux de change par l'entremise d'une dévaluation de 40 %, dès le début des programmes, en vue de soutenir le processus de libéralisation du commerce extérieur.
- . Levée progressive des interdictions qui entravaient les transactions courantes ;
- . Réduction du déficit du Trésor public ;
- . Rationalisation des modalités d'accès au filet social ;
- . Poursuite du processus de libération des prix entamé depuis 1989 par la réduction des subventions explicites et implicites (énergie et produits alimentaires) ;
- . Réduction du rythme de l'expansion monétaire ;
- . Ajustement des taux d'intérêt appliqués au refinancement des banques, des taux de réescompte, d'intervention et sur les découverts bancaires.

Les résultats attendus de ce rééchelonnement de la dette dans le cadre du PAS sont, selon le FMI les suivants [Bouhafes Hakemi, 2001] :

- . La réalisation d'une croissance hors hydrocarbure de l'ordre de 5% annuellement ;
- . Réduire le taux d'inflation à moins de 10% ;
- . Réduire le déficit de l'équilibre budgétaire de 2,8 à 1,3 pour la période 1994/1995 ;
- . L'État s'abstient de soutenir tout secteur économique et la promulgation d'une loi propre à la privatisation ;
- . Contenir le service de la dette entre 45 et 50% jusqu'à 1998 ;
- . En ce qui concerne les réserves de change, l'objectif est d'arriver, à partir de 1997, à 3 mois d'importation ;
- . Abolition totale des contraintes sur les prix et cela avant la fin de 1996 ;
- . Augmentation du taux de croissance pour diminuer le taux de chômage ;

⁵⁸ Pour Henner H.F. « *Un programme d'ajustement structurel regroupe un ensemble de mesures de politique économique visant à restaurer les équilibres macroéconomiques d'un pays afin de lui permette de retrouver une croissance soutenable et régulière dans le temps.* ». [H.F. Henner, 1996].

- La libéralisation progressive du commerce extérieur, la levée des tarifs protectionnistes sur le commerce extérieur et le maintien d'une balance de paiements excédentaire ;
- Rééquilibrer le solde de la balance des paiements et la constitution de réserves de change suffisantes couvrant, au moins, trois mois d'importation ;
- Le taux de change et la convertibilité de la monnaie nationale ;
- La libéralisation des prix et la réduction de la politique de soutien des prix des produits subventionnés ;
- La limitation des dépenses publiques et la réduction du déficit budgétaire de l'État ;
- Ajustement des taux d'intérêt en vue de réduire le volume de distribution du crédit ;
- La déréglementation et la libéralisation du marché du travail.
- Atténuer les effets négatifs temporaires du PAS sur les catégories sociales les plus démunies.

3. Les principaux acquis des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel

Dans le domaine des exportations, la libéralisation du commerce extérieur passe par le démantèlement tarifaire et non tarifaire. Dans cette logique, le Consensus de Washington exige la suppression des restrictions douanières quantitatives et la taxation douanière doit être uniforme et modérée (de 10% à 20%), ainsi que l'élimination des obstacles aux mouvements de capitaux.

Avant l'application du PAS, le taux d'ouverture du commerce extérieur était de 52% en 1991, 49,18% en 1992 et de 44,92% en 1993. Un taux acceptable par rapport aux taux d'autres pays tels que le Mexique 35,5% l'année de la signature des accords de l'ALENA, et même plus ouvert que l'économie française qui enregistre pour les mêmes années 44,43%, 43% et 41,17% en 1993. Les exportations algériennes durant la période de l'ajustement structurelle se présentent comme suit :

Tableau III.12 : L'évolution des exportations algériennes de marchandises par groupe d'utilisation de 1994 à 1998 (en millions de dollars)

Libellés	1994	1995	1996	1997	1998
Produits alimentaires	35	111	136	37	29
Énergie et lubrifiants	8606	9730	12 595	13210	9664
Produits bruts	23	39	44	40	50
Demi-produits	207	284	496	387	268
Équipements agricoles	3	4	3	1	1
Équipements industriels	9	18	46	23	22
Biens de consommation	24	74	156	23	19
Total	8907	10 260	13476	13723	10054
Exportations d'énergie en % du total	97	95	93	96	96

Source : Ministère des finances : <http://www.multimania.com/algeriafinance/fic/a35>. Site du FAW : <http://www.fao.org/es/ess/toptrade/trade.asp> - office national des statistiques ONS <http://www.ons.dz>.

De la lecture du tableau III.12, on constate que les exportations en général sont en progression durant les trois années qui ont suivies le PAS, avant de baisser durant la dernière année, dû à la crise asiatique une des premières destinations des hydrocarbures. Cette baisse n'est pas due à la baisse des volumes des exportations, mais plutôt à la baisse des prix des hydrocarbures qui ont chuté de 15 à 10\$ le baril entre janvier et décembre 1998. Le deuxième

constat qu'on peut apporter est que le poids des hydrocarbures dans les exportations totales se rapproche à partir des deux dernières années du niveau de l'année de la mise en œuvre du PAS, reflétant la dépendance permanente du pays des hydrocarbures.

Ce constat nous permet d'avancer que l'objectif de diversification des exportations n'est pas atteint étant donné que la quasi-totalité des exportations concernent des hydrocarbures, par conséquent le PAS n'a apporté guère de modifications à la structure des exportations. Le secteur industriel semble toujours handicapé, la tentative de redynamisation et de réorganisation pour une meilleure utilisation de l'outil productif existant a échoué.

Sur le plan des importations, le PAS doit avoir des effets sur les importations algériennes, d'autant plus que les différentes restructurations apportées à l'agriculture n'ont pas apporté les effets escomptés. Par conséquent, des effets sur les importations alimentaires devront être constatés. Par ailleurs, la liste des produits interdits à l'importation établie en avril 1994 est abolie durant la même année. Les droits de douane à leur tour ont connu une baisse passant de 60% en 1996 à 45% en 1997 [R. Boudjema, mai 2006]. Le tableau III.13 donne une synthèse sur la situation des différents produits importés durant la période du PAS.

Tableau III.13 : Évolution des importations algériennes de 1994 à 1998 (millions de USD)

Libellés	1994	1995	1996	1997	1998
Produits alimentaires	2915	2762	2601	2544	2657
Énergie et lubrifiants	58	115	110	132	110
Produits bruts	641	790	498	499	558
Produits semi-finis	2218	2390	1788	1564	1732
Équipements agricoles	34	41	41	21	45
Équipements industriels	2513	2934	3023	2831	2907
Biens de consommation	1314	1757	1037	1095	1811
Total	9693	10789	9098	8687	9820
Pts alim en% du total des importations	30	26	29	29	27

*Source : Ministère des finances : <http://www.multimania.com/algeriafinance>. Site du FAO : <http://www.fao.org/es/ess/toptrade/trade.asp> - Office National des Statistiques ONS <http://www.ons.dz>.

On remarque que les importations en général sont relativement stables durant la période d'application du PAS, voire même ont baissé durant les années 1996 et 1997. Quant à la structure des importations, les biens de consommation viennent au premier rang des importations avec une moyenne annuelle de 2, 841milliards de dollars ce qui traduit une certaine volonté de redynamiser la production interne, et l'exploitation des usines installées dans la période des industries industrialisantes qui ne tournent même pas à 50% de leurs capacités de production dans les différents domaines : mécanique, électrique, agroalimentaire...etc.

Les produits alimentaires viennent en deuxième lieu avec une moyenne annuelle de 2696 milliards de dollars. Ses évolutions ont une tendance baissière hormis la période allant de 1995 à 1997. La dernière année a enregistré une légère augmentation, mais toujours en dessous de la valeur des importations de 1994. La baisse des importations alimentaires ne pouvait se réaliser qu'avec une contraction de la demande interne « grâce » à la dévaluation de la monnaie qui rend les prix des biens importés plus chers, mais au détriment du bien-être

de la population notamment à revenus fixes. «*En conséquence, une telle réduction souligne clairement la chute réelle du pouvoir d'achat. D'autant plus qu'il s'agit avant tout de produits constituant essentiellement la ration alimentaire de base des masses populaires et des plus démunis.* » [D. Sari, 2001].

Sur un autre plan d'analyse, avoir une balance commerciale excédentaire figure parmi les objectifs majeurs du PAS afin que le pays endetté, soumis à ce programme, puisse rationaliser ses excédents et avoir une certaine capacité de remboursement de sa dette (tableau III.14). La balance commerciale a enregistré un solde positif (quoiqu'en 1995 le solde est négatif, mais a amélioré par rapport à 1994). De première vue, on peut avancer que l'objectif de maintien d'une balance commerciale excédentaire est atteint.

Le solde est passé de -786 millions de dollars en 1994 à plus de 5 milliards de dollars en 1996. Mais en analysant plus profondément l'origine de l'excédent, on se rend compte que c'est grâce aux exportations des hydrocarbures, ce qui rend cette situation très fragile puisque les prix des hydrocarbures sont très volatils. A cet effet, la réalisation d'une balance commerciale positive n'est pas (ou pas seulement) le fait de l'application du PAS, mais c'est à la faveur du rôle majeur que jouent les hydrocarbures dont la consommation (par conséquent la demande) mondiale ne cesse d'augmenter et les prix avec.

Tableau III.14 : La balance commerciale et le taux d'ouverture économique entre 1994 et 1998 (millions de USD)

	1994	1995	1996	1997	1998
Exportations	8907	10260	13476	13723	10054
Importations	9693	10789	9098	8687	9820
Balance commerciale	-786	-529	4378	5036	234
Taux d'ouverture	48,58	55,19	53,70	52,24	45,09

*Source : -Ministère des finances : <http://www.multimania.com/algeriafinance>.

- <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/MAR/fr/NE.RSB.GNFS.ZS.html>.

Les performances macroéconomiques et financières, ces derniers sont un objectif majeur du PAS mis en œuvre par l'Algérie enregistrant ainsi des exploits dans les domaines des finances publiques, monétaires, équilibres extérieurs et le niveau général des prix.

Les mesures à porter dans le domaine des finances publiques sont axées sur l'accroissement des recettes publiques et la limitation des dépenses publiques par la compression de la demande intérieure. Ces deux types de mesures sont particulièrement efficaces quant à la réduction du déficit budgétaire. Quoiqu'elles sont faciles à mettre en œuvre, elles présentent des effets critiques sur la population. À partir de 1994, des efforts d'assainissement des finances publiques ont contribué à améliorer le solde budgétaire. Ce solde exprimé en pourcentage du PIB a atteint un excédent de 2.93% en 1997, contre un déficit de 13,67 % en 1993 (tableau III.15)

De 1993 à 1997, les recettes budgétaires, toujours largement tributaires d'hydrocarbures, ont augmenté de près de 7 points du PIB (la part passe de 26,39 % à 33,3 %). Plusieurs éléments clés du programme d'ajustement de l'Algérie d'expliquaient cette performance, dont :

- . le réaligement du taux de change ;
- . La progression des importations dues à la libéralisation du commerce ;
- . L'application de mesures pour renforcer le régime fiscal et en élargir l'assiette.

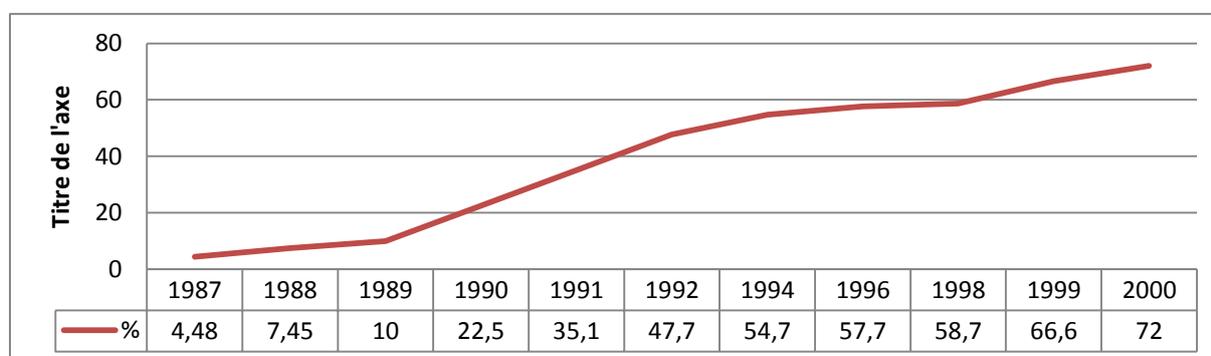
Tableau III.15 : Evolution des dépenses et recettes budgétaires, le solde budgétaire ainsi que leurs parts dans le PIB de 1993 à 1997

Année	PIB en valeur courante (10 ⁶ DA)	Dépenses budgétaires (10 ⁶ DA)	Recettes budgétaires (10 ⁶ DA)	solde budgétaire (10 ⁶ DA)	Part des dépenses budgétaires dans le PIB (%)	Part des recettes budgétaires dans le PIB (%)	solde budgétaire dans le PIB (%)
1993	1189724.9	476627	313949	-162678	40,06	26,39	-13,67
1994	1487403.6	566329	477181	-89148	38,08	32,08	-5,99
1995	2004994.6	759617	611731	-147886	37,89	30,51	-7,38
1996	2570028.9	724609	825157	100548	28,19	32,11	3,91
1997	2780168.1	845196	926668	81472	30,40	33,33	2,93

Source Office National des Statistiques (ONS)

Exprimées en dinars algériens, les recettes tirées des hydrocarbures équivalaient en 1997 à plus du triple de celle de 1993. Cette augmentation était attribuable en majorité à la dépréciation du dinar (figure III.2.) Avant 1994, le taux de change du dinar était lié à des conditions (licence d'importation, autorisation globale d'importation,... etc.) renforcé par le monopole des entreprises publiques sur commerce extérieur. L'inconvertibilité de la monnaie est indissociable du contrôle de l'État sur le commerce extérieur [Mohamed Kenniche, 3e trimestre 2001]. Les effets néfastes du contre-choc pétrolier de 1985-1986 ont contraint les autorités monétaires algériennes à laisser flotter le dinar à partir de 1987, depuis, le cours officiel n'a cessé de se déprécier nominalement où la forte dévaluation intervenue en 1994 (40,17 %) ayant accentué le processus vis-à-vis du dollar.

Figure III.02 : Évolution du cours moyen du dinar par rapport au dollar



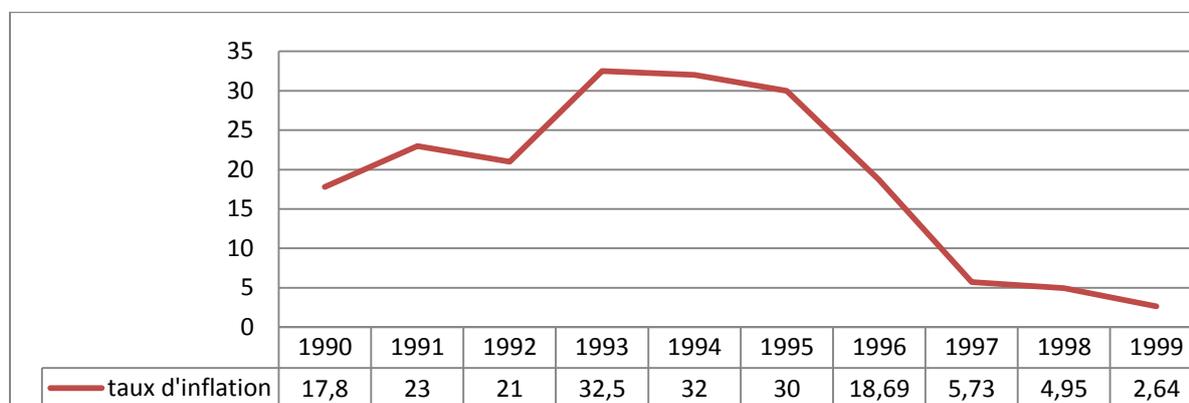
Source : construit par nos soins d'après les données du FMI

En tout état de cause, le régime de change flottant vise l'adaptation, à travers les fluctuations du dinar, le mouvement des importations à celui des exportations, permettant ainsi la correction des déséquilibres extérieurs. La réduction de la protection effective est donc nécessaire pour obtenir une dépréciation durable du taux réel. Toutefois, ces mesures peuvent paraître insuffisantes en particulier dans un régime rentier pétrolier comme celui de l'Algérie, la condition permissive réside dans la mise en œuvre d'une stratégie adéquate des dépenses publiques [P. Sorsa, 1999], en étroite complémentarité avec la stratégie d'ouverture, de manière à instituer un mécanisme de régulation efficace.

En Algérie et dans le cadre des consignes des institutions internationales à travers le PAS, la lutte contre l'inflation est préconisée, voire exigée. Le taux d'inflation est intimement

lié au taux de change qui lui-même est lié au degré d'ouverture de l'économie nationale. Les produits contenant une part importante de matières premières importées voient leur prix augmenter plus rapidement que ceux nécessitant peu de matière d'origine étrangère [M. Debonneuil; H. Sterdyniak, 1982 cités par Mohamed Kenniche, 3e trimestre 2001]. La figure suivante illustre l'évolution du taux d'inflation en Algérie.

Figure III.3 : Évolution du taux d'inflation en Algérie entre 1990 et 1999



Source : Banque d'Algérie

La figure montre que le taux d'inflation est tout à fait maîtrisé à partir de 1996 où il passe de 32% en 1994 à 4,95% en 1998 soit une baisse de plus de 27 points, ce qui nous permet d'avancer que l'objectif de baisser le taux d'inflation dicté par les institutions financières internationales (IFI) est atteint.

Toutefois, le PAS n'est pas la seule raison qui a permis de contenir cette inflation. En effet, l'inflation est inférieure à la dévaluation du dinar ce qui contraint les entreprises à jouer sur leurs marges bénéficiaires (réduction) afin qu'elles maintiennent leurs compétitivités sur le marché. D'un autre côté, faute de statistiques fiables, l'inflation est difficilement mesurable (parfois sous-estimée) contrairement à la dévaluation dont le taux se mesure d'une manière précise. Enfin, une faible inflation peut être, en outre, expliquée par la montée du chômage en période de récession qui diminue (ou stagne) la demande solvable (loi de Philips). Toutes ces raisons permettent de dire qu'une faible inflation n'est pas forcément un signe d'un redressement de l'économie algérienne [Mohamed Kenniche, 3e trimestre 2001].

Sur le plan des équilibres monétaires, la situation monétaire est parmi les préoccupations majeures de l'Algérie après l'adoption du PAS. La politique de résorption de la masse monétaire associée à une politique de correction du taux de change. La croissance de la masse monétaire est maintenue à un niveau de 16% à partir de la deuxième année de la mise en œuvre du PAS (tableau III.16). D'un autre côté, les avances de la Banque Centrale au Trésor ont été réduites vers la fin de 1998 et les prix ne sont désormais plus subventionnés sauf pour les produits de première nécessité. Le taux d'inflation, après avoir été de 29,8% en 1994, 34 % en 1995, passa en 1998 à 5 %. En outre, le taux de change s'est stabilisé après les fortes dépréciations enregistrées tout au long des années 1990 (5,9% en 1993, 77,8 % en 1994, 21,6% en 1995, 7,7% en 1996).

Tableau III.16 : Évolution de la situation monétaire (1994-1999)

Agrégat en milliards de DA	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Crédits à l'économie	307.8	565.6	776.8	741.3	371.1	966.3
Crédits à l'État	468.5	401.6	280.5	423.7	542.3	636.0
Circulation fiduciaire	223.0	249.8	290.9	337.6	390.8	439.5
Dépôts à vue	252.8	269.3	298.2	333.9	422.9	446.0
Dépôts à terme	247.7	280.5	326.0	409.9	474.2	577.9
Masse monétaire M2	723.5	799.6	915.1	1 081.5	1 287.9	1 463.4
Ratio de liquidités : M2/PIB (%)	49.1	40.7	36.7	39.8	46.3	46.0
Croissance de crédit à l'économie en (%)	-	85	37	-5	-1	32
Croissance de crédits à l'État (%)	-	-14	-30	51	28	17
Croissance de la masse monétaire (%)	-	12	16	16	16	12

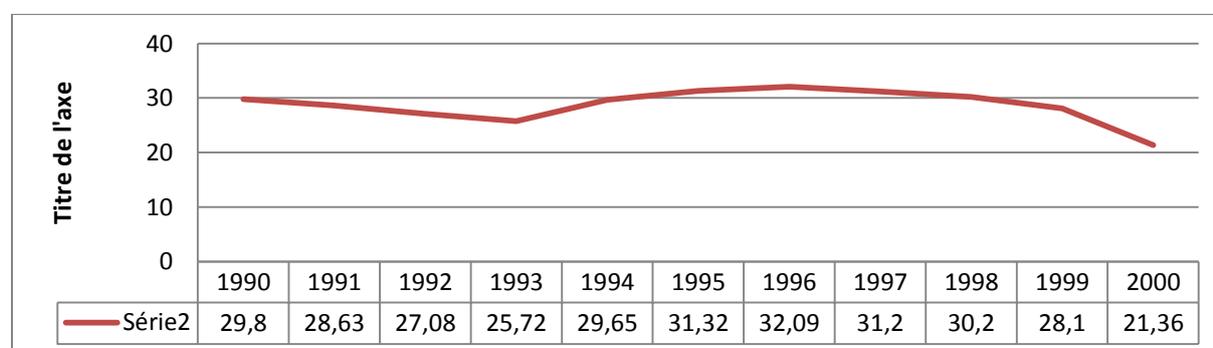
Source : Ministère des Finances, www.mf.gov.dz.

En matière de rééchelonnement de la dette, il joue un double rôle sur l'économie. Un rôle budgétaire qui permet au trésor public, grâce aux fonds de rééchelonnement, une amélioration de la situation financière et un rôle monétaire à travers la monétisation partielle des fonds pour la restructuration des entreprises publiques afin de relancer la production.

La dette extérieure publique est rééchelonnée en deux reprises. La première est intervenue en mai 1994 avec le Club de Paris sur une durée de 16 ans et concerne 4,4 milliards de dollars avec un ratio de service de la dette de 55,3% au lieu de 96%. La seconde, pareillement avec le Club de Paris au mois de juillet 1995, pour le montant de 7 milliards de dollars. La dette extérieure privée, quant à elle, intervenait en juin 1996 et porte sur un montant de 3,2 milliards de dollars négocié avec le Club de Londres.

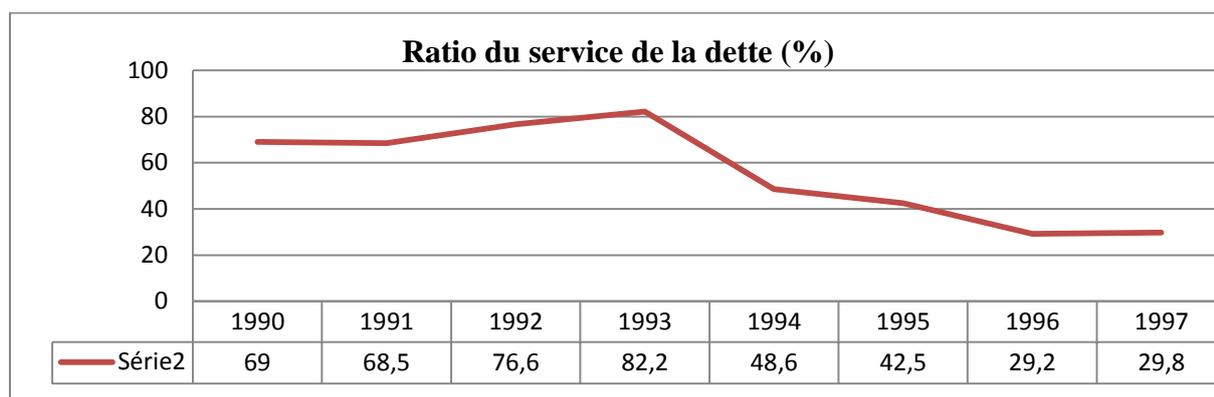
La dette grimpe à partir de 1993 pour atteindre un pic de 32,09 milliards de dollars en 1996 avant de commencer à baisser dès 1997 (figure III.4). Quant au ratio service de la dette/ exportations, il baisse de à partir de 1994, première année de la mise en œuvre du PAS, grâce au rééchelonnement, mais aussi à l'augmentation des exportations (beaucoup plus en valeur) constituées essentiellement des hydrocarbures, pour atteindre 29,8% en 1997 (figures III.5)

Figure III.4 : Evolution de la dette extérieure de l'Algérie entre 1990 et 2000 (Mrds de USD)



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque mondiale et des rapports du CNES (1996 et 1998)

Figure III.5 : Ratio du service de la dette en pourcentage des exportations



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque mondiale et des rapports du CNES (1996 et 1998)

4. Les effets négatifs du PAS sur l'économie algérienne

Le PAS n'est pas sans effets néfastes sur d'autres volets de l'économie. Il a traduit des conséquences désastreuses, particulièrement sur le plan social. Les premiers effets visibles du PAS apparaissent sur le plan de l'emploi qui est gravement atteint. De 1994 à 1998, 360 000 emplois ont été perdus dans l'ensemble des secteurs d'activité, mais le secteur de l'industrie est le plus touché comme on peut le constater à travers le tableau sus-dessous.

Tableau III.17 : Évolution de l'emploi dans les différents secteurs d'activité entre 1993 et 1997

année	Agriculture	industrie	BTP	administration	Travail à domicile	chômage
1993	24,4	12,4	15,4	27,4	18,0	23,2
1994	23,6	12,2	15,4	28,0	19,1	24,4
1995	24,1	11,5	15,0	28,7	20,6	28,1
1996	24,8	10,8	15,2	28,6	21,2	28,0
1997	24,4	10,4	15,4	28,7	24,1	28,4

Source : construit par nos soins à partir des données du CNES, rétrospectives 1970-2002

Le taux de chômage a augmenté de plus de 5 points de pourcentage passant de 23,2% en 1993 à 28,4% en 1997. La catégorie des jeunes entre 16 et 19 ans est la plus touchée, étant donné qu'il représente plus de 60% de la population totale (beaucoup plus la population urbaine). Le chômage est maintenu aux alentours de 28% durant la période 1995-1997 (expansion des actes terroristes) grâce, principalement, au recrutement massif de gardes communaux.

Les emplois dans l'industrie qui représentaient en 1993 12,4% ne sont que de 10,4% en 1997, soit une perte de 2 points. Durant l'année 1996, la réduction des effectifs a touché 55 783 salariés de l'industrie dans 402 entreprises, soit un taux de réduction des effectifs d'environ 18,14%. [CNES, 2002]. Le phénomène explique clairement la situation désastreuse des entreprises publiques industrielles après la restructuration du secteur public économique, qui, par la baisse du volume de production ou encore, fermeture étaient contraintes de procéder à des licenciements et dans une moins mesures à des départs en retraites anticipées. L'emploi agricole, quant à lui, il s'est maintenu à son niveau (alentours de 24%), idem pour le

secteur du BTP (15%). L'emploi dans le secteur de l'administration s'est accru par rapport à 1993.

Le phénomène le plus grave est la montée de l'emploi informel (agriculture, artisanat,...) qui gagne plus de 6 points en passant de 18% en 1993 à 24,1% en 1997. Cet emploi à domicile n'est pas structuré, donc non déclaré au fisc ni à la sécurité sociale, causant à l'État de grandes pertes en matière de ressources fiscales.

Sur le volet revenu, le PAS a gravement déstructuré les revenus des Algériens notamment les salariés et beaucoup plus les salariés des entreprises publiques. L'ensemble des revenus salariaux distribués en Algérie ont connu une régression constante comparativement au revenu brut total des ménages : leur part dans ce total a en effet baissé de 45 % en 1993 à 41 % en 1999. Par opposé, les revenus non salariaux (toutes catégories socioprofessionnelles et juridiques confondues) ont augmenté sensiblement leur part. Le tableau suivant montre la décroissance des revenus réels des salariés au profit des non-salariés.

Tableau III.18 : Revenu brut des ménages par catégorie en (%)

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Salaires	45,5	44,7	44,0	43,4	43,7	42,6	41,0
Revenus non salariaux	33,8	35,7	37,5	40,4	38,5	39,4	39,8
Transferts	20,7	19,5	16,5	16,1	17,8	17,9	19,2
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : FMI, juin 2002

Les revenus des salariés ne cessent de régresser entre 1993 et 1999 en perdant durant cette période 4,5 points. Le constat est presque le même pour les transferts sociaux où ils sont subis une perte de près de trois points en moyenne entre 1993 et 1999. Par contre, les vrais gagnants de la crise et de l'ajustement structurel s'avèrent les ménages à revenus non salariaux qui ont vu leur part passe de 33,8% à 39,8% durant cette période avec un pic de 40,4% en 1996. En termes du pouvoir d'achat, le même constat est maintenu. Le tableau suivant illustre l'évolution du pouvoir d'achat des différents ménages.

Tableau III.19 : Indice des revenus réels des ménages entre 1993 et 1999

Année	Revenu disponible	Salaires	Gouvernement central	Revenus non salariaux	Salaires des entreprises publiques
1993	100,00	100,0	100,0	100,0	100,0
1994	92,3	90,8	93,43	97,3	83,7
1995	97,8	93,1	101,4	106,6	70,9
1996	97,3	91,4	101,9	114,3	65,6
1997	98,8	93,7	106,3	111,3	-
1998	104,7	96,8	110,6	120,5	-
1999	110,9	98,9	114,3	129,1	-

Source : FMI, juin 2002

Le tableau III.19 montre la dégradation du pouvoir d'achat des ménages à revenus salariaux a chuté de près de 10 points durant la première année de la mise en œuvre du PAS quoique les ménages à revenus non salariaux eux aussi étaient touchés, mais légèrement. Mais

à partir de 1995, les revenus réels des non-salariés sont en progression atteignant l'indice pic de 120,5 en 1998 tandis que les ménages salariés subissent l'érosion de leurs pouvoirs d'achat notamment les salariés des entreprises publiques. Les seuls ménages salariés qui ont vu leur pouvoir d'achat progresser sont les salariés de l'administration publique qui ont gagné plus de 14 points entre 1993 et 1999.

Le PAS est un mal nécessaire. Il a certes permis le rétablissement des équilibres macroéconomiques, mais au fond il n'a pas redynamisé l'économie algérienne pour assurer le décollage attendu. En s'appuyant sur la libéralisation du commerce extérieur et en modifiant rapidement les modalités institutionnelles de l'insertion internationale de l'économie, l'Algérie est devenue un pays rentier qui se constate à travers l'augmentation de plus en plus de la part des hydrocarbures du total des exportations (95% en 1993 et 97% en 1999) et du PIB (21 % en 1993 à 28 % en 1999).

En outre, l'ouverture qui était censée stimuler les exportations hors hydrocarbures a, inversement, stimulé les importations de biens de consommation au détriment des biens de production et au profit des ménages à revenus élevés. La libéralisation de l'économie n'a bénéficié qu'aux importateurs qui vont développer des réseaux d'importations des produits à bas prix par rapport aux prix des produits des entreprises locales. La diversification des exportations reste loin d'être atteinte, l'économie algérienne demeure dominée par le secteur des hydrocarbures [Benissad. H 1997].

Section 4 : Période d'ouverture sur l'économie de marché et retour à la croissance

À partir de 1999 l'Algérie a connu une certaine stabilisation, un retour graduel de la sécurité et une retrouvaille de la souveraineté financière. L'augmentation spectaculaire des prix des hydrocarbures lui a procuré une faste manne⁵⁹ lui permettant, par conséquent, d'éteindre sa dette et de disposer à fin de 2012 de réserves de change considérables estimées à 200 milliards de USD alors qu'elles étaient de 176 milliards en 2011 et qui couvrent 40 mois d'importations [FMI, 2013]. Ajouter à cette richesse les 173 tonnes d'or pour un montant de 9,1 milliards de dollars, grâce à la rente pétrolière.

Toutefois, Environ 80 à 83% ces réserves sont placées en bons de trésors américains et en obligations européennes et/ou auprès des banques à un taux fixe compris entre 2,25 et 3%. Aussi, faut-il le signaler, les banques algériennes connaissent une situation inédite de surliquidités, donc de l'argent dormant que les banques algériennes n'arrivent pas recapitaliser par la transformation du capital argent en capital productif au moment où des milliers d'entreprises, notamment privées, ont du mal à accéder à des crédits.

L'autre fait marquant de cette période est l'engagement de l'Algérie dans l'anticipation du remboursement de la dette en l'a ramenant la dette extérieure (principal et service de la dette) à environ 4 milliards de dollars fin 2011 et la dette intérieure à moins de 1 milliard de dollar.

⁵⁹ Selon les bilans de la société Sonatrach les revenus des hydrocarbures sont de 600 milliards de dollars entre 2000 et 2012.

Sur le plan budgétaire et contrairement à la période des années 1990, qui s'est caractérisée par une austérité budgétaire du fait du PAS, la période qui la succède (en particulier à partir de 2001) est caractérisée par l'ampleur des dépenses budgétaires engagées à travers les plans de relance économique successifs mis en place. Adoptant une feuille de route axée sur une tentative de diversification des sources de revenus et le développement de l'économie locale, les pouvoirs publics misent sur l'investissement dans les infrastructures (notamment de base) afin de préparer un terrain de relance de l'économie.

A cet effet, plusieurs enveloppes financières sont dégagées au profit des différents secteurs de l'économie dans le cadre de trois plans quinquennaux qui s'étalent de 2001 à 2014 dont : un programme de soutien à la relance économique (PSRE) d'un montant de 6,9 milliards de dollars entre 2001 et 2004, un programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC) doté 155 milliards de dollars, entre 2005 et 2009 (25 milliards engagés; 130 reportés sur le prochain programme) et enfin un programme d'Investissements publics de 286 milliards de dollars entre 2010 et 2014. Les deux premiers programmes devaient être consacrés à la relance économique, notamment à travers une production et une exportation hors hydrocarbures.

Faut-il le noter, en Algérie, les dépenses publiques ne sont plus financées par l'emprunt ni par la fiscalité ordinaire, mais plutôt par la fiscalité pétrolière budgétisée et le concours du Fonds de Régulation des Recettes (FRR)⁶⁰ créé en 2000, pour stabiliser les recettes de la fiscalité pétrolière budgétisée.

1. Les différents plans engagés

Le gouvernement algérien a entamé des programmes d'investissement qui servent d'appui à la dynamisation de l'économie nationale et relancer un processus de développement durable. La reprise de l'activité économique reste liée, même dans le cas d'une économie réformée, à l'existence d'une demande nationale et à la disponibilité d'une capacité de ressources humaines suffisante. Toutefois, faut-il le souligner, la faiblesse des capacités de production et la difficulté de financement des entreprises publiques algériennes, avec un tel choix de relance de l'économie par la demande, risquent d'induire des effets pervers dont le plus redouté est l'importation pour satisfaire la demande.

1.1. Le programme de soutien à la relance économique PSRE (2001-2004)

Dans l'objectif de donner un élan et une dynamique à la croissance économique, un programme triennal de soutien à la relance économique (PSRE) est mis en place en 2001 par le gouvernement algérien et qui s'étale sur la période 2001-2004. Un montant de 7 milliards

⁶⁰ Le Fonds de régulation des recettes (FRR) a été mis en place par le Gouvernement en 2000, dans le but de garantir les dépenses publiques contre les fluctuations de la production et des cours des hydrocarbures. Le FRR est alimenté par le différentiel entre les produits de la fiscalité pétrolière budgétisés et ceux qui sont effectivement recouverts. Le calcul des produits de la fiscalité pétrolière au niveau de l'élaboration du budget se fait à partir d'un prix de référence du baril combiné au taux de change dinar algérien/dollar et aux volumes des hydrocarbures projetés pour l'année. Initialement, les ressources de ce fonds ont contribué principalement au remboursement du service de la dette publique extérieure. A présent que les contraintes structurelles liées à la dette extérieure sont maîtrisées, et étant donné la poursuite, par les pouvoirs publics, de la politique des grands travaux, telle que reflétée dans le Plan quinquennal 2010-2014, le FRR vise à sécuriser les programmes de développement à moyen terme. Il contribue également à la maîtrise de l'inflation, car les montants importants qui y sont logés sont autant de liquidité qui aurait pu être injectée dans l'économie et par conséquent, alimenter l'inflation.

de dollars US, soit l'équivalent de 525 milliards de dinars, a été injecté dans l'économie sous forme d'investissements publics [Banque Mondiale, 2003]. Le PSRE consiste en une impulsion budgétaire de la croissance économique par une expansion des dépenses publiques d'investissements et de transferts dans un contexte d'incitations fiscales. Ce programme s'articule autour d'actions destinées à:

- . La redynamisation des activités productives agricoles à travers le Plan National de Développement Agricole (PNDA);
- . Le renforcement des services publics dans les domaines de l'hydraulique, des transports et des infrastructures;
- . L'amélioration du cadre de vie de la population;
- . Le développement local;
- . Le développement des ressources humaines.

Le PSRE prévoit 155 milliards pour l'amélioration des conditions de vie, 124 pour le maillage infrastructurel, 74 pour les activités productives, 20 pour la protection de l'environnement, 76 pour les ressources humaines et la protection sociale et 29 pour l'infrastructure administrative.

L'agriculture s'accapare d'une somme considérable qui est de 65 millions DA et qui s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA). Il vise à élargir la production agricole, y compris les exportations, à stabiliser les populations rurales et participer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en milieu rural. Ajouter au 65 millions de DA, les 9,1 millions DA qui sont engagés dans le cadre de la revitalisation des espaces ruraux de montagnes, des hauts plateaux et oasiens qui visent la protection des bassins versants et des zones steppiques et l'extension du programme d'emploi rural.

Toutefois, pour mener à bien ces projets, un accompagnement par des réformes est de rigueur, chose qui a contraint les pouvoirs publics à adopter des mesures afin de renforcer et de promouvoir des conditions d'instauration d'un environnement favorable à l'application des mécanismes du marché. L'impact du PSRE a été mesuré par rapport, à son impact de court et moyen terme sur la croissance, la couverture des besoins essentiels de la population, les emplois créés dans les différents secteurs, et les effets induits sur la sphère économique et sociale. De ce fait, il faut rappeler que le PSRE est un plan de soutien, Il n'a pas pour mission d'assurer la croissance, mais de la stimuler. L'objectif principal du PSRE était seulement de préparer un terrain pour les autres acteurs économiques, en particulier les entreprises, pour relancer la croissance économique.

1.2. Le Plan complémentaire de Soutien à la Croissance économique (PCSC)

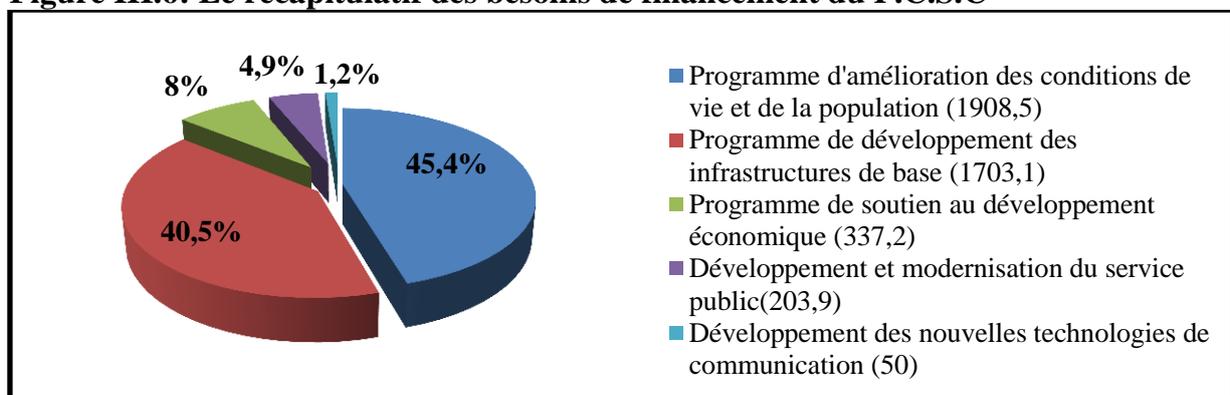
Un nouveau programme d'investissement public d'un montant initial de 55 milliards de dollars, soit 4 200 milliards de DA, et qui s'étale jusqu'à 2009 est lancé en avril 2005. À fin 2008 le coût du PCSC a atteint près de 200 milliards de dollars, soit près de 14 000 milliards de DA. Le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC) est destiné à des projets structurants en priorité aux secteurs des transports, des travaux publics, de l'habitat et de l'urbanisme, aux infrastructures hydrauliques et aux secteurs de l'agriculture et du développement rural. Le PCSC visait plusieurs objectifs à savoir :

- . La consolidation de l'outil de réalisation national et des actions déjà entreprises dans le cadre du PSRE tout en préservant ses acquis.

- Développer l'activité commerciale et contribuer à hisser le niveau de la croissance économique.
- Valoriser les richesses naturelles locales et nationales du pays et développer le tourisme et la pêche
- Création de 2 millions d'emplois, dont 100 000 pour le projet de l'autoroute est-ouest.
- Assurer un équilibre et une équité du territoire national sur le plan socioéconomique porteur de stabilité, de sécurité et de prospérité tout en assurant l'équilibre régional et la revitalisation de l'espace algérien.
- Relancer la demande nationale et soutenir les activités créatrices de valeur ajoutée et d'emploi et lutter contre la pauvreté.
- Réhabiliter les infrastructures qui permettent un redémarrage des activités économiques et la couverture des besoins nécessaires des populations en matière de développement des ressources humaines.

La figure suivante illustre la répartition sectorielle du plan

Figure III.6: Le récapitulatif des besoins de financement du P.C.S.C*



*Les chiffres entre parenthèses représentent les montants en milliards de DA

Source : construit par l'étudiant d'après les données de l'agence National pour de développement des investissements (ANDI). www.andi.dz

1.3. Programme de développement quinquennal 2010 – 2014

Le programme de développement quinquennal qui s'étale de 2010 à 2014 est considéré comme étant une suite et un complément des programmes déjà entamés depuis 2001 (PSRE et PCSC). Ce programme d'investissements publics implique des engagements financiers de l'ordre de 286 milliards de dollars, soit 21.214 milliards de DA et concerne deux volets à savoir:

- le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant 130 milliards de dollars (9.700 Mds DA) ;
- le lancement de projets nouveaux pour un montant de 156 milliards de dollars (11.534 Mds DA).
- Plus de 40% des engagements prévus sont destinés au développement humain avec notamment :
- près de 5000 établissements de l'Éducation nationale (dont 1000 collèges et 850 lycées), 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 places d'hébergement pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnel.

- Plus de 1500 infrastructures de santé, dont 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, et 377 polycliniques, ce à quoi s'ajoutent plus de 70 établissements spécialisés au bénéfice des handicapés
- Dans le secteur de l'habitat, deux millions de logements seront construits dont 1,2 million seront livrés durant le quinquennat, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014,
- Le raccordement d'un million de foyers au réseau du gaz naturel et l'alimentation de 220.000 foyers ruraux en électricité,
- L'amélioration de l'alimentation en eau potable, notamment, avec la réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transfert d'eau, et l'achèvement de toutes les stations de dessalement d'eau de mer en chantier,
- Plus de 5.000 infrastructures pour la jeunesse et les sports, dont 80 stades, 160 salles polyvalentes, 400 piscines et plus de 200 auberges et maisons de jeunes,
- Des programmes pour les secteurs de moudjahidine, des affaires religieuses, de la culture et de la communication.

Par ailleurs, ce programme d'investissements publics réserve aussi près de 40% de ses ressources à la poursuite du développement des infrastructures de base et à l'amélioration du secteur public, avec notamment :

- plus de 3.100 milliards DA destinés au secteur des travaux publics pour poursuivre l'extension et la modernisation du réseau routier, et l'augmentation des capacités portuaires,
- plus de 2.800 milliards DA réservés au secteur des transports en vue de moderniser et d'étendre le réseau de chemin de fer, d'améliorer le transport urbain (avec notamment la réalisation de tramways à travers 14 villes), et de moderniser les infrastructures aéroportuaires.
- l'industrie de son côté, a bénéficié d'importants investissements dans la réhabilitation du tissu industriel, la redynamisation et la recapitalisation des grands groupes industriels publics, à l'image de la SNVI (automobile), SAIDAL (Pharmacie), ENIE (électronique), PMA (machines agricoles), ENMTP (matériels de travaux publics) [BAD, mai 2012].

2. Impact socioéconomique des différents plans

En dépit des efforts fournis à travers les différents plans d'investissement et des sommes faramineuses engagées, les résultats se sont avérés très mitigés. Les lacunes apparaissent dans beaucoup de secteurs et sur de nombreux plans : économiques, sociaux, voire même politiques. Les projets lancés par les pouvoirs publics ont coûté très cher au trésor public, généralement plus chers que dans d'autres pays qui ont lancé des programmes similaires. La mauvaise exécution qui est due aux déficiences du processus budgétaire et aux goulets d'étranglement institutionnels causant des insuffisances dans l'exécution des programmes. *« Toutes ces insuffisances aboutissent à une mauvaise programmation, à la surestimation des dépenses et à de longs retards dans l'exécution des projets. Parmi les carences importantes observées, on peut citer : l'existence d'un décalage entre la planification budgétaire et les priorités sectorielles ; l'absence d'interventions efficaces dues à un morcellement du budget résultant de la séparation entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement (récurrent) ; des passifs éventuels potentiellement importants, des écarts considérables entre les budgets d'investissement approuvés et les budgets exécutés ; et des longs retards et des surcoûts pendant l'exécution des projets, ce qui témoigne de la*

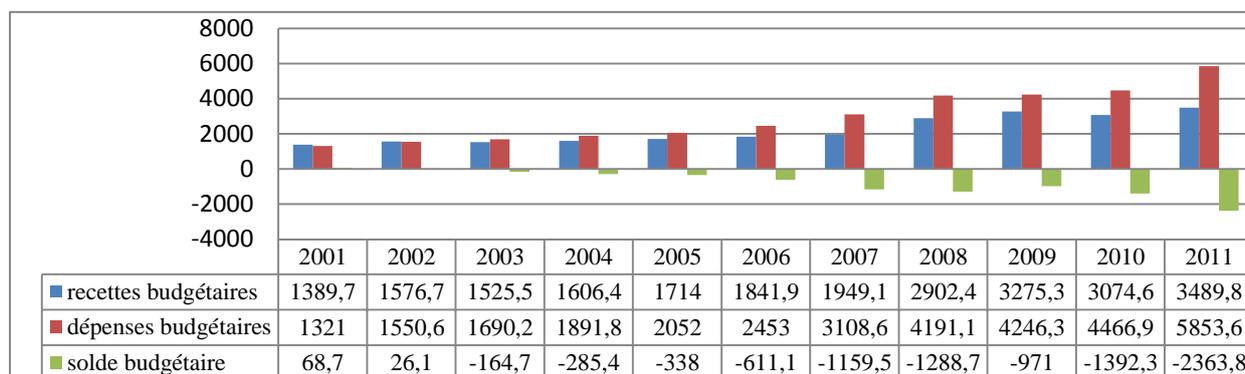
faiblesse de la capacité d'exécution des organismes d'exécution » [Abderrahmane Mebtoul, 11/12 octobre 2009].

La période 2001 à 2004 a été caractérisée par des taux de croissance satisfaisants atteignant 6,9% en 2003, 5,2% en 2004 et 5,1 en 2005. Excepté le secteur de l'agriculture et des hydrocarbures, ces taux ne résultent pas en d'une dynamique propre aux différents secteurs d'activité, mais d'une très forte augmentation des dépenses publiques d'équipement, mais aussi par la très bonne tenue des prix des hydrocarbures durant la période d'application de ce programme. « *La croissance économique qu'elle soit extensive ou intensive, n'acquiert de dynamique propre et n'est par conséquent durable que si elle constitue dans le même temps un accroissement des capacités productives nationales, seul garant du maintien, année après année, du niveau de production de richesses atteint* » [Djamel Benbelkacem, 3 juillet 2006].

À partir de 2005, le taux de croissance du PIB a été globalement positif, mais ce taux (3% en moyenne) s'avère très insuffisant⁶¹ au regard des dépenses engagées. L'Algérie a engagé 30% de ses ressources pour une croissance dérisoire de 6%, tandis que les autres pays engagent seulement 1% de leurs richesses pour produire 3% de croissance [Lamiri. A, le quotidien Liberté du 04 /10/2011]. Abderrahmane Mebtoul avance à ce sujet dans une contribution au MATIN DZ que « *L'Algérie dépense deux fois plus en référence à des pays similaires pour avoir deux fois moins d'impacts économiques, ce qui montre des surcoûts exorbitants* » [Abderrahmane Mebtoul, 27/12/2011].

Toutefois, cette croissance est tirée essentiellement des hydrocarbures à la faveur de hausse de leurs cours. Le taux de croissance hors hydrocarbures se situant en moyenne entre 5% et 6%, est dû aux infrastructures et au logement tiré à leur tour à 80% par la dépense publique. Cette dernière a pris en tendance à la hausse tout au long des années 2000 et qui se vérifie à travers le volume des investissements publics. Sur la période 2000-2009, ils représentaient en Algérie en moyenne 13% du PIB (19% en 2009 contre 7,8% en 2000), un taux largement supérieur aux taux observés chez les pays émergents et les pays en développement [Banque d'Algérie, 2010]. La figure III.7 illustre les recettes, les dépenses et le solde budgétaires durant la période 2001-2011.

Figure III.7 : Dépenses, recettes et soldes budgétaires en Algérie entre 2001 et 2011



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque d'Algérie

⁶¹ A titre de comparaison, la croissance économique moyenne entre 2000 et 2010 est de 4,95 pour le Maroc, 4,52 pour la Tunisie et 4,86 pour l'Egypte alors que les dépenses d'investissement sont largement inférieures à celles de l'Algérie, chose qui nécessite une réflexion sur les raisons de cet écart.

L'évolution des recettes et des dépenses budgétaires entraîne un impact sur le déficit et/ ou excédent budgétaire. D'après la figure III.7, on remarque que les excédents budgétaires enregistrés pour la période 2000-2002 représentaient environ 30% des dépenses budgétaires et plus de 20% des recettes budgétaires prévisionnelles. Cette situation peut s'expliquer soit par une sous-estimation des dépenses budgétaires soit par une surestimation des recettes. À partir de 2003, il y a eu un retournement de situation. En effet, les soldes budgétaires prévisionnels sont plutôt déficitaires. Une aggravation considérable des déficits budgétaires est observée à compter de 2006. Ces derniers passent alors de 338 milliards de dinars en 2005 à 2363 milliards de dinars en 2011.

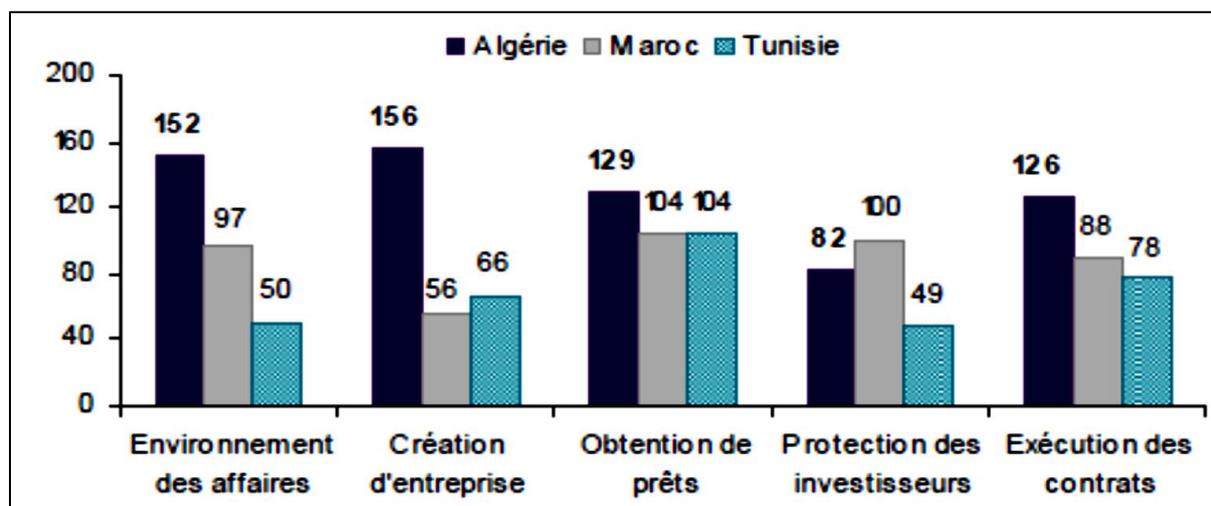
Rapporté au PIB, excepté pour les années 2001 et 2002, le déficit budgétaire a évolué d'une manière significative, allant de 4 à 7% du PIB entre 2003 et 2005 et de plus de 20% entre 2006 et 2010, dû principalement aux besoins de financement des chantiers publics et des dépenses de fonctionnement qui ne cessent d'accroître notamment avec les différentes augmentations des salaires des fonctionnaires et des retraités, mais aussi à cause des transferts sociaux (plus de 10% du PIB en 2012) à travers les subventions généralisées et non ciblées [A. Mebtoul, 13/05/2013] et des exonérations et allègements fiscaux. Ce déficit budgétaire est comblé par le recours aux fonds de régulation des recettes qui est souvent consommé à plus de la moitié pour rembourser la dette publique et le financement des déficits du trésor public.

Ainsi, l'Algérie investit presque seule et seulement dans les infrastructures de base avec peu d'implication des opérateurs économiques privés nationaux ou étrangers. Ces derniers s'ils sont présents dans la sphère économique, ils ne le sont quasiment que dans le secteur des hydrocarbures. L'Algérie attire peu les investissements directs étrangers (IDE) hors hydrocarbures. Cette situation s'est détériorée ces dernières années, notamment avec la loi du « 49/51 » depuis la promulguée dans la loi de Finances complémentaire de 2010, et l'oblige donc à accepter un actionnariat algérien majoritaire, à 51 % minimum.

« À l'époque, devant les multiples critiques internationales, le pouvoir algérien a argué de sa « souveraineté » et dénoncé « l'ingérence étrangère ». Mais aujourd'hui, les effets néfastes de cette « règle du 49/51 » sont avérés : selon un bilan publié en mars par la Banque d'Algérie elle-même, les IDE ont enregistré en 2012 une baisse de 15 %, à 1,7 milliard de dollars contre 2 milliards de dollars en 2011. Outre la règle du 49/51, l'autre facteur responsable de ce recul serait l'obligation, faite aux soumissionnaires étrangers de contrats publics, de trouver des partenaires locaux » [A. Mebtoul, 13/05/2013].

Cette situation est aggravée avec la dégradation du climat des affaires (figure III.8). Selon le rapport de « Doing Business 2013 », sur 185 pays, l'Algérie est classée à la 152e place (148 en 2012) en matière de facilitations accordées à l'investissement, 82e place pour la protection des investissements: l'Algérie arrive en 82e position pour la protection des investisseurs, à la 156e pour le lancement d'une entreprise, 126e place en ce qui concerne l'application des contrats, à la 170e place pour les procédures de paiement des impôts à la, au 138e rang pour l'obtention d'un permis de construire, à la 129e place pour les procédures de facilitations d'exportation accordées aux PME et en 129e position en ce qui concerne l'obtention d'un crédit. [Banque Mondiale, 2013].

Figure III.8 : Classement 2013 du climat des affaires



Source : Banque Mondiale, 2013

Enfin, les incertitudes politiques, l'environnement administratif et institutionnel (en particulier l'appareil judiciaire) peu crédible et bureaucratique constituent des causes majeures d'hésitations essentiellement chez les investisseurs étrangers.

Cette situation est aggravée par les défaillances du système bancaire algérien qui est mal adapté à l'évolution des nouveaux éléments et données économiques du pays en matière d'analyse et de gestion des risques, d'adaptation des instruments de financement des investissements, notamment du secteur privé, mais aussi, du contrôle des banques. Le secteur bancaire en Algérie est « largement dominé par le secteur public (les banques publiques détiennent environ 90% du total des actifs), contribue insuffisamment aux besoins de financement du secteur privé. Le marché des capitaux reste également peu développé et offre un nombre limité d'instruments et de sources alternatives au financement bancaire » [BAD, mai 2011].

Les injections de revenus des différents plans ont permis la constitution d'une épargne des particuliers qui ont inondé les banques dans une surliquidité à cause de la défaillance du système bancaire. Ce dernier est non autonome et le privé local ou international n'intervient que d'une manière marginal et seulement pour le financement du secteur privé.

Abderrahmane Mebtoul avance à ce sujet qu'« Après plus de 10 années d'ouverture, le marché bancaire algérien selon le rapport de la banque d'Algérie, de 2009 se compose de six banques publiques et de quatorze banques privées, mais ne devant pas confondre l'importance du nombre de banques privées actives en Algérie, puisque 90% du financement de l'économie algérienne, dont 100% secteur public et plus de 77% secteur privé, se fait par les banques publiques avec une concentration au niveau des actifs de plus de 39% au niveau d'une seule banque, la BEA, communément appelé la banque de la Sonatrach. Seulement 10% du financement de l'économie sont pris en charge par les banques privées, avec une concentration de plus de 52% pour les actifs pour trois banques » [A. Mebtoul, 31/01/2012].

En matière de l'emploi, les pouvoirs publics ont mis un éventail de mesures et de dispositifs de lutte contre le chômage et de la création de 500 000 emplois par an dans le cadre, entre autres, du programme d'emploi des jeunes (PEJ), les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ), les dispositifs gérés par l'agence de développement social

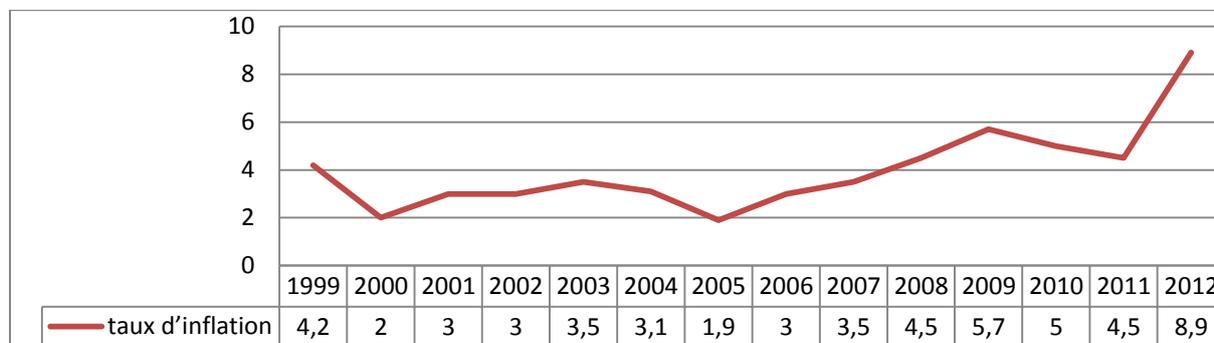
(ADS), L'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG), les travaux d'utilités publiques à haute intensité de main d'œuvre (TUP – HIMO), le contrat de pré emploi (CPE),... toutes ces mesures ont permis de réduire considérablement le taux de chômage qui passa de 29,3% en 1999 à 9,8% en 2011[ONS, 2012].

Toutefois, la qualité de la quasi-totalité des emplois créés sont à déplorer du fait qu'ils sont temporaires et précaires. Le chômage touche particulièrement les jeunes. Ainsi en 2005, 75% des chômeurs sont âgés de moins de 30 ans et qui sont en majorité des primo-demandeurs [Femise2005, 2006, 15]; alors que le chômage au niveau national s'élevait à 15,3%, c'est 34,3% des moins de 20 ans et 30% des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui souffraient de l'absence d'emploi. Notons que la situation s'est nettement améliorée par rapport à 2001 où le niveau du chômage pour ces deux tranches d'âge était successivement de 51,3% et 45,9% [Baya Arhab, juin 2006].

D'autre part, l'emploi informel occupe une grande partie de l'ensemble des emplois. Il représente 45,6% en 2010 [ONS, 2012] alors qu'il ne représentait que 20% en 1975 [OCDE, 2009]. Ce phénomène est dû aux rigidités institutionnelles et du taux de chômage très élevé notamment chez les jeunes. Cette forme d'exclusion sociale a été incitatrice du développement du secteur informel. Ainsi, ni le secteur pétrolier ni celui des autres branches de l'économie n'ont permis d'éradiquer ou, du moins, atténuer ce phénomène.

À l'exception de l'année 2012, l'inflation reste maîtrisée, du fait essentiellement de la politique monétaire prudente de la Banque d'Algérie. Au cours de la période 2004-2012, et comme l'illustre la figure III.9, l'inflation a été de l'ordre de 3,6% en moyenne annuelle⁶² [Banque d'Algérie, 2012].

Figure III.9 : Évolution du taux de l'inflation entre 1999 et 2012



Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS et de la Banque d'Algérie

Cette inflation est expliquée par la pression exercée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires notamment des produits agricoles frais (21.37 %) et des produits alimentaires industriels manufacturés (4.70 %) pour l'année 2012, mais aussi des dysfonctionnements persistants du marché intérieur des biens ainsi que des pressions inflationnistes alimentées par l'accroissement substantiel des revenus des ménages associé à des subventions⁶³ de certains produits de base qui ont stimulé la demande [FMI, 2012].

⁶² Les taux d'inflation fournis par les organismes étatiques (ONS, Banque d'Algérie) sont contestés du fait de leur dépendance de l'administration centrale [Mebtoul. A, 2010].

⁶³ Les prix des produits de grande consommation (céréales, lait, sucre et huile alimentaire) continuent de bénéficier des subventions de l'État. Selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie, les subventions des

Par ailleurs, quoique les salaires nominaux aient connu une certaine augmentation depuis les années 1990 où le Salaire National Minimum Garanti (SNMG) est passé de 4 000 DA en 1994 à 15 000 DA en 2010, le pouvoir d'achat des Algériens n'est guère amélioré. Le salarié algérien a rattrapé 1% de son pouvoir d'achat, mais cette amélioration n'a pas permis de rattraper les 3% perdus durant la période 1994-1998 [A. Bouzidi, 2007]. Selon une étude évoquée par Safia Berkouk du quotidien El Watan, le SNMG d'un Algérien couvre à peine 26% des besoins minimums contre 32% pour les Marocains. L'étude avait conclu qu'il fallait porter le SNMG à 38.000 dinars [S. Berkouk, du 26 juillet au 1^{er} août 2010].

En termes de bien-être, l'Algérien demeure dans le mal vie qui se constate à travers son quotidien où des milliers de jeunes hommes et femmes tous les niveaux d'instruction se précipitent devant les ambassades pour un visa dans le cadre de l'émigration irrégulière. D'autres risquent leurs vies au péril de l'immigration clandestine. Selon Mohammed Saïb Musette, d'après les chiffres qu'il a repris de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), le nombre d'interceptions est en progression avec 335 en 2005, 1 636 en 2006, 1 858 en 2007 et 2 215 en 2008. Ces interceptions représentent 55% en 2008 du total des tentatives ce qui porte le chiffre à environ 4000 par an [M. S. Musette, 2010]. Ce mal vie peut être constaté aussi à travers le classement de l'Algérie en 2012 à la 93^e place sur 187 pays avec un IDH de 0,713 et à la 152^e place sur 185 pays du Classement Doing Business de 2013 témoignant ainsi de la bureaucratie gangreneuse et aux obstacles dressés au travers des investisseurs nationaux et étrangers.

En ce qui concerne les équilibres régionaux, le problème de la répartition géographique de la population est toujours présent, voire il s'est aggravé. La frange littorale, qui ne représente qu'environ 4% du territoire, concentre l'essentiel de la population et des activités économiques. De vastes territoires au Sud, représentant près de 87% de la surface du pays, demeurent sous-peuplés (9% de la population) et insuffisamment dotés en infrastructures économiques et sociales.

À part la fragmentation territoriale déséquilibrée, l'Algérie assiste à un développement du phénomène de l'urbanisation, avec une population urbaine qui est passée de 40% en 1977 à environ 70% en 2010, aggravant, ainsi la précarité des conditions de vie tant en zone urbaine que rurale [Banque Africaine de Développement (BAD), mai 2012].

Globalement, les réformes entamées par les pouvoirs publics n'ont pas apporté des effets efficaces à la situation de l'économie algérienne. Les dépenses engagées dans les différents plans se sont avérées stériles et n'ont pu relancer la machine de l'économie. L'économie algérienne demeure très fragile aux fluctuations des cours des hydrocarbures, pierre angulaire des recettes des exportations algériennes (98%) et des recettes fiscales (plus de 45% des recettes totales), mais aussi aux prix des produits agricoles et alimentaires qui représentent une grande part des importations algériennes. L'Algérie n'a pas su fabriquer sa propre croissance économique ni se libérer de sa dépendance vis-à-vis de la rente énergétique.

L'adoption à partir de 2000 d'une politique budgétaire expansionniste a entraîné une forte inflation (plus de 8% en 2012) et un taux de croissance économique de très mitigé dû au non-respect des conditions de la relance économique par la demande (keynésienne)

produits alimentaires sont évaluées en 2012, à 215.6 milliards DZD (soit environ 3 milliards USD), contre 12.6 milliards DA (175 millions USD) en 2009.

particulièrement celle de l'élasticité de l'offre qui réagit à toute demande effective supplémentaire.

Conclusion

À l'indépendance, l'Algérie était un pays ruiné par plus de 130 ans de colonialisme français dévastateur qui n'a épargné ni l'économie, ni le social et encore moins l'identité. Le pays n'avait guère de choix que d'opter pour une stratégie économique autocentrée basée sur la planification selon le modèle communiste avec le ralliement au bloc est guidé par l'URSS.

La période allant de 1966 jusqu'à 1988, période marquée par une situation politique et économique très confuse et très complexe, a connu des programmes de développement, principalement, dans l'industrie. En effet, des entreprises publiques florissantes opérant dans le secteur de l'industrie (mécanique, métallurgiques, électroniques, électrotechniques, etc.) ont vu le jour, contribuant ainsi à l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB. Le contrôle de l'État s'est progressivement accru et la politique du développement est axée principalement sur les revenus des hydrocarbures, nationalisés en 1971, qui servent à financer les secteurs de l'industrie-en priorité- et de l'agriculture, souvent déficitaires.

Toutefois, cette politique ne tardait pas à montrer ses limites du fait des coûts très élevés des investissements et le manque énorme en main-d'œuvre, notamment qualifiée. Ce manque a contraint le pays à opter pour une politique d'industrialisation sous forme « clef à la main », mais avec des surcoûts énormes particulièrement en ce qui concerne l'entretien et la maintenance des installations qui sont effectués par des compétences étrangères.

D'autre part, la chute brutale des cours des hydrocarbures -principale source de financement des projets lancés- a affaibli les revenus de l'État et a eu des retombées néfastes sur l'ensemble des programmes de développement. Les lacunes de la planification centralisée sont apparues plus clairement tant dans les entreprises publiques que dans les fermes d'État.

La production et les rendements agricoles ne s'amélioraient pas et la dépendance à l'égard des importations alimentaires s'accroissait rapidement et la plupart des nouvelles usines étaient loin d'être exploitées à plein rendement rendant ainsi l'investissement de plus en plus improductif. La restructuration des entreprises publiques n'a pas abouti à refondre de véritables secteurs économiques capables d'être producteurs de richesses au lieu d'en être consommateurs.

Le contre choc pétrolier de 1986 fait baisser les termes de l'échange de près de 50%, le déficit budgétaire a atteint 13,7% du PIB en 1988 et le ratio service de la dette rapporté aux exportations passa de 35% en 1985 à 78% en 1988 dévoilant ainsi les faiblesses et la rigidité de la politique de planification centralisée et met le pays au bord de la faillite financière associée à une vague de violence terroriste islamiste sans précédent, altérant son image dans le monde et entravant sa marche vers le développement.

Ainsi, dans l'incapacité d'honorer ses engagements envers ses créanciers des Club de Paris et du Club de Londres, l'Algérie est contrainte de recourir à un rééchelonnement de sa dette. Ce rééchelonnement est accepté par la signature de deux accords, l'accord de confirmation d'une durée d'une année à partir de mai 1994 et l'accord triennal au titre de

mécanisme élargi de crédit en mai 1995. L'objectif est d'augmenter la productivité des entreprises publiques, les exportations hors hydrocarbures et réduire les sureffectifs des emplois.

Ces mesures ont permis le rétablissement des équilibres macroéconomiques, mais au détriment du bien-être des Algériens qui se sont vu perdre des milliers de postes d'emploi et une montée de la pauvreté, de l'emploi informel, la déstructuration des revenus des Algériens notamment les salariés et beaucoup plus les salariés des entreprises publiques, sans toutefois s'accompagner d'une relance de la production nationale qui ne parvient pas à concurrencer les produits étrangers.

À partir des années 2000, l'Algérie opte pour une nouvelle stratégie de relance économique grâce à l'augmentation spectaculaire des cours des hydrocarbures et même de la production et des exportations. Cette stratégie est basée sur la relance par la demande à travers le lancement de trois plans avec des enveloppes vertigineuses en accordant la priorité aux infrastructures et au logement sans toutefois se préoccuper des problèmes qui freinent réellement le décollage de l'économie et la seule source réelle de richesses qu'est l'entreprise.

En outre, les retards et les dépassements des coûts sont fréquents pour la quasi-totalité des projets faute d'une conception sérieuse et rigoureuse conduisant à une sous-estimation des coûts des projets, mais aussi à la faible capacité de réalisation des entreprises ouvrant ainsi le champ de la corruption.

Cette situation révèle un grave problème dans l'allocation des ressources et dans leur efficacité. Ainsi l'économie algérienne manque énormément d'efficacité dans la gestion des facteurs de production afin d'assurer une croissance soutenable dans le long terme.

L'économie algérienne a toujours été trop dépendante des recettes des hydrocarbures dont les cours sont très instables. L'Algérie est un paradoxe dans la mesure où les bonnes performances macroéconomiques s'associent à un taux de croissance insuffisant et des conditions sociales des populations, difficiles. Un pays riche avec une population pauvre et le gouvernement n'arrive plus à distinguer entre la finance et l'économie.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Introduction

Au cours du 20^e siècle, l'agriculture a profondément changé; elle est devenue productiviste.⁶⁴ Les rendements à l'hectare et la productivité du travail (rendement par personne) ont considérablement augmenté, les exploitations et les régions agricoles se sont spécialisées. Les produits agricoles sont dominés par un petit nombre de pays, à savoir la Chine, les États-Unis et l'Europe suivis par l'Argentine et le Brésil. En ce qui concerne les céréales (blé, maïs, riz), la Chine est le premier producteur mondial devant les États-Unis, l'Inde et l'Europe. La Chine est première pour le riz devant l'Inde, première pour le blé devant l'Europe et les États-Unis et deuxième pour le maïs derrière les États-Unis et devant l'Europe. La Chine est aussi le premier producteur mondial de pommes de terre devant l'Europe et la Russie. Les États-Unis sont les premiers producteurs de soja devant le Brésil, l'Argentine et la Chine. Le Brésil est le premier producteur mondial de sucre devant l'Europe, la Chine et les États-Unis [Pontvianne, 2007, Missions Economiques, 2006].

L'agriculture et l'alimentation ont été depuis longtemps liées, ces liens sont en évolution continue. Au début des relations fermiers-consommateurs dans les sociétés primitives, les deux agents étaient de la même famille ou des voisins proches qui échangent leurs produits et services. Par la suite et pendant que les sociétés se développent, d'autres acteurs ont été introduits à cette relation : des commerçants des produits, processeurs, les fabricants qui convertissent le produit en articles de nourriture et des détaillants qui sont interposés entre le producteur et le consommateur.

Au cours des 50 dernières années, un autre lien s'est présenté dans la chaîne agriculture-alimentation : les scientifiques. Ces derniers comme, par exemple, les éleveurs, biologistes d'usine, nutritionnistes et chimistes ont apporté une contribution immesurable au développement de la fabrication de production agricole et de nourriture. Du fait, l'agriculture a pris une autre voie en passant de l'âge des machines et des produits chimiques à l'âge de la biotechnologie. La biotechnologie a le grand potentiel pour les pays en voie de développement puisqu'elle est susceptible d'être moins intensive en capital et plus intensive en recherche et en savoir-faire. Ainsi ses avantages peuvent fluer plus rapidement dans les pays plus pauvres qui n'ont pas le capital nécessaire. Par conséquent, son impact a pu être plus rapide, plus répandu et plus significatif.

L'industrie alimentaire est un utilisateur important des produits agricoles et des denrées. À mesure que les revenus nets disponibles augmentent dans les pays en voie de développement, l'industrie alimentaire devra satisfaire les nouveaux et différents besoins de ses consommateurs de plus en plus riches. L'industrie alimentaire, à son tour, exigera de l'agriculture un appui de ses efforts pour faire face aux nouveaux défis et opportunités. En effet, les fabricants de l'alimentation auront des espérances particulières pour l'agriculture en tant que fournisseurs de leurs matières premières, incluant : la qualité, le coût, le caractère non saisonnier des produits⁶⁵, la fiabilité⁶⁶, le traitement (par exemple, fruits aspermes, poulets

⁶⁴ C'est une agriculture qui recherche systématiquement l'amélioration de la productivité. Pour atteindre ce but, il est possible d'agir sur deux leviers : l'augmentation du rendement à l'hectare et la baisse des coûts de production par une diminution des besoins en main-d'œuvre. Ces deux leviers peuvent être actionnés ensemble.

⁶⁵ Les produits agricoles étaient traditionnellement saisonniers dans leur production et approvisionnement mais actuellement ils peuvent se produire à tout moment.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

moins emplumés, grains de café sans caféine, viandes à moins de cholestérol), la différenciation de produit et les aspects de santé [FAO, 2006]. Le machinisme agricole est venu pour répondre à un double besoin ; celui d'accompagner la raréfaction de la main-d'œuvre agricole (notamment dans les pays développés) et de diminuer le coût de la production. Finalement, les recherches en génie génétique reliées à l'agroalimentaire ont permis l'arrivée des OGM qui favorisent la quantité, ce qui a diminué considérablement les prix de produits agricoles dans le marché mondial.

Cependant, même si l'agriculture mondiale a marqué des progrès notables dans de nombreux pays, elle se trouve toujours confrontée à de grands défis notamment celui d'accompagner la croissance démographique mondiale et résoudre le problème majeur de l'insécurité alimentaire qui empêche le développement de nombreux pays pauvres. Les chiffres sont désastreux ; en 2001, la FAO a estimé l'incidence de la malnutrition dans le monde entre 1997-1999 à 815 millions de personnes dont 777 millions dans les pays en développement (17% de leur population), 27 millions dans les pays en transition et 11 millions dans les pays développés. Plus de la moitié des personnes sous-alimentées, soit 61% se trouvent en Asie, tandis que l'Afrique subsaharienne en représente près du quart, soit 24%. [FAO, 2002]. Cette situation a mis en danger la sécurité alimentaire de plusieurs pays à économie plus ou moins fragile et vulnérable dont l'Algérie qui figure parmi les plus touchés et cela peut être facilement constaté à travers les tensions sociales qui règnent à l'intérieur du pays où la nourriture est devenue, malheureusement, la plus grande préoccupation des ménages algériens.

En effet, l'économie algérienne est marquée par une forte dépendance alimentaire. Le recours à l'importation des produits de première nécessité est indispensable pour satisfaire les besoins de sa population. La facture alimentaire constitue le second poste d'importations, après celui des biens d'équipements. La question de la satisfaction des besoins alimentaires de la population est donc stratégique. Avec 479 000 personnes supplémentaires à nourrir chaque année et une croissance relativement faible de la production agricole, se profile la crainte d'un décalage important entre les besoins et la production agricole. Sur fond d'une crise mondiale qui entraîne de sérieuses perturbations du cours du pétrole, ressource principale du pays, cette situation est au cœur des préoccupations de tous les acteurs en rapport avec l'agriculture, qu'ils soient décideurs, scientifiques ou producteurs.

En outre, l'Algérie demeure massivement dépendante des recettes des hydrocarbures, sans aucune politique de diversification de l'économie ne soit développée. Depuis 1977, les hydrocarbures ont dépassés 95% des exportations de marchandises pour chaque année. La rente économique extraite de la production d'hydrocarbures a fourni à l'Algérie des ressources financières largement supérieures à celles de ses voisins et continue de lui offrir les moyens financiers pour une croissance économique rapide à condition qu'il y ait une bonne gestion de ces recettes.

Section 1 : Évolution des principales productions agricoles

En Algérie, près d'une vingtaine de filières ont été placées stratégiques (céréales et légumes secs, lait, viandes rouges et blanches, pomme de terre...) du fait du rôle qu'elles

⁶⁶ Un fabricant qui a investi fortement afin de faire connaître sa marque sera très vif pour obtenir les approvisionnements fiables en termes de qualité, timing et coût. Des producteurs du produit agricole seront de plus en plus jugés sur leur sérieux en tous ces respects.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

occupent dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et les atouts dont elles disposent pour créer de la valeur ajoutée. Toutefois, la production agricole en Algérie dépend essentiellement des caprices climatiques. Les niveaux de production pour la quasi-totalité des espèces cultivées fluctuent d'une année à l'autre et apparaissent souvent aléatoires. Certaines cultures dépendent parfaitement des autres telles que les cheptels des céréales, les produits de l'élevage des cheptels ou encore, la production végétale du cheptel (fumiers...). Cette interdépendance explique le fait des fluctuations simultanées des différentes productions.

Tout au long de cette section, nous allons essayer de présenter les données de l'agriculture d'une manière non exhaustive en citant uniquement les principales productions et en fonction de leurs poids dans le système alimentaire des Algériens⁶⁷.

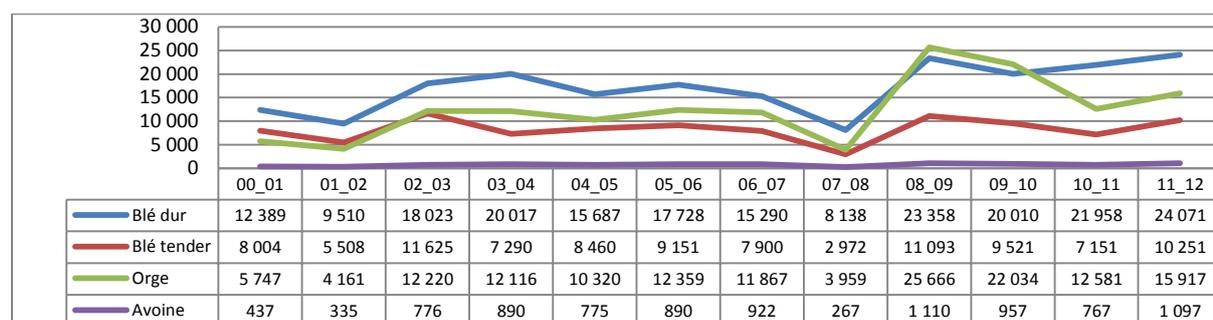
1. Production végétale

La production végétale en Algérie concerne plusieurs produits. Nous allons nous concentrer seulement sur celles dont le poids est important que ce soit dans le volume de production ou dans la demande.

1.1. Les céréales

La filière céréalière constitue une des principales filières de la production agricole en Algérie du fait que le système alimentaire des Algériens est basé essentiellement sur les céréales qui occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie algérienne. Environ 80% de la SAU est consacrée à la production des céréales, soit environ 3,5 millions de ha, mais seulement 63% des emblavures en moyenne sont récoltées annuellement. Cette culture permet la création de plus de 500 000 emplois permanents et saisonniers [MADR, 2001, cité par Abdelkader Djermoun, juin 2009]. Les figures suivantes illustrent la production céréalière globale et par espèce.

Figure IV.1 : Répartition de la production réalisée par espèce de céréales (10³ Qx)



Source : MADR, 2009 ; ONS, 2012

La figure IV.1 montre que production céréalière est plus ou moins fluctuante pour l'ensemble des cultures. Pour les périodes 2004-2005 et 2007-2008, la production a connu une chute brutale qui est due selon le MADR au facteur climat. Le blé dur est le plus cultivé ce qui explique la tendance de la consommation de la semoule de blé dur des ménages algériens. Quant à l'avoine, sa production est presque insignifiante témoignant de

⁶⁷ Il est à noter que les données de l'agriculture algérienne diffèrent d'une source à l'autre. Les chiffres communiqués par chaque source divergent et parfois elles s'opposent. Pour notre travail, nous allons nous appuyer sur de différentes sources tout en essayant de converger entre les différentes statistiques.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

la négligence de cette culture il a subi un recul durant la période 2003-2004. La saison 2007-2008 est caractérisée par une chute brutale de la production céréalière tout espèces confondues. Les conditions climatiques étaient essentiellement à l'origine de cette baisse. Mais l'Algérie n'était pas le seul pays touché. La production mondiale a subi cet effondrement qui s'est traduit par une envolée des prix des céréales et des émeutes de la faim, notamment dans les grands pays importateurs de céréale.

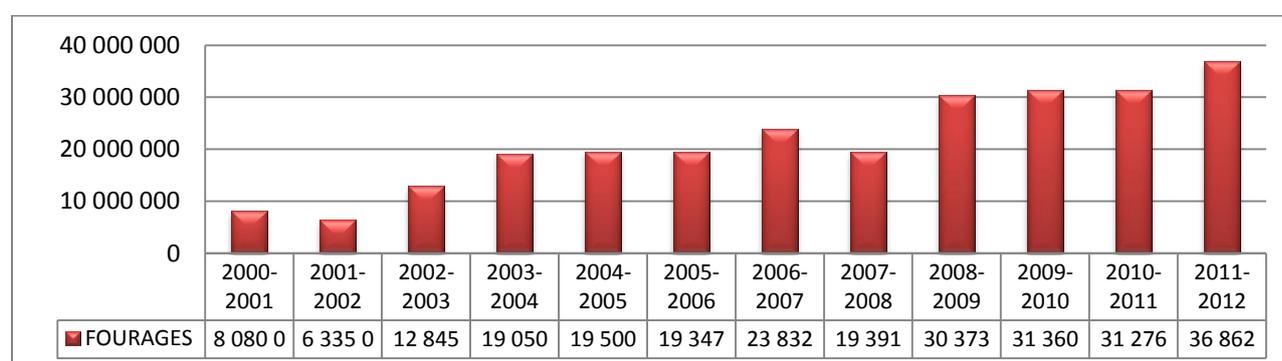
D'une manière générale, la production céréalière en Algérie est très irrégulière et elle est souvent déficitaire n'arrivant pas à satisfaire la demande locale en pleine croissance [Bencherif & Rastoin, 2007]. Certes, la mauvaise répartition des pluies pendant l'année explique en grande partie cette forte variation, mais d'autres facteurs qui peuvent être corrigés viennent s'ajouter à raison tels que le désengagement de l'État, l'absence d'une organisation professionnelle convenable et représentative et un manque flagrant dans l'encadrement de la filière. Ainsi la culture céréalière est mal maîtrisée en Algérie et les rendements très bas en témoignent.⁶⁸

1.2. Cultures fourragères

Il existe deux espèces de fourrages, des fourrages cultivés (fourrages cultivés verts et fourrages cultivés secs) et des fourrages naturels. Les fourrages cultivés se concentrent en général dans le Nord et ils sont composés essentiellement de vesce-avoine qui représente 70% de la surface cultivée. 10 % de la superficie sont affectés aux céréales, orge, avoine et seigle. La luzerne et le sorgho sont peu représentatifs, 1 à 5 pour cent de la superficie cultivée [Abdelguerfi, 1987]. Les fourrages naturels sont constitués par les prairies naturelles avec 24 297 ha et par les jachères fauchées (86%) avec 147 430 ha [MADR, 2009]. Dans les régions arides et semi-arides, la végétation a un caractère essentiellement steppique. Elle se caractérise par l'importance des espèces vivaces, ligneuses et des graminées [Le Houerou, 1995].

Toutefois et quoique la flore recèle d'immenses potentiels de variétés de fourrages qui peuvent être cultivées ou introduites au niveau des jachères et/ou dans la réhabilitation des terres de parcours ou des zones dégradées, seulement une dizaine d'espèces fourragères sont cultivées [INRAA, juin 2006]. La figure suivante illustre le volume de production des fourrages toutes espèces confondues.

Figure IV.2: La production des fourrages (Qx)



Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS

⁶⁸ Les rendements de la céréaliculture algérienne en 2004 1438 Kg/ha alors qu'ils sont de 1 512 au Maroc, 1540 en Tunisie et 7545 Kg/ha [FAO, 2005]

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

On peut lire de la figure IV.2 que la production des fourrages est en fluctuation durant la période allant de 2000 à 2008 avant de se stabiliser relativement entre 2009 et 2011. Cette fluctuation est due à la fluctuation de la production des fourrages artificiels secs suite à la fluctuation de l'espèce céréales reconvertie. L'année 2012 était une année record avec une production de près de 37 millions de Qx qui peut être expliquée par l'augmentation de la superficie en général et à l'augmentation de la production des fourrages fauchés pour les fourrages naturels, Vesces-Avoines (+47%) pour les fourrages artificiels secs. 45% de la production fourragère provient des fourrages artificiels verts et 35% de fourrages artificiels secs.

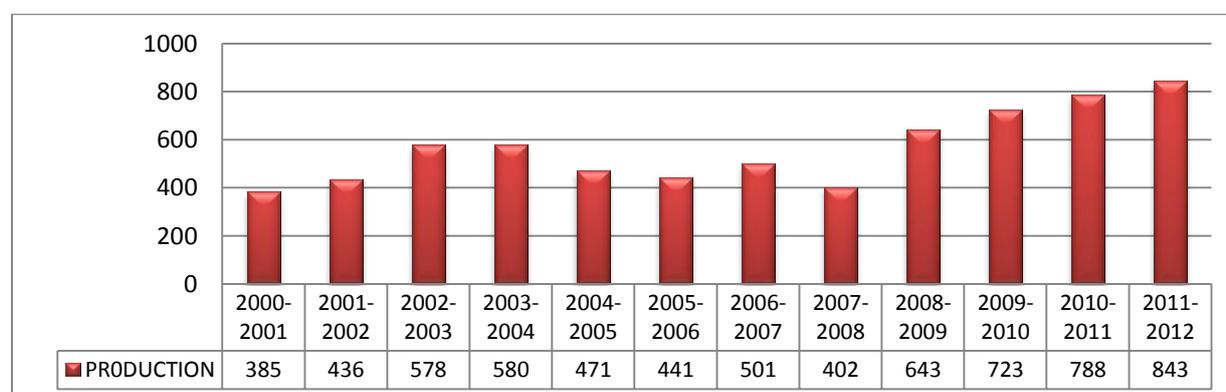
Néanmoins, la superficie réservée aux cultures fourragères est très réduite en raison de la priorité accordée aux cultures vivrières, l'absence de maîtrise de leurs itinéraires techniques ou encore l'ignorance des meilleures conditions de leur utilisation et de leur stockage [Jouve, 1976]. Cette restriction de la superficie cultivée agit négativement sur la production des fourrages qui, par conséquent, a des répercussions négatives sur la productivité des animaux et qui est comblée par le recours aux importations de produits animaux laitiers et carnés. Cette situation découle du fait que la production et la culture des fourrages en Algérie reste, à bien des égards, une activité marginale des exploitations agricoles. L'alimentation constitue, incontestablement, l'une des contraintes majeures à l'essor de l'élevage en Algérie.

1.3. Les légumes secs

Les légumes secs sont essentiellement composés en moyenne à 48% de la fève et la féverole, à 30% de pois chiches, à 10% de pois sec et à 10% de lentille. Le reste est composé de haricot sec et de la gesse. La production est en évolution positive passant de 385 000 Qx à 580 000 Qx entre 2000 et 2004, soit une croissance de 50% (figure IV.3).

Cette situation n'a pas perduré, puisque, entre 2005 et 2008 la production est en fluctuation avec une baisse de plus de 30% en 2008 suite à la baisse de plus de 40% de la production des pois secs, 22% des pois chiches et 16% des fèves-féveroles. Cette baisse est due à la baisse des rendements, mais aussi à la diminution de la superficie cultivée. Dès 2009, la production commence à s'améliorer pour atteindre 843 000 Qx en 2012, soit une évolution de près de 120% par rapport à 2000. Quoique les superficies cultivées ont baissé pour la plupart des espèces par rapport à 2011, cela n'a pas empêché l'accroissement de la production grâce à l'amélioration des rendements particulièrement des pois secs et des lentilles avec +24% chacun.

Figure IV.3 : La production des légumes secs (10³ Qx)

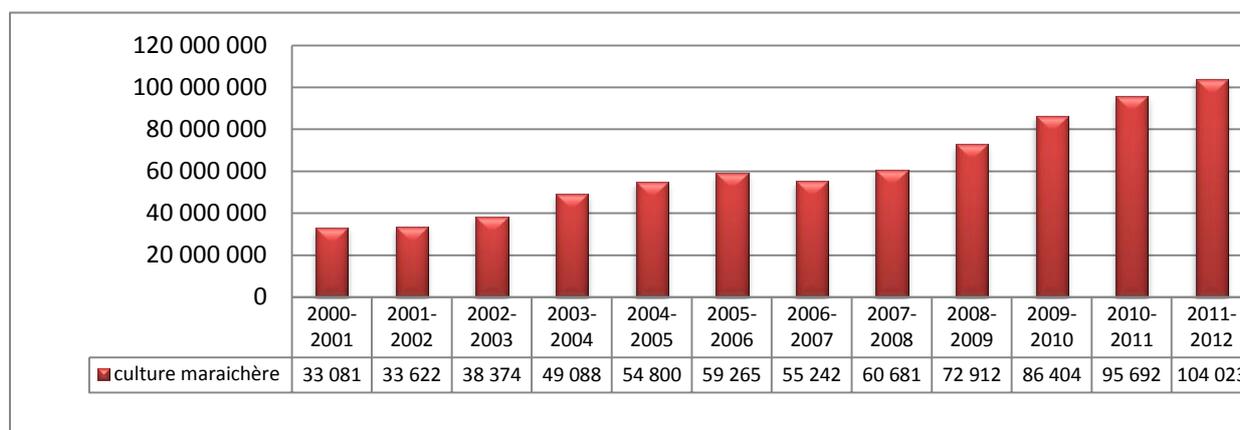


Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS

1.4. Les cultures maraîchères

Les cultures maraîchères les plus cultivées en Algérie sont la pomme de terre avec une part moyenne de 40%, melon et pastèque à 14%, les oignons à 12%, la tomate à 9% et les carottes à 4%. Les autres cultures représentent principalement les piments, les poivrons, les courgettes, les fèves vertes, navets et choux-fleurs. La production est représentée dans la figure IV. 4. La production maraîchère est en pleine augmentation à l'exception de la période 2006-2007 où la production a décliné légèrement de 4 millions de Qx suite essentiellement à une baisse de la production de la pomme de terre (7 millions de Qx) qui est due à une baisse des rendements de 220 Qx/ha à 190 Qx/ha. La production des maraîchères a plus que triplé entre 2000 et 2012.

Figure IV.4 : Productions des maraîchères (Qx)



Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS, 2012

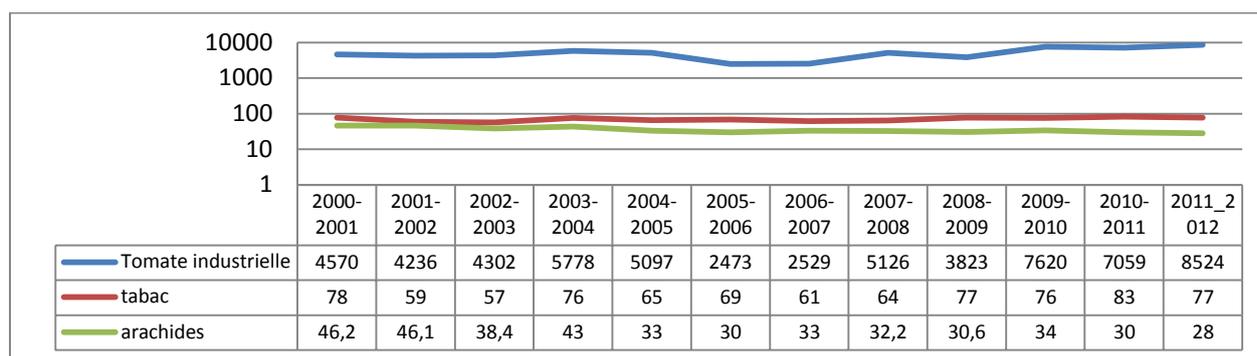
1.5. Les cultures industrielles

Ces cultures concernent essentiellement les plantes saccharifères, le henné, le tabac, la tomate industrielle, les arachides, les plantes oléagineuses (tournesol, carthame, lin à huile) et plantes oléoprotéagineuses (Soja, Colza oléagineux) et quelques plantes médicinales et aromatiques.

Pour les cultures industrielles, la production est en général en déclin durant la période allant de 2005 à 2007 avant de reprendre une légère tendance à la hausse depuis, sans pour autant enregistrer une amélioration considérable en particulier en ce qui concerne les tabacs et les arachides (figure IV.5). Le rendement moyen de ces derniers demeure faible et ne dépasse guère 25 Qx/ha contre 40 à 60 Qx/ha pour les pays développés. Le non-respect de la rotation, les travaux de préparation du sol mal menés, l'utilisation de semences non traitées, la faible fertilisation et les mauvais traitements phytosanitaires sont, entre autres, à l'origine des faibles rendements. D'une manière générale, l'évolution des productions est négative comparativement à la période de 2000-2001.

La tomate industrielle est aussi confrontée à de multiples entraves qui limitent sa production et son rendement tels que l'insuffisance des travaux de préparation du sol, le non-respect des dates de repiquage, mais surtout le manque de subvention [Belateche, 2000].

Figure IV.5 : Production de certaines cultures industrielles (10³ Qx)*



*échelle logarithmique

Source : construit par nos soins d'après les données du MADR, 2009 et ONS, 2012

1.6. Arboriculture fruitière

L'arboriculture fruitière est très diversifiée en Algérie. Elle est constituée essentiellement, de l'olivier⁶⁹, du figuier, de la vigne, et des agrumes (les orangers, les mandariniers, les citronniers, les pomelos), qui sont les espèces les plus importantes sur le plan économique et social. Dans les régions steppiques et sahariennes, l'arboriculture concerne quasi exclusivement les palmiers-dattiers. Cette culture occupe une place importante dans l'agriculture algérienne au niveau des oasis avec une diversité de 940 cultivars [Ben Khelifa *et al.* (1998), cité par l'INRAA, juin 2006]. Il existe une centaine de variétés de dattes en Algérie qui sont généralement classées suivant leur consistance en trois catégories⁷⁰. La variété de Deglet Nour est la plus privilégiée et elle se localise dans la zone du sud-Est (Ziban, Oued Righ, Oued Souf, le M'zab) où le milieu est favorable (faible humidité) pour cette variété, où elle représente plus de 50% de leurs potentiels en palmier et 50% de la production nationale.

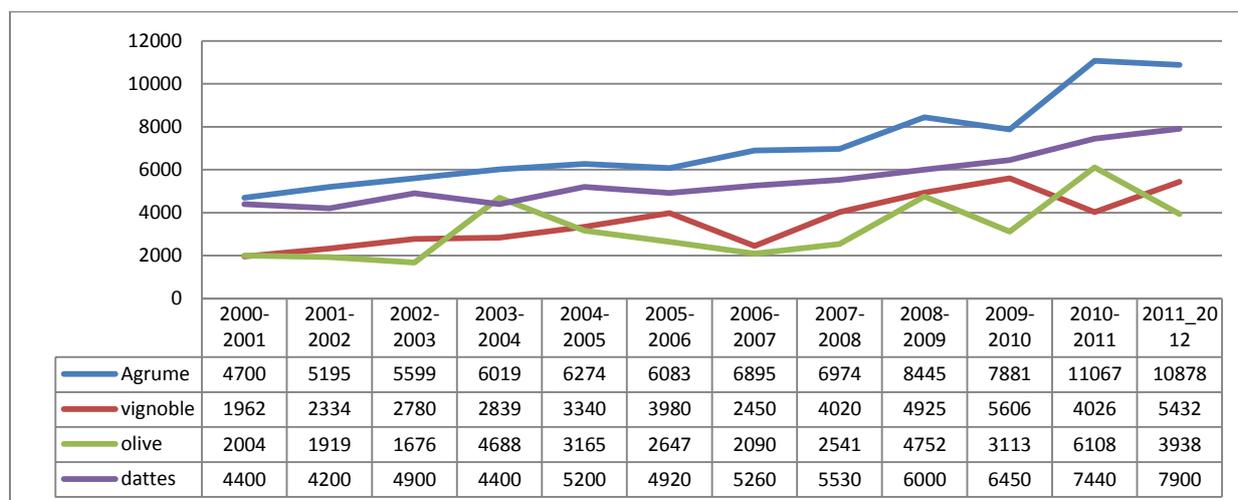
La production des agrumes est en pleine évolution (+131%) entre 2000 à 2012 grâce au nombre d'arbres supplémentaires complantés et l'amélioration des rendements [MADR, 2012] malgré une chute de la production en 2010 (figure IV.6). La production viticole, elle aussi a connu un bon essor, elle a enregistré une évolution de plus de 100%, mais très en deçà des potentialités de l'Algérie. Quant à la production des olives, elle est très fluctuante. Elle a baissé considérablement durant la période 2000 à 2003 passant ainsi de 2 003 390 Qx à 1 676 270, soit une baisse d'un peu plus de 16%. La production est reprise à partir de 2004 où elle a atteint un pic de 4 688 000 Qx, mais sans se maintenir à ce niveau puisque durant les quatre campagnes suivantes son niveau a baissé considérablement. La campagne 2010-2011 est la meilleure avec une production dépassant les 11 millions de quintaux.

⁶⁹ Actuellement la filière oléiculture se concentre dans certaines wilayas comme Bejaia, Tizi Ouzou et Bouira qui ont produit à elles seules en 2008 179 180 hectolitres sur une superficie de 102 893 ha, soit 51% de la production nationale. Durant la campagne 2009-2010, la production oléicole algérienne était de 50 000 tonnes d'huile, soit 1,7% de la production mondiale (Tunisie 8%, Maroc 3%) [Conseil Oléicole International, Novembre 2009]

⁷⁰ Ces trois catégories sont les suivantes :

- les dattes molles : Gahrs , Bent keballat , Tadala , Tanteboucht
- les dattes demi molles dont Deglet Nour est la nomenclature commune : Tafezouine , imjouhert, Hamira, Tegaza, Ouarglia.
- les dattes sèches : Degla beida, Tin Naceur, Agharaes, Mech degla.

Figure IV.6 : Évolution de la production des agrumes, vitiviniculture, d'olives et de dattes



Source : construit par nos soins d'après les données de MADR/DSA, 2006 ; ONS 2012

L'Algérie occupe le 8^e rang parmi les pays producteurs d'huile d'olive dans le monde avec 1,7 % de la production mondiale, derrière la Tunisie au 4^e rang (10,6 %) et le Maroc au 6^e rang (4,4%) [Rym Ben Zid, 2014]. Le rendement moyen des oliviers est de 13,1 q/ha avec 10,3 q/ha pour l'olive à tables et 13,5 q/ha pour l'olive à l'huile avec un taux d'extraction qui varie entre 12 à 26 litres par quintal trituré [Z. Sahli, S. Mekersi, juin 2005].

La sécheresse et les incendies de forêt dans certaines régions du pays, la culture de l'olivier, le faible savoir-faire dans ce domaine, mais aussi, les structures d'appui qui font défaut de façon dramatique sont autant de facteurs qui ont accusé un retard au développement de cette culture [A. Bensemmane, Avril-Mai, 2009].

La production des dattes est moins touchée par les fluctuations. Son niveau de production est relativement stable notamment depuis 2006, mais toujours insuffisant. Les insuffisances sont dues principalement aux problèmes agronomiques ayant trait avec l'augmentation de la production et sa protection contre les différentes altérations, aux problèmes commerciaux et organisationnels et enfin, aux problèmes technologiques liés à l'amélioration de la production et de la qualité.

2. La production animale

L'élevage en Algérie est de deux types. L'élevage ovin, bovin et caprin est de type extensif exploité essentiellement en hivernage dans les grandes zones de parcours steppiques du sud. L'élevage avicole, quant à lui, est intensif et concerne les poulets de chair et les poules pondeuses. L'aviculture familiale ou artisanale est encore pratiquée, y compris en zone urbaine, à la fois pour la consommation directe et pour le commerce informel [FAO, 2000].

2.1. L'élevage du cheptel

En Algérie, 78,5% de l'effectif est constitué par le cheptel ovin, 14,6% par les caprins. Quant aux bovins et équins, ils ne représentent, respectivement, que 6,8% et 0,1% des effectifs [INSID, 2012]. Les régions steppiques et présahariennes détiennent 80% de l'effectif total constitué essentiellement par le cheptel ovin. Les ovins constituent une activité à travers des systèmes de production souvent basés sur l'association polyculture-

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

élevage [Yakhlef et al, 2002]. La figure suivante retrace l'évolution des différents effectifs du cheptel.

La race principale bovine locale est la race brune de l'Atlas qui est subdivisée en 4 races secondaires [Ministère de l'Agriculture, 1992]: la Guelmoise à pelage gris foncé vivant en zone forestière ; la Cheurfa à robe blanchâtre que l'on rencontre en zone préforestière ; la Chélifienne à pelage fauve ; la Sétifienne à pelage noirâtre adaptée à des conditions plus rustiques.

Les races bovines améliorées sont représentées par : la Frisonne Hollandaise Pie Noire, très bonne laitière, elle est très répandue dans les régions littorales et constitue 66% de l'effectif des races améliorées ; la Frisonne française Pie Noire, également très répandue et bonne laitière ; la Pie Rouge de l'Est et la Pie Rouge Montbéliarde dont l'effectif est plus réduit. Quant aux structures de l'élevage, 56% du cheptel sont des vaches laitières, 18% des jeunes femelles, 15% des jeunes mâles et 15% des taureaux reproducteurs [MADR, 2002]. L'élevage bovin joue un rôle important dans l'économie agricole algérienne. Il contribue à 30% à la couverture des besoins nationaux en protéines animales, mais aussi à la création d'emplois en milieu rural.

Les ovins sont répartis sur toute la partie nord du pays avec une forte concentration dans la steppe et les hautes plaines semi-arides céréaliers (80% de l'effectif total), mais aussi au Sahara où la population exploite les ressources des oasis et des parcours sahariens [Yakhlef et al, 2002]. La population steppique, composée essentiellement de pasteurs pratique le nomadisme⁷¹ et la transhumance. Ce sont des formes sociales d'adaptation à ces milieux arides qui permettent de maintenir l'équilibre de l'écosystème et de survivre aux crises écologiques dues à des sécheresses cycliques [Nedjraoui, 2001].

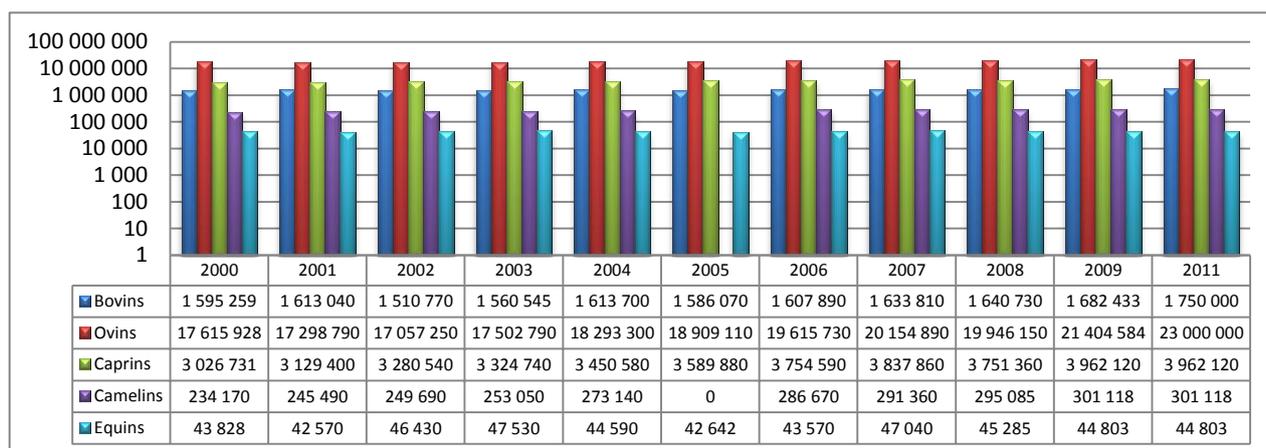
L'importance de la production ovine par rapport aux autres espèces apparaît à travers la figure IV.7. Ceci peut être expliqué par le fait que les ovins s'adaptent mieux aux différentes conditions climatiques et résistent aux maladies, mais aussi par leurs coûts d'élevage jugés plus bas que ceux des bovins. Ces derniers et après avoir connu une légère baisse durant la période allant de 2001 à 2003 par rapport à 2000, leur effectif a repris sa tendance haussière jusqu'à atteindre 23 millions de têtes en 2011, soit une augmentation de 31% contre seulement 9,7% pour l'effectif bovin qui dont l'effectif est relativement fixe.

En ce qui concerne les caprins, on peut observer une augmentation de l'effectif qui passe de 3 026 731 à 3 962 120 têtes entre 2000 et 2011, soit une augmentation de 31%. L'élevage caprin est principalement localisé dans les régions difficiles (végétation rare et le plus souvent ligneuse, parcours accidentés, mauvaises conditions climatiques...) et il est conduit en extensif [MADR, 2009].

Quant aux camelins, la variation est nettement positive pour toutes les années, passant, ainsi, de 234 170 à 301 118 têtes soit 29% entre 2000 et 2011. Cet élevage se concentre au sud dans les zones arides et sahariennes et il est utilisé principalement pour le transport, mais aussi pour la consommation de viande. L'apiculture connaît, aussi, une évolution croissante. Elle passe de 565 686 ruches en 2002 à 964 026 en 2006, une évolution de plus de 70%.

⁷¹ Le nomadisme désigne les déplacements perpétuels de l'ensemble de la famille tandis que la transhumance désigne les déplacements du berger et de son troupeau à des périodes précises de l'année.

Figure IV.7 : Évolution de l'effectif du cheptel de 2000 à 2011 (Unité : Têtes)*



*Pour une meilleure lisibilité de la figure, nous avons utilisé une échelle logarithmique.

Source : construit par nos soins d'après les données du MADR, 2011 et INSID, 2012

Toutefois, l'élevage reste très insuffisant pour assurer la production nécessaire en termes de lait ou encore de viande. Les raisons de cette insuffisance peuvent être attribuées à [Kherzat, 2006]:

- Insuffisance des mesures de soutien à l'élevage et au développement des fourrages ;
- Insuffisance des ressources en eau et faiblesse du développement des périmètres irrigués ;
- Inefficacité de la politique des prix du lait induisant le désintéressement des éleveurs pour la production laitière ;
- Insuffisances dans la maîtrise de la conduite technique des élevages de manière intégrée ;
- Longueur du cycle des sécheresses enregistrées ces dernières années ;
- Apparition de plusieurs cas de maladies contagieuses (tuberculose, brucellose...), ce qui a conduit parfois à des abattages forcés ;
- Faiblesse de la vulgarisation agricole et absence, sur le terrain, d'associations actives dans le domaine de l'élevage.

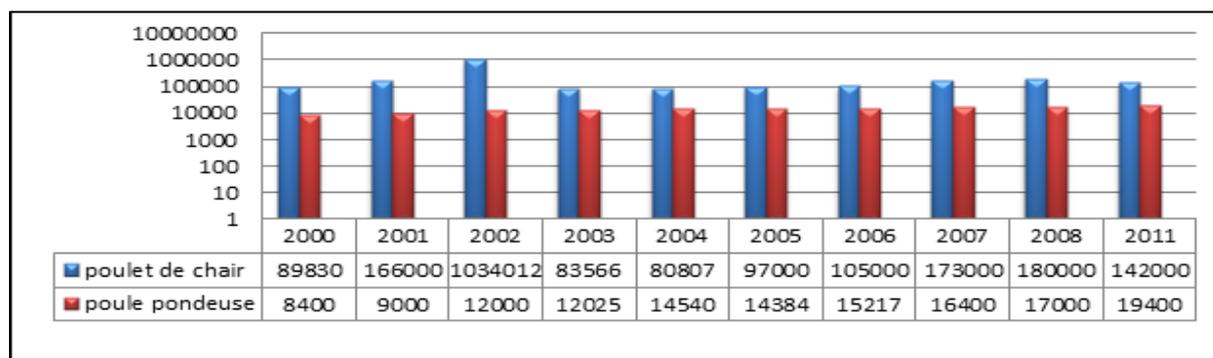
2.2. L'effectif avicole

Au début des années 1980, un important programme de développement du secteur avicole est mis en œuvre et qui se fonde sur l'élevage intensif de souches exotiques qui sont souvent importées du fait de l'absence de production de matériel génétique de base locale.

L'effectif des poulets de chair connaît une évolution positive entre 2000 et 2008 passant de 89 830 000 sujets à 180 000 000 en 2008 sauf pour la période 2002-2006 où on enregistre une baisse par rapport à 2001, mais une augmentation par rapport à 2000 (figure IV.8). En 2011 cet effectif a connu une chute de 21% (38 millions d'effectifs).

Concernant les poules pondeuses, leur effectif a connu une évolution positive durant toute la période sauf 2005 où il est enregistré une légère baisse de 1,1%, soit 160 000 poules. Cette baisse a entraîné à son tour une baisse de la production des œufs (voire figure IV.9) qui pour la même année de 1,5%. L'année 2008 a connu à son tour une baisse de 8% quoique l'effectif de poules a progressé de 3,6%. Cette évolution de la production avicole revient à la politique d'autosuffisance alimentaire adoptée par l'État durant les années 1980-1990, visant à remédier contre le déséquilibre nutritionnel en particulier en protéines animales.

Figure IV.8 : Évolution des effectifs avicoles entre 2000-2011 (Unité : 10³ Sujets)*



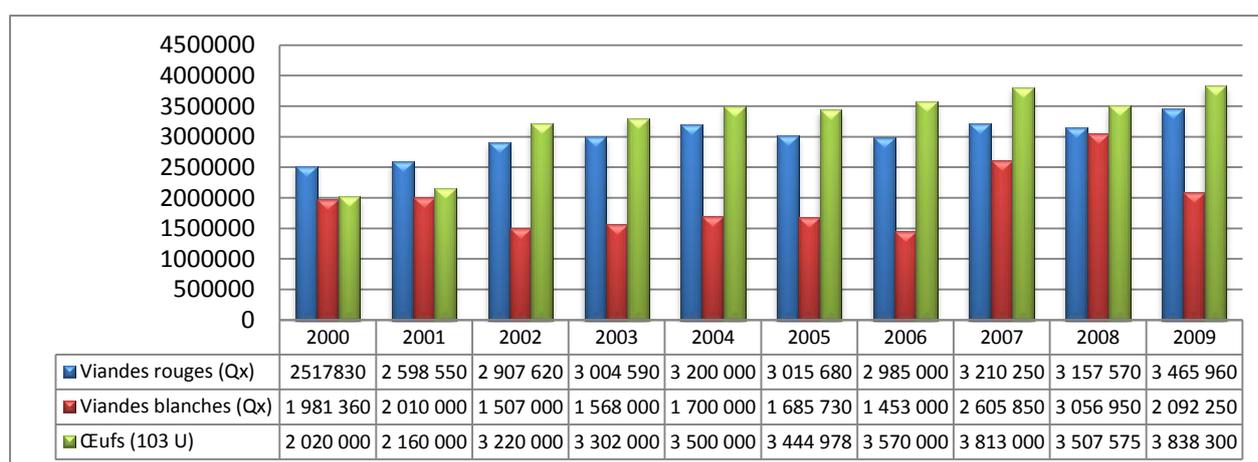
*Pour une meilleure lisibilité de la figure, nous avons utilisé une échelle logarithmique.

Source : construit par nos soins d'après les données de : INSID, 2012 in NOUAD, 2011 ; MADR, 2008 et 2011

2.3. Produits de l'élevage

Les produits de l'élevage sont constitués essentiellement de viandes et d'œufs. La viande est un aliment très nutritif grâce à sa richesse en protéines (de 20 à 30 % selon les types de viandes) et en acides aminés essentiels. La viande rouge est également une source importante de fer et de vitamines du groupe B, notamment la vitamine B12 antianémique. Elle apporte également des quantités notables de lipides et de cholestérol. La filière des viandes rouges en Algérie, repose globalement sur les élevages bovins et ovins ainsi que, marginalement, sur des élevages camelins et caprins dont les niveaux de production restent modestes [Gredaal, 2004]. La figure suivante retrace l'évolution de la production des viandes rouges et viandes blanches entre 2000 et 2009.

Figure IV.9 : Évolution des produits de l'élevage (Qx)



Source : construit par nos soins d'après les données du MADR/DSA, 2006 et ONS, 2012

On peut remarquer, à travers la figure IV.9 que la production des viandes rouges est plus considérable que celle des viandes blanches. La production des viandes rouges est en progression de 28% entre 2000 et 2004. Les deux années qui suivent, elle baisse en moyenne de 8% avant de progresser de 16% pour atteindre une production de 3 465 960 Qx en 2012, mais très en deçà des potentialités dont dispose l'Algérie. Cette faiblesse est due

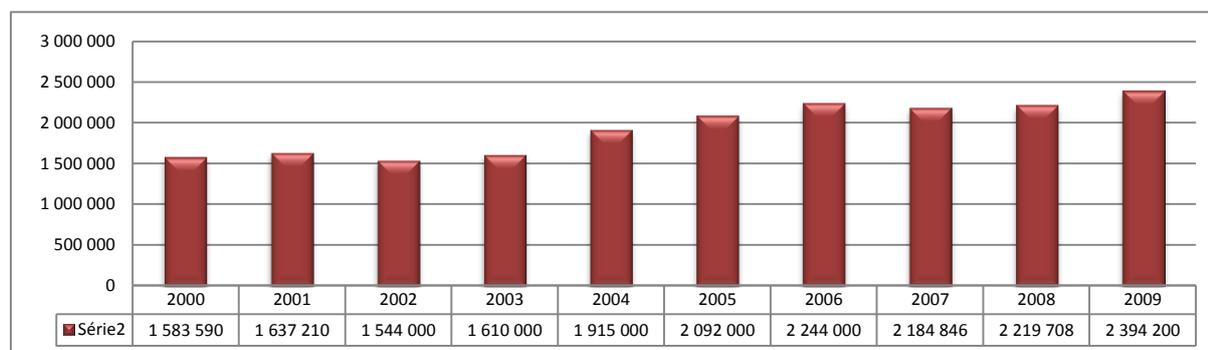
Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

essentiellement à l'orientation des différents programmes de développement de la filière vers la production laitière [Djellal et al, 2007]. La production des viandes blanches est plus fluctuante et, contrairement aux viandes rouges dont la production a progressé par rapport à l'année 2000, est à un niveau très déplorable de 2002 à 2006 avant de reprendre l'élan, mais seulement pour les deux années suivantes. Quant à la production des œufs, elle a connu une certaine amélioration par rapport aux deux premières années, même si des fluctuations d'une année à l'autre peuvent être constatées, chose qui est due à la faible maîtrise des techniques de l'élevage et aux pertes subies dans les effectifs des poules pondeuses à cause des maladies.

La production laitière est l'un des secteurs les plus stratégiques de la politique agricole algérienne [Rachid, 2003] du fait de sa place qu'occupe le lait et ses dans le modèle de consommation des Algériens [Bourbia, 1998] particulièrement celles à bas âge. La production laitière nationale est assurée à 56% par un cheptel de vaches, 26% par des brebis et 19% par des chèvres, la production cameline étant marginale [Ferrah 2000].

La production laitière est plus ou moins fluctuante durant toute la période (figure IV.10). Après avoir enregistré une légère augmentation de 3,5% (53 000 000 litres) en 2001, la production est en baisse pour les deux années suivantes avec -5,6% et -1,6% respectivement. L'année 2009 est l'année où la production est la plus élevée atteignant presque 2,4 milliards de litres, soit une hausse de 7,8% par rapport à 2008 et 51% par rapport à 2000. La productivité du lait fluctue en fonction des zones agroécologiques. En effet, la productivité des effectifs des zones du Tell Littoral est plus élevée (14,08 Kg de lait/vache traite/ jour) par rapport au Tell plaine (09,28 Kg de lait/vache traite/ jour) et montagne (11,77 Kg de lait/vache traite/ jour). [Observatoire des filières lait et viande rouge (OFLIVE), décembre 2002].

Figure IV.10: Évolution de la production laitière (milliers de litres)



Source : construit par nos soins à partir les données MADR/DSA, 2006, et ONS, 2009

Globalement, la production laitière est très insuffisante et la productivité reste toujours très faible comparativement aux autres pays. À titre d'exemple, une vache en Europe peut produire en moyenne entre 7000 à 8000 litres de lait par an, alors qu'en Algérie la moyenne est de 1500 litres par an [FAO, 2012] et cela en dépit des efforts consentis dans le cadre du PNDA pour promouvoir cette filière. Les entraves principales à l'amélioration de la production sont entre autres :

1. La mauvaise adaptation des races importées en raison de l'importation anarchique de divers pays, l'inadaptation aux conditions du climat local et la non-disponibilité de l'aliment adéquat [Bouras, 1992] ;

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

2. La faiblesse de technicité chez les éleveurs dans la maîtrise et la rigueur de la conduite du troupeau, de la rationalisation de l'alimentation et de l'exploitation des techniques de reproduction [Kherzat, 2006].
3. Mauvaise maîtrise des techniques de conduite des cheptels, absence de stratégie de développement du cheptel national et une désorganisation du secteur de l'élevage laitier.

Bien que les efforts de développement de l'agriculture entrepris par l'Algérie (notamment dans le cadre du PNDA et PNDAR), orientés vers l'amélioration des niveaux de production agricole, à travers l'intensification des systèmes de production ont eu quelques impacts positifs dans l'accroissement de quelques productions agricoles, ils restent toujours insuffisants. La production agricole qu'elle soit végétale, animale ou encore produits de l'élevage accuse, dans la plus grande partie des espèces, un manque énorme. Le manque de terres agricoles, les aléas climatiques sont partiellement les facteurs ayant réduit la production et la productivité. Mais d'autres facteurs interviennent dans ce marasme et peuvent être corrigés en renforçant le système de vulgarisation, l'amélioration génétique, mais surtout le soutien aux agriculteurs.

La croissance de la production agricole ne suit guère la croissance de la population et de la demande qui ne cesse d'accroître mettant ainsi la sécurité alimentaire des Algériens en péril et accentuant la dépendance alimentaire en produits agricoles aux importations et freine l'essor de l'industrie agroalimentaire nationale, d'où l'objectif de la section suivante où nous allons essayer de traiter la question de la disponibilité alimentaire, de l'industrie agroalimentaire et du commerce agricole et agroalimentaire en Algérie.

Section 2 : Industrie agroalimentaire, commerce agricole et sécurité alimentaire en Algérie

L'agroalimentaire est un secteur qui se situe entre l'agriculture et la distribution regroupant toutes les industries de transformation des produits vivants issus de l'agriculture qui a pour objet la transformation, l'exploitation et le conditionnement des produits agricoles en denrées alimentaires destinées à la consommation humaine et animale [FAO, 2000c].

En Algérie l'industrie de l'agroalimentaire fait face à un secteur agricole caractérisé par une faible productivité qui n'arrive toujours pas à satisfaire la demande nationale et assurer une sécurité alimentaire sans faire recours aux importations dont le volume et la part dans le total des importations ne cessent d'augmenter. Cette situation fait du marché algérien un marché de demande plutôt qu'un marché de l'offre [Sahli, Z, Mekersi. S, 2005].

Ainsi, à l'instar des beaucoup de pays en développement en général, et des pays de l'Afrique du Nord en particulier, l'Algérie est confrontée à une situation d'insécurité alimentaire chronique qui met sa souveraineté nationale en péril, mais aussi sa situation économique étant donné que les importations alimentaires pèsent lourd sur le budget de l'État.

Dans cette optique, cette section a pour objet d'analyser la situation du secteur agroalimentaire algérien, le degré de dépendance aux importations agricoles, agroalimentaire et même en matières premières destinées au fonctionnement de l'industrie agroalimentaire.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

1. Le secteur agroalimentaire en Algérie

Les organisations internationales de l'interprofession, classifient les industries agroalimentaires en fonction des matières premières traitées et des procédés de fabrication utilisés en huit (8) filières industrielles et qui sont [Performance Management Consulting (PMC), juillet 2008] :

- la filière de transformation des conserves, des surgelés et des plats cuisinés ;
- la filière de transformation des produits à base de céréales ;
- la filière de transformation des corps gras ;
- la filière de transformation sucrière;
- la filière de transformation des produits carnés ;
- l'industrie de fabrication de boissons ;
- la filière de transformation des autres produits alimentaires (chocolaterie, confiserie...);
- la filière de transformation des produits laitiers.

Durant les années 1980, le secteur des industries agroalimentaires (IAA) a traversé une phase très critique en raison de la situation économique dégradée à cause de la chute des prix des hydrocarbures. Cette chute a réduit les importations de matières premières, de produits semi-finis et de biens d'équipement [M. Boukella, 1996], chose qui a freiné l'essor des entreprises agroalimentaires.

Dans le cadre de la politique de restructuration des entreprises publiques et la libéralisation progressive des marchés agricole et alimentaire, le secteur de l'agroalimentaire a connu une réorganisation où évoluent désormais de nombreuses PME dynamiques qui ouvrent de nouvelles perspectives de promotion de nouvelles méthodes de production et de promotion de produits nouveaux. Il a connu « *de multiples transformations organisationnelles, notamment à travers les réformes successives du secteur agricole et les différentes restructurations du secteur de la transformation et de la distribution des produits agricoles et agroalimentaires. Ce système est également en train de changer grâce à la refonte complète des lois et des instruments juridiques et institutionnels, dans le cadre des Ministère du Commerce (contrôle de la qualité et répression des fraudes, politiques de prix, négociations internationales diverses....) et du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (valorisation et promotion des filières et des produits à haute valeur ajoutée, introduction de nouveaux dispositifs visant les marchés agricoles et la qualité des produits)* » [Z. Sahli, S. Mekersi, 2005].

Selon l'ONS, dans son recensement économique de 2011, sur 1 020 058 entités, 528 328 entités, soit 55,1% de l'ensemble appartiennent au secteur du commerce, le secteur des services vient par ailleurs en seconde position comme une des principales activités économiques en Algérie, avec 325 442 entités, soit 31,9 % du total. Le secteur tertiaire (commerce et service) représente 82% de l'ensemble des entités économiques. L'industrie ne compte que 97.202 unités dont : la fabrication de produits métalliques 22,7%, habillement 10,5%, le travail de bois 2,1%, le textile et cuir 1,3%, les machines et équipement 1,6% et l'industrie agroalimentaire avec 23,4%. Cette dernière est dominée par les filières céréales, lait et produits laitiers, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux et sucre.

Le secteur des IAA est dominé par des entreprises publiques par leur taille dans toutes les grandes filières d'activités tel que les ERIAD dans la filière Semoulerie-Minoterie,

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

GIPLAIT dans la filière lait et dérivés, ENCG dans les huiles de graines. La dominance de ces entreprises publiques apparaît à travers leurs chiffres d'affaires qui atteignent des dizaines de milliards de DA et avec des effectifs allant de 3000 à 4000 travailleurs [M. Boukella, 2002]. De son côté, le secteur agroalimentaire privé a émergé ces dernières années et connaît une évolution remarquable, par une dynamique des PME dans des filières auparavant monopolisées par les entreprises publiques. Le privé tend à investir dans les créneaux de la première transformation dont il était quasiment exclu depuis les années 1970, ce qui rend désormais toutes les filières ouvertes à la concurrence interne et externe.

Des leaders sont apparus et détiennent de grandes parts dans le marché intérieur notamment, dans la filière des produits laitiers, **Djurdjura**, avec une estimation de 60 % du marché national des yaourts, crème dessert et fromage, constitue le premier leader national. Il s'agit aussi des entreprises comme **Tchin-lait**, **Soummam**, **Trèfle...** Dans le cas des boissons gazeuses, eaux minérales et bières, on relève : **ABC-Pepsi-Cola** (groupe Mehri), **Fruital-Coca-Cola** (groupe Athmani), **Hamoud Boualem**, **Vitajus**, **Flash**, **Sidi Lekbir**. Dans la semoulerie-minoterie, la **SIM** (semoulerie-minoterie de la Mitidja), la **SOSEMIE** (SM de Beni Mered), et les moulins du sahel de **Zeralda** sont véritablement montés en puissance. Enfin, **CEVITAL** tend aussi à dominer la branche des corps gras. Ce groupe fait partie des géants de l'agroalimentaire dans le continent africain. Il vient en troisième position derrière deux groupes Sud-Africains comme illustrés dans le tableau IV.1.

En 2010, les industries agroalimentaires en Algérie réalisent 52% de la production, 41% de la valeur ajoutée et 57% de l'excédent net d'exploitation du secteur industriel algérien. Sa consommation des fonds fixes (CFF) était de 16.835 MDA, soit une contribution de 22% par rapport à toute l'industrie, ce qui reflète le caractère peu capitaliste des IAA. Sur le plan des salaires, les IAA ont distribué une rémunération de 33.656 MDA, soit une contribution significative de 25% par rapport à toute l'industrie. Les IAA occupent ainsi la deuxième position du secteur industriel.

Le groupe Cevital a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 1, 406 milliards de dollars et un résultat net de 311 millions de dollars. Dans le dernier classement de Jeune Afrique, rapporté par le quotidien Liberté du 22 mai 2013, le groupe Cevital figure au top des entreprises agroindustrielles en Afrique avec un chiffre d'affaires annuel de 2,8 milliards de dollars. Côté Algérie, Seule Sonatrach, première entreprise en Afrique, tous secteurs confondus, et Naftal, sa filiale à 100%, figurent dans ce classement de 2013 des plus grandes entreprises en Afrique qui réalisent de meilleurs résultats.

Tableau IV.1 : Les principaux groupes agroalimentaires en Afrique*

Société	Pays	CA millions USD	Résultat net
SAB MILLER SOUTH A	AFRIQUE DU SUD	4274	ND
TIGER BRAND	AFRIQUE DU SUD	2400	333
CEVITAL	ALGERIE	1406	311
TONGAAT-HUILETT GROUP	AFRIQUE DU SUD	1127	103
DISTELL GROUP	AFRIQUE DU SUD	965	76
AFGRI	AFRIQUE DU SUD	924	39
ILLOVO SUGAR	AFRIQUE DU SUD	900	74
FLOUR MILLS NIGERIA	NIGERIA	856	60
ANGLOVAAL INDUSTRIES	AFRIQUE DU SUD	777	46

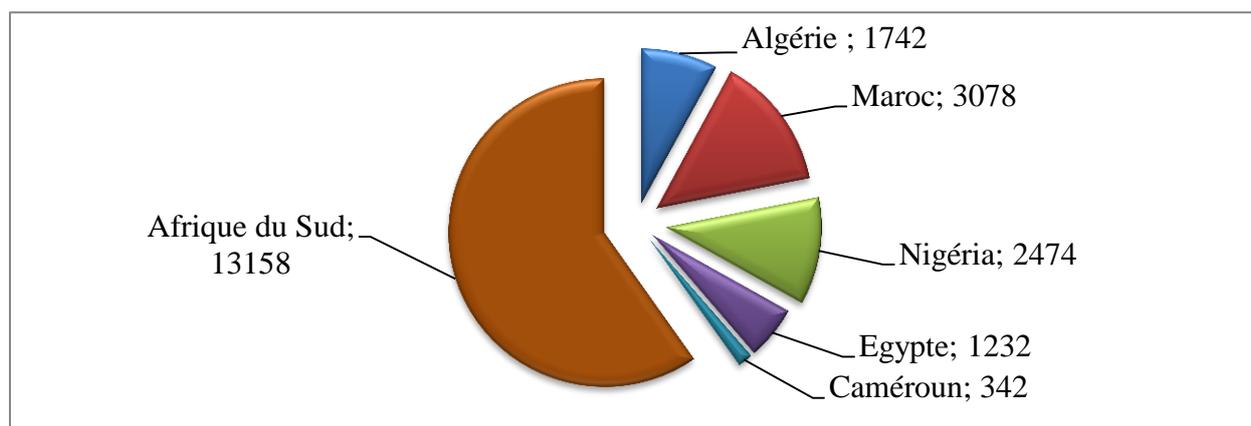
*Chiffres 2006, en Millions de Dollars, ND non déterminé

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Source : L'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama, Problématiques, Enjeux et Perspectives, PMC, juillet 2008

Le secteur privé apparaît avec une grande volonté d'être présent à tous les niveaux en matière de décisions qui se prennent et qui engagent son avenir. À cet effet, de nombreux syndicats sont nés à l'instar de la Confédération Nationale du Patronat Algérien (CNPA), la Confédération des Industriels et Producteurs Algériens (CIPA), la Confédération des Opérateurs Economiques Algériens (CGOEA) et enfin, le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), créé en décembre 2002.

Figure IV.11 : Part des pays dans le CA des 25 plus grandes entreprises agroalimentaires en Afrique (millions de USD)



Source : L'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama, Problématiques, Enjeux et Perspectives, PMC, juillet 2008.

En matière du poids dans l'économie, la branche des IAA est un vecteur de relance du secteur industriel. Cette branche emploie plus de 140.000 travailleurs, soit 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 17.100 entreprises, représente 50 à 55% du Produit intérieur brut (PIB) industriel et 40 à 45% de la valeur ajoutée [ONS, 2011]. Cette performance est due principalement à une importante hausse des niveaux de production notamment dans la fabrication et conserve des fruits, grains et l'industrie du lait.

2. Les filières agroalimentaires

Le concept de filière fait dans tous les cas référence à une activité productive dans laquelle interviennent depuis l'amont jusqu'à l'aval plusieurs entreprises, mais d'une façon qui n'est pas forcément linéaire. « Une filière est une abstraction, une représentation d'une partie de la réalité économique visant à mesurer, et comprendre, à expliquer la structure et le fonctionnement d'un certain champ ». [F. Loret, mai 1983].

Ainsi, la filière agroalimentaire comprend à la fois :

- Les fournisseurs des agriculteurs en matériel agricole, mais aussi les agriculteurs eux-mêmes en tant que producteurs de semences ou d'aliments du bétail ;
- Les producteurs agricoles qui grâce aux consommations précédentes livrent le produit de leurs cultures ou de leur élevage ;
- Les industries agricoles et alimentaires qui assument la transformation des livraisons des agriculteurs ;

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

- Les transporteurs et les commerçants qui mettent les produits à la disposition des consommateurs ;
- Les entreprises de restauration qui y incorporent des services supplémentaires avant de les proposer au public ;
- Les consommateurs eux-mêmes.

Étudier une filière consiste à identifier les agents concernés par le produit, ou d'une manière plus restrictive, intervenant sur le produit ; les différentes entreprises qui constituent l'appareil de production, transformation, distribution, commercialisation ainsi que le contexte international des échanges.

2.1. La filière blé

Le fonctionnement de la filière des blés est soumis à une gouvernance archaïque qui subit d'une part une logique politico-administrative s'imposant comme produit stratégique devant garantir la sécurité alimentaire grâce à un système complexe de soutien des prix à la consommation, et d'autre part, une logique de marché libre, où des opérateurs privés prennent part dans les activités industrielles et commerciales [Z. Adli, 2e et 3e trimestre 2004]. La part écrasante de la transformation de blé concerne la première transformation (semoule et farine).

2.2. La filière lait et corps gras

La filière lait et corps gras est le sous-secteur qui regroupe les activités de la fabrication du lait, la fabrication des produits dérivés du lait (beurre, fromage, yaourt et desserts lactés), la fabrication de glaces et sorbets et la fabrication de margarine. Le marché algérien du lait est dominé par le secteur privé avec 52 laiteries contre seulement 19 laiteries publiques.

C'est à partir de 1969 que l'État algérien a instauré une politique laitière en créant l'Office National du Lait (ONALAIT) en lui assignant la mission de promouvoir la production laitière locale et de réguler le marché du lait et des produits laitiers [S. Bedrani, A. Bouaita, 2e trimestre 1998]. Cet office a été restructuré en 1981 en trois offices régionaux (OROLAIT, ORLAC et ORELAIT)⁷², et entre ces deux dates, l'ONALAIT n'a assuré la collecte et la transformation du lait local qu'à titre d'activité accessoire par rapport à la transformation du lait en poudre pour des raisons liées au coût de revient de transformation du lait local qui dépasse le prix de cession, préférant ainsi transformer le lait en poudre importé [F.Chehat, 2e trimestre 1988].

Grâce à la libéralisation de l'économie nationale, une industrie laitière privée s'est développée, mais en s'appuyant essentiellement sur l'importation de matières premières (lait en poudre, MGLA, fromage de transformation...). Les entreprises privées sont dominantes. Il s'agit notamment de Djurdjura, leader national de la filière avec une estimation de 60% du marché national des yaourts, crème-desserts, fromages, mais aussi d'autres entreprises comme Tchîn-Lait, Soummam, Trèfle,...[M.Boukella, A. Bouaita, 3e trimestre 2002].

⁷² Ces trois offices régionaux ont fusionné par une opération fusion-absorption pour donner naissance au Groupe Industriel de Production Laitière (GIPLAIT).

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

En juillet 1997, l'Office National Interprofessionnel du lait (ONIL), un organisme public est créé comme un instrument de régulation de la filière lait. En 2012, 153⁷³ laiteries sont conventionnées avec l'ONIL dont 15 laiteries publiques (Giplait) et reçoivent de l'office du lait en poudre subventionné (159 DA/KG) pour la fabrication du lait pasteurisé 1/2 écrémé vendu au prix administré de 25 DA/Litres. Une dizaine de laiteries privées ne fonctionnent qu'avec du lait cru pour la fabrication du lait pasteurisé et reçoivent une subvention d'intégration de 6 DA/litre, et également une dizaine de laiteries qui ne fonctionnent qu'avec du lait en poudre et qui ne collectent pas du lait cru.

Toutefois, une mise à niveau en gestion et en qualité des laitières est indispensable du fait qu'elles accusent des lacunes en matière de respect des normes de composition et de qualité des laits et produits laitiers, ajouter à ce problème, la mauvaise implantation des laitières (souvent loin de l'implantation de l'élevage laitier et de besoin de certaines villes) et le non-respect des implantations des équipements locaux.

En matière des corps gras, cette filière, entièrement dépendante de l'importation en amont, et procède essentiellement au raffinage des huiles brutes (de tournesol notamment) et à la fabrication des matières grasses. Deux entreprises partagent la grande part du marché⁷⁴. Il s'agit du côté public de l'entreprise Nationale des Corps Gras (ENCG) qui est chargée de la production d'huile de table, de savons, des margarines et dispose de neuf unités de production. Les capacités de production sont : huile alimentaire 370.000 tonnes /an, Savon 148.500 tonnes /an, Graisses végétales 2.000 tonnes /an. Le secteur privé est présent sur le marché à travers une unité de grande capacité de production, dénommée CEVITAL implantée à Bejaia.

2.3. La filière boissons

La filière des boissons est parmi les plus dynamiques des filières de l'industrie agroalimentaire en Algérie. L'importance économique qu'elle a prise, la croissance qu'elle connaît, les progrès qu'elle a enregistrés sur le plan de la diversification et la qualité des produits en font une filière à part. La contribution de la filière des boissons à la production des IAA en 2010 est de l'ordre de 7%, avec une croissance de 14%/an contre 7.1% pour les IAA [MIPMEPI, 2012]. Considérant les deux segments principaux de l'industrie des boissons que sont les BRSA et les boissons alcoolisées, les statistiques de 2002 à 2010 montrent que les BRSA dominent la production et la valeur ajoutée de l'industrie avec des poids respectifs de 91% et 93%.

Le marché algérien des boissons est en pleine croissance. Il compte parmi les 9% des pays qui enregistrent une croissance supérieure à 7,8%. Il se positionne sur le même rythme de croissance que ceux du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte. Concernant la consommation par habitant, 20% des autres pays ont une consommation inférieure à 53,6 litres alors que les évaluations réalisées par l'étude de 2005 et son actualisation situent le niveau de consommation en Algérie, à 55.3 l/hab./an pour 2008 et à 57.4 l/hab./an pour 2011 [MIPMEPI, 2012].

⁷³ Aux 153 laiteries conventionnées avec l'ONIL s'ajoutent des laiteries privées qui fabriquent du lait UHT avec de la poudre de lait importée, lait UHT qui est vendu au prix libre et des fromageries privées qui fabriquent surtout des fromages fondus à partir de fromages importés (CHEDDAR)

⁷⁴ A côté de ces deux entreprises il existe plusieurs centaines d'huileries traditionnelles, dont les 2/3 sont concentrés dans la région kabyle qui procèdent à la fabrication artisanale d'huile d'olive.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

La filière boisson concerne essentiellement trois sous-filières à savoir : la filière eaux minérales, boissons gazeuses, jus, et les boissons alcoolisées. Cette filière connaît une concurrence ardue entre plusieurs entreprises publiques ou privées. Ces dernières sont les plus dominantes sous forme d'oligopole. Le secteur public est présent à travers trois grandes entreprises : GBA (11 filiales) et l'ENAJUC (5 filiales) pour la sous-filière boissons gazeuses et Jus, et l'ONCV qui compte 42 caves opérationnelles et détient 95 % de la production pour la sous-filière vins.

2.4. La filière sucre

L'Entreprise Nationale de Sucre (ENASUCRE) est composée de trois unités de raffinage de sucre, les capacités globales de production sont de 290.000 tonnes de sucre blanc par an. Le sous-produit obtenu par le raffinage du sucre roux qui est la mélasse, est valorisée à travers la fabrication de levure ou d'aliment de bétail. Le marché national est satisfait à 70% à partir des importations de sucre blanc réalisées par des opérateurs privés. L'ENASUCRE partage le marché national avec le groupe privé CEVITAL. La production de ce dernier est de 1,8 million de tonnes de sucre annuellement dont 800 000 tonnes sont destinées à l'exportation. La capacité de production de la raffinerie de Bejaia est de 1600 à 2000 tonnes par jour. Toutefois, ces deux entreprises font face au problème d'approvisionnement en matières premières (sucre roux) en l'absence de la canne à sucre ou de betterave sucrière localement, elles ont dû faire recours aux importations.

3. Commerce agricole et sécurité alimentaire⁷⁵

Les États membres des Nations Unies s'accordent dans la Déclaration du Millénaire que le commerce est un moteur important de la croissance. L'essor des échanges internationaux ces vingt dernières années qui est deux fois plus rapide que celui du PIB mondial réel (6 % contre 3 %) a accéléré l'intégration économique et contribué à relever les niveaux de vie. De nombreux pays en développement ont pris part à ce processus : ils assurent désormais près d'un tiers du commerce mondial et contribuent à stimuler les échanges Sud-Sud (40 % de leurs exportations vont aujourd'hui à d'autres pays en développement). Ce résultat est dû en partie aux avancées des huit cycles de négociations commerciales multilatérales. Toutefois, le commerce international est dominé par un petit nombre de pays, généralement industrialisés dont leur classement interchange d'une année à l'autre.

Tableau IV.2 : Évolution du classement des pays exportateurs entre 1970 et 2009

Classement des pays exportateurs	1970	2000	2009
1	États-Unis	États-Unis	Chine
2	Allemagne	Allemagne	Allemagne
3	Pays-Bas	Japon	États-Unis
4	Royaume-Uni	France	Japon

Source : OMC

Les exportations nettes des importations représentent une composante importante du compte emploi-ressource du PIB. L'Algérie reste l'un des pays des plus protectionnistes, avec un taux nominal moyen non pondéré de 21,3% [FMI, 2001a] et un taux pondéré⁷⁶ (revenus

⁷⁵ Il faut toutefois se garder d'une vision néo-classique du commerce, dont le seul critère est la croissance du PIB

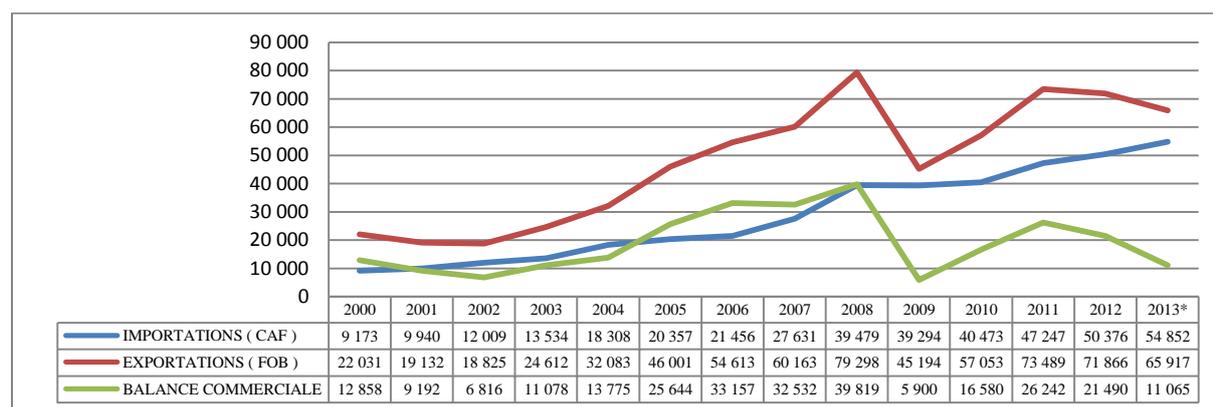
⁷⁶ Droits de douane rapportés à la valeur des importations par catégorie de produits qui diffèrent du taux nominal par produit en raison du grand nombre de lignes tarifaires existant dans chaque catégorie.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

tarifaires/valeurs des exportations) de 16%.⁷⁷ Pourtant, depuis 1999, elle a acquis un compromis explicite d'ouverture, un «choix irréversible». Ce choix se traduit notamment par la conclusion d'un Accord d'Association avec l'Union Européenne entraînant la création d'une zone de libre-échange et par les négociations en cours pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Cet accord ne peut guère être à la faveur de l'Algérie du fait que cette dernière exporte peu et ainsi, il met en péril le sort des entreprises algériennes peu compétitives, rarement exportatrices et ne peuvent résister aux entreprises étrangères, notamment aux multinationales.

Afin de limiter, ou du moins réduire, la facture des importations, l'Algérie a adopté diverses mesures de régulation élaborées notamment dans le cadre de la Loi de finances complémentaire de 2009, l'une d'elles imposant notamment le paiement des importations par le seul moyen du crédit documentaire (Credoc), mais ces mesures n'ont pas permis de réduire le volume et la valeur des importations⁷⁸ (figure IV.12). On constate, certes, une légère baisse de la valeur des importations en 2009 (- 185 millions USD) par rapport à 2008, mais à partir de 2010 les importations ont repris leurs tendances haussières atteignant plus de 54 milliards de USD en 2013 tandis que la valeur des exportations est de 67,917 milliards de USD, compressant le solde de la balance commerciale de près de la moitié.

Figure IV.12 : Évolution des importations, des exportations et la balance commerciale en Algérie (milliards USD)



Source : construite par nos soins d'après les données des douanes algériennes
*estimation

⁷⁷ Le 1 janvier 2002, les dispositions de l'ordonnance n°01-02 du 20/08/01, concernant la réforme du système de tarifs douaniers, sont entrées en vigueur. A part 104 produits libres de tout tarif, pour les intrants importés (matières premières plus biens d'équipement sophistiqués, les produits pharmaceutiques et céréales, en total 1.417 positions du tarif douanier) les droits de douane ont été baissés à 5% et à 15% pour les biens semi-finis (1.875 positions). A part cela, le tarif douanier majoré (le taux maximal de protection en Algérie) applicable aux produits finis, notamment des produits alimentaires, textiles, boissons et d'autres biens de consommation finale, sauf médicaments et automobiles (2.532 positions) a été rapporté de 45% à 30%. Pour 48 produits spécialement sensibles la tarification ad hoc par produit (sous la forme de la détermination administrative de la valeur douanière) a été remplacée par un droit supplémentaire provisoire de 48% pour les biens industriels finis, qui doit être diminué de 12 points en pourcentage chaque an jusqu'à sa disparition totale en 2006. Il s'agit de la plus grande réduction dans son histoire récente et surtout d'une grande clarification de la protection commerciale de l'Algérie. En tout cas, on ne doit pas oublier que, très souvent, la protection commerciale en Algérie ne prend pas la forme de barrières tarifaires, mais de barrières administratives ou bureaucratiques, qui parfois empêchent, tout simplement, l'importation de certains produits alors que la protection réelle n'a aucun lien avec le tarif douanier.

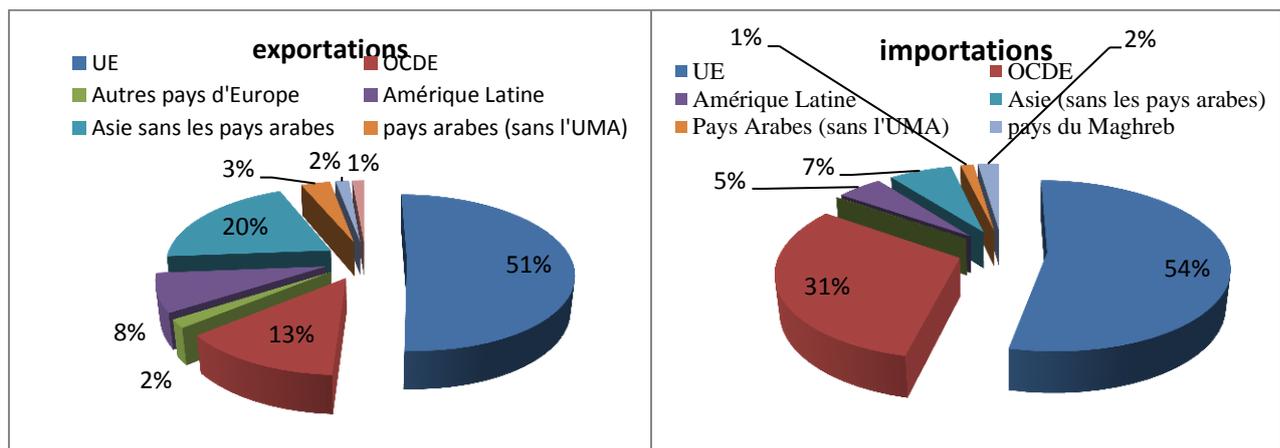
Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Par région géographique, l'Union Européenne (UE) est le premier partenaire commercial de l'Algérie avec respectivement 54% des importations et 51% des exportations. (Figure IV.13). En 2012, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une baisse de l'ordre de 10,49%, passant de 13,07 milliards de dollars en 2011 à près de 11,7 milliards de dollars. Par contre, les exportations de l'Algérie vers ces pays ont enregistré une hausse de 3,46 milliards de dollars, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année 2011. Les pays de l'OCDE viennent en deuxième position avec 13% des exportations et 31% des importations. En troisième position, les pays de l'Asie (essentiellement la Chine, le Japon et la Corée du sud) avec 20% des exportations et 7% des importations.

Les exportations et les importations avec les pays arabes et les pays du Maghreb sont très infimes (entre 1 et 2%) et cela en dépit du lancement des projets d'intégration des pays maghrébins⁷⁹ et l'intégration des pays membres de l'UMA à la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE). En effet, peu de projets sont réalisés dans le cadre des relations entre les États maghrébins et ils ne progressent guère et les échanges économiques sont figés à leurs niveaux le plus bas.

D'une manière générale, les exportations algériennes sont composées dans leur totalité des hydrocarbures, mais les importations sont relativement plus diversifiées : l'équipement industriel, alimentation, biens de consommation, équipement agricole.....

Figure IV.13 : Part des exportations et des importations par régions géographiques



Source : construit par nos soins d'après les données des douanes algériennes

3.1. Le commerce agricole et alimentaire

Le commerce international est dominé par les pays développés y compris le commerce agricole et agroalimentaire. Le marché du blé est un exemple type de cette domination du fait que cette céréale est la plus consommée sur la planète devant le riz. Les plus gros exportateurs sont les États-Unis (32 millions de tonnes/an), le Canada (20 millions de tonnes/an) et la France (15 millions de tonnes/an).

⁷⁹ Même si les pays maghrébins ont ratifié en 1992 une convention commerciale et tarifaire prévue dans le cadre de l'UMA (exonération des droits de douanes pour tous les produits répondant aux règles d'origine maghrébine), cette convention n'a pas encore connu d'application, le processus de ratification par les États membres s'étant interrompu, faute d'impulsion politique.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Après 1970, on assiste à une considérable croissance de la valeur des exportations et des importations des produits agricoles (figure IV.14), quoique relativement plus lente que celle des produits manufacturés (figure IV.15), et à un rythme comparable à celui des produits miniers. Cette évolution peut en partie être expliquée par le fait qu'une part croissante des produits issus de l'agriculture est commercialisée au niveau international sous forme d'aliments transformés ou de produits manufacturés. Cependant, le commerce agricole s'est généralement accru plus vite que la production agricole.

Figure IV.14: Les importations et les exportations mondiales de produits agricoles (1965-2011)

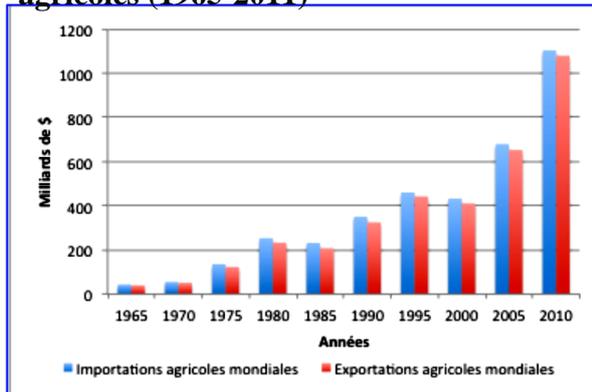
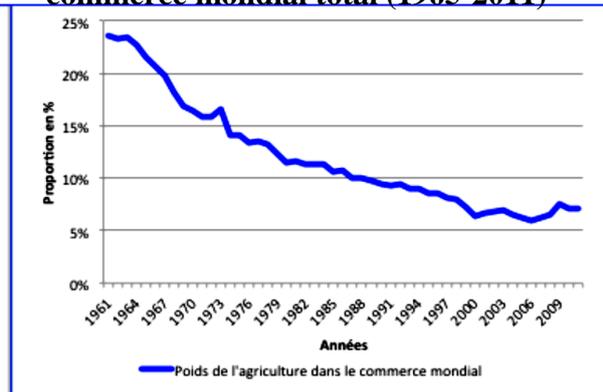


Figure IV.15: La part relative des exportations agricoles dans le commerce mondial total (1965-2011)



Source : FAOSTAT et OMC

En Algérie et à l'instar des pays du Golf, la politique agricole et agroindustrielle en Algérie, notamment après l'indépendance, est fondée sur un modèle dit « système agroalimentaire importateur » [R. Perez-1992]. Dès juillet 1980, la liberté de commerce des fruits et légumes a été restaurée et l'ensemble des contraintes liées à la fonction commerciale a été levé sur l'ex-secteur public agricole (autorise à écouler librement sur le marché tous les produits agricoles à l'exception des céréales et légumes secs). Des textes complémentaires ont été adoptés en 1984 et 1990.

Au niveau du commerce international, quelques incitations ont été mises en place pour encourager les exportations. D'abord, le régime de licences à l'exportation a été supprimé, ce qui évite désormais aux exportateurs les lourdeurs administratives inhérentes à ce type de procédures. Ensuite une réglementation à partir de 1995 permet aux exportateurs de certains produits (dattes, fruits et légumes, poissons, mollusques et crustacés) de récupérer 50 % du montant de leurs ventes en devises (auparavant, les exportateurs ne bénéficiaient pas des devises étrangères qui leur étaient obligatoirement versées en dinars, contrepartie de leurs exportations). En outre, les exportateurs de produits agricoles bénéficient de certaines exonérations de taxes et de certaines facilités en matière d'infrastructure de transport et de stockage.

Le commerce de produits agroalimentaires est soumis à une réglementation stricte obligeant l'importateur ou l'exportateur à présenter, à titre d'exemple, un certificat d'analyse sanitaire (notamment en ce qui concerne les produits frais) après avoir effectué un contrôle de la qualité des marchandises importées avant toute mise à la consommation sur le territoire national. Par ailleurs, concernant l'étiquetage des produits, celui-ci doit obligatoirement être en langue arabe et doit faire corps avec l'emballage (autocollant proscrit).

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

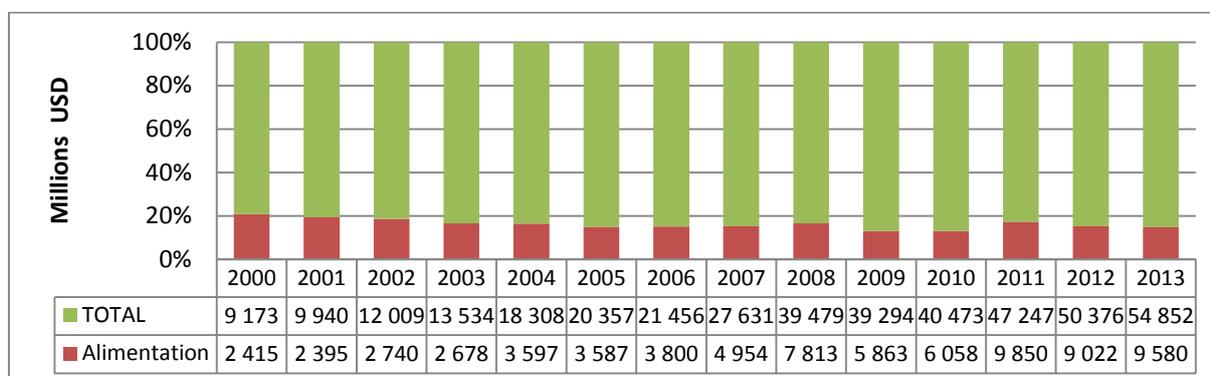
Le tarif douanier est basé sur le système harmonisé (SH). Un démantèlement progressif des droits de douane a débuté avec l'entrée en vigueur, le 1er septembre 2005, de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union Européenne. Celui-ci s'étalera sur douze ans, avec pour objectif final la création d'une zone de libre-échange entre les deux rives

La dépendance alimentaire de l'Algérie envers les marchés internationaux est de plus en plus renforcée à cause de plusieurs contraintes notamment démographiques, mais aussi, suite à l'évolution du pouvoir d'achat (augmentation des salaires par la redistribution de la rente pétrolière) ayant peu à peu entraîné une forte diversification de la demande alimentaire. Cette situation a fait de l'Algérie le plus grand importateur de produits alimentaires en Afrique. Les récoltes étant souvent pauvres à cause de la sécheresse. Le déficit dans la plupart des besoins des consommateurs algériens est comblé par le recours massif aux importations de produits agricoles et alimentaires.

En effet, les biens alimentaires occupent le troisième rang dans la structure des importations algériennes au cours des dernières années, après les biens d'équipements (40%) et les biens intermédiaires (29%) [Douanes algériennes, 2013]. Le tableau ci-dessous représente l'évolution des montants des importations alimentaires en Algérie pour la période 2000- 2013.

Entre 2000 et 2013, le volume des importations agricoles a presque triplé (figure IV.16) passant de 2,415 à 9,58 milliards de USD (multipliées par 2,96). Ces sommes pèsent très lourd sur le budget de l'État. L'Algérie a, par exemple, dépensé 2,8 milliards de dollars pour l'achat de son blé, denrée sociopolitiquement stratégique, soit une hausse de 125% par rapport à 2010.

Figure IV.16 : Evolution des importations alimentaires par rapport aux importations totales (millions USD)



Source : construite par nos soins d'après les données des douanes algériennes

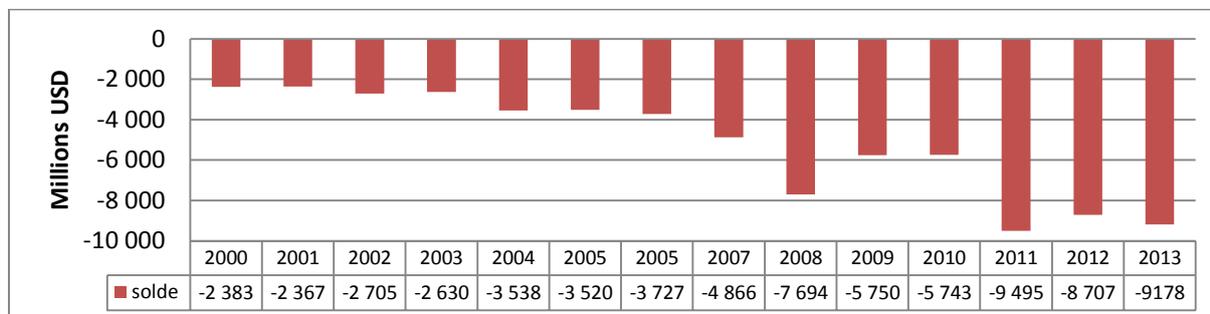
Les bonnes performances agricoles, que ce soit dans le domaine des récoltes ou des ventes à l'étranger, permettent en outre de générer des revenus pour les populations rurales et agricoles, de fournir davantage de matière première aux industries et d'accroître les ressources fiscales des États. L'agriculture joue donc toujours ce rôle fondamental dans le développement des territoires et la création de richesses.

Toutefois, ce constat n'est plus de nos jours en Algérie qui dépense des milliards de dollars annuellement dans des factures alimentaires sans pour autant générer des ressources en devises à travers ses exportations agricoles qui ne dépassent pas les quelques centaines de millions de dollars. Le solde de la balance extérieure agricole est souvent déficitaire et s'accroît durant la dernière décennie. Le déficit qui était d'un peu plus de 2 milliards de USD

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

en 2000 (2,383 Mrds USD) a atteint en 2013 9,178 Mrds de USD. Cette situation explique que le déficit de la balance agricole n'est pas conjoncturel comme on pouvait penser dans le cas de l'année 2008, mais il s'avère qu'il est structurel du fait que ce déficit est maintenu depuis, voire amplifié.

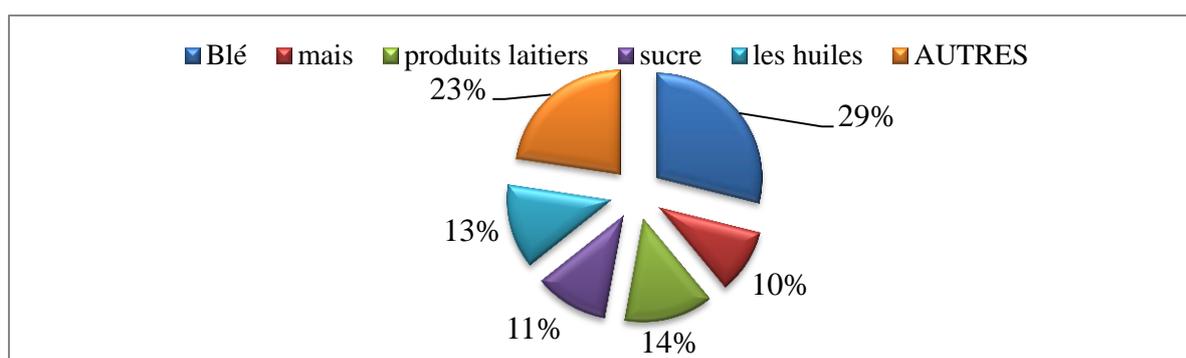
Figure IV.17: Solde de la balance extérieure agricole entre 2000 à 2012



Source : nos calculs d'après les données des douanes algériennes

Le déficit dans le solde de la balance agricole extérieure que connaît l'Algérie est d'autant plus grave qu'il concerne essentiellement des produits de base au premier rang (figure IV.18). Les céréales et les préparations à base de céréales (principalement farine et semoule) sont la base de l'alimentation en Algérie⁸⁰ avec une demande nationale annuelle à hauteur de 7,5 millions de tonnes toutes céréales confondues et seulement 25% de cette demande est couverte par la production nationale. Le blé représente 30% du total des importations alimentaires, suivi par le groupe des produits laitiers⁸¹ (lait entier sec, lait de vache écrémé en poudre) avec 14%, les huiles 13%, sucre⁸² 11%, mais 10%. Le reste des importations concerne essentiellement le café vert, les préparations alimentaires, les produits à base de tabac, les bananes, la viande de bovins et les aliments pour enfants.

Figure IV.18 : Importations agricoles et alimentaires de l'Algérie en 2012



Source : construit par nos soins d'après les données des douanes algériennes

⁸⁰ L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde avec une consommation moyenne de 220 Kg par an et par habitant atteignant près de 50% des budgets de l'alimentation des ménages.

⁸¹ L'Algérie est le plus important consommateur de lait au sein du Maghreb. Les besoins des algériens en lait et produits laitiers sont considérables avec une consommation moyenne de 115 L de lait par habitant contre une moyenne de 87 L/hab/an pour la Tunisie et 50 L/hab/an pour le Maroc.. La consommation nationale annuelle s'élève à environ 3 Mds de litres.

⁸² L'Algérie est classée parmi les 10 premiers pays importateurs de sucre au monde. La consommation moyenne est de 24 kg par habitant et par an.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

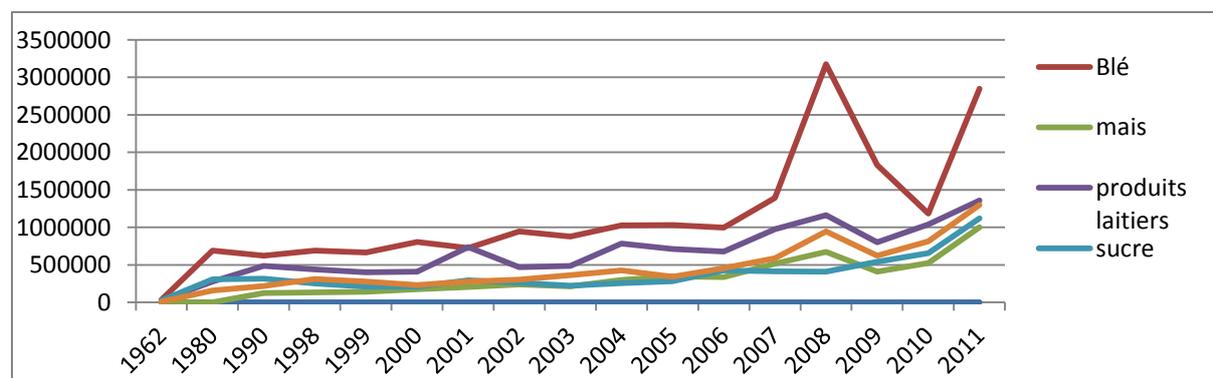
La hausse de la facture alimentaire n'est pas due seulement à l'évolution démographique comme c'était le cas durant la période des années 1950 à 1990, mais aussi à la flambée des prix des produits agricoles et alimentaires internationaux suite aux prélèvements exercés par les agrocarburants, les perturbations climatiques, l'effet d'entraînement du cours du pétrole et du gaz et la spéculation des fonds d'investissement sur l'ensemble des produits de base.

En effet, entre 2006 et 2008, une véritable crise alimentaire mondiale vient ajouter 105 millions de personnes aux 850 millions déjà éprouvés par la famine et la pauvreté [Peskett *et al* : 2007 ; ODI : 2008]. Cela signifie le retour de la faim dans des régions qui s'accorde-t-on pour affirmer qu'elles s'en étaient normalement émancipées. Du coup, la question alimentaire avec une « résurgence des grandes peurs malthusiennes » [Brunel, 2008] marque un nouveau regain d'intérêt dans les débats actuels.

Faut-il le rappeler que l'augmentation des prix a touché les produits échangés sur le marché international et non ceux des marchés alimentaires domestiques, l'indice FAO des prix alimentaires, calculé à partir des cours mondiaux exprimés en dollars américains de cinquante-cinq produits alimentaires, a augmenté de 54 % entre le premier trimestre de 2007 et le premier trimestre de 2008 [FAO, 2008]. La hausse des prix a touché en particulier les denrées alimentaires de base : +157 % pour le blé⁸³, +140% pour le maïs, +93% pour le riz. Il en est de même pour le lait, les œufs et la viande (avec respectivement +48 %, +26 %, +8 %).

Ces fluctuations ont touché l'Algérie en enregistrant une tendance haussière atteignant une valeur record de plus de 3 milliards de USD d'importations de blé seulement en 2008 (figure IV.19). Cette évolution des prix internationaux a coïncidé avec la chute de la production agricole nationale en volume de près de 5,3% par rapport à 2007. Depuis 2010, les importations de l'Algérie sont restées relativement contenues en volume. Leur augmentation en valeur s'explique donc par la hausse des prix à l'importation (figure IV.20). Les prix à l'importation des produits alimentaires (surtout du blé), portés par la hausse des cours des denrées alimentaires, ont particulièrement progressé. L'alimentation est le troisième poste d'importation derrière les équipements industriels et les semi-produits.

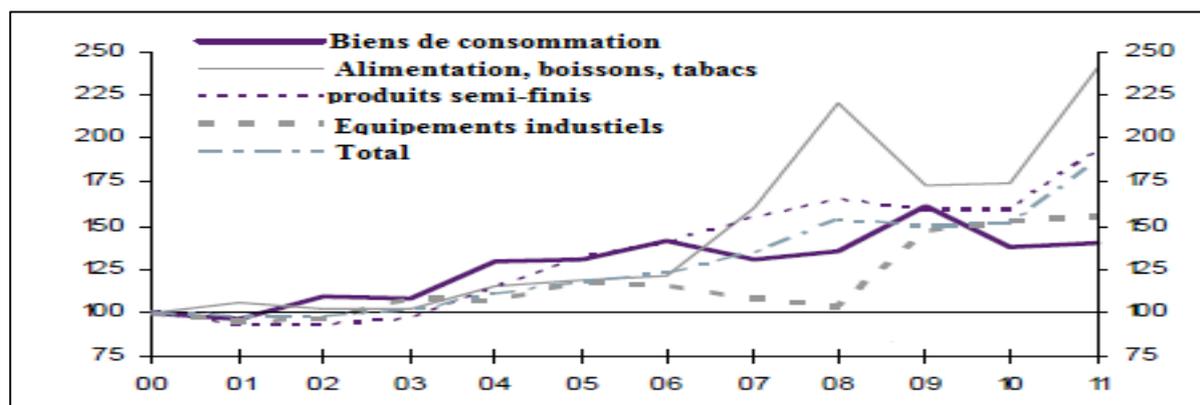
Figure IV.19 : Évolution des importations des cinq groupes de produits (millions de USD)



Source : construit par nos soins d'après la base de données de FAOSTAT

⁸³ Entre 1990 et 2006, le prix du blé était en moyenne de 130 dollars. Il passe en 2008 à 305 dollars, pour retomber aux environs de 196 en moyenne en 2009 et 2010. En 2011, ce dernier est remonté jusqu'à 281 dollars, rebondissant de 60 à 80%.

Figure IV.20: Indice des prix à l'importation de 2000 à 2011 (base 100 en 2000)



Source : ONS

En effet, cette progression est la conséquence d'un recul de la production végétale de l'ordre de 10 % due à une réduction importante des niveaux de production céréalière de l'ordre de 60 % (de 40,2 millions de quintaux en moyenne pour la période 2003-2007 à 17 millions en 2008) et près de 18 % de légumes secs par rapport à la même période [MADR, 2009]. Cette situation a obligé l'État à se tourner vers les importations afin de combler le déficit. Ainsi, les importations alimentaires ont connu un accroissement en volume de l'ordre de 5,7 % par rapport à 2007 (augmentation de 21,7 % pour les produits laitiers, 100,55 % pour les céréales). Une situation qui a révélé la forte dépendance des importations de produits alimentaires de base, la vulnérabilité et les limites des politiques agricoles menées jusqu'ici.

En outre, l'inflation des produits alimentaires est aussitôt ressentie par les ménages algériens particulièrement les ménages pauvres et les petits agriculteurs. Une inflation qui était de l'ordre de 0,74% en 2005 passe à 6,5%, 7,5% et 8,2% respectivement en 2007, 2008 et 2009 avant de se stabiliser aux alentours de 4,2 pour les deux années suivantes. Cette situation a provoqué des émeutes dites de la faim que les pouvoirs publics ont pu étouffer grâce à des ponctions importantes sur les budgets publics en poursuivant les politiques de compensations et de subventions⁸⁴ (avec un recours massif aux ressources du fonds de stabilisation alimenté par les ressources pétrolières), les mesures de contrôle des prix des produits de base et l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ces mesures, qui n'ont aucune vision stratégique pour l'avenir du pays, sont adoptées seulement pour atténuer les pressions sociales, mais de courts termes au détriment d'une politique agricole solide qui devra garantir un avenir déjà incertain et fragile.

L'agriculture algérienne doit se présenter élastique pour faire face à tous les défis qui causent une instabilité des productions agricoles. Autrement et si cette situation persiste, les ménages à faibles revenus seront dans l'obligation de réduire leurs consommations alimentaires et s'orienter vers des produits moins coûteux, probablement à faible valeur nutritive. Un tel contexte met en péril la sécurité et la sûreté alimentaires des Algériens.

⁸⁴ Une subvention de l'ordre de 0,5% du PIB (contre 0,3% en 2007) a été allouée à l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) pour assurer la stabilité des prix de la farine de blé et une mise en place d'un fonds de compensation pour le remboursement des frais de transport afin d'assurer les disponibilités des produits de larges consommations dans le sud du pays au même prix que dans le Nord

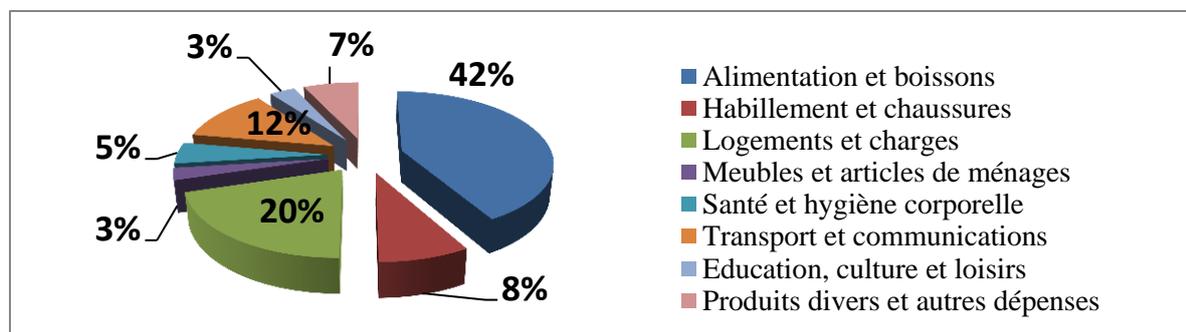
3.2. La sécurité alimentaire

Selon la FAO, la population mondiale doit passer de 6,8 milliards à 9,1 milliards en 2050, soit un tiers de bouches de plus à nourrir (+108% en Afrique subsaharienne, soit 910 millions de personnes). Environ 70% de la population mondiale vivra dans les villes ou les régions urbaines (49% par rapport à aujourd'hui). La production céréalière annuelle devra s'accroître de près d'un milliard de tonnes (elle atteint aujourd'hui 2,1 milliards de tonnes). La production de viande devra augmenter de plus de 200 millions de tonnes, totalisant 470 millions de tonnes. Les terres arables devront augmenter d'environ 120 millions d'hectares dans les pays en développement et l'agriculture des pays en développement nécessite des investissements nets de l'ordre de 83 milliards de dollars par an.

La sécurité alimentaire a d'abord été définie comme la capacité des pays déficitaires ou des régions déficitaires à l'intérieur de ces pays à atteindre, sur une base annuelle, des niveaux de consommation souhaitables. Cette définition s'appuyait sur le niveau de consommation alimentaire comme élément déterminant de la sécurité alimentaire. Pour la Banque Mondiale, la sécurité alimentaire réside dans l'accès de tous les individus à tous les moments à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine, nutritive et active. Cette définition lie la disponibilité des biens et la capacité des individus à acquérir ces biens donc la référence n'est pas seulement la production agricole, mais aussi le système économique visant à garantir les approvisionnements. La sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, la dépendance alimentaire sont autant de termes de plus en plus abordés dans les travaux de recherche suscitant un grand débat autour de ces notions. Les pays en voie de développement sont les plus concernés, dont l'Algérie.

L'avenir de la sécurité alimentaire en Algérie est étroitement lié à plusieurs facteurs, à savoir : le réchauffement climatique, la croissance démographique, la forte demande alimentaire avec le changement du modèle de consommation, etc. En 2011, les ménages algériens ont consacré 1 875,4 milliards de DA à la dépense alimentaire soit 41,8% de la dépense totale contre 682,6 milliards de DA soit 44,6% en 2000 avec 46% dans le rural contre 40% dans l'urbain ONS, 2011]. La figure IV.21 montre la structure des dépenses annuelles des ménages selon les groupes de produits.

Figure IV.21 : Structure des dépenses annuelles des ménages selon les groupes de produits



Source : ONS, 2011

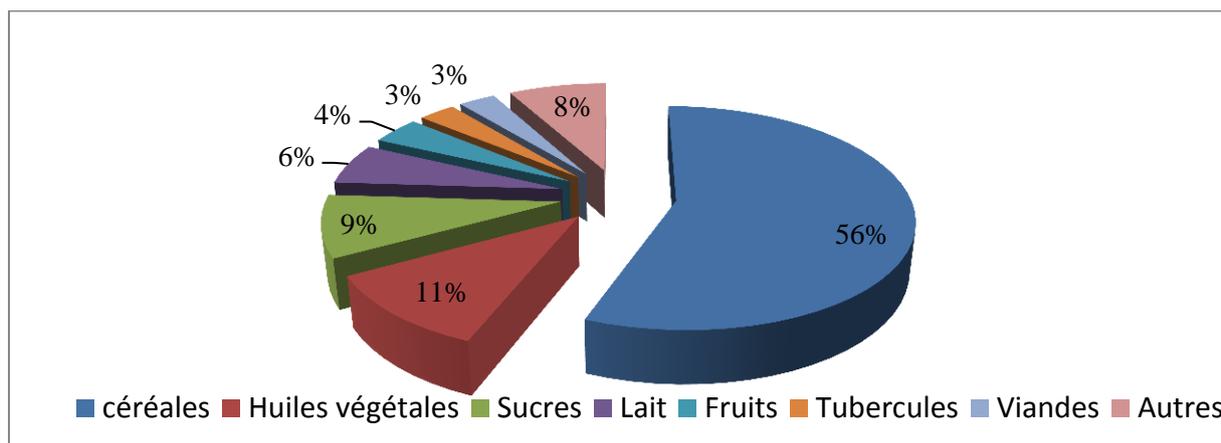
La base du modèle de consommation alimentaire des Algériens demeure à 56 %, les céréales⁸⁵ sous forme de semoules, pâtes et pain de blé, avec plus de la moitié des apports

⁸⁵ Ce rapport est de 64% en Egypte, 62% au Maroc et 49% en Tunisie.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

caloriques totaux de la diète ce qui explique les mesures gouvernementales de subvention de ces produits. Les corps gras végétaux viennent en deuxième position avec 11 % de la diète suivi par les sucres 9% et le lait 6%. Les viandes et les fruits représentent seulement 3% chacun de la diète. Le consommateur algérien (le cas est similaire avec l'ensemble des pays de la rive sud de la méditerranée) se procure la quasi-totalité ses apports caloriques sur les produits végétaux à plus de 90% (les produits des animaux représentés par la viande et le lait ne représentent que 9% de la diète). La figure IV.22 représente la composition de la diète alimentaire d'un consommateur algérien en 2008. Ce déséquilibre alimentaire pourrait se répercuter négativement sur la santé de la population.

Figure IV.22 : Composition de la diète alimentaire par groupe de produits



Source : Option Méditerranéenne, CIHEAM, N° 64, série B, 2009

Les dépenses de consommation individuelle des ménages ont connu un accroissement moyen de 13.5%/an, sur la période 2005-2010. Le niveau de dépenses par habitant demeure cependant modeste (1600 \$ US/an/hab) comparé aux pays du nord de la Méditerranée et légèrement inférieur à celui des pays voisins. Dans les zones urbaines, les 10% des ménages les plus riches du pays consomment 30% de la consommation globale, tandis que, les 10% des ménages les plus pauvres n'en consomment que 3% [MIPMEPI, 2012].

Les disponibilités alimentaires en kg/calories par habitant et par jour enregistrent une progression continue. Elle représentait 1758 k/cal les années 60 ; 3100 en 2000 et 3500 en 2011, soit une évolution de 100% et 13% respectivement. Le facteur démographique représente un déterminant essentiel, pesant sur le niveau des besoins alimentaires. Le taux d'accroissement naturel a évolué de 3,5 % dans les années 1970-1980, qui ont connu une forte pression démographique, avant de descendre à 1,78 % en 2006 et reprendre progressivement depuis, pour atteindre 2,03 % en 2012 [ONS, 2012].

La sécurité alimentaire peut être exprimée à travers le ratio entre le solde extérieur des produits agricoles et alimentaires et le PIB courant. Le tableau IV.4 retrace l'évolution du PIB, des soldes extérieurs des produits agricoles et le ratio de ces deux grandeurs. Le solde extérieur des produits agricoles est toujours négatif du fait que les importations excèdent (largement) les exportations. Le ratio est compris entre 3,41% et 4,77% pour toute la période considérée. À titre de comparaison, en 2010, ce ratio était de 3,1 % pour l'Égypte, 2,6% pour la Libye et seulement 0,4% pour la Turquie.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Tableau IV.3 : Évolution du PIB, des soldes extérieurs des produits agricoles et le ratio de ces deux grandeurs

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PIB en milliards de dollars courants (1)	54,79	54,74	56,76	67,86	85,32	103,19	117,02
solde extérieur des produits agricoles en milliards de dollars courants (2) *	-2,383	-2,367	-2,705	-2,63	-3,538	-3,52	-3,727
ratio (2/1) en %*	4,35	-4,32	4,77	3,88	4,15	3,41	3,18
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
PIB en milliards de dollars courants (1)	134,97	171	137	161,2	199	205,78	
solde extérieur des produits agricoles en milliards de dollars courants (2) *	-4,866	-7,694	-5,75	-5,74	-9,495	-8,707	
ratio (2/1) en %*	3,61	4,50	4,20	3,56	4,77	4,23	

Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale et ONS ;

*Nos propres calculs

La dépendance alimentaire de l'Algérie touche presque toute la gamme des produits agricoles ainsi qu'une vaste gamme de produits agro-industriels. Depuis plusieurs années, les importations de produits alimentaires augmentent régulièrement alors que les exportations de ces produits diminuent. Cette tendance négative fait de l'Algérie un pays dont la balance commerciale agroalimentaire est très fortement déficitaire. En dépit d'importantes potentialités, notamment financières, l'Algérie demeure extrêmement dépendante alimentaires. En effet, le montant moyen de la facture des importations alimentaires pour la période (2000-2012) s'élève à 4,98 milliard USD.

En effet, à l'heure actuelle, les importations alimentaires ne cessent d'augmenter, pourtant, des programmes de soutiens ont été mis en œuvre par les pouvoirs publics afin d'atténuer la facture alimentaire et d'assurer une certaine indépendance, du moins dans certaines cultures. La faible production des produits de première nécessité a contraint l'Algérie à faire recours à une importation imposante et massive de ces produits afin de satisfaire la demande locale en permanente évolution. Le tableau IV.4 révèle le degré de la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis des marchés étrangers où les prix des produits ne cessent d'augmenter.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Tableau IV.4 : Taux de couverture⁸⁶ des importations agricoles par les exportations agricoles (Millions USD)

année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Exportations	32	28	35	48	59	67	73
Importations	2 415	2 395	2 740	2 678	3 597	3 587	3 800
T couver (%)	1,33	1,17	1,28	1,79	1,64	1,87	1,92
année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exportations	88	119	113	315	355	315	402
Importations	4 954	7 813	5 863	6 058	9 850	9 022	9 580
T couver (%)	1,78	1,52	1,93	5,2	3,6	3,49	4,2

Source : construit par nos soins d'après les données des douanes algériennes

Enfin, la sécurité alimentaire en Algérie est menacée en dépit des potentialités dont elle dispose. Selon le rapport⁸⁷ de l'agence d'études économiques de l'Economist Intelligence Unit (EIU) publié en 2012, sur 105 pays l'Algérie vient au 73e rang, entre l'Ouzbékistan et le Cameroun, en matière de sécurité alimentaire loin du Maroc et de la Tunisie qui viennent respectivement à la 59e et 50e place. L'agriculture algérienne est très loin d'assurer l'autosuffisance alimentaire tandis que le prix des produits agricoles frais constitue une des principales sources de l'inflation réductrice du pouvoir d'achat.

Section 3 : Tendence d'évolution de la croissance économique en Algérie

À l'instar de la grande majorité des économies des pays exportateurs de pétrole qui connaissent depuis l'année 2000 une explosion de leurs revenus pétroliers, l'économie algérienne est fondée principalement sur les revenus des hydrocarbures qui suivent le mouvement des prix pétroliers. En général, la croissance tirée de l'évolution des cours sont très modestes. La flambée des prix de pétrole caractérisant la période 2002-2005, s'est soldée par une augmentation de seulement 1,24% du PIB mondial, alors que les exportations des hydrocarbures se sont accrues de 33,2% [FMI, *World Economic Outlook*, Avril 2006].

La rente algérienne issue du pétrole et du gaz représente entre 30% et 50% du PIB et plus de 95% des recettes d'exportations et environ 70% des recettes fiscales. À partir des années 2000, le contexte économique a été favorable aux exportations d'hydrocarbure. La croissance des pays émergents, notamment celle de la Chine, a en effet largement tiré la demande pétrolière.

⁸⁶ Le Taux de Couverture est le rapport entre les exportations de marchandises FOB et les importations de marchandises CAF. Les importations de marchandises sont évaluées en CAF c'est à dire Coût Assurance Fret, hors droits de Douane et hors TVA. Le prix CAF est donc le prix de la marchandise livrée à la frontière du pays importateur avant acquittement des droits à l'importation et autres impôts sur les importations et avant paiement des marges de commerce et de transport à l'intérieur du pays. Les Exportations de marchandises sont évaluées en FOB, c'est à dire Free On Board, ou prix de la marchandise à la frontière du pays exportateur. Le prix FOB comprend le prix de base de la marchandise, les services de transport et de distribution jusqu'à la frontière du pays exportateur, les impôts nets de subventions acquittés dans le pays exportateur.

⁸⁷ Cette étude porte sur plusieurs critères à savoir les efforts de recherche, le niveau d'approvisionnement alimentaire du pays, le coût et l'accessibilité financière de la nourriture, la qualité et la sécurité des aliments consommés et le revenu par habitant.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Il est indéniable que le secteur des hydrocarbures demeure prépondérant dans l'activité économique avec sa contribution écrasante dans le PIB. Il représente l'une des filières qui fonde la stratégie industrielle et satisfait aux besoins internes du pays en produits énergétiques, il est la source principale qui assure les rentrées en devises, allège la contrainte externe et évite le recours excessif à l'endettement, mais aussi, il contribue au budget de l'État grâce à la fiscalité pétrolière et alimente de façon indirecte le système bancaire en liquidités.

La croissance économique en Algérie demeure très faible, volatile et insuffisante au regard des investissements consentis depuis l'indépendance. Le taux d'investissement en Algérie est l'un des plus élevés dans le monde sans pour autant voir des résultats tangibles et satisfaisants. L'économie demeure tributaire des prix des hydrocarbures qui sont censés donner un élan aux autres secteurs.

En effet, la croissance du secteur rentier a des effets négatifs sur le reste de l'économie du fait qu'il est peu créateur d'emploi dans le domaine où se situe l'avantage comparatif principal de l'Algérie, ceci en raison de la faible intensité de main d'œuvre dans la production d'hydrocarbures. La fluctuation des prix du pétrole induit une volatilité importante de la balance des paiements, les revenus budgétaires et masse monétaire. Enfin, « *La rente issue de ce secteur hyper rentable a permis la création et la reproduction d'un système clientéliste qui entrave le développement des activités économiques productives et restreint la base sociale du pouvoir aux seuls privilégiés* » [William C. Byrd, 2003].

Au cours de la dernière décennie, l'économie algérienne a réalisé un taux annuel moyen de croissance économique de 3,8%, tirée essentiellement de l'évolution du PIB hors hydrocarbures qui a dépassé durant cette période la moyenne de 6%, et ce, en raison d'une activité soutenue dans le secteur des bâtiments et travaux publics résultant de l'importante impulsion budgétaire, ainsi que de certaines performances des secteurs de l'agriculture et des services. La croissance économique en Algérie est très fluctuante. Elle dépend d'un côté des cours des hydrocarbures et d'un autre côté des fluctuations climatiques qui affectent la production agricole.

1. Évolution de la croissance globale en Algérie

La connaissance du taux de croissance de l'économie à travers l'évolution du produit intérieur brut est capitale afin de pouvoir déterminer la capacité du système à générer un surplus pour faire face à ses dépenses internes notamment la consommation, les investissements et les importations, mais aussi externes tels que les exportations et le remboursement de la dette extérieure.

A première vue le fonctionnement de l'économie algérienne semble satisfaisant (tableau IV.5) Ainsi, le PIB réel a été multiplié par 9 de l'indépendance à 2012 passant respectivement de 13 Mds USD à 123 Mds USD et a crû de 57% entre 2000 et 2012. Cette performance tirée essentiellement par les hydrocarbures, beaucoup plus par leurs prix que par le volume des exportations.

Globalement, la croissance du PIB réel est très fluctuante. Après avoir connu des valeurs négatives en 1961 et 1962, la croissance a repris son élan pendant la période allant de 1963 à 1979 (sauf pour les années 1966 et 1971) avec un taux moyen de plus de 5%. L'année 1980 a connu une croissance presque nulle (0,79%). Les cinq années qui l'ont suivi ont connu

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

une amélioration remarquable avec une croissance moyenne de 4,81% sans pour autant se maintenir à ce niveau.

En effet, L'impact du contre-choc pétrolier de 1986 sur la croissance économique réelle ne s'est pas fait attendre. La croissance du PIB en termes réels qui est de l'ordre de 4% en moyenne annuelle durant le premier plan quinquennal (1980 – 1984), chute à 1,16% en 1986, puis à -0,77% en 1987, un léger redressement a eu lieu l'année d'après.

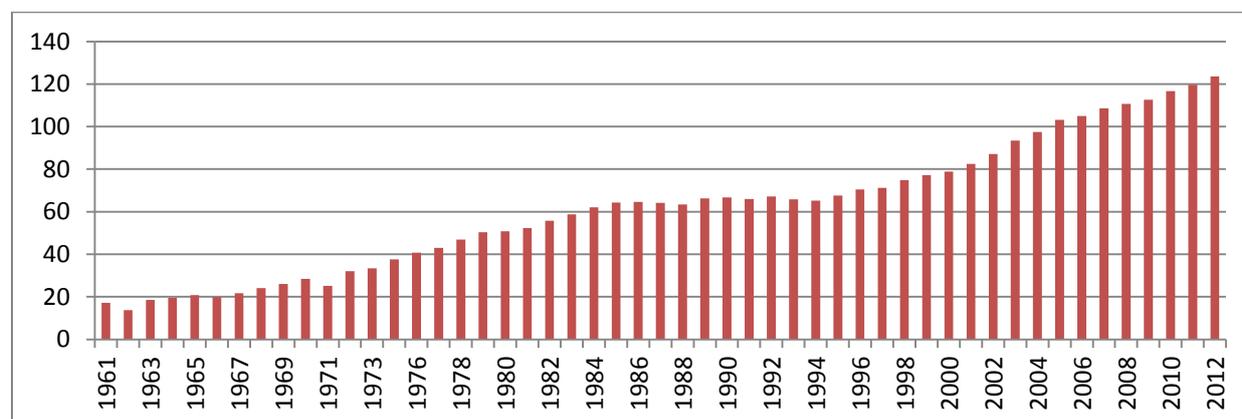
Au début des années quatre-vingt-dix, le taux de croissance en termes réels devient négatif à la veille du rééchelonnement de la dette extérieure en 1993. Jusqu'à 1997 la croissance est généralement négative ou presque nulle (excepté 1989, 1995 et 1996). La première moitié des années 2000 a connu une forte croissance économique (4,67% en moyenne) avant qu'elle ne baisse et se maintient à une moyenne de 2,5% entre 2006 et 2012.

Tableau IV.5 : Évolution du taux de croissance de 1962 à 2012

Année	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	
taux de croissance	-19,69	34,31	5,84	6,21	-4,80	9,45	10,80	8,43	8,86	-11,33	
Année	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	
taux de croissance	27,42	3,81	7,49	5,05	8,39	5,26	9,21	7,48	0,79	3,00	
Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	
taux de croissance	6,40	5,40	5,60	3,70	0,40	-0,70	-1,00	4,40	0,80	-1,20	
Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
taux de croissance	1,80	-2,10	-0,90	3,80	4,10	1,10	5,10	3,20	2,20	4,61	
Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
taux de croissance	5,6	7,2	4,3	5,9	1,7	3,4	2	1,7	3,6	2,6	3,3

Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS

Figure IV.23 : Évolution du PIB en Algérie depuis 1962 (en Dollars constant de 2005)



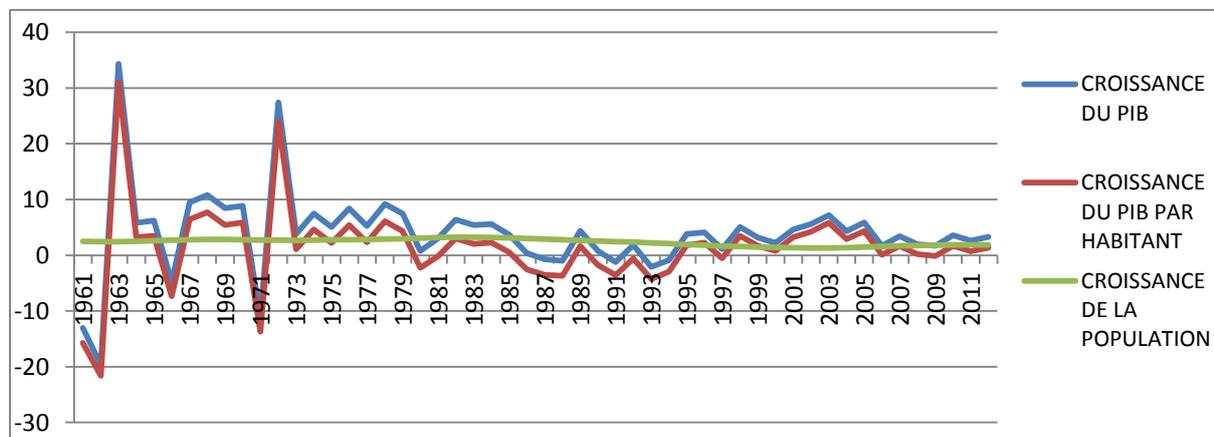
Source : construit par nos soins d'après la base de données de la Banque Mondiale

Le taux de croissance du PIB réel par habitant est souvent inférieur au taux de croissance global qui est pénalisé par la faible croissance de la productivité du travail [Femise, 2009]. Excepté la décennie 1986-1995- période de la crise politique- le PIB par habitant a régulièrement augmenté en dépit d'une forte croissance démographique. Entre 1962 et 2012 le PIB par habitant est passé de 1166 à 3212 USD, soit avec un multiplicateur de 1,75, mais si l'on compare cette évolution avec d'autres pays ayant presque les mêmes conditions de départ en 1962, l'Algérie est bien loin des réalisations de la Corée, la Malaisie et la Turquie, qui,

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

durant la même période, ont vu leurs revenus par habitant multiplié respectivement par 16, par 5 et par plus de 3.

Figure IV.24 : Croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant (dollars constant de 2005)



Source : construit par nos soins d'après la base de données de la Banque Mondiale

La croissance du PIB par habitant est très étroitement corrélée avec celle du PIB réel qui dépend elle-même des performances du secteur agricole et industriel, signe que les gains réalisés dans le secteur des hydrocarbures sont bien redistribués. Le taux de croissance par habitant est pénalisé par la faible croissance de la productivité du travail. Les pouvoirs doivent réformer le système de l'éducation et de la formation professionnelle afin de faciliter la diffusion de l'innovation et d'améliorer la qualité du capital humain.

2. Évolution de la croissance périodique

Pour une meilleure analyse de la tendance de la croissance économique en Algérie durant toute la période allant de 1961 à 2012, nous avons partagé cette période en cinq sous-périodes (figure IV.25).

Quoique durant les années 1961 et 1962, la croissance économique était négative (-3% en 1961 et -19,6% en 1962), la moyenne 1961-1980 était appréciable (6,47%) grâce à la croissance de 34% connue en 1963. La croissance négative de 1962 peut être attribuée au fait qu'au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a connu une destruction de son économie à cause du départ des colons qui ont abandonné les terres agricoles au moment de la récolte et l'arrêt de l'activité dans les entreprises industrielles (quoique peu nombreuses).

Le secteur de l'industrie hors hydrocarbures enregistre au cours de la période 1966 à 1985 les taux de croissance les plus élevés avec un boom entre 1971 et 1975 correspondant à la période de l'industrie industrialisante. Quant au secteur des hydrocarbures après avoir enregistré une croissance de 11,1 entre 1966 et 1970, il chute à (-1,2) entre 1971 et 1973 avant de reprendre une tendance à la hausse suite notamment au boom qu'ont connu les prix des hydrocarbures à cause de l'instabilité géopolitique dans le Moyen Orient.

En effet, le 5 octobre 1973 marque le début de la guerre du Yom Kippour entre la Syrie, l'Égypte et Israël. À cette époque, le roi Fayçal d'Arabie saoudite décide avec les membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) de réduire l'offre de pétrole pour protester contre le soutien des États-Unis pour l'État d'Israël, cette décision

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

politico-économique va faire quadrupler le prix mondial du pétrole entre 1973 et 1974 passant de 2,32 USD à 9 USD. En 1978, la révolution iranienne puis la guerre entre l'Iran et l'Iraq furent des évènements influençant fortement la hausse vertigineuse des prix du pétrole du fait de la réduction considérable des exportations de ces pays. La croissance durant la période allant de 1980 à 1985 demeure aussi une croissance notable dépassant une moyenne de 4,5% avec un pic de 6,4% en 1982 bien qu'elle a connu une certaine baisse (1,66 points de pourcentage) par rapport à la période précédente.

Hormis l'année 1989 où on enregistre une croissance de 4,4%, la deuxième moitié des années 1980 et jusqu'à 1994, le boom de croissance est arrivé à son terme enregistrant une croissance moyenne dérisoire de 0,16% avec 5 années de croissance négatives (1987, 1988, 1991, 1993 et 1994) suite à la chute des prix du pétrole en 1986 et la baisse des recettes des exportations pétrolières (de 50 pour cent en 1986) ce qui a donné lieu à une forte contraction de la demande intérieure, notamment l'investissement. Le PIB hors hydrocarbures (PIBHH) a chuté en moyenne d'environ 1% par année entre 1986 et 1994 [FMI, 2007].

Les effets de la baisse des recettes des hydrocarbures sont aussitôt répercutés sur la croissance économique d'autant plus que, hormis le secteur de l'agriculture qui semble conditionne par d'autres facteurs (climat, équipements locaux), les différents secteurs (industrie, BTP et services) en dépendent largement.

D'autre part, un fléchissement du taux de croissance de la productivité du travail a été remarqué depuis 1985. Il est passé de (1,43 %) en 1985 à (-5,6 %) en 1986 puis, il a continué sa descente pour atteindre (-4,76%) en 1987 puis (-6,27%) en 1989 et enfin (-5,76) en 1990.

Tableau IV.6: Évolution de la productivité du travail (1985-1990)

Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990
productivité du travail	12977	12288	11702	10968	10850	10225
taux de croissance de la productivité du travail	1,43	-5,3	-4,76	-6,27	-1,03	-5,76

Source : Données SESRIC : Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques SESRIC, 2010

À cet égard, et face à cette crise qui a affecté toute l'économie et plus particulièrement le système productif, les entreprises industrielles ont recours aux subventions du Trésor pour couvrir leur besoins de financement d'un côté et compenser leur faiblesse du taux d'utilisation de leurs capacités de production d'un autre côté. Par conséquent, l'endettement interne auprès du trésor public s'est accru, suscitant des déficits budgétaires importants en cette période. Cette dernière a connu une lenteur et inconstance des réformes et une violence politique qui ont agi négativement sur la performance économique en Algérie en l'exposant à d'importants chocs et volatilité externes.

Le ralentissement de la productivité et de la rentabilité des entreprises publiques et des exploitations agricoles –structurées dans un système de planification centralisé– associée à une croissance de la demande (alimentée par les subventions à la consommation et la croissance monétaire) qui a généré une pénurie de l'offre ce qui se traduit par un rationnement accru sur le marché officiel et à une prime importante du marché parallèle sur le taux de change officiel [Nashashibi et al. 1998].

Face à la fluctuation des prix des hydrocarbures, l'Algérie a entrepris des politiques monétaires et budgétaires prudentes depuis 1994. Les taux de croissance ont connu quelques progrès depuis 1995 avec une importante consolidation budgétaire grâce à l'adoption des

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

politiques monétaires et budgétaires prudentes face aux prix fluctuants du pétrole et l'accomplissement de quelques progrès dans la réforme structurelle. Ces mesures ont jeté les bases de la croissance future. Pour la première fois dans les deux dernières décennies, l'Algérie connaît une légère reprise de la croissance positive consécutive du PIB par habitant et le PIB a progressé, en moyenne, de 3,25% par an de 1995 à 2000.

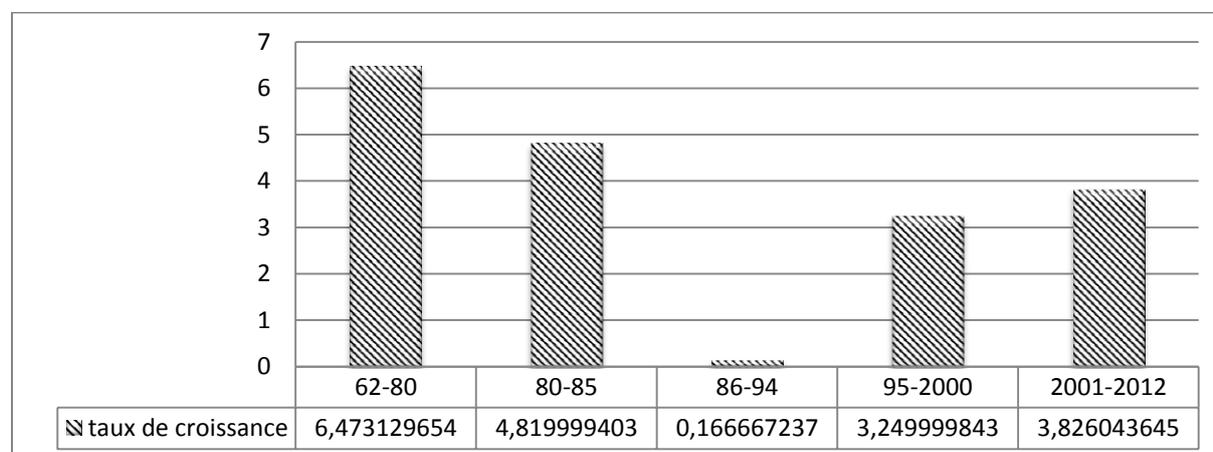
Ainsi, les premiers signes positifs du taux de croissance sont apparus à partir de la deuxième moitié des années 1990, l'exception faite pour les années 1995 et 1996, où le taux de croissance de l'économie est redevenu positif grâce notamment au facteur exogène qu'est la pluviométrie. Les autres années suivantes la croissance économique était tirée surtout par les recettes des hydrocarbures suite à l'augmentation du prix du pétrole en 1999.

En effet, de 2001 à 2012, la croissance était plus forte par rapport aux deux périodes qui la précèdent, mais moins que les deux périodes allant de 1962 à 1985. Le taux de croissance moyen était de 3,82% par an.

Afin de maintenir une situation stable et favorable de ses grands agrégats macroéconomiques et lever les tensions sociales douloureuses plus particulièrement, l'Algérie a tenté de redynamiser la croissance, par la mise en œuvre en 2001 d'un programme de soutien à la relance économique (PSRE) s'étalant jusqu'en 2004. Le montant global de la réalisation de ce programme englobe près de 7 milliards USD, destiné principalement à la relance des activités de base de l'État, telle la mise à niveau des infrastructures, le soutien de l'agriculture et le développement rural. Ce plan est suivi par deux autres plans (PCSC et Plan quinquennal 2010-2014) de montant respectifs de 200 et 260 Mds de USD.

Mis à part une amélioration constante et soutenue qui a été remarquée dans la stabilisation des équilibres macroéconomiques, grâce aux réformes engagées par les pouvoirs publics, le taux de croissance du PIB global est passé au cours de la période couvrant le PSRE de 2,7% en 2001 à 4,7% en 2002 puis 6,9% en 2003 pour atteindre 5,2 % en 2004. Durant le PCSC, la croissance économique a enregistré des taux peu satisfaisants, hormis l'année 2005 où le taux est de 5,9%, le taux de croissance en 2006 n'était que de 1,7% ; 3,4% en 2007 ; 2% en 2008 et 1,7% en 2009. Il est de même pour le plan quinquennal puisque en 2010, 2011 et 2012 les taux de croissance ne sont, respectivement, que de 3,6% ; 2,6% et 3,3%. Les résultats enregistrés en termes de croissances sont très en deçà des moyens engagés.

Figure IV.25 : Évolution périodique de la croissance économique en Algérie



Source : construit par nos soins d'après la base de données de la Banque Mondiale

3. Évolution de la croissance sectorielle

De 1966 à 1985, le secteur hors hydrocarbures a connu une croissance rapide de 5,1 % par année en moyenne, due à une stabilité politique relative, le niveau élevé des cours du pétrole et la croissance rapide des dépenses publiques.

Le secteur de l'industrie hors hydrocarbures a enregistré le taux le plus élevé durant toute la période (figure IV.26). Ce taux qui passe de 11,7% entre 1966 et 1970 à 19,5% entre 1971 et 1975 grâce à la politique des industries industrialisantes initiée à cette époque. Entre 1976 et 1980, le taux de croissance de l'industrie a perdu 7,3 points de pourcentage, puis 5,8 points entre 1981 et 1985 et des taux négatifs entre 1986 et 1995 avant d'enregistrer une légère amélioration entre 1996 et 2000.

Le secteur des hydrocarbures vient en deuxième position durant la première sous-période où il a enregistré une croissance moyenne de 11,1% avant de chuter et de se positionner en dernière place tout au long de la période avec des taux moyens respectifs de -1,2%, 4,1% et 2,4% contrairement au secteur des services dont le taux de croissance moyen est relativement stable aux alentours de 6% tout au long de la période.

L'agriculture n'a enregistré qu'un taux de croissance de 2,1% entre 1966 et 1970 faute d'investissements. Entre 1971 et 1975, elle vient en seconde position avec un taux moyen de 10,9%. Cette amélioration provient de l'industrialisation qui s'est accompagné de la réforme agraire indispensable pour l'augmentation de la productivité du travail agricole. Grâce à la promulgation en 1971 la Révolution Agraire qui a donné naissance aux coopératives sur les terres nationalisées avec ambition le contrôle de manière rigoureuse des approvisionnements et de la commercialisation des récoltes et de limiter la propriété en fonction du revenu par hectare, et de regrouper les coopératives dans des « villages socialistes ». La croissance de la production est passée de 9,5% en 1970 à 50,2% en 1975 l'année de la restructuration agraire.

Durant La période 1976-1980 la croissance agricole a chuté à une moyenne de 4,8%, mais elle reste la plus élevée comparée aux périodes 1985-1985 ; 1986-1990 ; 1991-1995 et 1996-2000 qui ont enregistré des taux de croissance respectifs de 2,9%, 3,6%, 4,5% et 3,9%. Ainsi, la croissance de l'agriculture ne cesse de baisser pour se maintenir en troisième position en perdant 6,1 et 1,9 points respectivement. Elle a enregistré une croissance de -0,9 et 3,11% respectivement pour les années 1982 et 1983. L'agriculture n'a pas occupé la place prioritaire qu'elle mérite au cours des années soixante et soixante-dix. C'est ainsi que de nouvelles actions à vocation correctrice sont décidées durant la décennie quatre-vingt.

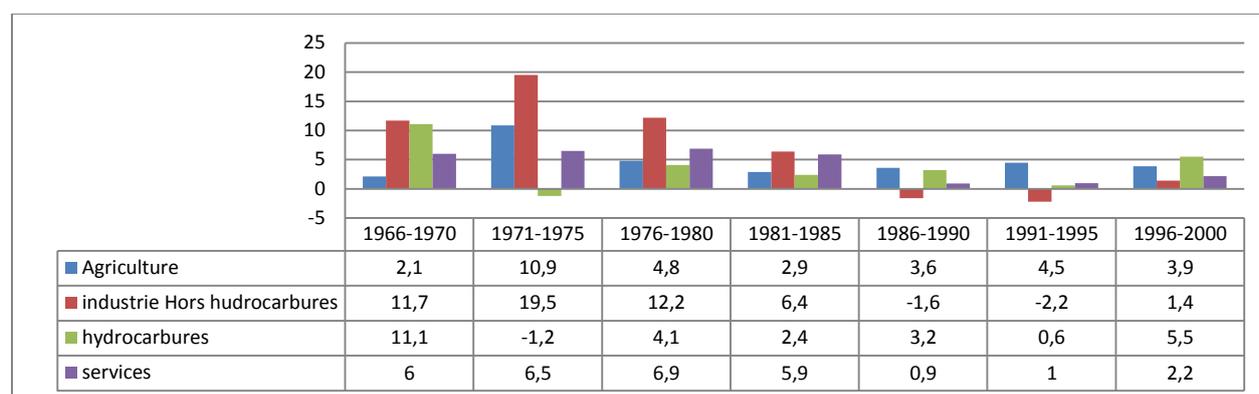
En effet, l'État a entrepris en 1979 le morcellement des grandes exploitations autogérées, met fin au monopole exercé sur la commercialisation des fruits et légumes et libéralise l'accès à la propriété foncière en échange de leur mise en valeur dans le grand Sud et les Hauts plateaux. Mais toutes ces mesures n'ont presque rien apporté vu que le taux de croissance ne faisait que chuter d'année à l'autre et les taux de croissance progressent de façon irrégulière au cours de cette période. Il est important de signaler qu'au cours de l'année 1982, les prix agricoles (fruits et légumes) ont été libérés, cela n'a pas entraîné un développement de leur production, on assiste plutôt à une décroissance de la production agricole totale de 0,9% (figure IV.27).

Le secteur des services a enregistré une croissance moyenne annuelle de plus de 6% entre 1966 et 1985 et vient en troisième position entre 1966 et 1975 avant de gagner une place et se positionne en deuxième rang entre 1976 et 1985. Toutefois cette notable

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

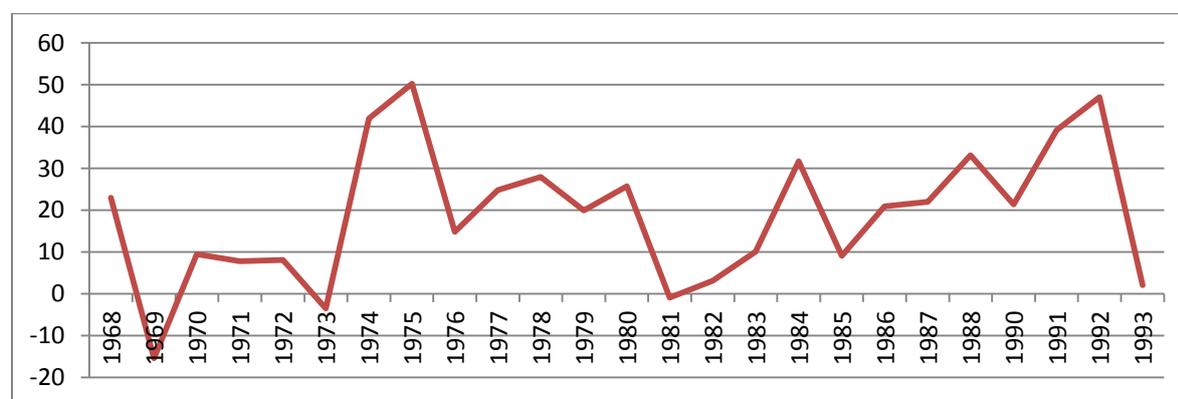
croissance n'a pas duré pour les périodes allant de 1986 à 2000. En effet, le secteur des services a enregistré une croissance presque nulle (0,9%) entre 1986 et 1999 et garde presque le même rythme de croissance jusqu'à 2000 enregistrant un taux moyen annuel de 2,2%. La croissance des services dépend grandement des performances des autres secteurs notamment l'industrie et l'agriculture du fait que ces deux dernières s'appuient sur le secteur des services, notamment le transport et un ralentissement de leurs activités agit négativement sur l'activité du secteur des services.

Figure IV.26 : Croissance sectorielle entre 1966 et 2000



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale

Figure IV.27: Évolution de la croissance de la production agricole en %



Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS, 1999

Pour la période allant de 2001 à 2012, le secteur BTP est le plus dynamique enregistrant des taux positifs tout au long de période. Ce secteur a enregistré une croissance moyenne de 8,46% avec un pic de 10,3% en 2002 (figure IV.28). Cette croissance s'explique par les grands chantiers lancés dans le cadre du PRE, PCSC et du programme quinquennal 2010-2014 et le niveau élevé des dépenses du budget d'équipement et la relance du programme de construction de logements.

Le secteur des services marchands est le deuxième secteur qui a enregistré des taux positifs avec une moyenne de la période de 7,2% avec un pic de 10,1% en 2007. Cette croissance est tirée essentiellement grâce au dynamisme du secteur des BTP suite à la progression des importations de marchandises, mais aussi à la croissance de la production agricole qui a stimulé l'activité des transports et de la distribution.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

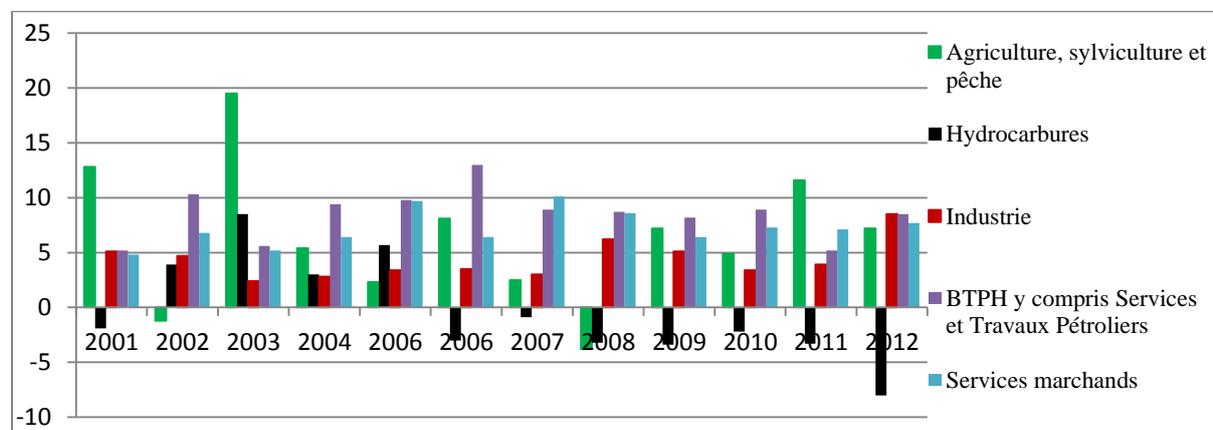
Le secteur de l'industrie est moins performant que les deux précédents, mais il a enregistré des taux de croissances positifs avec une moyenne de 4,33% avec un pic de 8,5% en 2012. La performance de l'industrie pour cette année par rapport à 2011 revient aux performances réalisées par les secteurs de la sidérurgie (77,8 %) et des deux branches des biens d'équipement et de consommation métalliques. Par contre, la production de biens de consommation mécaniques et électriques et la transformation des métaux non ferreux continuent à fléchir à des taux à deux chiffres (-40,8 %, -18,1 % et -44,0 % respectivement).

L'industrie agroalimentaire a réalisé une baisse de 7% entre 2000 et 2012 et (-2,8%) par rapport à 2011. La performance des branches de lait et de conserves de légume qui ont réalisé respectivement 7,9% et 8,8% n'a pas permis de compenser le recul des activités industrie du sucre (-100 %), la fabrication des boissons alcoolisées (-59,7 %), le « travail de grains » (-7,4%) et l'industrie du tabac (-7,5 %). Le secteur des hydrocarbures a enregistré pour la septième année consécutive, une baisse en volume de sa production. Le taux de croissance moyen s'est situé à (-0,8 %) pour la période considérée. Le meilleur taux enregistré était en 2003 avec un taux de 8,5%, mais en 2012 il a enregistré le taux le plus faible de (-8%). Cette baisse s'explique principalement, par le recul de la production du pétrole brut. Cette mauvaise performance peut être attribuée à la baisse de la de condensât et du gaz naturel.

Hormis les années 2002 et 2008, l'agriculture a enregistré de son côté une certaine performance avec une croissance moyenne de 6,38% avec un pic de 19,5% en 2003. La performance de ce secteur vient de la croissance de la production des céréales de (93%), les légumes secs de (118%), les maraîchères de (214%), le cheptel de (30%) entre 2001 et 2012.

La croissance négative de la production en 2008 résulte de la faible production végétale qui a baissé de (10 %) et de la quasi-stagnation de la production animale (+0,3 %). La faible performance de la production végétale s'explique par le recul de la production et des rendements des céréales (-60 %) qui était de 40,2 millions de quintaux en moyenne sur la période 2003-2007 contre une production de 17 millions de quintaux en 2008, la production des fourrages et des légumes secs ont connu aussi une baisse de la production de 18% chacun. La production des viandes a connu une certaine stagnation, du fait de la baisse de la production des viandes rouges (-1,4%) qui représente un poids de plus de 51% dans la production totale des viandes.

Figure IV.28 : La croissance sectorielle de 2001 à 2012



Source : construit par nos soins d'après les données de l'ONS

4. Croissance économique et emplois du PIB

Concernant les emplois finals en relation avec la PIB, on note tout d'abord une baisse relativement importante de la part consacrée à la consommation à partir de 1991 et s'étend sur toute la période avant qu'elle reprenne de 2000 à 2012 (tableau IV.7 et figure IV 29). La consommation des ménages par individu est la plus touchée enregistrant une baisse de 40% en moyenne contre 25% pour l'administration publique. La situation délicate qu'a vécu l'Algérien durant la décennie « noire » où plusieurs entreprises ont connu des difficultés de financement (certaines ont été entièrement détruites par les actes terroristes) ont fermé les portes- faute d'approvisionnement en matières premières et équipements quasiment importés- engendrant ainsi un vaste licenciement des travailleurs et un blocages des salaires pour ceux qui ont gardé leurs postes dans les rares entreprises qui continuent toujours à fonctionner. En outre, la forte progression de l'indice des prix à la consommation a contribué à la compression de la demande des ménages où l'inflation atteint en 1992 un taux de 31,1% contre 25,8% l'année précédente.

Avec cette perte de revenu, les Algériens ont dû réduire leurs consommations puisqu'elle passe en moyenne de 1 113 USD entre 1981 et 1990 à 799 USD entre 1991 et 1999. Ce constat de compression de la demande intérieure est l'un des objectifs essentiels des programmes de stabilisation qui ont précédé les réformes structurelles entreprises en Algérie. La consommation des administrations n'est diminuée que d'un quart du fait de son caractère difficilement compressible. Par contre, les politiques de limitation de la consommation des ménages ont réussi à atteindre leurs objectifs. Cette diminution de la part de la consommation des ménages de 3% a entraîné un faible taux d'évolution du niveau de vie moyen (moins de 1%) mesuré par la valeur en prix constants de la consommation par tête [ONU, Avril 2005].

Globalement la part de la consommation dans l'emploi du PIB a connu une certaine amélioration passant de 62% et 68% respectivement durant les deux périodes précédentes à 70% pour la période considérée avant de baisser à nouveau durant la période 2000-2012 à 64%, mais avec une amélioration totale de 165% dont 117% pour la consommation des ménages et 375% pour l'administration publique. Le niveau de croissance de la consommation des ménages a été porté par une demande soutenue adressée à certains secteurs d'activités tels que les industries mécaniques électriques et électroniques (véhicules, motos, pièces de rechange, appareils électroménagers), croissance de la chimie, plastique, caoutchouc (Produits pharmaceutiques, produits d'entretien, Produits de beauté, pneumatiques) et les industries textiles (Costumes, vestes, blousons, pantalons), mais aussi la consommation alimentaire qui ne cesse d'augmenter et qui représente une part prépondérante dans le total de la demande.

L'investissement (FBCF) a connu des baisses successives de sa part depuis 1970 passant de 43% pour la période 1970-1980 à 25,5% entre 2000 et 2012. Mais cette part et contrairement à la période 1991-1999 qui a connu une baisse de 42,5%, a augmenté de plus de 160% en valeur à la faveur des trois plans (PSRE, PCSC et plan quinquennal 2010-2014) que l'État a entamé suite à la hausse spectaculaire des cours des hydrocarbures générant d'amples recettes estimées à plus de 600 milliards de USD. Cette accélération du rythme d'accroissement du volume de la FBCF est due en 2012, entre autres, à une augmentation de des importations de biens d'équipements industriels. Pour leur part, les dépenses d'équipement de l'État évoluent en valeur nominale de 13,1% et leur partie afférente aux dépenses d'investissement augmente de 20,2. Toutefois, l'investissement notamment public ne peut être que conjoncturel vu qu'il dépend essentiellement des hydrocarbures dont les prix

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

sont fluctuants, mais aussi des IDE qui se concentrent également dans le domaine des hydrocarbures.

Les exportations nettes des importations représentent une composante importante du compte emploi ressource du PIB. Le solde du commerce extérieur était un fardeau pour la croissance économique durant les deux périodes allant de 1970 à 1990. Durant près de vingt ans (de 1970 à 1990), la part consacrée aux importations dépasse celle consacrée aux exportations, hormis durant la période du premier plan quinquennal où on remarque un renversement de tendance puisque la part consacrée aux exportations dépasse celle des importations. Le déficit commercial par habitant qui passe de -46 à -23,8 USD en moyenne durant les deux périodes de 1970 à 1990 pèse lourd sur la structure du PIB.

Cette situation s'est redressée à partir de de 1995 enregistrant un excédent de 32 USD pour la période 1991-1999 grâce au programme d'ajustement structurel et à la compression de la demande des ménages puisque la grande part est des importations est constituée de produits alimentaires dont les Algériens se consacrent une part écrasante à leurs dépenses.

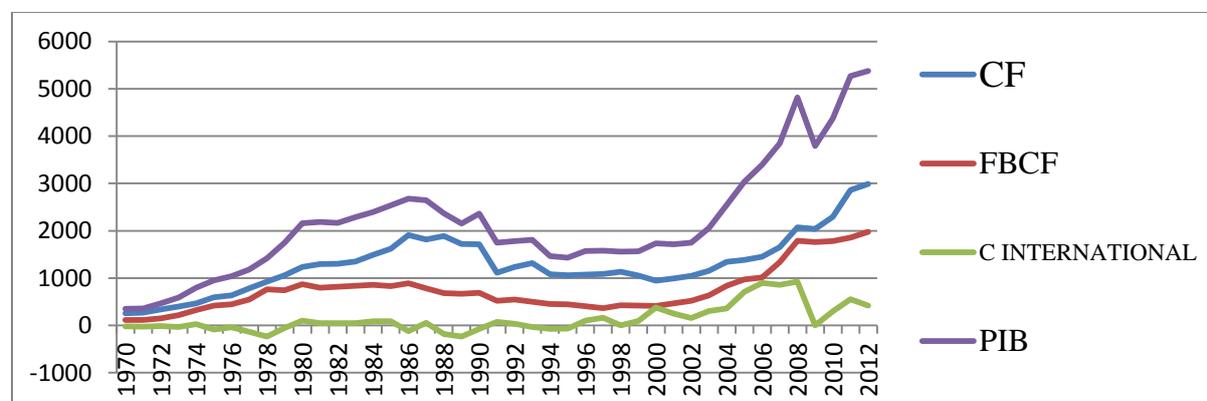
Le solde positif de la dernière période (468,92 USD et 10,1% de part dans les emplois) peut être attribué uniquement à la hausses-en valeur notamment- des exportations des hydrocarbures puisque les importations n'ont fait que grimper avec la politique s'augmentation des salaires qu'ont connu certains secteurs particulièrement la fonction publique.

Tableau IV.7: Partage moyen du PIB par habitant optique dépenses de 1970 à 2012 (en USD)

période	CF		total moyen	%	FBCF	%	C EXTER	%	PIB MOYEN
	Ménages	AD pub							
1970-1980	492,45	132,55	625	62	427,55	43	-46,91	-5	1005,64
1981-1990	1334	381	1610,4	68	785,40	33	-23,8	-1	2372,00
1991-1999	799	262	1127,67	70	451,11	28	32,33	2	1611,11
2000-2012	1741	1247	2988,00	64	1181,31	25,5	468,92	10,1	4638,23

Source : calculé et construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale et ONS

Figure IV.29 : Partage moyen du PIB par habitant optique dépenses de 1970 à 2012 (en USD)



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale et l'ONS

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Le contre-choc pétrolier de 1986 a révélé clairement la contrainte d'extérieure en Algérie qui jusque-là était masquée par la croissance extensive des années soixante-dix, obtenue grâce aux surplus pétroliers et l'endettement extérieur. L'Algérie est parmi les pays les plus vulnérables aux chocs des termes de l'échange. Elle se ramène au seul pouvoir d'achat des hydrocarbures compte tenu de leur poids dans les exportations. Les trois plans engagés durant la dernière décennie viennent de l'épargne budgétaire sous forme de surplus pétrolier.

Section 4 : poids de l'agriculture dans la croissance économique

L'agriculture demeure un secteur d'activité essentiel pour l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres. Près des trois quarts des pauvres dans le monde, soit 900 millions de personnes, vivent en milieu rural et dépendent essentiellement de l'agriculture pour survivre [IFAD 2003]. À l'horizon de 2025, quand une majorité de la population mondiale vivra en milieu urbain, 60 % de la pauvreté sera toujours d'origine rurale. La part de la main-d'œuvre agricole dans la population active des pays en développement demeure prépondérante (55 % en 2000), malgré un léger fléchissement depuis 1990. Elle dépasse les 60 % en Afrique subsaharienne et en Asie, et représente une contribution importante au PIB de ces régions. Le secteur agricole est le premier employeur dans les pays à faible revenu, avec 60 % de leur main-d'œuvre et contribue au quart de leur PIB [Banque mondiale, 2003]. Son poids dans les pays à revenu intermédiaire ⁸⁸(PRI) est également conséquent, environ 25 % de l'emploi et 15 % du PIB⁸⁹. L'agriculture peut, en outre, générer des effets d'entraînement importants dans le reste de l'économie.

1. Poids de l'agriculture dans l'emploi

L'emploi est l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics pour l'instauration d'une politique économique saine et solide. Vers le milieu des années 1960, l'Algérie a adopté une stratégie de développement axée essentiellement sur la question de l'emploi à cause du taux de chômage prégnant à cette époque qui avoisinait les 33%, mais aussi à l'impératif de satisfaire les demandes d'emplois prévisionnelles des générations de postindépendance arrivant au marché du travail à l'horizon de 1980. *«C'est ainsi que les entreprises publiques et l'Administration ont recruté au-delà de leurs besoins, conduisant à une situation artificielle de quasi-plein emploi. De ce point de vue, la stratégie était une réussite puisque le taux de chômage était divisé par trois: il baisse de 32,9% en 1966 à moins de 11% en 1984 »* [B. Arhab, 2005].

La réparation sectorielle de l'emploi en Algérie a connu des transformations majeures depuis l'indépendance (tableau IV.8 et figure IV.30). Cette transformation est motivée par plusieurs facteurs notamment l'augmentation du taux de participation de la population féminine au cours des deux dernières décennies, modification de la structure par âge de la population et la structure de la demande de travail, mais aussi au phénomène de l'exode rural vers les villes.

⁸⁸ Selon la Banque Mondiale dans son rapport de 2003, un pays est classé dans la catégorie « revenu intermédiaire » lorsque son revenu national par tête est compris entre 736 dollars et 9075 dollars.

⁸⁹ Cette part peut monter jusqu'à 40 % du PIB si on inclut les produits agroalimentaires.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

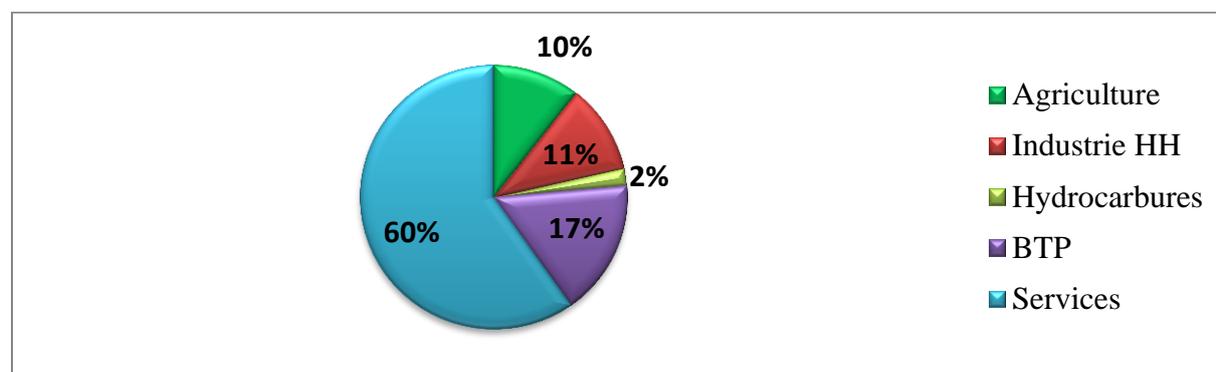
En effet, la restructuration des entreprises et la nouvelle politique économique des années quatre-vingt dans le cadre du modèle des « industries industrialisantes » adopté par l'Algérie a été un stimulant de l'exode incessant vers les villes abandonnant les habitats ruraux, par conséquent l'agriculture et le travail de la terre. Le tableau suivant retrace l'évolution de l'emploi dans les différents secteurs.

Tableau IV.8 : Part en % de l'emploi par secteur d'activité⁹⁰

	1969	1973	1980	1985	1992	1996	2003	2010	2013
Agriculture	49,3	40,0	30,7	25,8	17,3	17,4	21,1	11,7	10,6
Industrie HH	8,0	9,7	10,6	10,2	14,5	9,8	9,5	11,7	11,0
Hydrocarbures	0,5	1,5	3,0	3,1	3,3	3,5	2,5	2,0	2,0
BTP	4,3	8,7	14,9	17,1	13,9	13,3	12,0	19,4	16,6
Services	37,9	40,1	40,8	43,8	51,0	56,0	54,9	55,2	59,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONS, 2013

Figure IV.30 : Part de l'emploi par secteurs d'activité en 2013



Source : construit d'après le tableau IV.8

Le secteur des hydrocarbures qui a connu une certaine amélioration dans la part des emplois entre 1980 et 1996 s'est stabilisé aux alentours de 2% à partir en 2010 alors qu'il représentait 3,5% en 1996. Cette situation peut être attribuée au fait que ce secteur est intensif en capital et la demande d'emploi est très minime.

Le secteur commerce et services a connu du développement de l'emploi en particulier dans l'administration. Ce secteur s'est accaparé de la part la plus importante des emplois avec une évolution très visible passant de seulement 37,9% en 1969 à 59,8% en 2013. Cette évolution résulte de la mise en place d'infrastructures administratives et sociales ainsi que du développement de l'éducation nationale et de la santé publique en ce qui concerne les services, et du caractère de tertiarisation des activités économiques dans le commerce qui devient l'activité favorisée et favorite en Algérie grâce à la rente pétrolière qui a transformé toute une économie, autrefois productrice, en économie de bazar.

Toutefois, la capacité d'absorption de la main d'œuvre de ces entreprises est faible du fait que ces dernières sont constituées, en grande partie, d'entreprises de très petite tailles qui

⁹⁰ Notons que la plus part des emplois dans le secteur agricole présente un caractère temporaire et saisonnier. L'objectif de cette représentation est, beaucoup plus, de faire une comparaison dans le temps.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

n'emploient que quelques employés, ce qui nous laisse dire que c'est grâce aux nombres d'entités que la part du secteur des services a évolué considérablement.

L'industrie, l'un des secteurs moteurs de la croissance durant les années 1970 est à partir de 1979, perd son rôle de pourvoyeur d'emplois. Alors que ce secteur, avec un taux de croissance de l'emploi s'élevant à près de 11% par an, participait entre 1967 et 1978 à près de 20% du total des emplois créés hors agriculture, il enregistre, à partir de 1993, des pertes d'emplois significatives au rythme moyen annuel de 0,6% [F. Talahite, R. Boukha-Hassane, janvier, 2006].

En effet, entre 1992 et 2013, le secteur a perdu 3,5 points de pourcentage passant de 14,5% à 11% respectivement. En dépit des efforts consentis et des sommes colossales injectées dans ce secteur dans le cadre d'assainissement des entreprises publiques, mais aussi dans le cadre des différents dispositifs de création d'entreprises (ANSEJ, CNAC,...), le nombre d'emplois créés est dérisoires et n'absorbe guère la main d'œuvre et n'offre que peu d'emplois. Le nombre relativement réduit d'entreprises dans le secteur industriel (95 445 entités, hydrocarbures compris, avec une moyenne de 15 employés par entité) est un facteur qui a aggravé cette situation.

Le secteur des BTP avec 9 117 entités économiques, connaît un essor à partir des années 1980 avec un pic de 19,8% du total des emplois en 2010 (en moyenne 155 emplois par entité), à la faveur des différents programmes d'investissement lancés notamment dans le cadre des trois programmes de relance (PSRE, PCSCE et programme quinquennal 2010-2014) qui se concentrent essentiellement sur la réalisation des infrastructures de base tels que les routes, l'hydraulique et le logement. Ces trois programmes ont permis l'émergence d'un nombre considérables d'entreprises notamment micro-entreprises et PME. Le caractère spécifique de ce secteur qui se concentre sur un capital humain extensif justifie le nombre moyen considérable d'emplois par entité.

En dépit des différents programmes et politiques agricoles adoptés par les pouvoirs publics, l'emploi dans l'agriculture a connu et connaît toujours une régression perpétuelle. La contribution de l'agriculture à l'emploi total - qui était près de la moitié en 1969 - n'est plus que de 17,3% en 1992 et 10,6% en 2013 du fait d'un exode rural massif.

Certes, comme on peut le constater à travers le tableau ci-dessus, le nombre d'emplois dans le secteur agricole a gagné 3,7 points de pourcentage entre 1996 et 2003.

Sur une population occupée de 10 780 000 en 2013, le nombre d'emplois dans le secteur agricole n'est que de 1 131 000 dont 319 000 dans les zones urbaines qui représentent 4,4% du total des emplois urbains et 822 000 dans les zones rurales avec 23,3% des emplois ruraux (tableau IV.9). Ce phénomène est beaucoup plus étonnant en observant la perte d'emplois agricoles dans les régions rurales au profit du secteur des services et commerce qui s'intensifie dans les deux zones, rurales et urbaines.

Entre 2004 et 2013, l'agriculture a perdu 476 000 emplois, tandis que les secteurs des BTP et les services ont attiré 439 000 emplois 2 296 000 emplois respectivement entre ces deux dates. L'industrie a enregistré une légère augmentation de 346 000 emplois.

Ces variations nous permettent de constater que le secteur agricole qui est censé transférer le surplus de main d'œuvre vers le secteur de l'industrie (vrai créateur de richesses) s'est vu amputé d'une grande partie de son effectif au profit du secteur des BTP et avec une grande mesure pour le commerce et les services.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Un phénomène nouveau est très visible dans la situation dans la profession. Ce phénomène consiste en la montée en force des salariés non-permanents qui passa de 22% en 2004 à 33% en 2013, témoignant de la précarité des emplois dans laquelle sombre le salarié algérien.

Avant 1994, les pouvoirs publics avait pour objectifs de nourrir les villes, fournir les matières agricoles nécessaires à l'industrie, fournir des débouchés aux produits industriels, fournir un surplus pour l'investissement (particulièrement en devises) et entretenir la force de travail que l'industrie et l'émigration ne peuvent pas absorber [Bedrani, 1981]. Ces objectifs ont été imputés au secteur agricole vu la situation déshéritée de l'économie nationale après l'indépendance. Actuellement et contrairement aux années de la révolution agraire, l'emploi dans le secteur agricole n'est guère sollicité. L'agriculture est dans l'incapacité à faire face aux emplois urbains largement sollicités pas les nouveaux arrivés au marché du travail.

On note que le taux de croissance de main-d'œuvre agricole sur toutes les périodes est négatif et en perpétuelle diminution (sauf pour la période 1996-2003 où on enregistre une progression de 21%). L'agriculture n'attire plus énormément de candidat comme c'était le cas dans le passé et affiche son incapacité à rivaliser face aux emplois urbains en plein essor notamment dans le secteur des services, reflétant une certaine « desagriculturisation indirecte ».

Tableau IV.9 : Répartition de la population occupée en 2013 selon le secteur d'activité de l'établissement, le sexe et le milieu de résidence (en milliers)

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain						
Agriculture	306	5,3	14	0,9	319	4,4
Industrie*	791	13,7	274	18,7	1065	14,7
BTP	1042	18,0	20	1,4	1062	14,6
Commerce -services	3651	63,1	1156	79,0	4807	66,3
Total Urbain	5789	100	1464	100	7252	100
Rural						
Agriculture	752	24,3	70	16,0	822	23,3
Industrie*	236	7,6	105	24,0	342	9,7
BTP	724	23,4	(6)	1,3	730	20,6
Commerce -services	1384	44,7	259	58,8	1643	46,5
Total Rural	3096	100	440	100	3536	100
Ensemble						
Agriculture	1057	11,9	84	4,4	1141	10,6
Industrie*	1027	11,6	380	19,9	1407	13,0
BTP	1766	19,9	25	1,3	1791	16,6
Commerce -services	5035	56,7	1415	74,3	6449	59,8
Total	8885	100	1904	100	10788	100

* y compris l'industrie dans les hydrocarbures

Source : ONS, 2013

En ce qui concerne les salaires dans le secteur agricole et alors que les salaires de tous les professionnels de l'administration publique ont augmenté considérablement, parfois de 70%, les salaires des fonctionnaires de l'agriculture sont restés inchangés depuis des années.

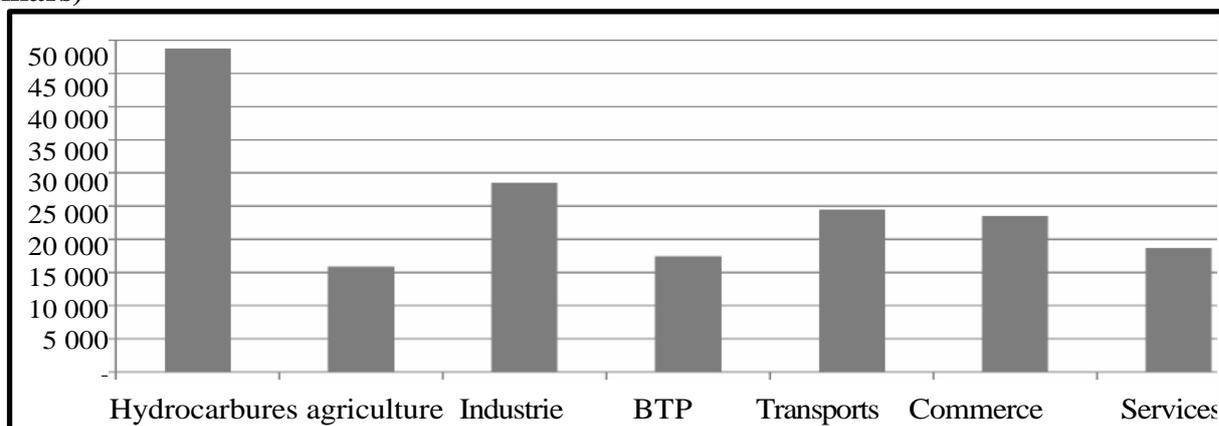
Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Cette situation explique la vision des pouvoirs publics de ce secteur et son désintéressement.

Ces troubles encouragent les fonctionnaires du secteur agricole, en particulier les ingénieurs et les cadres qui jouent un rôle majeur et primordial au sein des organismes affiliés au secteur agricole dans l'aboutissement des politiques agricoles, à chercher d'autre travail qui peut leur assurer un salaire et une vie décentes. Ce phénomène ne touche pas uniquement les cadres et les ingénieurs, mais aussi les simples employés où il devient très difficile de trouver de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles en particulier en ce qui concerne la céréaliculture, la pomme de terre et la tomate industrielle, par conséquent, préférant d'autres secteurs plus rémunérateurs notamment le commerce.

Le salaire moyen dans l'agriculture est le plus faible de tous les secteurs (figure IV.31 et tableau IV.10). Dans le secteur des hydrocarbures, il représente trois fois le salaire de l'agriculture. Cette distorsion s'explique par l'importance des résultats financiers réalisés par le secteur des hydrocarbures qui incite ses salariés à demander des augmentations de salaire.

Figure IV.31 : Niveaux des salaires bruts moyens par secteur d'activité en 2002 (en dinars)



Source : Ministère du Travail

Tableau IV.10 : La masse salariale par secteurs d'activité (en millions de DA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur économique	606,4	651,8	697,21	820,51	921,61	1116,6	1 164,1
Agriculture	74,1	78,1	90,9	89,5	95,3	111,9	118,7
Administration*	598	634,1	684	810,71	1101,21	1241,7	1 618,1
Total	1278,5	1363,3	1472,01	1720,71	2118,21	2370,2	2 900,9
Part de l'agriculture dans le total**	5,8%	5,7%	6,2%	5,2%	4,5%	4,7%	4,1%

* Y compris Banques, Assurances et Affaires Immobilières

** nos propres calculs

Source : ONS

2. Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée

Depuis l'indépendance, le secteur agricole subit des transformations majeures dans sa structuration et sa dynamique, mais aussi dans son fonctionnement. Ces changements et

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

mutations ont affecté la valeur produite chaque année. Si l'on veut examiner la tendance d'évolution de la valeur ajoutée agricole, celle-ci a connu trois phases d'évolutions distinctes (figure IV.32).

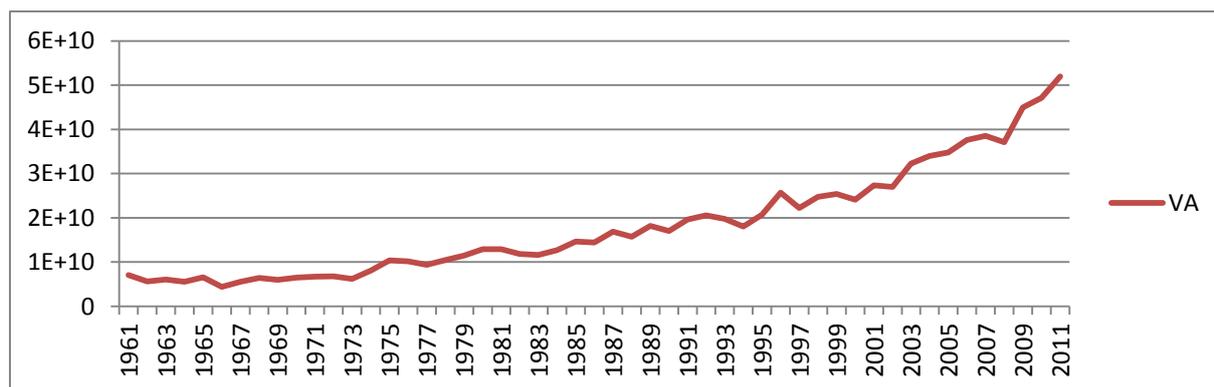
La première phase s'étend de 1961 à 1974 où la valeur ajoutée est relativement stable avec une moyenne de 6, 25 Milliards de DA. Cette situation est induite par les profondes mutations qu'avait connues l'Algérie au lendemain de l'indépendance. L'option de développement par l'industrie est à l'origine de cette saignée qui a contraint un grand nombre d'agriculteurs à quitter le milieu rural pour rejoindre les milieux urbains très demandeurs en main d'œuvre pour l'industrie.

La deuxième phase s'étend de 1975 à 1999. Cette phase coïncide avec le début du lancement du premier plan quadriennal, la transition vers l'économie de marché à partir de 1989 et la fin du plan d'ajustement structurel. La valeur ajoutée est en dent de scie mais avec une légère tendance à la hausse avec deux pics en 1996 et 1999 de 2, 56 milliards de DA. La moyenne de la période est de 19,57 milliards de DA.

Les résultats des réformes du secteur agricole étaient un peu médiocres, malgré que les premières tentatives de réformes de ce secteur étaient intervenues bien, dans les années 80 (libéralisation des prix de vente des produits agricoles en 1982, privatisation d'un nombre important des fermes englobant près de la moitié des terres agricoles utiles du pays en 1988). La valeur ajoutée, en proportion du PIB, n'a presque pas changé pendant plus de dix ans. Elle a enregistré 12,7 % en 1988 et 12,53 % en 1998. À noter que selon la Banque Mondiale, le taux le plus faible a été affiché en 1997, soit 9,48 % et le plus élevé en 1989 soit 13,04%.

La troisième phase débute de 2000 à 2012 et coïncide avec les trois plans agricoles et ruraux (PNDA, PNDAR et Renouveau Rural). La tendance à la hausse de la valeur ajoutée agricole est plus considérable en dépit de quelques légères fluctuations durant les années 2002, 2003 et 2008. La valeur ajoutée moyenne de la période est de 36,4 milliards de DA avec un pic de 52 milliards de DA en 2011.

Figure IV.32 : Évolution de la valeur ajoutée agricole (DA constant)



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale et MADR

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

La part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale est très fluctuante sur l'ensemble de la période étudiée. Elle varie entre 7,78% à 15,93% (tableau IV.11 et figure IV.33). Ce phénomène est propre au secteur agricole où la production subit d'énormes perturbations suivant les aléas climatiques, entre période à forte pluviométrie et de sécheresse. Cependant la part du secteur en pourcentage de la valeur ajoutée globale a substantiellement diminué juste après les deux chocs pétroliers, suivie d'une augmentation après 1986 date du contre choc pétrolier. Cette situation est maintenue jusqu'à 1999 où les prix des hydrocarbures ont connu encore une fois des hausses considérables. Cette variabilité ne va pas systématiquement de pair avec la variation de la production.

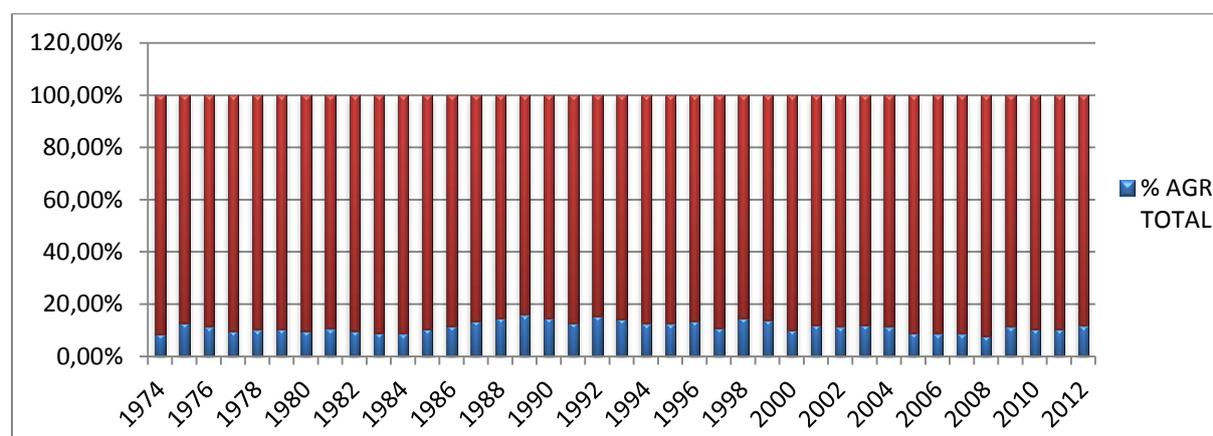
En effet, la part de la VAA dans la VA globale a connu une baisse de 3,75 points de pourcentages entre 1999 et 2000 passant de 13,84% à 10,09%. Ce phénomène est confirmé, encore à partir de la fin de 2009 où les exportations d'hydrocarbures ont connu un certain fléchissement ce qui a amélioré la part de la VAA qui passe de 8,81% en 2007⁹¹ à 11,82% en 2012.

Tableau IV.11: Part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale

Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
% VA AGR	8,71%	12,80%	11,39%	9,78%	10,28%	10,33%	9,75%	10,55%	9,74%	9,01%
Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
% VA AGR	8,80%	10,49%	11,62%	13,54%	14,78%	15,93%	14,61%	12,84%	15,31%	14,26%
Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
% VA AGR	12,60%	12,53%	13,57%	10,87%	14,65%	13,84%	10,09%	11,94%	11,45%	12,01%
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
% VA AGR	11,38%	9,04%	8,73%	8,81%	7,78%	11,51%	10,48%	10,49%	11,82%	

Source : construit par nos soins d'après les données de la BM et l'ONS

Figure IV.33: La part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale



Source : construit par nos soins d'après les données de la BM et ONS

⁹¹ Pour expliquer au mieux cette réalité nous nous sommes épargnés de comparer les données avec l'année de 2008 où l'agriculture mondiale a connu une récession conjoncturelle.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Quand le secteur agricole enregistre un recul, cela est relatif par rapport à la hausse de la part du secteur des hydrocarbures; si cette dernière baisse, le secteur agricole occupe une plus grande part dans le PIB. En d'autres termes, la variation de la part du secteur agricole dans une économie rentière n'est pas représentative ou explicite de l'évolution réelle de ce secteur dans l'économie.

À cet effet, nous allons étudier, à la lumière du tableau IV.12 et figure IV 34, la variation et le poids de l'agriculture dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures (VAHH) tout en essayant de faire des comparaisons avec quelques pays voisins et pays à vocation agricole.

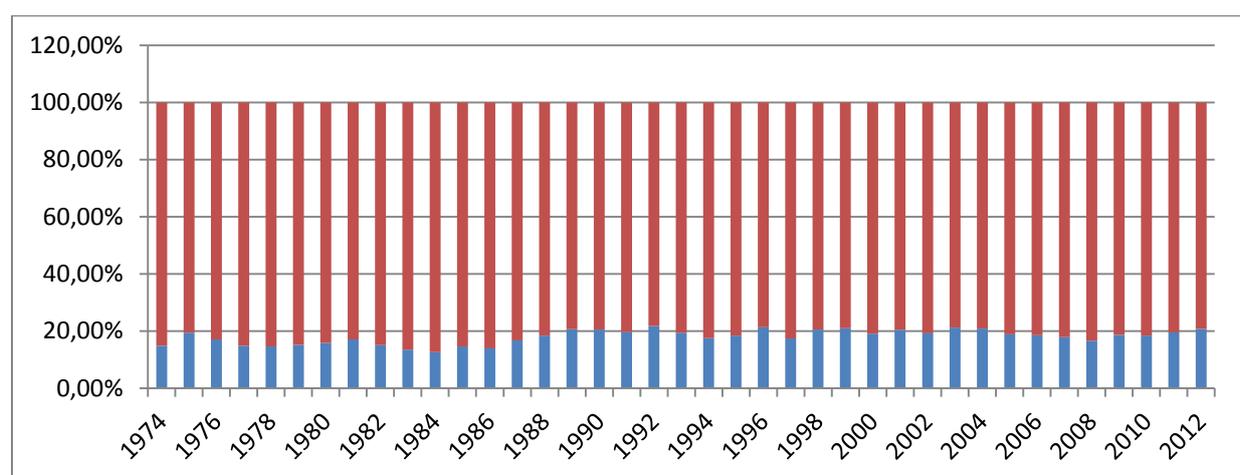
La VAA hors les hydrocarbures fluctue entre 12,65% et 21,83% durant toute la période étudiée. Sa part moyenne est de 16,035% durant les années 1970, 16,33% les années 1980, 19,74% les années 1990 et 19,29% entre 2000 et 2012 et une moyenne de la période 1974-2012 de 18%.

Tableau IV.12: Part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée total hors hydrocarbures (HH)

Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
% VA AGR/ VA HH	14,86	19,46	17,13	14,87	14,67	15,22	15,89	17,12	15,09	13,60
Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
% VA AGR/ VA HH	12,65	14,69	14,04	16,79	18,50	20,67	20,63	19,68	21,83	19,51
Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
% VA AGR/ VA HH	17,58	18,49	21,42	17,51	20,57	21,06	19,08	20,52	19,25	21,26
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
% VA AGR/ VA HH	20,92	18,93	18,57	17,94	16,72	18,69	18,43	19,60	20,85	

Source : construit par nos soins d'après les données de la BM et l'ONS

Figure IV.34 : Part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale HH



Source : construit par nos soins d'après le tableau IV.12

Si l'on essaie de comparer la VAA avec d'autres pays voisins tels que le Maroc, la Tunisie, la Lybie, la Mauritanie, le Mali et le Niger, nous constatons que sur une VA totale de

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

44, 36 milliards de USD enregistrée en 2012, l'Algérie enregistre une bonne performance et s'accapare de 18 milliards de USD représentant plus de 40% du total des VA. Le Maroc vient en deuxième position avec une part de 29%, du Mali avec 9%, la Tunisie 8%, le Niger 6%, la Lybie 5% et 2% pour la Mauritanie (voir figure IV.35). Le constat est de même avec la valeur ajoutée par habitant (VA/h) où on enregistre une valeur de 468 USD, le Maroc 400 USD, 357 pour la Lybie, 349 pour la Tunisie, 263 pour le Mali, 227 pour la Mauritanie et 152 pour le Niger. Ainsi, même si en terme relatif le poids de l'agriculture dans la formation de la valeur ajoutée est un peu bas par rapport aux pays cités ci-dessus, la valeur est très considérable.

Afin d'avoir une vision plus claire sur la VAA, nous allons essayer à présent de comparer les VA entre quelques pays à vocation agricole et qui dominent le commerce international des produits de l'agriculture. La Chine vient en premier rang avec 830 milliards de USD (Mds USD) suivi par l'Inde avec 308 Mds USD, les États-Unis 177 Mds USD, l'Indonésie 127 Mds USD et 100 Mds USD pour le Brésil et seulement 18 Mds USD pour l'Algérie. Ces pays représentent respectivement 46 ; 17 ; 10 ; 7 ; 5,5 fois la VAA en Algérie, mais cette comparaison ne peut être très significative si l'on ne la compare pas en terme de VAA par habitant.

Selon cette comparaison, la VAA en Algérie, la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Indonésie et le Brésil sont respectivement de 468 ; 603 ; 249 ; 557 ; 514 et 503 USD. L'Algérie dépasse l'Inde de 88%. Les autres pays ne représentent plus que des indices de 128 pour la Chine, 119 pour les États-Unis, 110 pour l'Indonésie et 107 pour le Brésil (figure IV.36)

Figure IV.35 : part de la VAA dans quelques pays d'Afrique en 2012 (%)

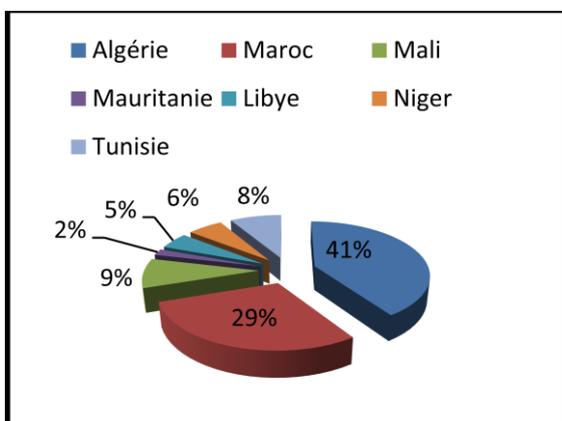
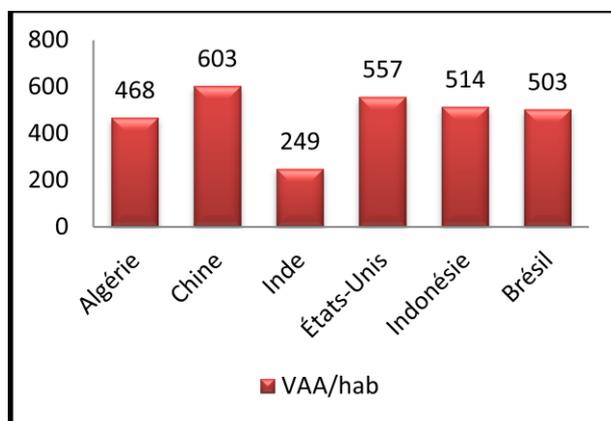


Figure IV.36 : VAA/hab dans quelques pays à vocation agricole



Source : construit par nos soins d'après les données de la Banque Mondiale

3. Contribution de l'agriculture dans le PIB

La contribution du secteur agricole dans la formation du PIB est en fluctuation depuis 1999 avec une moyenne de 8,72% entre 1999 et 2012 contre 13% en 1970, 8% en 1980 et 12% en 1990 (tableau IV.13). En 2012 la part de l'agriculture algérienne dans la composition du PIB était de 8,9% alors qu'elle était de 14% pour le Maroc, 42% pour le Mali, 24% pour la Mauritanie, 8,8% pour la Tunisie et seulement 2,3% pour la Lybie.

Toutefois, hors hydrocarbures l'agriculture contribue à hauteur de 13,85% en moyenne du PIBHH entre 1999 et 2012 avec un pic de 15,32% en 1999. Le niveau le plus bas est

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

enregistré en 2008 avec 12,03% suite à la mauvaise récolte causée par les aléas climatiques. Cette situation reflète le poids des hydrocarbures dans le PIB. En outre, le poids réel de l'agriculture dans le PIB apparaît acceptable si l'on compare avec le Maroc qui est un pays voué à l'agriculture et constitue une part considérable de son commerce extérieur avec plus de 2 milliards de dollars et réalise plus de 20% de ses exportations dans ce secteur. Le cas est de même avec la Tunisie -dépourvue de ressources énergétiques- où l'agriculture constitue un pilier de son économie et assure des revenus non négligeables dans le commerce extérieur.

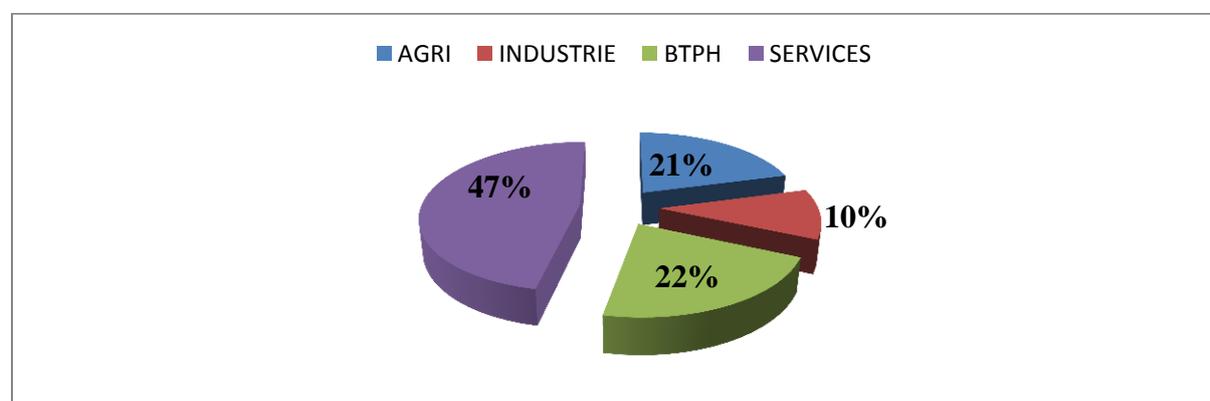
Avant 2006, l'agriculture occupait la troisième place derrière le secteur des hydrocarbures (37,2%) et le secteur des services (21,8%). Dès 2006 elle perd une place et vient au quatrième rang derrière les secteurs des BTPH et les travaux pétroliers. Ce constat peut être expliqué non pas par le recul de la production agricole, mais par la stimulation du secteur BTPH à travers les dépenses publiques d'un montant de 286 milliards de USD engagées dans le cadre des deux plans de la relance économique (PCSC et le plan quinquennal 2010-2014) qui se concentre essentiellement sur les travaux d'infrastructures de base routières, développement et à la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires (autoroute Est-Ouest, les programmes Sud et Hauts Plateaux) et à la construction de logements.

Tableau IV.13: Évolution de la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB, 1999-2012, en pourcentage

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture	11,11	8,40	9,75	9,22	9,81%	9,44	7,69
Hydrocarbures	27,51	39,20	34,16	32,66	35,58%	37,73	44,34
Industrie	8,35	7,05	7,46	7,46	10,50%	6,31	5,53
BTPH et travaux pétroliers	9,50	8,12	8,49	9,06	8,48%	8,26	7,46
Services	23,79	20,44	21,81	22,20	21,18%	21,19	20,09
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture	7,54	7,57	6,59	9,34	8,47%	8,15	8,97
Hydrocarbures	45,66	43,72	45,25	31,19	34,86%	36,10	32,88
Industrie	5,29	5,13	4,70	5,73	5,15%	4,57	4,60
BTPH et travaux pétroliers	7,93	8,82	8,66	10,98	10,49%	9,18	9,34
Services	19,82	20,52	19,14	23,57	21,57%	19,67	20,14

Source : calculé et construit par nos soins d'après les données de l'ONS

Figure IV.37 : Contribution de l'Agriculture à la formation du PIBHH en 2012 (en %)



Source : calculé et construit par nos soins d'après les données de l'ONS

4. Poids de l'agriculture dans les autres secteurs d'activité

L'agriculture peut avoir des effets plus ou moins influant sur d'autres secteurs d'activités. Au niveau national, il est intéressant de montrer les relations entre les différentes branches d'activité étant donné que chacune des branches⁹² utilise pour sa consommation intermédiaire des produits provenant des autres branches. L'agriculture utilise des engrais provenant de l'industrie et des services comme des services de location ou des services vétérinaires. Elle utilise elle-même ses propres produits comme consommation intermédiaire tels que les semences. En outre, l'agriculture peut générer des effets d'entraînement importants dans le reste de l'économie.

Pour l'année 2011, sur un montant total de 4 697, 455 Mrds DA de CI de l'ensemble des produits 289,305 Mrds DA, soit 6,2% sont consommés par la branche de l'agriculture. Près de 22% des produits agroalimentaires (60 Mrds DA), 35% des produits d'industrie diverses (20,87 Mrds DA), 13, 15% des produits agricoles (84,47 Mrds DA), 10% des services fournis aux entreprises (13, 55 Mrds DA) et 15,6% des services fournis aux ménages (7,93 Mrds DA) sont consommés par la branche agriculture.

Les produits agricoles trouvent leurs débouchés essentiellement dans les branches d'industrie agroalimentaire et l'agriculture elle-même, mais aussi dans la branche des transports. Notons que, contrairement à d'autres pays industrialisés qui intègrent les produits agricoles dans l'industrie tels que les biocarburants et la chimie plastique, les produits agricoles ne sont pas ou peu utilisés par les branches industrielles algérienne autres que l'agroalimentaire.

Les produits transport et communications occupent la troisième place dans la consommation intermédiaire après la branche des hydrocarbures et le transport lui-même. Ces consommations intermédiaires concernent essentiellement l'acheminement des récoltes, des semences, des fertilisants et des produits phytosanitaires, mais aussi de la téléphonie, mobile particulièrement.

⁹² Une branche est un regroupement d'unités élémentaires de production. Dans le système des comptes, deux conceptions des branches sont définies :

- la branche d'activité qui regroupe les unités d'activité économique au niveau local exerçant la même activité économique principale ; une branche d'activité peut avoir des activités secondaires différentes ;
- la branche homogène qui constitue un regroupement d'unités de production homogène, c'est-à-dire des unités produisant un seul produit ; les unités de production homogène ne sont généralement pas observées directement mais reconstituées à partir de données statistiques.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Tableau IV.14 : consommations intermédiaires des différentes branches pour chaque produit (Millions DA) (analyse par lignes)

Branche agriculture			
Intitulés des NSA	CI	TOTAL CI	%
Agriculture, sylviculture, pêche	84 473	626 011	13,50%
Eau et Énergie	5 548	165 359	3,40%
Hydrocarbures	4 962	1 030 161	0,50%
Services et Trav. Pub. Pétroliers	0	171 121	0,00%
Mines et carrières	0	60 918	0,00%
ISMMEE	34 778	509 048	6,80%
Matériaux de Construction	1 685	468 978	0,40%
BTPH	0	75 776	0,00%
Chimie, Plastiques, Caoutchouc	28 173	415 436	6,80%
Industries Agro-alimentaires	60 471	275 533	21,90%
Textiles, confection, bonneterie	1 000	91 860	1,10%
Cuirs et Chaussures	0	52 533	0,00%
Bois, Papiers et lièges	11 554	256 074	4,50%
Industries diverses	20 872	58 267	35,80%
Transport et communications	12 844	170 801	7,50%
Hôtels cafés restaurants	1 470	83 227	1,80%
Services fournis aux entreprises	13 546	135 472	10,00%
Services fournis aux ménages	7 929	50 880	15,60%
Total	289 305	4 697 455	6,2%

Source : construit par nos soins d'après le tableau des entrées et sorties de l'ONS

L'analyse par produits montre que 14 produits trouvent leurs débouchés dans la branche agriculture quoiqu'avec des proportions différentes. En effet, sur une CI totale de 626, 011 milliards de DA (Mrds DA) des produits de l'agriculture, 84, 473 Mrds DA sont consommés par la branche agriculture elle-même, soit 13,5% des CI des produits agricoles, 20, 872 Mrds DA des produits d'industrie diverses (35,8%), 60,471 Mrds DA (21,9%) des industries agroalimentaires, 79, 29 Mrds DA (15,6%) des services fournis aux ménages, 13, 546 Mrds DA (10%) des services fournis aux entreprises, 12, 844 Mrds DA (7,5%) des transports et communications et 34, 668 Mrds DA (6,8%) des Industries Sidérurgiques Métalliques Mécaniques et Electriques (ISMME).

Dans l'ensemble, on recense 16 branches d'activité sur 19, selon la classification de la NSA, qui dépendent parfaitement de l'agriculture même avec des degrés variables. À présent, nous allons passer à une autre analyse qui consiste à déterminer la dépendance de la branche agriculture des autres branches d'activités.

L'agriculture est étroitement liée à certaines autres activités sans lesquelles son exercice serait impossible ou du moins peu pratique et moins productif. Quatre groupes de produits représentent 72% des CI utilisées par la branche agriculture (tableau IV.15). En effet, sur une valeur totale de 289, 304 milliards DA, 84,473 milliards de DA, soit 29%, concernent les produits agricoles et ils représentent notamment les semences et les aliments de bétail (foins,...). Au deuxième rang, vient les produits agroalimentaires avec 60,471 milliards de DA, soit 21% du total et concerne essentiellement l'aliment de bétail. Les Industries Sidérurgiques Métalliques Mécaniques et Electriques (ISMME) viennent en troisième

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

position avec une valeur de 34, 778 milliards de DA (12%) et qui concernent notamment le matériel agricole (tracteurs, moissonneuses-batteuses, pompes,...).

Les produits chimie, plastique et caoutchouc représentent 10% des CI pour une valeur de 28,173 milliards de DA. Ces produits sont composés notamment des produits phytosanitaires, des fertilisants, bâche de serres, la tuyauterie, la pneumatique... Les autres produits concernent essentiellement les industries diverses (7%), services fournis aux entreprises (5%), transport et communication (4%), bois et lièges (4%)....

Tableau IV.15 : Structure par produit des CI de la branche agriculture en millions de DA (analyse par colonne)

Intitulés des NSA	CI	%
Agriculture, sylviculture, pêche	84473	29%
Eau et Énergie	5548	2%
Hydrocarbures	4962	2%
Services et Trav. Pub. Pétroliers	0	0%
Mines et carrières	0	0%
ISMMEE	34778	12%
Matériaux de Construction	1685	1%
BTPH	0	0
Chimie, Plastiques, Caoutchouc	28173	10%
Industries Agro-alimentaires	60471	21%
Textiles, confection, bonneterie	1000	0,35%
Cuirs et Chaussures	0	0%
Bois, Papiers et lièges	11554	4%
Industries diverses	20872	7%
Transport et communications	12844	4%
Hôtels cafés restaurants	1470	1%
Services fournis aux entreprises	13546	5%
Services fournis aux ménages	7929	3%
Total	289 305	100%

Source : construit par nos soins d'après le tableau des entrées et sorties de l'ONS

On remarque une très faible part de la CI dans les produits des hydrocarbures et eau et énergie (2% seulement chacun). Ceci peut être expliqué par la faible mécanisation des exploitations agricoles donc, peu de consommations de carburants (gasoil, essence, lubrifiants,...), la faible irrigation, mais aussi aux prix très bas et subventionnés appliqués à ces produits.

5. Poids de l'agriculture dans les emplois finaux

En matière des emplois finaux, l'agriculture occupe une place prépondérante dans les consommations finales qu'elles proviennent des ménages ou des administrations publiques, contrairement à l'investissement (FBCF) qui présente une part négligeable (tableau IV.16). En effet, concernant les consommations finales des ménages, l'agriculture vient en deuxième position avec 1 174,619 Mrds DA (26%) derrière le transport et communication avec 1 232,666 Mrds DA (27,5%). L'industrie agroalimentaire vient en troisième lieu avec 966, 885 Mrds DA (21,6%). Pour la CF des administrations publiques (CFAP), l'agriculture maintient sa position avec 248, 036 Mrds DA (26,2%) toujours derrière le transport et les communications avec 354, 757 Mrds DA (37,6%). L'industrie agroalimentaire perd sa place

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

et ne représente que 3,7% tandis que les services fournis aux entreprises représentent 20,1% du total des CFAP avec 189, 903 Mrds DA.

En ce qui concerne la FBCF, 87% du total est accaparés par les BTPH avec 2 403, 554 Mrds DA (52,1%) et les ISMMEE avec 1 614, 696 Mrds DA (35%). La part de l'agriculture est dérisoire et ne représente que 1% avec une valeur de 30, 586 Mrds DA.

Tableau IV.16 : Poids de l'agriculture dans les emplois finaux en 2011(en millions de DA)

Intitulés des NSA	CF Ménages	%	CF AP	%	FBCF	%
Agriculture, sylviculture, pêche	1174619	26,2	248036	26,3	30586	1
Services et Trav. Pub. Pétroliers	0	0	0	0	293353	6,4
ISMMEE	276388	6,2	1636	0,17	1614696	35
BTPH	48159	1,07	2273		2403554	52,1
Industries Agro-alimentaires	966885	21,6	32427	3,4	0	0
Textiles, confection, bonneterie	166558	3,7	63225	6,7	0	0
Transport et communications	1232666	27,5	354757	37,6	0	0
Services fournis aux entreprises	0	0	189903	20,1	230892	5,0
TOTAL	4475514		944172		4617703	

Source : construit par nos soins d'après le TES de l'ONS

L'évolution de la FBCF en Algérie reste tout de même élevée. La composante principale de la FBCF est l'investissement public lié aux dépenses d'infrastructures de base inscrites dans les trois derniers plans quinquennaux de développement lancés depuis 2001. L'investissement privé en Algérie demeure très faible. Cette situation s'explique par la concentration de l'activité du secteur privé dans des créneaux rentables, mais non demandeurs de gros équipements (commerce et services), le climat des affaires étant malsain dans les autres créneaux qui pourraient devenir attractifs si les pouvoirs publics levaient certaines contraintes.

6. Poids de l'agriculture dans la formation du capital

La formation du capital peut provenir, entre autres, des recettes fiscales par le biais de la taxation des différents secteurs. La taxation du secteur agricole est l'un moyen de transférer le surplus financier du secteur agricole vers d'autres secteurs, notamment, l'industrie.

Hormis, les droits de douanes et taxes qui représentent 16% du total des recettes des droits de douane et taxes, la taxation de l'agriculture est très faible, voire négligeable en ce qui concerne les impôts liés à la production qui ne représentent que 0,7% (tableau IV.17). Ce constat peut être expliqué par la faible imposition de l'agriculture, étant donné que la part écrasante des cultures pratiquées est subventionnée par l'État du fait qu'elles représentent des produits de première nécessité tels que les céréales et le lait.

Par ailleurs, les recettes provenant des droits de douanes et taxes sont plus importantes que les autres (Impôt lié à la production et TVA) ce qui témoigne du volume des importations agricoles. Cette part aurait pu être plus considérable si l'État n'accorde pas des mesures d'allègement et/ou d'exonération fiscales sur les importations de produits agroalimentaires, notamment à partir de 2008.

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

Tableau IV.17 : part des recettes fiscales agricoles dans le total des recettes fiscales en 2011 (en %)

	Part de l'agriculture
Impôt lié à la production	0,7%
TVA	3,5%
Droits de douane et taxes	16%

Source : construit par nos soins d'après le tableau des entrées et sorties de l'ONS

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons pu constater, qu'en Algérie, le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de croissance même si le PIB hors hydrocarbures a connu une bonne évolution au cours des dernières années. Outre les hydrocarbures, les grands investissements publics, et la consommation des ménages - eux même dépendent des recettes des hydrocarbures – ont stimulé la croissance.

Toutefois, cette croissance reste modérée au regard des potentialités de l'économie algérienne et des moyens financiers mis en œuvre. L'insuffisance de cette croissance s'observe à travers la faible absorption du chômage quoiqu'il ne représente que 10%, mais la natures des emplois créés ne peuvent stimuler la croissance à travers la consommation étant donné que les revenus perçus sont dérisoires.

Au niveau sectoriel, hormis le secteur des hydrocarbures, la croissance a été générée des bonnes performances du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), qui continue d'être dynamisé grâce aux programmes d'investissements successifs en cours depuis 2001, des services et avec une légère proportion de l'agriculture. Cette dernière a enregistré des améliorations notables dans la production contrairement à l'industrie qui ne cesse de régresser. Le ralentissement des autres activités créatrices de vraies richesses en l'occurrence l'industrie et l'agriculture reflète la fragilité de l'économie algérienne.

Ainsi, L'agriculture algérienne, malgré une relative amélioration dans certaines cultures et la légères amélioration de sa contribution au PIB, les conditions de l'évolution de l'activité agricole restent inquiétantes et la production, en général, demeure déficitaire est loin de satisfaire la demande locale. Cette situation s'est traduite par une dépendance accrue des marchés agricoles et alimentaires étrangers mettant en péril la sécurité alimentaires des Algériens. Au fil des années, l'Algérie s'impose comme le principal importateur de denrées agroalimentaires du continent africain. Cette situation s'explique par un très faible taux de couverture de la consommation par la production nationale, soit pour les céréales et dérivés, pour les légumes secs, pour le lait, pour les viandes rouges, pour les huiles brutes et pratiquement nul pour le sucre roux et le café.

L'expansion du secteur agricole, qui contribue en moyenne entre 2000 et 2012 pour 19% à la valeur ajoutée hors hydrocarbure, reste toujours fortement corrélée à celle de la production céréalière, du fait du poids de cette dernière dans la production agricole totale et des fluctuations de ses performances très dépendantes de la pluviométrie.

Le poids de l'agriculture apparaît, en outre, à travers le nombre de produits qu'elle entre dans leurs consommations intermédiaires qui est de 14 sur un total de 19 produits. L'industrie agroalimentaire est le secteur le plus intégré dans l'agriculture. Il occupe en 2012,

Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale

140 000 employés et 33 % de la valeur ajoutée de l'industrie hors hydrocarbures connaissant un net développement et modernisation au cours de la décennie 2000. Des PME du secteur privé très dynamiques ont pu redonner sa place à ce sous-secteur, après la crise des entreprises publiques, conséquence des politiques suivies et de l'application des mesures d'ajustement structurel. De plus, un processus de ré-articulation avec l'amont agricole des filières pour leur approvisionnement en matières premières doit être amorcé, ce qui va permettre de rétablir l'intégration intersectorielle. Toutefois, la contribution de l'agriculture à l'accumulation du capital est pratiquement négligeable.

Conclusion générale

Au terme de cette recherche, il apparaît nécessaire de faire le point sur les différentes contributions proposées dans les chapitres opposant ce mémoire et les resituer par rapport aux objectifs initiaux. Nous essayons ensuite d'évaluer les limites et d'esquisser de possibles extensions à ce travail. L'objectif de ce mémoire était de proposer une analyse de l'impact de l'agriculture sur la croissance économique. Étant donné cet objectif, il nous est tout d'abord apparu nécessaire d'insister sur les problèmes inhérents à la définition du concept de la croissance économique par les différents courants de la pensée économique et le rôle joué par ces derniers dans la théorie économique en générale et dans la théorie de la croissance en particulier. L'étude du cas de l'Algérie est très motivante étant donné sa position géographique particulièrement privilégiée qui a des atouts qu'il convient d'exploiter et d'asseoir une agriculture solide dans le contexte de la stabilité macroéconomique actuel.

A l'indépendance, l'Algérie était principalement une société agraire. Jusqu'à la fin des années 80, un modèle de développement socialiste, qui s'appuie une forte industrialisation, est mis en place. Une industrialisation qui se manifeste à travers la réalisation de grandes entreprises publiques et la création de grandes fermes d'Etat et qui est financée par les recettes des hydrocarbures grâce aux booms pétroliers des années 1973-1974 et 1979 à 1981. Jusqu'à 1980, cette stratégie a été fructueuse; l'économie a enregistré un taux moyen de croissance annuelle de plus de 6%, et un ratio investissement/PIB, maintenu à 45%.

Néanmoins, une régression est constatée, tant au niveau des entreprises publiques que dans les fermes d'Etat, dès le début des années 1980. Les productions et les rendements demeurent faibles en dépit d'importants investissements consentis. En outre, la plupart des usines ne tournent pas à pleines capacités, et les grands projets d'investissement s'étendaient sur des périodes longues. En même temps, des soutiens et subventions alimentaient la demande globale croissante et sans cesse; engendrant une forte expansion monétaire pour financer les déficits budgétaires. Le modèle de développement socialiste a montré ses limites en 1986, lorsque le choc pétrolier a entraîné en Algérie une chute de 50% des recettes en devises, ainsi que des recettes budgétaires par le secteur des hydrocarbures.

Durant la décennie 80, d'importantes mesures ont été prises, le secteur agricole a été le premier touché, où 3.500 grandes fermes d'Etat ont été morcelées en petites exploitations agricoles (E.A.C et E.A.I) ; jouissant du droit d'usufruit de longue durée. En 1988, l'autonomie économique a été conférée à presque toutes les entreprises publiques nationales.

De 1989 à 1991, deux programmes appuyés par le FMI, ont été mis en place par les autorités algériennes s'articulant autour d'une politique de gestion rigoureuse sans pour autant apporter des solutions à la crise vécue par les Algériens. A partir de 1992, les déséquilibres macro-économiques se sont creusés, résultant des difficultés de l'accès au financement extérieur et des résultats mitigés des réformes structurelles. Ces déséquilibres se sont aggravés depuis 1994, sous l'effet, notamment de la chute des prix du pétrole contraignant les autorités à mener un vaste programme d'ajustement structurel en Mai 1994, avec l'appui du FMI, puis à compter de 1995, d'un accord triennal au titre du mécanisme élargi de crédit. Le programme d'ajustement structurel de 1994 visait une forte croissance économique qui permettrait d'absorber progressivement le chômage, d'assurer une convergence rapide de l'inflation vers

les taux en vigueur dans les pays industrialisés, atténuer les retombées transitaires de l'ajustement structurel sur les couches les plus démunies de la population et établir la viabilité de la position extérieure tout en constituant des réserves de changes suffisantes pour se prémunir contre d'éventuels chocs.

Toutefois, le secteur des hydrocarbures demeure toujours le pilier central de l'économie algérienne 30% du PIB, la principale ressource en devises (95% des exportations) et représente aussi l'essentiel des recettes budgétaires (plus de 60%).

A partir de 2000, l'Algérie connaît une stabilité macroéconomique mais sans une assise solide de la croissance économique. Cette dernière est le résultat de l'embellie financière générée par la hausse des prix des hydrocarbures dans un contexte mondial caractérisé par une demande accrue des sources de l'énergie notamment de pays émergents. Hors hydrocarbures, la croissance est tirée essentiellement par le secteur des BTP et les services soutenus sous l'impulsion des différents plans de relance de la croissance (PSRE, PCSC et Plan Quinquennal 2010-2014). La démarche analytique que nous avons entreprise pour analyser la croissance économique en Algérie nous a permis de ressortir avec deux principales conclusions. L'une concerne la croissance économique, en général, en Algérie et l'autre concerne la croissance agricole.

En premier lieu ce qui concerne la croissance économique. Il est clair que les taux de croissance enregistrés cette dernière décennie en Algérie sont évidemment tributaires de la dynamique du secteur des hydrocarbures, mais révèlent aussi une dynamique particulière de l'investissement public consenti par les pouvoirs publics dans le cadre d'une politique de relance économique par la demande globale. Ainsi, à court et moyen terme, la politique keynésienne engagée ces dernières années à travers les différents plans de relance et de développement constitue un choix pertinent et, malgré les déperditions et les fuites occasionnées du fait d'une mauvaise gouvernance, a eu un impact positif sur la croissance économique interne. Cet effort financier de l'Etat touchant à la fois les secteurs économiques et sociaux, a permis, entre autre, sur le moyen terme, le maintien à un niveau appréciable l'accroissement du PIB, l'amélioration des conditions de vie de la population (l'amélioration de l'accès au logement, l'accès à l'éducation, aux soins, ... etc.), la favorisation du climat d'investissement en dotant le pays en infrastructures de base et la création d'emplois.

Toutefois, il faut insister sur le caractère conjoncturel de la politique économique keynésienne. Elle a permis de faire sortir l'économie algérienne de sa rigidité sur le moyen terme mais il faut bien se rendre à l'évidence qu'elle ne suffit pas et qu'elle constitue qu'une solution partielle pour résoudre tout le problème de l'économie qui est aussi d'ordre structurel. Donc, il était nécessaire au départ d'asseoir des politiques de relance pour stimuler l'activité économique mais à l'heure d'aujourd'hui pour inscrire la croissance dans la durée, il est nettement préférable de stimuler l'offre plutôt que la demande.

La structure de la croissance économique révèle que l'accumulation des facteurs est la principale source de croissance, ce qui semble prouver que la croissance économique n'a pas débouché de manière significative sur une augmentation des capacités de production de biens, seule garante du maintien de la production de richesses et de l'emploi au niveau qu'ils ont atteint sans le maintien de l'injection massive et continue d'argent.

L'absence en Algérie d'un système productif performant, dynamique et compétitif constitue un réel handicap pour la politique de relance économique. Ceci s'explique par l'incapacité de l'offre globale à faire face à l'augmentation de la demande sur le court terme,

ce qui se traduira automatiquement par l'augmentation des importations et une appréciation du taux de change.

En outre, l'augmentation des investissements se traduira sur le long terme par une augmentation des dépenses courantes qui peuvent avoir un impact négatif sur la croissance économique. Cela est d'autant plus inquiétant avec la baisse des recettes issues de la fiscalité pétrolière et en même temps, les dépenses de fonctionnement, pour la plupart incompressibles, ont dépassé le seuil des dépenses d'investissement. Cette situation peut provoquer de véritables pressions sur les équilibres budgétaires sur le moyen et le long terme. Les déficiences observées dans la gestion des dépenses publiques, l'existence d'un décalage entre la planification budgétaire et les priorités sectorielles, la surestimation des dépenses et la mauvaise qualité des projets réalisés ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés, et de ce fait peuvent aboutir à des résultats très médiocres en termes de croissance économique.

Enfin, les taux de croissance enregistrés sont très insuffisants. Ils sont de 3,8% en moyenne de la période 2000-2012 et ne peuvent permettre une absorption du chômage- qui touche particulièrement les jeunes- des nouveaux arrivés sur le marché du travail en dépit des différents programmes adoptés depuis les années 2000. En outre, la qualité de la quasi-totalité des emplois créés sont à caractère temporaire et précaire. L'inflation est considérable en raison de la forte pression exercée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires, mais aussi des dysfonctionnements persistants du marché intérieur des biens ainsi que des pressions inflationnistes alimentées par l'accroissement substantiel des revenus des ménages associé à des subventions de certains produits de base qui ont stimulé la demande. Cette inflation s'est répercuté sur le pouvoir d'achat des Algériens qui peinent à satisfaire leurs besoins élémentaires sans faire recours aux prêts. Une situation de mal-vie qui règne dans un pays des plus riches en Afrique, voire, du monde.

En deuxième lieu, on a constaté que l'agriculture en Algérie revêt une dimension socio-économique considérable. Au lendemain de l'indépendance du pays, elle a eu pour première obligation d'élaborer des stratégies de développement capables de moderniser le pays et d'accroître le niveau de vie des populations. Ces politiques de développement comprenaient toutes un important volet agricole, que la croissance démographique et le processus d'urbanisation rendaient d'autant plus stratégique. L'un des principaux objectifs était d'assurer l'autosuffisance alimentaire des Algériens et de doper la production agricole afin d'en faire un pilier important de l'économie nationale. Dans cette optique nous avons essayé dans le quatrième chapitre de mesurer le poids de l'agriculture dans la croissance économique.

Les résultats nous ont permis de constater que :

1. L'agriculture algérienne n'est plus un pourvoyeur de main d'œuvre et n'occupe que 10,6% de la population active occupée. Sur une population occupée de 10 780 000 en 2013, le nombre d'emplois dans le secteur agricole n'est que de 1 131 000. Une chute qui s'explique par la montée en force du secteur tertiaire (commerce, transport,...) à la faveur notamment des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ, ANEM, CNAC,...) dont la quasi-totalité des emplois créés se concentre dans les administrations et les projets d'investissement financés concernent l'acquisition de matériel de transport, les agences immobilières, les bureaux d'études,..., mais aussi au phénomène de l'exode rural. Le transfert de surplus de main d'œuvre dans l'agriculture devait être vers le secteur secondaire ce qui n'est pas le cas pour l'Algérie

étant donné que même dans le secteur de l'industrie, la part des emplois n'est que de 11% en 2013.

2. L'agriculture algérienne n'est pas une source de réserves de changes, mais au contraire la facture alimentaire coûte pour l'Algérie des dizaines de milliards de dollars chaque année. En effet, l'agriculture n'a pas contribué de façon importante aux recettes nettes en devises étrangères. Les exportations agricoles présentent à peine quelques centaines de millions de dollars (402 millions de dollars en 2013) et ne concernent que quelques produits tels que les dattes, les mollusques, ... la politique de substitution des produits agricoles importés par des produits nationaux n'est plus de nos jours.
3. Les salaires dans le secteur de l'agriculture sont très bas, cela est visible à travers la masse salariale du secteur qui est de 132,45 milliards de DA en 2012 alors qu'il est de 116 milliards de DA dans le secteur des hydrocarbures pour seulement 2% de la population occupée. Ce constat se traduit par une faible part de l'épargne des salariés du secteur agricole, donc une faible accumulation du capital. En outre, la taxation des produits agricoles est très faible. Les impôts liés à la production (ILP) représentent seulement 6,898 milliards de DA soit 0,55% du total contre 968,67 Mrds DA (78%) pour les hydrocarbures, 135,68 Mrds DA (11%) pour le commerce et les services, 17,315 Mrds DA (1,41%) pour l'industrie, 86,2 Mrds DA (7%) pour les BTP.

Par conséquent, l'agriculture n'est pas une source fiscale pour l'Etat. La contribution de l'agriculture à la formation du capital est relativement très faible. Pour notre cas, nous avons pris en considération la taxation des produits agricoles selon trois revenus fiscaux : l'impôt lié à la production, la TVA et les droits de douanes et taxes. L'agriculture n'est pas une source d'accumulation du capital étant donné la faiblesse de sa contribution à cette dernière. La forte subvention à la consommation des produits agricoles et agroalimentaires n'explique pas à elle seule la faible taxation de l'agriculture. En effet, les recettes fiscales procurées des hydrocarbures (fiscalité pétrolière) permettent une certaine couverture des dépenses publiques, chose qui a détourné l'attention des pouvoirs publics de procéder à la collecte des impôts dans le secteur de l'agriculture

4. La valeur ajoutée de l'agriculture en 2012 est de 18 milliards de USD, représentant 11,82% du total des valeurs ajoutées, perdant plus de 4 points de pourcentage par rapport à 1989 (15,93%) et plus de 2 points par rapport à 1999. Sur le plan régional, la VAA de l'Algérie est la plus élevée et qui représente plus de 40% du total des VA de l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Lybie, la Mauritanie, le Mali et le Niger. La VAA hors les hydrocarbures représente une part considérable mais qui fluctue entre 12,65% et 21,83% durant toute la période allant de 1970 à 2012. Sa part moyenne est de 16,035% durant les années 1970, 16,33% les années 1980, 19,74% les années 1990 et 19,29% entre 2000 et 2012 et une moyenne de la période 1974-2012 de 18%.

La VAA par habitant en Algérie est comparable à celle de quelques pays dominant le commerce agricole mondial, à l'instar de la Chine, les Etats Unis, l'Inde, l'Indonésie et le Brésil. En effet, la VAA/hab en Algérie dépasse la VAA/hab de l'Inde et elle est très proche de celle des autres pays. En outre, l'agriculture contribue à hauteur de 13,85% en moyenne du PIBHH entre 1999 et 2012 avec un pic de 15,32%

en 1999, occupant la quatrième place (troisième place avant 2006) derrière les hydrocarbures, les services et les BTPH.

5. Enfin, l'agriculture occupe une place prépondérante dans les consommations finales qu'elles proviennent des ménages ou des administrations publiques. En outre, elle est en interaction avec plusieurs secteurs d'activité notamment l'industrie à travers l'agroalimentaire, la chimie, les Industries Sidérurgiques Métalliques Mécaniques et Electriques (ISMME), mais aussi les services tels que le transport et communications. Ainsi l'agriculture exerce des effets tangibles sur l'ensemble des secteurs. Toutefois, la faible intégration entre l'agriculture et l'agroalimentaire freine le développement des deux secteurs. Le cas du lait et des céréales en sont un exemple de cette mauvaise intégration. Les transformateurs du lait font recours au lait importé (lait en poudre) pour son prix bas et subventionné. Le cas est le même avec les minoteries qui préfèrent le blé importé pour leurs activités de transformation sous prétexte qu'il est de bonne qualité.

Ainsi, et à travers ces observations, notamment la quatrième et la cinquième, nous pouvons confirmer nos deux hypothèses déjà formulées, étant donné le poids de l'agriculture dans la valeur ajoutée et dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures, le part considérable qu'occupe l'agriculture dans les consommations finales, mais aussi dans la stimulation de la croissance des autres secteurs d'activité, notamment l'industrie, dont l'industrie agroalimentaire, qui est la plus performante avec plus de 50% de la valeur ajoutée industrielle. La croissance de l'industrie du caoutchouc, des ISMME, la chimie et les services et transport est aussi tiré par la croissance de l'agriculture.

Toutefois, en dépit de ces performances enregistrées dans le secteur de l'agriculture, un demi-siècle après l'indépendance, les résultats peuvent paraître, sinon négatifs, du moins décevants. Les dernières années ont été marquées par des réformes importantes des politiques agricoles, souvent en approfondissement des politiques d'ajustement structurel mises en place dans la décennie 1980. Ces réformes se traduisent par un désengagement de l'Etat, une libéralisation programmée des échanges et une diminution des soutiens internes. Les politiques agricoles adoptés ont contribué peu à impulser une croissance agricole soutenue, capable de couvrir l'essentiel de la demande interne et d'exporter des produits à des conditions avantageuses, tout en garantissant l'augmentation régulière du niveau de vie des populations rurales.

Résultat, l'Algérie s'enfonce dans la dépendance alimentaire, qui pèse de plus en plus lourd dans sa balance commerciale. Aux sources de cette vulnérabilité se trouvent à la fois des handicaps naturels liés au milieu, les instabilités liées à l'histoire et les limites patentées des politiques agricoles menées dans ces pays. L'expansion de la population algérienne, le changement de structure alimentaire (basée essentiellement sur les produits céréaliers), la répartition géographique inégale entre ruraux et urbains ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens (dû à l'augmentation des salaires seulement) a soutenu la demande alimentaire de la population. En effet, plus de 45% en moyenne du budget des ménages algériens est consacré à la consommation alimentaire. Par conséquent, la demande évolue plus que l'offre ce qui met la sécurité alimentaire des Algériens en péril.

L'agriculture algérienne est confrontée à des contraintes diversifiées d'ordre naturel et organisationnel qui entravent son développement. Tout de même, elle a connu, certes des améliorations en terme de production durant les dix dernières années, les programmes adoptés

n'ont pas entièrement échoué, mais, vue les dépenses colossales affectées durant les différents programmes, les résultats s'avèrent insuffisants. En effet, si on fait comparaison avec les pays voisins, qui ont presque les mêmes conditions d'exercice de culture – voire moins – l'agriculture algérienne n'est pas très proche d'un avenir digne d'un passé récent où l'Algérie était considérée comme grenier de Rome.

Le problème majeur de l'agriculture qu'on a pu constater durant ce travail est que l'Etat se désintéresse pleinement de la question agricole. Cela apparaît à travers la part du budget national alloué à l'agriculture (3% en moyenne) pourtant ce secteur emploie une frange importante de la main d'œuvre active et contribue pour près de 18 milliard de dollars à la valeur ajoutée.

Actuellement, l'Algérie doit faire face à une demande alimentaire en pleine transformation et en croissance continue tandis que l'offre demeure rigide et peu flexible. Plusieurs facteurs pourraient complexifier cette tâche. D'abord, la productivité agricole reste insuffisante et le secteur agricole est encore sous la pression de plusieurs contraintes institutionnelles et techniques. D'autre part, les fluctuations saisonnières et annuelles des productions agricoles, souvent liées aux disponibilités et à la gestion de l'eau, sont toujours aussi importantes. Les variables sociodémographique, technique, climatique et environnementale sont donc plus que jamais déterminantes pour l'agriculture en Algérie.

Cependant, l'agriculture algérienne dispose de quelques atouts à faire valoir par revalorisation des produits. En effet, les vins, les crus, les dattes, les oranges (Thomson) de la Mitidja, de Chief ... ; les carottes de Bou-Saada, les abricots des Aurès, les blés durs des Hauts-Plateaux, les olives du Sig, les broutards de la steppe... sont les quelques produits nationalement connus et reconnus pour leur saveur et leur qualité. Leurs atouts commerciaux sont à codifier et à mettre en valeur et des labels à instaurer et à internationaliser. En outre, la quasi-totalité des produits agricoles algériens sont des produits biologiques intéressants des clientèles étrangères que l'Algérie peut produire sous réserve de convention et de respect des contrôles. Des formules de partenariat semblent là très idoines.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que notre attention s'est focalisée sur un seul secteur déterminant de la croissance. Il va de soi que les conclusions qu'on a relevées sont loin d'être exhaustives pour renseigner de tout l'impact de l'agriculture sur la relance et la croissance économique en Algérie ou même d'expliquer cette croissance. Néanmoins, plusieurs pistes de recherche peuvent être ouvertes pour comprendre le phénomène de la croissance en Algérie. Nous citons entre autre : la dépense publique, la relation croissance - ouverture commerciale, le rôle de l'innovation technologique, le rôle des institutions financières dans la promotion de la croissance, la croissance et le chômage, la croissance de la répartition, la croissance et les infrastructures etc. autant de thèmes importants pour faire le tour de la question.

Au final, la résolution de la question agricole et alimentaire passe d'abord par la recherche d'une croissance équilibrée de l'agriculture et des autres secteurs, notamment ceux auxquels elle est le plus fortement inter-reliée en amont et en aval. La réponse aux multiples défis que représentent la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles se trouve dans la promotion, la consolidation et la généralisation, avec la participation des acteurs, d'un nouveau modèle de croissance du secteur agricole. Ce nouveau modèle doit autoriser la sortie du productivisme et le passage à une intensification durable des systèmes de

production agricole. Il s'agit alors de produire plus avec moins de facteurs de production mobilisés, d'améliorer la productivité rapportée à la même superficie.

C'est ainsi que sera réservée une attention particulière à la ressource en sols, très limitée et qui diminue avec l'accroissement de la population et les ponctions du fait de l'urbanisation et du développement des infrastructures. Cet objectif de protection et de valorisation maîtrisée passera par une meilleure connaissance, la diffusion d'innovations technologiques, l'implication des exploitants et agropasteurs, la rationalisation de l'utilisation des engrais chimiques et la protection de la fertilité des sols en favorisant les apports complémentaires de la fertilisation organique et biologique. L'atténuation des effets des changements climatiques devra bénéficier des préoccupations à la mesure des risques encourus.

Bibliographie

1. Ouvrages

1. **ABRAHAM-FROIS Gilbert** : Introduction à la macro-économie, Economica, Paris, 2004
2. **ADAM Smith** : Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre premier, chapitre 3, 1776.
3. **AGLIETTA M** : Régulation et crises du capitalisme, Calmann-Lévy, Paris, 1976 ;
4. **AISSAOUI. A**: Algeria .The Political Economy of Oil and Gas, Oxford University Press, 2001;
5. **AIT AMARA .H** : Introduction à l'économie de l'agriculture, Ed EL Hikma, Alger 2005 ;
6. **ALLAN J A**: Water, Peace and the Middle East: Negotiating resources in the Jordan basin, London, 1996;
7. **ARON. R** : Dix-huit Leçons sur la société industrielle, Gallimard, 1963 ;
8. **ASSIDON. E** : Les théories économiques du développement, La découverte, Paris, 1992 ;
9. **BALTA** : Le Grand Maghreb, La Découverte, Paris, 1990 ;
10. **BALI. H** : Inflation et mal développement en Algérie, OPU, Alger, 1993 ;
11. **BEDRANI. S** : L'agriculture depuis 1962, histoire d'un échec ? In « l'Algérie de l'indépendance à l'état d'urgence » ouvrage collectif LARMISES/L 'HARMATTAN Paris, 1992 ;
12. **BENACHENHOU A** : Algérie, la modernisation maîtrisée ; OPU, Alger, 2004 ;
13. **BENAOUDA H** : système productif algérien et indépendance nationale (tome 1), Ed, OPU, Alger ; 1983 ;
14. **BENISSAD. H** : Restructuration et réformes économiques (1979-1993), OPU, Alger 1994 ;
15. **BENISSAD. H** : L'ajustement Structurel : Objectifs et expériences, Alim Editions, Alger, 1994.
16. **BOUKHOBZA. M** : Monde rural : contraintes et mutations, Ed OPU, Alger, 1992 ;
17. **BOUZIDI A** : Les années 90 de l'économie algérienne : les limites des politiques conjoncturelles, ENAG Editions, Alger, 1999
18. **BRAHIMI. A** : Stratégies de développement pour l'Algérie, Paris, Economica, 1992 ;

19. **BRASSEUL J** : «Introduction à l'économie du développement», Armand Colin, Paris, 1989 ;
20. **BRULE J.C. FONTAINE J** : L'Algérie, volontarisme étatique et aménagement du territoire, OPU, Alger, 1986 ;
21. **CHALABI EL HADI** : Les nationalisations des terres sous la révolution agraire, Ed OPU, Alger, 1981 ;
22. **DAHMANI. A** : L'Algérie à l'épreuve. Economie politique des réformes (1980-1997), Paris, L'Harmattan , 1999 ;
23. **DALLOZ** : «Lexique d'économie», Édition Dalloz, Paris. 2006 ;
24. **ECREMENT. M**: Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962- 1985, Presses universitaires de Grenoble (PUG), 1986
25. **GILLIS. M, PERKINS. D.H. ROEMER. M. SNODGRASS. D.R** : Économie du développement ", 2e édition, Nouveaux Horizons, Bruxelles, 1998 ;
26. **GOUMEZIANE. S** : Le pouvoir des rentiers, Paris-Méditerranée, Paris. 2003 ;
27. **GOUMEZIANE. S** : Le mal algérien : économie politique d'une transition inachevée, 1962-1994. Fayard, Paris. 1994 ;
28. **GUELLEC. D, RALLE P** : Les nouvelles théories de la croissance, Repères, La Découverte, Paris, 1995 ;
29. **GUERRIEN. B** : Dictionnaire d'analyse économique, La Découverte, Paris. 2002 ;
30. **HENNI. A** : Economie de l'Algérie indépendante, Ed ENAG, Alger, 1991 ;
31. **HERSI. A** : les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962, Ed OPU, Alger ; 1981 ;
32. **HIDOUCI. G** : Algérie, la libération inachevée, La découverte, Paris, 1995 ;
33. **JOHNSTON J., DINARO J** : Méthodes économétriques, Économica, Paris, 1999 ;
34. **KEHAL S** : Rétrospective et perspectives du dessalement en Algérie, OPU, 2001 ;
35. **MAHIOU. A. et HENRY. JR** : Où va l'Algérie ?, Paris, Karthala-IREMAM, 2001 ;
36. **MEBTOUL A** : L'Algérie face aux défis de mondialisation, tome 2, Réformes économiques et privatisation, Alger, OPU, 2002 ;
37. **MEKIDECHE. M** : l'économie algérienne à la croisée des chemins, repères actuels et éléments prospectifs, Ed Dahlab, Alger, 2008 ;
38. **MESLY. M** : les vicissitudes de l'agriculture algérienne de l'autogestion à la restitution des terres de 1990, Ed DAHLEB, Alger ; 1996 ;
39. **MESLY. M** : Essai d'une politique agricole, quête d'une illusion ou d'une aptitude ?, Ed Dahlab, Alger ; 1997 ;
40. **MESLY. M** : l'agronome et la terre, Ed Alpha, Alger, 2007 ;
41. **PERROUX. F** : L'Économie du XX^e siècle, PUF, 1969 ;

42. **RICARDO D**, Principes de l'économie politique et de l'impôt, CALMANN-LEVY, France 1970 ;
43. **SADI N-E** : La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux, L'Harmattan, Paris, 2005 ;
44. **SID AHMED. A** : Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde, Publisud, Paris, 1983.
45. **TEMMAR. H**: Structure de l'économie algérienne, SNED, Alger, 1974 ;

2. Articles

1. **ADAIR Philippe.** : Rétrospective de la réforme agraire en Algérie (1972- 1982), In Tiers- Monde. 1983, tome 24 n°93. 1983 ;
2. **ADLI ZOHEIR** : Réformes économiques et performances des entreprises publiques agroalimentaires : le cas de l'ERAD d'Alger (1983 -2000) Cahiers du CREAD n°68-69, 2ème et 3ème trimestres 2004 ;
3. **AIT AMARA H** : Réformes des politiques agricoles et sécurité alimentaire : le cas des pays maghrébins. In options Méditerranéennes, série A, N° 26, 1995 ;
4. **AIT AMARA H** : La transition de l'agriculture algérienne, In cahiers Options Méditerranéennes, vol 36, 1999 ;
5. **ARHAB B** : Les mutations du marché du travail en Algérie: quelles perspectives face à la mondialisation? communication aux XXI^{ème} journée de l'Association Tiers-Monde « Formation, emploi et développement», Association Tiers Monde – Université Cadi AYYAD de Marrakech, 22-23 Avril, 2005 ;
6. **ARHAB Baya** : Essai d'évaluation de la politique de lutte contre le chômage des jeunes en Algérie : le dispositif de la micro entreprise, les contrats de pré emploi et les emplois salariés d'initiative locale, juin 2006 ; www.aea.fed-eco.org
7. **ARROUS J** : Les théories de la croissance, cahiers Français n°279, janv-fev, 1997 ;
8. **BACI Lazhar** : Les réformes agraires en Algérie, dans Options Méditerranéennes, vol. 36, 1999 ;
9. **BARRO R.J.** et **SALA-I-MARTIN. X**: Economic Growth, McGraw-Hill, New York. La croissance économique McGraw-Hill, 1995;
10. **BARRO, R.J.:** "Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth", Journal of Political Economy, Vol. 98, N°. 5, part II, S103-S125, octobre 1990
11. **BEDRANI S et al** : Les politiques agraires en Algérie vers l'autonomie ou la dépendance, CREAD, Alger, 1982 ;
12. **BEDRANI S, BOUAÏTA. A** : Consommation et production du lait en Algérie: éléments de bilan et perspectives Cahiers du CREAD n°44, 2ème trimestre 1998 ;

13. **BEDRANI. S, et BOURENANE. N** : L'expérience algérienne de planification : le cas de l'agriculture, Cahiers du CREAD n°5, 1er trimestre 1986 ;
14. **BEDRANI. S** : Algérie : une nouvelle politique envers la paysannerie? In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°45 ; 1987 ;
15. **BEDRANI. S** : la vulgarisation agricole au Maghreb : essai de synthèse d'un séminaire, In Cahier Options Méditerranéennes, vol 2, N° 01, 1993 ;
16. **BEDRANI. S** : les politiques agricoles et alimentaires en Algérie et les grandes questions du développement, In Cahier Options Méditerranéennes, Vol 1, N° 04, 1993 ;
17. **BEDRANI. S** : Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne, Rapport annuel du CIHEAM – Algérie 2005 ;
18. **BEDRANI. S** : L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en Algérie, Options Méditerranéennes, Série B/n°61, 2008 ;
19. **BENACHENCHOU. A** : L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance In: Revue d'économie industrielle. Vol. 14. 4ème trimestre 1980 ;
20. **BENACHENCHOU. A** : Planification et développement en Algérie, 1962-1980, Alger, 1980. - Statistiques, n° 7, 1985, et n° 12, 1986 ;
21. **BEN CHARIF A. Rastoin J.L** : Concepts et méthodes de l'analyse de filières agroalimentaires : application par la chaîne globale de valeur au cas des blés en Algérie. Working Paper N° 7/2007, UMR MOISA, Montpellier, 2007 ;
22. **BEN HAMOUDA**: "la dépendance alimentaire", revue INESG1989 ;
23. **BEN SEMMANE. A** : L'oléiculture : Développons le secteur de l'Huile d'Olive en Algérie, Revue FILAHA, Avril-Mai, 2009 ;
24. **BEN Zid Rym** : Évolution et perspectives des échanges agricoles euro-méditerranéens in Option Méditerranéenne, 2013 ;
25. **BERKOUK S** : Relèvement du pouvoir d'achat en Algérie La répartition équitable des richesses, d'abord El Watan ÉCONOMIE - Du 26 juillet au 1er août 2010 ;
26. **BESSAOU D O.** l'agriculture en Algérie, de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), In Options Méditerranéennes, Série B, N° 08 ,1994 ;
27. **BESSAOU. D. O, TOUNSI. M** : Les stratégies agricoles et alimentaires de l'Algérie et les défis de l'an 2000, In Options Méditerranéennes, série B, N° 14, 1995 ;
28. **BONIN. B** : L'entreprise multinationale et l'Etat, Tendances actuelles, éd. Etudes vivantes, Montréal (Canada), 1984 ;
29. **BOUDJEMA. R** : Algérie : chronique d'un ajustement structurel, in revue d'économie et statistique appliquées N°6, INPS Mai 2006 ;
30. **BOUKELLA. M, BOUAITA. A** : Les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie entre dynamisme et pesanteurs. Cahiers du CREAD, n. 61, 2002 ;

31. **BOUKELLA. M** : Les industries agro- alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance, Cahiers Options Méditerranéennes; n. 19, 1996 ;
32. **BOUKELLA. M** : Restructuration industrielle et développement Le cas des industries agro-alimentaires en Algérie, Cahiers du CREAD n°45, 3ème trimestre 1998 ;
33. **BOUKELLA M., BOUAITA A** : Les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie entre dynamisme et pesanteurs. Cahiers du CREAD, n. 61, 2002 ;
34. **BOUKELLA M.** l'Algérie de demain : relever le défi pour gagner l'avenir, Ed Fondation Friedrich Albert, Alger 2008 ;
35. **BOUYACOUB. A** : La crise de la gestion dans les entreprises industrielles publiques Cahiers du CREAD n° 16, 4ème trimestre 1988 ;
36. **BOUYACOUB. A** : L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel, Confluences, Printemps 1997 ;
37. **BOUZIDI A. M** : Emploi et chômage en Algérie (1967-1983) Cahiers du CREAD n°2, 2ème trimestre, 1984 ;
38. **BOUZIDI. A** : «Pourquoi les salaires doivent être augmentés». Liberté Eco. Du 10/10/07 ;
39. **BYRD. C.W**: Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle, Confluences Méditerranée - N°45 Printemps 2003 ;
40. **DAHMANI A.** l'expérience algérienne des réformes : Problématique d'une transition à l'économie de marché, Annuaire de l'Afrique du Nord .XXXVII, CNRS, 2000 ;
41. **DESTANNE De Bernis G** : Les industries industrialisantes et les options algériennes, in Tiers-Monde, tome 12 n°47,1971 ;
42. **DJENANE A.M** : Ajustement structurel et secteur agricole, Cahiers du CREAD n°46-47, 4ème trimestre 1998 et 1er trimestre 1999,
43. **DJERMOUN. A** : La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques Revue Nature et Technologie. N° 01, juin 2009 ;
44. **DJOUFELKIT ; H** : Rente. Développement du secteur productif et croissance en Algérie, document de travail n° 64, Agence Française de Développement (AFD), juin 2008 ;
45. **DOMAR. E**: Capital Expansion, Rate of Growth, and Employment, Econometrica, Avril 1946;
46. **FEI J. RANIS. G** : Development of the labor supply economy: theory and policy", New HIRSCHMAN A. O. "The strategy of economic development", New Haven, Yale University Press 1958;

47. **GARON. L:** Crise économique et consensus en État rentier : le cas de l'Algérie socialiste, Études internationales, vol.25, n°1, 1994.
<http://id.erudit.org/iderudit/703278ar>;
48. **GUELLEC. D :** Croissance endogène : les principaux mécanismes, Économie et Prévision, 1992 ;
49. **HIRSCHMAN A. O:** The strategy of economic development, New Haven, Yale University Press, 1958;
50. **JOHANSEN S.** "Estimation and hypothesis testing of cointegration vectors in Gaussian Vector Autoregressive models", Économétrie,; Haven, CT: Yale University Press. 1991
51. **JOHANSEN S., JUSELIUS K.** "Maximum likelihood estimation and inferences on cointegration with application to the demand of money", oxford bulletin of economics and statistics, 1990;
52. **JOHNSTON J., DINARO J.** « Méthodes économétriques », Économisa, Paris. 1999 ;
53. **LAWRENCE. W :** Role of Agriculture in Economic Development: a Review, Journal of farm economics, 1965;
54. **LUCAS R.E.** On the Mechanics of Economic Development, Journal of Monetary, 1988;
55. **MEBTOUL A :** L'Algérie de Bouteflika : une économie « rentière et léthargique », la Tribune, 13/05/2013 ;
56. **MEBTOUL A :** une vision de l'évolution politique et économique de l'Algérie, de 1963 à 2012, le J Med.fr , 11 février 2012 ;
57. **MEBTOUL A.** «Problématique de l'inflation et du pouvoir d'achat des Algériens en 2010 » Algérie- Focus, 12/ 28/10 ;
58. **MEBTOUL A :** L'Algérie sortira-t-elle en 2012 de l'économie rentière ?, le MATIN.DZ, 27/12/2011 ;
59. **Mellor, J. W:** The Economics of Agricultural Development. Paperback, Cornell University Press, 28-02-1970
60. **MELLOR, J:** Faster, More Equitable Growth: The Relation between Growth in Agriculture and Poverty Reduction, Harvard University, Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass, 2000;
61. **MUNDLAK. Y, CAVALLO. D, DOMENECH. R :** Agriculture and economic growth in Argentina, 1913-84», International Food Policy Research Institute, 1989;
62. **MUTIN. G :** Le contexte économique et social de la crise algérienne, in « la crise

- algérienne : enjeux et évolution », 1997 ;
63. **KANWAR S.** “Does the dog wag the tail or the tail the dog? cointegration of indian agriculture with nonagriculture”. *Journal of Policy Modeling*, vol. 22, 2000;
64. **KATIRCIOGLU S. T.** Causality between agriculture and economic growth in a small nation under political isolation: A case from North Cyprus, *International Journal of Social Economics*, Vol. 334, 2006;
65. **KATIRCIOGLU S. T.** “Co-Integration and Causality Between GDP, Agriculture, Industry and Services Growth in North Cyprus: Evidence from Time Series Data, 1977-2002”, *Review of Social, Economic & Business Studies*, Vol .5/6, 173 – 187;
66. **KENNICHE .M** : Monnaie surévaluée, système de prix et dévaluation en Algérie, cahiers du CREAD, 3ème trimestre 2001 ;
67. **KRUEGER A. O** : “Policy Lessons from Development Experience since the Second World War”, dans: Jere Behrman et T. N. Srinivasan, éd., *Handbook of Development Economics*, vol. IIB, North-Holland Publishing Company, Amsterdam. 1995;
68. **KRUEGER. A. O., SCHIFF M., VALDÉS. A.** “Agricultural Incentives in Developing Countries: Measuring the Effect of Sectoral and Economy-Wide Policies”, *The World Bank Economic Review*, vol. 2, n°3. 1998;
69. **KUZNETS. S** : Economic growth and the contribution of agriculture: notes for measurement, in C. EICHER and L. WITT, eds., *Agriculture in economic development*, New York: McGraw-Hill, 1964;
70. **KUZNETS S** : Modern Economic Growth, *American Economic Review*, 1973;
71. **LAMIRI. A** : L’Algérie s’est trompée de diagnostic et de thérapie, forum Alegria Invest, repris par le quotidien Liberté du 04 /10/2011 ;
72. **MUSETTE M. S** : Algérie Migration, marché du travail et développement, Institut international d’études sociales, Genève, 2010 ;
73. **OCDE** : Comprendre la croissance économique : analyse au niveau macroéconomique sectoriel de l’entreprise, 2004
74. **OUFRIHA. Fatima-Zohra** : La difficile structuration du système de santé en Algérie : quels résultats ? Cahiers du CREAD n°35-36, 3ème et 4ème trimestres 1993 ;
75. **RASTOIN. J-L, BOURGEOIS. L, CHERIET. F, MOVAHEDI. N** : Pour une politique agricole et agroalimentaire euro-méditerranéenne, IPEMED, 2012 ;
76. **SAHLI Z. MEKERSI S** : Produits du Terroir Méditerranéen : Conditions d’ Emergence, d’Efficacité et Modes de Gouvernance (PTM : CEE et MG), CIHEAM-IAMM, juin 2005 ;

77. **SID AHMED A** : Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives, Revue Tiers Monde, Tome XXXII, n°125, Janvier-mars, 1991
78. **SLOUGUI .M** : Politique algérienne en matière de sécurité alimentaire, Cahiers du CREAD n°14, 2ème trimestre 1988 ;
79. **TALAHITE F.** L'économie algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures, AFKAR/IDEES, printemps/été 2006 ;
80. **YAO. S**: How important is agriculture in China's economic growth?, Oxford Development Studies, vol. 28 (1), 2000;

3. COMMUNICATIONS

1. **BENABDELLAH Y.** (2008), « Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie », Communication présentée lors du Séminaire du CEPN (CNRS - Université Paris 13), ayant pour thème « *Economie politique de la transition dans deux économies pétrolières : la Russie et l'Algérie* », organisé avec MEDITER (CEPN – MSH – Paris Nord), 14 novembre 2008.
2. **BENABDELLAH Y.** (2008b), « L'économie algérienne entre réforme et ouverture : quelle priorité ? », Communication présentée lors du colloque organisé par la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA) et par le GATE (UMR 5824 du CNRS, Université Lyon 2), ayant pour thème « *Mondialisation et développement durable : les effets économiques, sociaux et environnementaux de l'ouverture commerciale. Application aux pays du Maghreb et du Proche-Orient* », avril.
3. **BENABDELLAH Y.** (2006b), « *Dutch Disease et politiques économiques en Algérie* », Communication au colloque international sur les institutions et la croissance économique, Oran, mars.
4. **BESSAOUD. O** : l'agriculture et la paysannerie en Algérie : les grands handicaps, Communication au Symposium - Etat des savoirs en sciences sociales et humaines. CRASC-Oran- 20-22 septembre 2004 ;
5. **CHEHAT. F** : Analyse macroéconomique des filières, la filière blés en Algérie. Projet PAMLIM « Perspectives agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation » Alger : 7-9 avril 2007 ;
6. **DJENANE A-M** : Réformes économiques et agriculture en Algérie, thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Ferhat Abbas – SETIF, 1997
7. **GOUMEZIANE S.** (2007), « Aisance financière de l'Algérie : *mythes et réalités* », Communication lors des débats d'El Watan, Alger, le 17 novembre 2007.
8. **HAKEMI BOUHAFES.** « Portée et les limites des réformes économiques : Etude de cas de l'Algérie », Communication présentée au colloque international : la mise à niveau de l'entreprise, Faculté des Sciences Economiques et Sciences de Gestion Université Ferhat Abbas Setif, 2001 ;

9. **MEBTOUL. A** : Évolution du cours du pétrole et problématique du financement de l'économie algérienne, séminaire international sous thème la crise économique mondiale et impact sur le Maghreb, université de Bejaia, 11/12 octobre 2009 ;
10. **RACHID. A.** Les exploitations laitières en Algérie, structure de fonctionnement et analyse des performances technico-économiques: cas des élevages suivi par le C.I.Z. Communication aux quatrièmes journées de recherche sur la production animale. Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou. 2003 ;

4. RAPPORTS, DOCUMENTS DE TRAVAIL, ETUDES ET DOCUMENTS D'ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, THESE SOUTENUES.

1. **BANQUE D'ALGERIE** : Rapport d'activité, 2010 ;
2. **BANQUE D'ALGERIE** : Rapport d'activité, 2011 ;
3. **BANQUE D'ALGERIE** : Rapport d'activité, 2012 ;
4. **BANQUE MONDIALE** : Vers une meilleure gouvernance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2003 ;
5. **BANQUE MONDIALE**: Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie: Soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale, Mai 2003 ;
6. **BANQUE MONDIALE** : A la recherche d'un investissement public de qualité. Une Revue des dépenses publiques. Volume I : Texte Principal, 15 août 2007
7. **BANQUE MONDIALE** : Rapport sur le développement dans le monde. L'Agriculture au service du développement, 2008 ;
8. **BENAMAR. B** : L'avantage concurrentiel dans un marché émergent : les entreprises agroalimentaires en Algérie, thèse pour obtenir le diplôme de doctorat, Ecole Doctorale : Economie et Gestion de Montpellier – ED 231, Laboratoire : UMR 1110 MOISA, soutenue publiquement le 27 mars 2008 ;
9. **BELLAL. S** : *Essai sur la crise du régime rentier d'accumulation en Algérie. Une approche en termes de régulation.* Thèse présentée à l'université lumière Lyon 2 pour obtenir le grade de docteur en sciences économiques. Soutenue publiquement le 30/03/2011
10. **BELOGBI. Z** : Adaptation du modèle macroéconométrique de Haque et Alii à l'économie algérienne, thèse de de doctorat d'Etat en sciences économiques, université d'Alger, 2004, 2005 ;
11. **BOURBIA. R** : L'approvisionnement alimentaire urbain dans une économie en transition: le cas de la distribution du lait et des produits laitiers de l'ORLAC dans la ville d'Alger. Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, Thèse de Master Of Science, Octobre 1 998 ;
12. **CHENERY H. et SYRQUIN M.** «Patterns of Development, 1950 - 1970», publié

- pour la Banque mondiale par Oxford University Press, 1975 ;
13. **CHIGNIER Antoine** : Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, thèse de doctorat, université de Lyon, 2007 ;
 14. **CNES** : Problématique de Développement Agricole : Eléments pour un débat national, Novembre 1999 ;
 15. **CNES et PNUD**: Rapport national sur le développement humain : Algérie 2007, juillet 2008 ;
 16. **DJENANE.A.M** : Agriculture et réformes économiques en Algérie, thèse pour l'obtention du grade de docteur d'Etat en sciences économiques, université Ferhat Abbas, Sétif, 1997 ;
 17. **FEMISE 2005** : Rapport, Profil pays Algérie, Institut de la Méditerranée France, Economic Research Forum Egypt, 2006 ;
 18. **FERRAH. A** : Aides publiques et développement de l'élevage en Algérie. Contribution à une analyse d'impact (2000 -2005). Cabinet GREEDAL.COM, 2006.
 19. **FILAHA** : Le renouveau de l'Économie agricole et rural, Oct-Nov 2008
 20. **FMI. SORSA P.** Algeria. The Real Exchange Rate, Export Diversification and Trade Protection, WP/99/49, Avril 1999;
 21. **FMI** : Algérie. « Stabilisation et transition à l'économie de marché » : rapport de 1998 ;
 22. **FMI** : Finances et développement, juin 2002 ;
 23. **FMI** : Finances et développement, décembre 2003 ;
 24. **FMI** : Algérie : Questions choisies. Rapport No. 07/61. Washington, D.C, Février 2007 ;
 25. **HENNER H.F** : Ajustement structurel et compétitivité des économies africaines. CERDI, Document E.96.34, 1996 ;
 26. **KHERZAT B** : Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone de Libre Echange avec l'Union Européenne. Thèse de Magister, INA Alger. 2006;
 27. **KHEYAR M.O. AMARA M, et HARRAD F** : la mécanisation de la céréaliculture algérienne : constat et perspectives, Annales de l'Institut National Agronomique- El-Harrach, Vol.28 N° 1 et 2, 2007 ;
 28. **LASSERRE. F** : L'eau rare ? Des solutions pour assurer l'approvisionnement, In Eaux et territoires : Tensions, coopérations et géopolitique de l'eau Presses de l'Université du Québec, 2002 ;

29. **MADR** : Rapport sur la situation du secteur agricole, 2006 ;
30. **MIPMEPI** : la filière boisson en Algérie, 2012
31. **MUSETTE .M. S** : Algérie : Migration, marché du travail et développement, OIT, 2010 ;
32. **NEDJRAOUI** : Profil fourrager. Algérie. FAO, 2001 ;
33. **NORTON R. D** : Politiques de développement agricole: concepts et expériences, FAO, Rome, 2005 ;
34. **OCDE** : Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, 2001 ;
35. **OCDE** : Vers une croissance pro-102 pauvres : l'agriculture, 2007 ;
36. **OCDE** : L'observateur Synthèse, L'emploi informel dans les pays en développement une normalité indépassable ? 2009 ;
37. **ONS** : Premier recensement économique. Résultats définitifs de la première phase, juillet 2012
38. **OUICHICHI. M** : L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, mai 2011 ;
39. **PETMEZAS. S. D**: Agriculture and economic growth in Greece, working paper, 2006;
40. **PMC** : L'industrie Agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama, Problématiques, Enjeux et Perspectives, juillet 2008 ;
41. **PNUD** : rapport sur le développement humain, 2009
42. **PNUD** : Problématique du secteur de l'eau et impacts liés au climat en Algérie
43. **TALAHITE. F** : Réformes et transformations économiques en Algérie, habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13-Nord, 29 janvier 2010 ;
44. **TURTON. A**: Precipitation, people, pipelines and power: Toward a "virtual water" based political ecology; 1999 ;
45. **TURTON. A** : A strategic decision-makers guide to virtual water, Papier présenté à l'atelier de travail sur l'eau virtuelle en Afrique du Sud, à Maseru, 2000 ;
46. **YAKHLEF. H: MADANI. T. ABBACHE. N** : Biodiversité importante pour l'agriculture: cas des races bovines, ovines, caprines et camelines. MATE-GEF/PNUD : projet ALG/G13, Décembre 2002 ;
47. **WINTERS. P, DE JANVRY. A, SADOULET. E, STAMOULIS. K**: The role of agriculture in economic development: visible and invisible surplus transfers, working

paper n° 814, University of California, 1997

48. **ZEKANE. A** : « Dépenses publiques productives, croissance à long terme et politique économique ». Thèse de doctorat. Faculté des sciences de gestion et des sciences d'économie, Alger, année universitaire 2002/2003.

5. Sites internet

www.andi.dz

www.filahadz.com

<http://www.cipav.org.co/lrrd/lrrd19/7/djel19099.htm>

www.CNES.dz;

www.finances-algeria.org

<http://www.up.ac.za/academic/libarts/polsci/awiru>

www.cepremap.cnrs.fr

www.imf.org

www.bank-of-algeria.dz

www.multimania.com

www.ELWATAN.DZ

www.JMed.fr

www.FAO.org ;

www.oecd.org

www.ons.dz;

www.worldbank.org

www.CIHEAM.org

www.Douane.gov.dz

www.joradp.dz

www.mre.gov.dz

www.irbd.org

<http://perspective.usherbrooke.ca>

www.mf.gov.dz.

N°	Titre	Pages
II.1	Les étages bioclimatiques en Algérie	44
II.2	Évolution de la population résidente totale et de l'accroissement naturel	48
II.3	Population totale par région (2008) Unité : Milliers	49
II.4	tendance d'évolution de la population urbaine, rurale et agricole	49
II.5	Répartition des exploitations du secteur autogéré	51
II.6	Répartition des terres dans le secteur privé en 1971	55
II.7	Bilan de la réorganisation des DAS en 1992	59
II.8	Financement de la production – Crédits à court terme (millions DA)	60
II.9	Financement à moyen et long termes (MLT) (millions DA)	60
II.10	Bilan des opérations financées dans le cadre du PNDA (2000-2005)	63
II.11	Indicateurs d'impacts de performance des projets de renouveau rural	65
II.12	Mise en valeur des terres par la concession	67
II.13	Evolution des superficies irriguées	70
II.14	Répartition de la main d'œuvre agricole selon le type d'exploitation en 2006	71
II.15	population active et agricole occupées dans quelques pays de la méditerranée	71
II.16	Formation d'ingénieurs agronomes et cadres techniques (1962 - 1997)	73
II.17	Répartition spatiale (200.000 ha) des différentes espèces fourragères dans 29 wilayas.	75
II.18	Evolution de la production des produits phytosanitaires en 10 ³ tonnes	77
II.19	Machinerie agricole, tracteurs par 100 km ² de terres arables	78
II.20	Estimation des dépenses publiques dans l'agriculture des PSEM en 2009	81
III.1	les différents plans d'investissement 1967- 1977	89
III.2	Pourcentage de réalisation des investissements	90
III.3	Déficit en main-d'œuvre qualifiée	90
III.4	Couverture de la demande nationale de produits industriels par la production nationale, en milliards de USD et (en %) 1967-1977	92
III.5	Evolution de la population agricole et de la part de l'emploi agricole dans la population totale employée	92
III.6	Ratios exportations/ importations produits alimentaires, 1963-1980	92
III.7	pourcentage de l'emploi par secteur d'activité entre (1963-1986)	93
III.8	Évolution des cours du baril de pétrole entre 1980 et 1989	98
III.9	création d'emploi dans le secteur industriel (1980-1989)	99
III.10	structure et évolution de la dette algérienne entre 1985 et 1989 (milliards de USD)	100
III.11	évolution de quelques indicateurs de l'économie algérienne (1991-1993)	105
III.12	L'évolution des exportations algérienne de marchandises par groupe d'utilisation de 1994 à 1998 (en millions de dollars)	107
III.13	Évolution des importations algériennes de 1994 à 1998 (en millions de \$US)	108
III.14	La balance commerciale et le taux d'ouverture économique entre 1994 et 1998 (en millions de dollars)	109
III.15	évolution des dépenses et recettes budgétaires, le solde budgétaire ainsi que leurs part dans le PIB de 1993 à 1997	110
III.16	évolution de la situation monétaire (1994-1999)	112

III.17	évolution de l'emploi dans les différents secteurs d'activité entre 1993 et 1997	113
III.18	revenu brut des ménages par catégorie en (%)	114
III.19	indice des revenus réel des ménages entre 1993 et 1999	114
IV.1	les principaux groupes agroalimentaires en Afrique	141
IV.2	Evolution du classement des pays exportateurs entre 1970 et 2009	145
IV.3	l'évolution du PIB, des soldes extérieurs des produits agricoles et le ratio de ces deux grandeurs	155
IV.4	Taux de couverture des importations agricoles par les exportations agricoles (Millions USD)	156
IV.5	évolution du taux de croissance de 1962 à 2012	158
IV.6	Evolution de la productivité du travail (1985-1990)	160
IV.7	Partage moyen du PIB par habitant optique dépenses de 1970 à 2012 (en USD)	166
IV.8	Part en % de l'emploi par secteur d'activité	168
IV.9	Répartition de la population occupée en 2013 selon le secteur d'activité de l'établissement, le sexe et le milieu de résidence (en milliers)	170
IV.10	la masse salariale par secteurs d'activité	171
IV.11	Part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale	173
IV.12	part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée total hors hydrocarbures (HH)	174
IV.13	L'évolution de la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB, 1999-2012, en pourcentage	176
IV.14	Consommations intermédiaires des différentes branches pour chaque produit (Millions DA)	178
IV .15	Structure par produit des CI de la branche agriculture en millions de DA (analyse par colonne)	179
IV .16	poids de l'agriculture dans les emplois finaux en 2011 (en millions de DA)	180
IV.17	part des recettes fiscales agricoles dans le total des recettes fiscales en 2011	181

N°	Titre	Page
I.1	PIB PPA et nominal par habitant rapportés à celui des Etats-Unis (2007)	11
I.2	Dynamique du modèle de Solow	18
I.3	Facteur de la croissance endogène	20
I.4	Corrélation entre le capital humain et la richesse économique (170 pays)	25
II.1	Carte géographique de l'Algérie	43
II.2	Bioclimatologie méditerranéenne	44
II.3	Taux de boisement en Algérie	45
II.4	Principaux système de production	47
II.5	Indice d'exploitation des ressources en eau renouvelable en Méditerranée(2005)	69
II.6	Consommation d'eau par secteur	69
II.7	Evolution de la consommation d'engrais en 10³ tonnes	74
II.8	Consommation d'engrais dans quelques pays méditerranéens pour (en kilos par hectare de terre arable)	75
II.9	Production de fumier selon l'effectif des espèces suivantes Bovin, Ovin, Caprin, et Equin de la décennie 2000-2009. (En tonnes)	76
II.10	La production de fumier avicole entre 2000 et 2008 (en 10³ Kg)	76
II.11	Estimation de soutien à la production (ESP) agricole par pays entre 2004 et 2006	80
III.1	Evolution de la production des hydrocarbures entre 1963 et 1979	88
III.2	Evolution du cours moyen du dinar par rapport au dollar	110
III.3	Evolution du taux d'inflation en Algérie entre 1990 et 1999	111
III.4	Evolution de la dette extérieure de l'Algérie entre 1990 et 2000 (Mrds de USD)	112
III.5	Ratio du service de la dette en pourcentage des exportations	113
III.6	Le récapitulatif des besoins de financement du P.C.S.C	118
III.7	Dépenses, recettes et soldes budgétaires en Algérie entre 2001 et 2011	120
III.8	Classement 2013 du climat des affaires	122
III.9	Evolution du taux de l'inflation entre 1999 et 2012	123
IV.1	Répartition de la production réalisée par espèce de céréales (10³ Qx)	129
IV.2	La production des fourrages (Qx)	130
IV.3	La production des légumes secs (10³ Qx)	131
IV.4	Productions des maraîchères (Qx)	132
IV.5	Production de certaines cultures industrielles (10³ Qx)	133
IV.6	Evolution de la production des agrumes, vitiviniculture, d'olives et de dattes	134
IV.7	Evolution de l'effectif du cheptel de 2000 à 2011 (Unité : Têtes)	136
IV.8	Evolution des effectifs avicoles entre 2000-2011 (Unité : 10³ Sujets)	137
IV.9	Evolution des produits de l'élevage (Qx)	137
IV.10	Evolution de la production laitière (milliers de litres)	138
IV.11	Part des pays dans le CA des 25 plus grandes entreprises agroalimentaires en Afrique (millions de USD)	142
IV.12	Evolution des importations, des exportations et la balance commerciale en Algérie (milliards USD)	146
IV.13	Part des exportations et des importations par régions géographiques	147
IV.14	Les importations et les exportations mondiales de produits agricoles (1965-2011)	148
IV.15	La part relative des exportations agricoles dans le commerce mondial total (1965-2011)	148

IV.16	Evolution des importations alimentaires par rapport aux importations totales (millions USD)	149
IV.17	Solde de la balance extérieure agricole entre 2000 à 2012	150
IV.18	Importations agricoles et alimentaires de l'Algérie en 2012	150
IV.19	Evolution des importations des cinq groupes de produits (millions de USD)	151
IV. 20	Indice des prix à l'importation de 2000 à 2011 (base 100 en 2000)	152
IV.21	Structure des dépenses annuelles des ménages selon les groupes de produits	153
IV.22	Composition de la diète alimentaire par groupe de produits	154
IV.23	Evolution du PIB en Algérie depuis 1962 (en Dollars constant de 2005)	158
IV.24	Croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant (dollars constant de 2005)	159
IV.25	Evolution périodique de la croissance économique en Algérie	161
IV.26	Croissance sectorielle entre 1966 et 2000	163
IV.27	Evolution de la croissance de la production agricole en %	163
IV.28	La croissance sectorielle de 2001 à 2012	164
IV.29	Partage moyen du PIB par habitant optique dépenses de 1970 à 2012 (en USD)	166
IV.30	Part de l'emploi par secteurs d'activité en 2013	168
IV.31	Niveaux des salaires bruts moyens par secteur d'activité	171
IV.32	Evolution de la valeur ajoutée agricole (DA constant)	172
IV.33	La part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale	173
IV.34	Part de la valeur ajoutée agricole dans la valeur ajoutée globale HH	175
IV.35	Part de la VAA dans quelques pays d'Afrique en 2012 (%)	175
IV.36	VAA/hab dans quelques pays à vocation agricole en 2012	174
IV.37	Contribution de l'Agriculture à la formation du PIBHH en 2012 (en %)	176

Liste des acronymes

ANDI : Agence nationale pour le développement de l'investissement
ANRH : Agence national des ressources hydrauliques
ANSEJ : Agence nationale pour le développement de l'emploi des jeunes
BAD : Banque Africaine de Développement
BADR : Banque de l'Agriculture et de Développement Rural
BCA : Banque Centrale d'Algérie
BNEDER : Bureau national des études pour le développement rural
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CCRA : Centres Coopératifs de la Réforme Agraires
CCSAP : Caisse Centrale des Sociétés Agricoles de Prévoyances
CEE : Communauté Economique Européenne
CF : Consommation Finale
CI : Consommation Intermédiaire
CIHEAM : Centre international des hautes études agronomiques de Montpellier
CND : Conférence Nationale sur le Développement
CNES : Conseil National Économique et Social
CNIS : Centre national de l'information statistique
CNMA : Les caisses Nationale de Mutualité Agricole
C.N.P.E : Conseil National des Participations de l'Etat
CREAD : Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement
DA : Dinar Algérien
DAS : Domaines Agricoles Socialistes
DIRD : Dépense Intérieure en Recherche et Développement
EPE : Entreprise Publique Économique
EAC : exploitations agricoles collectives
EAI : exploitations agricoles collectives individuelles
E.P.A : Etablissements Publics à caractère Administratifs
E.P.I.C : Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial
FAO : Food agricultural organisation = Organisation Mondiale de l'Alimentation
FBCF : Formation Brute de Capital Fixe
FLN : Front de Libération Nationale
FMI : Fond Monétaire International
FNDIA : Fonds national du développement et de l'investissement agricoles
FNRA : Fond National de la Révolution Agricole
FRR : Fonds de Régulation des Recettes
GPI : Grands Périmètres Irrigués
ha : hectare
IDH : Indice du Développement Humain
INSID : Institut National des Sols de l'Irrigation et du Drainage
ISMME : Industries Sidérurgiques, Métallurgiques, Mécaniques, Électriques et Électroniques
MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MENA : Middle East and North Africa
MIPMEPI : Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement
MPAT : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MPPI : Ministère des Privatisations et de la Promotion des Investissements
MRE : Ministère des Ressources en Eau
NPI : Nouveaux Pays Industriels
OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales
OCDE : Organisation pour le Commerce et le Développement Economique

Liste des acronymes

OMC : Organisation Mondiale du Commerce
ONAB : Office National d'Aliment de Bétail
ONRA : Office National de la Réforme Agraire
ONS : Office National des Statistiques
ONU : Organisation des Nations Unies
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAS : Programme d'Ajustement Structurel
PASA : Programme d'Ajustement Structurel Agricole
PCSC : Programme Complémentaire de Soutien de la Croissance
PGF : Productivité Globale des Facteurs
PIB : Produit Intérieur Brut
PMH : Petite et Moyenne Hydraulique
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PNB : Produit National Brut
PNDA : Programme National de Développement Agricole
PNDAR : Programme National de Développement Agricole et Rural
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PPDRI : Projets de Proximité de Développement Rural Intégré
PPA : Parité des Pouvoirs d'Achats
PRCHAT : Programme Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs
PSEM : Pays du Sud-Est de la Méditerranée
PSRE : programme de soutien de la relance économique
RAR : Reste à Réaliser
RDM : Reste Du Monde
RGA : Recensement Général de l'Agriculture
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARL : Société à Responsabilité Limitée
SAT : Surface Agricole Totale
SAU : Surface Agricole Utile
SGT : Statut Général des Travailleurs
SNMG : Salaire National Minimum Garanti
SONATRACH : Société Nationale de Transport et Commercialisation des Hydrocarbures
STP : Surface Totale du Pays
SYRPALAC : Système de Régulation des Productions de base de Large Consommation
TAN : Taux d'Accroissement Naturel
TIC : Technologie de l'Information et de la Communication
TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE : Union Européenne
UGTA : Union Générale des Travailleurs Algériens
UMA : Union du Maghreb Arabe
USD : United States Dollar (dollar américain)
VA : Valeur ajoutée
VAA : Valeur Ajoutée Agricole
VAAHH : Valeur Ajoutée Agricole Hors Hydrocarbures
VALHYD : VALorisation des HYDrocarbures

ANNEXE 1

Partage volume Prix du PIB optique dépenses 2000 à 2012 valeur en milliards de DA

	1999	2000			2001			2002		
		valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix
Le Produit Intérieur Brut	3 238,2	4 123,5	3,8	22,7	4 227,1	3,0	-0,5	4 522,8	5,6	1,3
Importations	737,6	857,2	7,6	8,0	930,7	11,2	-2,4	1 159,2	23,2	1,1
Importations de biens	646,5	727,1	8,1	4,0	791,5	12,3	-3,0	1 001,0	26,0	0,3
Importations de services	91,1	130,1	3,5	37,9	139,2	5,3	1,6	158,1	7,3	5,8
Total Ressources	3 975,8	4 980,7	4,5	19,9	5 157,8	4,4	-0,8	5 681,9	8,8	1,3
Dépense intérieure Brute	3 064,3	3 246,0	4,0	1,9	3 606,9	8,2	2,7	4 076,2	10,2	2,5
Consommation Finale	2 214,3	2 274,3	1,8	0,9	2 472,3	4,3	4,2	2 689,8	5,5	3,1
Consommation Finale des Ménages	1 670,7	1714,2	2,4	0,2	1 847,7	4,7	2,9	1 989,3	4,1	3,4
Consommation Finale des Administrations	543,6	560,1	0,1	2,9	624,6	3,0	8,3	700,4	9,7	2,2
Pub. Accumulation Brute	850,0	971,7			1 134,6			1 386,4		
Formation Brute du Capital Fixe	789,8	852,6	6,3	1,5	965,5	5,4	7,5	1 111,3	8,4	6,1
Variation des Stocks	60,2	119,0			169,1			275,1		
Exportations	911,6	1 734,8	6,4	78,9	1 550,9	-2,6	-8,2	1 605,8	5,5	-1,8
Exportations des Hydrocarbures	811,2	1 611,0	4,9	89,3	1 433,0	-2,3	-9,0	1 445,0	3,1	-2,2
Exportations autres biens	27,7	46,2	56,6	6,3	42,0	-5,3	-4,0	57,5	36,6	0,2
Exportations services	72,6	77,5	3,5	3,1	75,9	-8,2	6,7	103,3	32,7	2,6
Total emplois	3 975,8	4 980,7	4,5	19,9	5 157,8	4,4	-0,8	5 681,9	8,8	1,3

Annexes

	2003			2004			2005		
	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix
Le Produit Intérieur Brut	5 252,3	7,2	8,3	6 149,1	4,3	12,3	7 562,0	5,9	16,1
Importations	1 254,0	5,1	2,9	1 577,1	12,5	11,8	1 820,4	6,4	8,5
Importations de biens	1 097,3	5,7	3,7	1 357,2	13,3	9,1	1 553,1	6,9	7,1
Importations de services	156,8	1,8	-2,6	219,9	6,8	31,4	267,4	3,3	17,6
Total Ressources	6 506,4	6,8	7,2	7 726,3	5,9	12,2	9 382,4	6,0	14,6
Dépense intérieure Brute	4 497,4	6,5	3,6	5 263,3	7,1	9,3	5 812,8	6,1	4,1
Consommation Finale	2 903,8	4,2	3,6	3 217,9	4,8	5,7	3 418,9	2,8	3,3
Consommation Finale des Ménages	2 126,3	4,4	2,3	2 371,0	6,3	4,9	2 553,0	4,5	3,0
Consommation Finale des Administrations Publique	777,5	3,4	7,4	846,9	0,7	8,1	865,9	-1,9	4,2
Accumulation Brute	1 593,6			2 045,4			2 393,9		
Formation Brute du Capital Fixe	1 265,2	4,3	9,2	1 476,9	8,2	7,9	1 691,6	8,1	5,9
Variation des Stocks	328,4			568,5			702,2		
Exportations	2 009,0	7,5	16,3	2 462,9	3,2	18,8	3 569,6	5,9	36,9
Exportations des Hydrocarbures	1 848,0	9,0	17,3	2 277,7	3,0	19,7	3 355,0	5,6	39,5
Exportations autres biens	52,0	-15,2	6,6	56,8	4,3	4,7	66,7	12,1	4,7
Exportations services	108,9	-0,4	5,9	128,4	5,3	12,0	148,0	8,5	6,3
Total emplois	6 506,4	6,8	7,2	7 726,3	5,9	12,2	9 382,4	6,0	14,6

Annexes

	2006			2007			2008		
	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix
Le Produit Intérieur Brut	8 501,6	1,7	10,6	9 352,9	3,4	6,4	11 043,7	2,4	15,4
Importations	1 863,5	-1,5	3,9	2 326,1	11,9	11,5	3 170,8	15,4	18,1
Importations de biens	1 588,9	-1,8	4,2	1 945,0	12,4	8,9	2 605,1	16,9	14,6
Importations de services	274,6	0,2	2,6	381,1	9,0	27,3	565,7	7,8	37,7
Total Ressources	10 365,1	1,1	9,3	11 678,9	4,9	7,4	14 214,5	5,0	16,0
Dépense intérieure Brute	6 215,4	3,0	3,8	7 276,7	8,9	7,5	8 916,4	9,4	12,0
Consommation Finale	3 650,4	4,0	2,7	4 052,8	4,4	6,4	4 791,8	8,2	9,2
Consommation Finale des Ménages	2 695,6	3,2	2,3	2 963,8	5,3	4,4	3 333,3	6,8	5,3
Consommation Finale des Administrations Publique	954,9	6,2	3,8	1 089,0	1,7	12,1	1 458,5	12,1	19,5
Accumulation Brute	2 565,0			3 223,9			4 124,7		
Formation Brute du Capital Fixe	1 969,5	6,2	9,7	2 462,1	10,1	13,5	3 228,3	12,4	16,6
Variation des Stocks	595,5			761,8			896,3		
Exportations	4 149,7	-2,1	18,8	4 402,2	-1,0	7,2	5 298,0	-2,4	23,3
Exportations des Hydrocarbures	3 882,0	-3,4	19,8	4 121,8	-1,1	7,4	4 954,0	-3,9	25,1
Exportations autres biens	86,0	19,4	8,1	92,4	5,3	1,9	125,0	26,6	6,8
Exportations services	181,7	16,7	5,2	188,1	-2,1	5,7	219,0	16,1	0,3
Total emplois	10 365,1	1,1	9,3	11 678,9	4,9	7,4	14 214,5	5,0	16,0

Annexes

	2009			2010			2011			2012		
	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix	valeur	A Volume	A Prix
Le Produit Intérieur Brut	9 968,0	1,6	-11,2	11 991,6	3,6	16,1	14 519,8	2,8	17,8	15 843,0	3,3	5,6
Importations	3 583,8	12,8	0,2	3 768,0	4,5	0,6	4 172,9	-4,6	16,0	4 385,0	8,2	-2,9
Importations de biens	2 889,3	13,8	-2,5	3 042,5	4,1	1,2	3 477,5	-7,5	23,5	3 721,2	8,9	-1,7
Importations de services	694,5	8,4	13,3	725,5	6,5	-1,9	695,4	7,6	-10,9	663,7	5,0	-9,1
Total Ressources	13 551,8	4,1	-8,4	15 759,6	3,9	12,0	18 692,7	1,1	17,4	20 228,0	4,4	3,7
Dépense intérieure Brute	10 025,9	12,6	-0,1	11 149,5	5,2	5,7	13 068,3	2,6	14,2	14 334,0	7,8	1,7
Consommation Finale	5 353,3	6,8	4,6	6 181,3	5,6	9,3	7 563,4	8,5	12,7	8 395,5	4,1	6,6
Consommation Finale des Ménages	3 743,9	6,1	5,9	4 115,6	5,6	4,1	4 548,2	6,0	4,3	5 211,5	5,0	9,1
Consommation Finale des administratifs Publiq	1 609,4	8,5	1,7	2 065,8	5,8	21,3	3 015,2	13,6	28,5	3 184,0	2,6	2,9
Accumulation Brute	4 672,7			4 968,1			5 504,9			5 938,4		
Formation Brute du Capital Fixe	3 811,4	8,8	8,5	4 350,9	7,0	6,7	4 620,1	2,9	3,2	4 978,1	7,2	0,5
Variation des Stocks	861,2			617,2			884,8			960,3		
Exportations	3 525,9	-10,1	-26,0	4 610,1	0,0	30,7	5 624,4	-2,7	25,4	5 894,0	-3,6	8,7
Exportations des Hydrocarbures	3 225,6	-9,8	-27,8	4 220,1	-2,2	33,8	5 189,6	-3,9	28,0	5 432,0	-4,0	9,0
Exportations autres biens	77,4	-38,8	1,2	120,5	51,0	3,1	150,3	26,1	-1,1	169,6	3,7	8,8
Exportations services	222,8	-0,9	2,6	269,5	14,5	5,6	284,5	2,8	2,7	292,4	0,5	2,2
Total emplois	13 551,8	4,1	-8,4	15 759,6	3,9	12,0	18 692,7	1,1	17,4	20 228,0	4,4	3,7

ANNEXE 2

Partage volume Prix du PIB optique Production 2000 à 2012 valeur en milliards de DA

NSA	Intitulés des NSA	1999	2000			2001			2002		
			VA En valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix
1	Agriculture, sylviculture et pêche	359,7	346,2	-4,6	0,9	412,1	12,8	5,6	417,2	-1,2	2,5
2	Eau et Energie	40,0	47,3	3,5	14,1	52,3	8,0	2,4	55,5	4,3	1,7
3	Hydrocarbures	890,9	1 616,3	4,0	74,4	1 443,9	-1,9	-8,9	1 477,0	3,9	-1,5
4	Services et Travaux Publics Pétroliers	36,4	42,9	5,5	11,7	38,4	2,8	-12,9	40,0	8,1	-3,6
5	Mines et carrières	4,7	5,0	8,0	-1,3	6,1	22,6	-0,3	5,5	-18,8	10,1
6	ISMMEE	32,6	33,2	2,0	-0,1	33,9	-2,0	4,2	34,3	7,0	-5,6
7	Matériaux de Construction	25,3	26,7	16,0	-8,8	32,5	24,2	-2,2	36,1	6,0	4,8
8	BTPH	271,3	292,0	6,5	1,1	320,5	5,5	4,0	369,9	10,6	4,4
9	Chimie, Plastiques, Caoutchouc	19,7	22,8	5,0	10,1	18,6	-11,2	-8,1	22,5	17,9	2,7
10	Industries Agro-alimentaires	96,1	104,6	-1,0	9,9	108,9	-1,2	5,4	115,1	3,2	2,4
11	Textiles, confection, bonneterie	10,0	10,1	-27,0	39,1	12,0	-2,3	21,2	12,2	5,8	-4,1
12	Cuir et Chaussures	2,2	2,4	-7,0	18,2	2,3	3,0	-8,0	2,6	14,2	0,3
13	Bois, Papiers et lièges	10,1	10,2	1,0	0,2	11,2	17,1	-6,2	13,3	6,6	11,2
14	Industries diverses	29,6	28,3	5,0	-9,2	37,3	22,8	7,5	40,4	2,0	6,2
15	Transport et communications	238,9	275,9	13,0	2,3	303,7	3,8	6,1	341,0	9,0	3,0
16	Commerce	412,5	436,3	5,3	0,4	476,2	6,3	2,7	509,3	5,4	1,4
17	Hôtels cafés restaurants	42,1	45,3	2,6	4,8	49,3	0,2	8,6	53,5	7,6	0,8
18	Services fournis aux entreprises	25,6	31,1	13,2	7,6	34,9	2,6	9,2	39,0	10,3	1,4
19	Services fournis aux ménages	51,2	54,0	2,5	2,9	57,7	3,5	3,3	61,4	2,9	3,3
Total sphère réelle		2 599,0	3 430,9	3,9	27,0	3 452,0	2,5	-1,9	3 645,9	4,8	0,8

Annexes

NSA	Intitulés des NSA	2003			2004			2005		
		VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix
1	Agriculture, sylviculture et pêche	515,3	19,5	3,4	580,5	5,4	6,9	581,6	2,3	-2,0
2	Eau et Energie	61,8	6,5	4,6	67,8	5,0	4,5	74,8	9,5	0,8
3	Hydrocarbures	1 868,9	8,5	16,6	2 319,8	3,0	20,5	3 352,9	5,7	36,7
4	Services et Travaux Publics Pétroliers	44,2	2,5	7,8	49,3	31,3	-15,0	59,0	10,7	8,1
5	Mines et carrières	5,6	1,0	1,5	5,6	-1,0	1,3	6,3	16,0	-3,3
6	ISMMEE	38,0	8,0	2,5	41,3	3,2	5,4	43,6	-1,0	6,5
7	Matériaux de Construction	33,3	-6,0	-1,7	41,7	17,0	7,0	46,0	13,0	-2,5
8	BTPH	401,0	5,9	2,4	458,7	7,0	6,9	505,4	9,7	0,4
9	Chimie, Plastiques, Caoutchouc	23,6	-4,4	9,6	26,2	6,2	4,4	27,3	0,3	4,2
10	Industries Agro-alimentaires	118,4	1,7	1,2	127,3	2,8	4,6	138,4	0,3	8,3
11	Textiles, confection, bonneterie	13,1	2,1	5,6	13,5	-0,4	3,1	14,2	-1,0	6,2
12	Cuirs et Chaussures	2,5	-6,2	1,4	2,7	5,0	3,4	2,7	-3,6	4,9
13	Bois, Papiers et lièges	13,8	1,4	2,0	15,4	3,9	7,5	15,6	-4,1	5,5
14	Industries diverses	45,3	6,8	4,8	46,7	-11,8	17,0	49,4	2,6	3,1
15	Transport et communications	390,6	2,9	11,3	512,6	5,5	24,4	645,0	11,3	13,1
16	Commerce	552,2	6,3	2,0	607,1	7,1	2,6	668,1	8,5	1,5
17	Hôtels-café-restaurants	58,5	7,1	2,2	62,7	6,0	1,0	69,6	8,6	2,3
18	Services fournis aux entreprises	43,9	11,9	0,5	48,8	8,8	2,2	58,0	19,4	-0,4
19	Services fournis aux ménages	67,1	3,3	5,8	72,1	4,1	3,2	78,2	3,2	5,1
Total sphère réelle		4 297,0	8,0	9,2	5 099,7	4,8	13,2	6 436,1	6,6	18,4

Annexes

NSA	Intitulés des NSA	2006			2007			2008		
		VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix
1	Agriculture, sylviculture et pêche	641,3	8,1	2,0	708,1	2,5	7,7	727,4	-3,8	6,8
2	Eau et Energie	82,7	3,4	6,9	87,7	4,5	1,5	93,7	7,5	-0,6
3	Hydrocarbures	3 882,2	-3,0	19,4	4 089,3	-0,9	6,3	4 997,6	-3,2	26,3
4	Services et Travaux Publics Pétroliers	64,3	17,7	-7,4	92,4	14,1	26,0	86,7	2,4	-8,3
5	Mines et carrières	8,6	37,0	-0,8	10,6	-0,7	24,7	17,1	2,5	56,7
6	ISMMEE	45,4	0,9	3,2	53,5	5,1	12,2	64,4	19,8	0,5
7	Matériaux de Construction	50,9	8,0	2,5	58,5	7,6	6,9	60,4	1,8	1,4
8	BTPH	610,1	12,5	7,3	732,7	8,3	10,9	870,0	9,5	8,4
9	Chimie, Plastiques, Caoutchouc	35,2	8,9	18,1	37,2	12,0	-5,7	41,9	6,1	6,3
10	Industries Agro-alimentaires	146,0	2,9	2,6	156,1	2,6	4,2	164,3	4,8	0,4
11	Textiles, confection, bonneterie	13,6	-0,5	-3,6	13,0	0,0	-4,2	12,9	-1,5	0,3
12	Cuirs et Chaussures	2,6	-7,1	1,6	2,4	-4,0	-4,3	2,5	3,8	3,3
13	Bois, Papiers et lièges	16,6	4,0	2,3	16,1	-6,4	3,7	16,7	1,7	2,1
14	Industries diverses	48,2	-2,3	-0,3	44,8	-7,0	0,0	45,7	2,7	-0,6
15	Transport et communications	730,2	6,0	6,8	808,4	8,0	2,5	830,3	7,5	-4,5
16	Commerce	728,4	6,6	2,2	863,2	14,2	3,8	1 003,2	9,8	5,8
17	Hôtels-cafés-restaurants	75,2	9,3	-1,2	81,1	4,4	3,4	91,0	4,4	7,5
18	Services fournis aux entreprises	64,2	7,4	3,2	71,7	3,4	7,9	84,0	14,7	2,2
19	Services fournis aux ménages	86,8	4,4	6,4	95,1	4,3	5,1	105,0	4,8	5,4
Total sphère réelle		7 332,3	2,0	11,6	8 021,8	3,1	6,1	9 315,0	1,4	14,6

Annexes

NSA	Intitulés des NSA	2009			2010			2011			2012		
		VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix	VA en valeur	A Volume	A Prix
1	Agriculture, sylviculture et pêche	931,3	21,1	5,7	1015,3	4,9	3,9	1183,2	11,6	4,4	1421,7	7,2	12,1
2	Eau et Energie	91,2	9,7	-11,3	98,6	5,4	2,6	110,6	7,4	4,4	122,6	10,2	0,6
3	Hydrocarbures	3109,1	--8,0	-32,4	4180,4	-2,2	37,5	5242,1	-3,3	29,7	5208,4	-3,4	2,9
4	Services et Travaux Publics Pétroliers	94,8	2,5	6,6	63,3	1,8	-34,4	70,7	4,6	6,8	68,3	-0,4	--3,0
5	Mines et carrières	13,1	--18,0	-6,6	18,2	15,0	21,2	19,5	-5,7	13,8	22,8	0,9	15,4
6	ISMMEE	83,1	23,0	4,9	83,6	2,4	-1,7	89,9	4,2	3,2	97,4	7,4	0,8
7	Matériaux de Construction	66,9	5,6	4,8	70,5	-0,8	6,3	74,8	2,0	4,0	75,9	1,3	0,1
8	BTPH	1000,1	9,1	5,4	1194,1	9,6	8,9	1262,6	5,2	0,5	1411,2	8,6	2,9
9	Chimie, Plastiques, Caoutchouc	44,9	8,8	-1,6	48,4	3,7	4,0	53,2	8,0	1,8	59,2	5,8	5,2
10	Industries Agro-alimentaires	188,5	7,6	6,6	214,1	4,5	8,7	231,8	5,4	2,8	266,1	5,6	8,7
11	Textiles, confection, bonneterie	14,6	0,6	12,6	13,8	-2,4	-2,8	13,5	--2,0	-0,6	14,0	1,5	2,4
12	Cuirs et Chaussures	2,5	-2,3	3,3	2,6	0,0	1,7	2,6	-0,6	1,0	2,7	2,8	-0,4
13	Bois, Papiers et lièges	16,9	1,1	0,0	17,2	3,3	-1,3	17,6	0,8	1,7	18,4	2,3	1,9
14	Industries diverses	49,1	7,7	-0,4	50,3	1,3	1,2	50,1	-4,9	4,8	49,7	-3,8	3,0
15	Transport et communications	865,2	4,0	0,2	933,7	6,2	1,6	1003,5	6,2	1,2	1095,3	8,7	0,4
16	Commerce	1160,2	11,0	4,2	1283,2	7,9	2,5	1446,3	8,0	4,4	1651,6	5,4	8,3
17	Hôtels-café-restaurants	110,6	5,6	15,0	120,8	5,2	3,9	128,4	6,6	-0,3	138,9	4,9	3,1
18	Services fournis aux entreprises	98,6	12,6	4,1	122,8	14,4	8,8	139,9	10,4	3,3	154,4	5,1	5,0
19	Services fournis aux ménages	114,5	3,3	5,5	125,8	4,1	5,5	138,0	2,9	6,6	150,2	2,1	6,7
Total sphère réelle		8 055,0	0,5	-13,9	9 656,8	3,3	16,1	11 278,5	2,6	13,8	12 028,6	2,1	4,5

Annexes

CONSOMMATION FINALE EN ALGERIE (1972-2012)

ANNEXE 3

Année	Consommation finale		Total
	Consommation	Consommation	
1970	211	47	259
1971	219	52	272
1972	271	64	335
1973	320	69	395
1974	379	85	464
1975	475	119	594
1976	497	127	635
1977	618	157	786
1978	709	202	927
1979	794	238	1059
1980	924	298	1232
1981	995	303	1293
1982	1011	323	1300
1983	1025	336	1352
1984	1129	357	1490
1985	1226	398	1619
1986	1402	467	1912
1987	1321	495	1816
1988	1445	442	1887
1989	1368	364	1720
1990	1334	381	1715
1991	855	257	1115
1992	908	309	1235
1993	994	337	1314
1994	835	261	1078
1995	785	242	1057
1996	804	248	1072
1997	824	264	1087
1998	876	279	1136
1999	799	262	1055
2000	725	233	946
2001	747	252	995
2002	768	270	1044
2003	818	303	1151
2004	986	359	1345
2005	1031	353	1384
2006	1072	377	1449
2007	1225	456	1653
2008	1456	644	2071
2009	1429	632	2034
2010	1484	782	2293
2011	1642	1192	2860
2012	1741	1247	2988

Annexes

ANNEXE 4 FBCF DE QUELQUES PAYS

Année	Algérie	Maroc	Mali	Mauritanie	Libye	Niger	Tunisie
1970	32,7	21,8	14.8	18.4	17.8	9.3	19,4
1971	31,5	18,3	15.4	18.9	17.8	7.4	19,5
1972	31,9	17,5	19.3	26.8	24.1	8.9	20,8
1973	36,6	20	19.3	21.7	28.8	14.6	19,7
1974	40,8	24,4	19.1	33.3	25.7	13.7	23,8
1975	43,8	30	21.9	35.5	28.6	23.6	25
1976	42,8	33,6	17.1	41.2	22.8	25.5	28,6
1977	46,7	39,2	20.2	35.6	23.3	30	28,6
1978	53,8	29,3	25	22.1	25.7	31.2	28,8
1979	42,4	28,3	20.8	20	24.3	31.8	26,6
1980	40,5	28,6	18.7	18.7	23.4	31.1	27,1
1981	36,4	30,6	24.3	30	33.3	27.1	30,1
1982	37,8	33,5	18.3	35.4	25.2	27.6	29,2
1983	36,7	27,5	14.5	35.4	22.8	15.3	27
1984	35,8	30	14.5	27.5	24.8	5	29,5
1985	32,8	32,9	15.8	25.5	19.3	15.3	28,3
1986	33,3	26,8	21.8	19.2	21.3	13	24,2
1987	29,7	24,8	20	18.6	17	10	20,9
1988	28,8	24,4	20	16.7	18.5	15.8	19,1
1989	30,9	27,3	21	12.5	17	13.2	22,7
1990	29	29,3	22.4	15.6	18.7	15.4	24,3
1991	29,8	26,8	17.2	13.5	13.2	16	24,3
1992	30,6	27,2	20.4	20	12.2	11.2	27,1
1993	27,5	26,3	18.2	14.7	16.4	7.9	26,9
1994	31	25	22.1	15.6	16.1	16.7	22,9
1995	31	24,3	18.8	16.5	12.1	15	22,5
1996	25,5	22,9	18.6	14.7	15.5	18.4	22,7
1997	22,9	24,6	22.6	14.7	12.4	17.8	24,3
1998	27,1	25	20	17.1	12	18	24,5

Annexes

1999	26,5	24,8	19,3	17,9	11,2	14	24,3
2000	23,6	25,7	20	20,8	13,2	15,9	26,7
2001	27,3	26,1	25	23,1	47,1	16,3	26,4
2002	29,8	25	16,3	14,6	50	17,6	23,9
2003	30,9	28	26,2	25,6	42,3	16,5	23,7
2004	32,9	29,8	22	48,3	30	14,5	23,5
2005	32	28,3	21,8	59,1	28,9	22,9	21,9
2006	29,9	28,8	19,7	31,3	21,8	23,9	23,8
2007	34,8	32	21,1	32,4	28,6	22,8	23,6
2008	37,2	38,2	20,7	37,1	34,7	31,5	24,4
2009	46,4	35,2	21,1	20,3	39,1	35,2	25,6
2010	40,7	35,2	24,5	18,1	40,7	40,4	27,3
2011	35,2	36,4	22,7	25	20,7	39,1	23,9
2012	36,7	35,4	21	28,2	33,3	33,8	24,4

ANNEXE 5 : les composantes du PSRE

La composante	Montant
I. Appui aux activités productives	74,5
. Agriculture	65
. Pêche et ressources halieutiques	9,5
II. Développement local et humain	129
. Développement local	113
. Emploi et protection sociale	16
III. Renforcement des services publics et amélioration du cadre de vie	210,5
. Equipements structurant du territoire	142,9
✓ Infrastructures hydrauliques	31,3
✓ Infrastructures ferroviaires	
✓ Travaux publics	54,6
✓ Sécurisation des points d'entrée portuaires, aéroportuaires et terrestres	45,3
✓ Télécommunication	1,7
Revitalisation des espaces ruraux de montagnes, des hauts plateaux et oasiens	10
✓ Environnement	67,6
✓ Energie	6,1
✓ Agriculture	16,8
✓ Habitat	9,1
. IV. Développement des ressources humaines	35,6
. Education nationale	90,3
. Formation professionnelle	27
. Enseignement supérieur	9,5
. Recherche scientifique	18,9
. Santé et population	12,38
. Jeunesse et sport	14,7
. Culture et communication	4
. Affaires religieuses	2,3

Source : Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) www.andi.dz

Annexe 6 : Ampleur des déficits budgétaires prévisionnels

Années	Solde budgétaire prévisionnel	PIB	Solde budg/PIB	PIB HH	PIBHH /PIB	Solde budg/PIB HH
2000	360,6	4123,5	8,74%	2507,2	60,80%	14,38%
2001	455	4227,1	10,76%	2783,8	65,86%	16,34%
2002	446,9	4522,8	9,88%	3045,7	67,34%	14,67%
2003	-333	5252,3	-6,34%	3383,4	64,42%	-9,84%
2004	-392	6149,1	-6,37%	3829,3	62,27%	-10,24%
2005	-315	7562	-4,17%	4209,1	55,66%	-7,48%
2006	-1862	8514,8	-21,87%	4632,6	54,41%	-40,19%
2007	-2116	9366,6	-22,59%	5277,3	56,34%	-40,10%
2008	-2119	11090	-19,11%	6092,5	54,94%	-34,78%
2009	-2296	10034,3	-22,88%	6925,2	69,02%	-33,15%
2010	-2779	12049,5	-23,06%	7869,1	65,31%	-35,32%

Sources: Lois de finances et données de la DGPP

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Théorie de la croissance et rôle de l'agriculture dans l'économie.....	6
Introduction.....	6
Section1 : Théorie de la croissance économique.....	6
1. Définition et mesure de la croissance économique.....	7
2. Croissance et développement.....	11
Section 2 : Les modèles de la croissance économique.....	13
1. Les modèles traditionnels de la croissance.....	13
2. La croissance endogène.....	18
2.1. Le capital physique.....	19
2.2. La technologie.....	20
2.3. Le capital humain.....	21
2.4. Le capital public.....	21
Section 3 : Les sources de la croissance.....	23
1. Capital physique.....	23
2. Le capital humain.....	23
3. Politiques de stabilisation.....	25
4. Politiques structurelles et institutions.....	27
4.1. L'Approfondissement financier.....	27
4.2. L'ouverture commerciale.....	27
4.3. Qualité des Institutions.....	28
4.4. Structure de la production.....	29
5. Innovations et nouvelles technologies de l'information.....	29
Section 4 : Rôle de l'agriculture dans l'économie.....	31
1. L'agriculture, offre de produits alimentaires et croissance de la population.....	32
2. Agriculture et réserves de changes.....	33
3. Agriculture et formation du capital.....	34
4. Agriculture et transfert de main d'œuvre vers l'industrie.....	35

Conclusion du chapitre.....	38
Chapitre II : L’agriculture algérienne et état des lieux des facteurs de production.....	41
Introduction.....	41
Section 1 : Géographique et démographie du pays.....	42
1. Localisation et climat.....	42
2. La faune et la flore.....	44
3. Caractéristiques des sols.....	45
4. Les régions agricoles.....	46
5. Population–Démographie.....	48
5.1. Répartition géographique de la population.....	48
5.2. La population par classe d’âge.....	49
Section 2 : Les réformes agraires de 1962 à 2000.....	50
1. l’autogestion 1963.....	51
1.1. La naissance et l’officialisation de l’autogestion.....	51
1.2. Les organes de gestion de l’autogestion.....	52
1.3. Le fonctionnement de l’autogestion.....	52
1.4. Le financement de l’autogestion.....	52
1.5. Bilan et résultat de l’autogestion.....	53
1.6. Conséquences de l’autogestion.....	53
2. la Révolution Agraire 1971.....	54
2.1. La politique de la révolution agraire et la stratégie de développement.....	54
2.2. La limitation des exploitations agraires.....	55
2.3. Réalités de la révolution agraire.....	56
3. La réforme agraire de la décennie 80.....	56
3.1. La restructuration du secteur agricole.....	57
3.2. La réorganisation du secteur agricole public et instruments de mise en œuvre de la réforme.....	58
3.3. La politique des prix et des subventions.....	59
3.4. Le financement.....	60
3.5. La commercialisation.....	60

Table des matières

Section 3 : Les différentes réformes agraires à partir de 2000.....	61
1. Le programme national de développement agricole (PNDA), (PNDAR).....	61
1.1. Les différents programmes du PNDA-PNDAR.....	62
a- Les programmes de mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles et d'élevage.....	62
b- Les programmes de préservation et de développement des espaces naturels à l'instar de la création de l'emploi.....	62
1.2. Bilan du PNDA-PNDAR.....	62
2. le renouveau agricole et rural.....	63
2.1. Le renouveau agricole.....	63
2.2. Le renouveau rural.....	64
a. La protection des bassins versants.....	65
b. Le programme de lutte contre la désertification.....	65
c. Les programmes communs d'appui.....	65
Section 4 : Etat des lieux des facteurs de production.....	66
1. Ressources en sol.....	66
2. Ressources hydriques.....	68
a. Eaux conventionnelles.....	68
b. Eaux non conventionnelles.....	68
3. L'irrigation.....	69
4. L'emploi agricole.....	71
5. Formation et recherche agronomique.....	72
6. Les fertilisants.....	73
a. Les engrais chimiques.....	74
b. Fertilisation organique.....	75
c. Produits phytosanitaires.....	77
7. Mécanisation.....	77
8. Financement et subvention de l'agriculture.....	78
a. La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.....	79
b. Le Fonds National de Développement Agricole.....	79

Table des matières

c. Les caisses Nationale de Mutualité Agricole (CNMA).....	79
d. Le secteur informel	79
Conclusion.....	82
Chapitre III : Evolution de l'économie algérienne.....	83
Introduction.....	83
Section 1 : Période économie planifiée et centralisée.....	85
1. Stratégie autocentrée de développement.....	86
2. Les caractéristiques de la stratégie.....	88
3. Les résultats.....	91
Section 2 : Restructuration des entreprises publiques et crise de l'économie algérienne de 1980 à 1989.....	95
1. Les plans quinquennaux.....	96
1.1. Le premier plan quinquennal (1980-1984).....	96
1.2. Le second plan quinquennal (1985-1989).....	97
2. Les résultats.....	98
Section 3 : Transition de l'économie dirigée vers l'économie de marché.....	101
1. Période de la crise.....	101
2. Le rééchelonnement de la dette et le plan d'ajustement structurel (1994 -1998).....	105
3. Les principaux acquis des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.....	107
4. Les effets négatifs du PAS sur l'économie algérienne.....	113
Section 4 : Période d'ouverture sur l'économie de marché et retour à la croissance....	115
1. Les différents plans engagés.....	116
1.1. Le programme de soutien à la relance économique PSRE (2001-2004).....	116
1.2. Le Plan complémentaire de Soutien à la Croissance économique (PCSC).....	117
1.3. Programme de développement quinquennal 2010 – 2014.....	118
2. Impact socioéconomiques des différents plans.....	119
Conclusion.....	125
Chapitre IV : La croissance agricole et son poids dans la croissance globale.....	127
Introduction.....	127
Section 1 : Evolution des principales productions agricoles.....	128

Table des matières

1. Production végétale.....	129
1.1. Les céréales.....	129
1.2. Cultures fourragères.....	130
1.3. Les légumes secs.....	131
1.4. Les cultures maraîchères.....	132
1.5. Les cultures industrielles.....	132
1.6. Arboriculture fruitière.....	133
2. La production animale.....	134
2.1. L'élevage du cheptel.....	134
2.2. L'effectif avicole.....	136
2.3. Produits de l'élevage.....	137
Section 2 : Industrie agroalimentaire, commerce agricole et sécurité alimentaire en Algérie.....	139
1. Le secteur agroalimentaire en Algérie.....	140
2. Les filières agroalimentaires.....	142
2.1. La filière blé.....	143
2.2. La filière lait et corps gras.....	143
2.3. La filière boissons.....	144
2.4. La filière sucre.....	145
3. Commerce agricole et sécurité alimentaire.....	145
3.1. Le commerce agricole et alimentaire.....	147
3.2. La sécurité alimentaire.....	153
Section 3 : Tendances d'évolution de la croissance économique en Algérie.....	156
1. Evolution de la croissance globale en Algérie.....	157
2. Evolution de la croissance périodique.....	159
3. Evolution de la croissance sectorielle.....	162
4. Croissance économique et emplois du PIB.....	165
Section 4 : Poids de l'agriculture dans la croissance économique.....	167
1. Poids de l'agriculture dans l'emploi.....	167
2. Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée.....	171

Table des matières

3. Contribution de l'agriculture dans le PIB.....	175
4. Poids de l'agriculture dans les autres secteurs d'activité.....	177
5. Poids de l'agriculture dans les emplois finaux.....	179
6. Poids de l'agriculture dans la formation du capital.....	180
Conclusion.....	181
Conclusion générale.....	183
Bibliographie.....	190
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Annexes	
Table des matières	

Résumé

Ce mémoire propose une analyse de l'agriculture et de la croissance économique en Algérie. Il interroge les politiques économiques et agricoles adoptées depuis l'indépendance et met en évidence leurs impacts dans le processus de transformation de l'agriculture et de l'économie. Par le biais des bilans agricoles, il démontre la fragilité de l'économie algérienne et l'insécurité alimentaire et explique le caractère chronique de certains déficits dans des produits notamment de premières nécessités. L'actualité des marchés des produits alimentaires à travers le monde ne peut laisser indifférents les Algériens, populations et gouvernants, d'autant plus que la montée en flèche des prix des principaux produits de consommation domestique ont eu des répercussions directes sur les équilibres internes de l'Algérie. La combinaison entre les espaces naturels et les territoires de développement, mais aussi, des revenus pétroliers qui devaient être mis au service des différents secteurs dont l'agriculture, doit être menée à bien afin de diversifier l'économie nationale et préparer l'après pétrole.

Mots clé : Algérie, agriculture, croissance économique, sécurité alimentaire, commerce agricole.

Abstract

This memory proposes an analysis of the agriculture and the economic growth in Algeria. It examines the economic and agricultural policies adopted since the independence and highlights their impacts in the agricultural and economic transformation process. According to the agricultural assessments, it shows the brittleness of the Algerian economy and the food insecurity and explains the chronic character of certain deficits in products especially in first needs. The current food products markets all over the world cannot let indifferent the Algerians, populations and governors, adding to this, the prices rise of the principal domestic consumer products had direct effects on the internal equilibrium of Algeria. The arrangement between natural spaces and the territories of development, as well the oil incomes that would be in use of the different sectors whose agriculture, must be concluded in order to diversify the national economy and prepare the after oil.

Key words: Algeria, agriculture, economic growth, food safety, agricultural trade.

ملخص

هذه المذكرة تقترح تحليلاً للزراعة و النمو الاقتصادي في الجزائر بتحليل السياسات الاقتصادية و الزراعية التي انتهجت منذ الاستقلال مبينة آثارها على الزراعة و التحولات الاقتصادية. بالاعتماد على الميزانيات الزراعية، تتبين هشاشة الاقتصاد الجزائري و غياب الأمن الغذائي، و تفسر النقص الدائم في بعض المنتوجات و بخاصة الأولية منها. الوضع الراهن في أسواق المواد الغذائية عبر العالم يمس الجزائريين شعبا و حكومة، لاسيما الارتفاع السريع في أسعار المواد ذات الاستهلاك المحلي التي كان لها أثرا مباشرا على الاستقرار الداخلي في الجزائر. إن التنسيق بين المساحات الطبيعية، التطور الإقليمي بالإضافة إلى عائدات البترول (التي كان من المفترض أن تسخر في خدمة مختلف القطاعات بما فيها الزراعة) يجب أن يتم تفعيله بهدف تنويع الاقتصاد الوطني و التمهيد لما بعد البترول.

الكلمات المفتاحية: الجزائر، الزراعة، النمو الاقتصادي، الأمن الغذائي، التجارة الزراعية

Résumé

Ce mémoire propose une analyse de l'agriculture et de la croissance économique en Algérie. Il interroge les politiques économiques et agricoles adoptées depuis l'indépendance et met en évidence leurs impacts dans le processus de transformation de l'agriculture et de l'économie. Par le biais des bilans agricoles, il démontre la fragilité de l'économie algérienne et l'insécurité alimentaire et explique le caractère chronique de certains déficits dans des produits notamment de premières nécessités. L'actualité des marchés des produits alimentaires à travers le monde ne peut laisser indifférents les Algériens, populations et gouvernants, d'autant plus que la montée en flèche des prix des principaux produits de consommation domestique ont eu des répercussions directes sur les équilibres internes de l'Algérie. La combinaison entre les espaces naturels et les territoires de développement, mais aussi, des revenus pétroliers qui devaient être mis au service des différents secteurs dont l'agriculture, doit être menée à bien afin de diversifier l'économie nationale et préparer l'après pétrole.

Mots clé : Algérie, agriculture, croissance économique, sécurité alimentaire, commerce agricole.

Abstract

This memory proposes an analysis of the agriculture and the economic growth in Algeria. It examines the economic and agricultural policies adopted since the independence and highlights their impacts in the agricultural and economic transformation process. According to the agricultural assessments, it shows the brittleness of the Algerian economy and the food insecurity and explains the chronic character of certain deficits in products especially in first needs. The current food products markets all over the world cannot let indifferent the Algerians, populations and governors, adding to this, the prices rise of the principal domestic consumer products had direct effects on the internal equilibrium of Algeria. The arrangement between natural spaces and the territories of development, as well the oil incomes that would be in use of the different sectors whose agriculture, must be concluded in order to diversify the national economy and prepare the after oil.

Key words: Algeria, agriculture, economic growth, food safety, agricultural trade.

ملخص

هذه المذكرة تقترح تحليلاً للزراعة و النمو الاقتصادي في الجزائر بتحليل السياسات الاقتصادية و الزراعية التي انتهجت منذ الاستقلال مبينة آثارها على الزراعة و التحولات الاقتصادية. بالاعتماد على الميزانيات الزراعية، تتبين هشاشة الاقتصاد الجزائري و غياب الأمن الغذائي، و تفسر النقص الدائم في بعض المنتوجات و بخاصة الأولية منها. الوضع الراهن في أسواق المواد الغذائية عبر العالم يمس الجزائريين شعبا و حكومة، لاسيما الارتفاع السريع في أسعار المواد ذات الاستهلاك المحلي التي كان لها أثرا مباشرا على الاستقرار الداخلي في الجزائر. إن التنسيق بين المساحات الطبيعية، التطور الإقليمي بالإضافة إلى عائدات البترول (التي كان من المفترض أن تسخر في خدمة مختلف القطاعات بما فيها الزراعة) يجب أن يتم تفعيله بهدف تنويع الاقتصاد الوطني و التمهيد لما بعد البترول.

الكلمات المفتاحية: الجزائر، الزراعة، النمو الاقتصادي، الأمن الغذائي، التجارة الزراعية